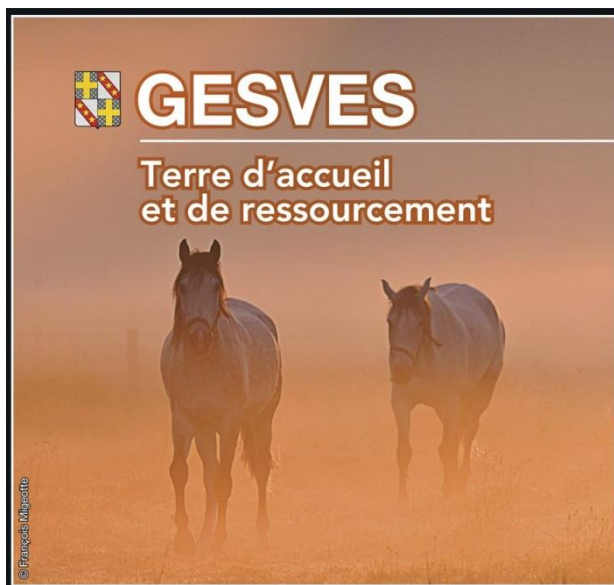


**Gesves**  
*"Le Pays où l'eau fait chanter la pierre"*



## **RAPPORT SUR L'ADMINISTRATION DES AFFAIRES - ANNEE 2017 -**

ART. L1122-23. CDLD





## PREFACE

Aux membres du Conseil communal,

Les années passent, le temps s'écoule, les mandats se clôturent, des carrières professionnelles se terminent, la vie se remplit de son lot de joies, de peines, de petits cailloux aux formes diverses, des gens entrent dans votre vie, d'autres en sortent, des souvenirs aux goûts multiples s'accumulent et génèrent, en nous, une multitude d'émotions.

Je profite de cette première page d'un rapport sur l'Administration des affaires pour en souligner toute la richesse des relations humaines qui se cachent derrière tous les dossiers, chiffres et tableaux présentés vous aidant à prendre de bonnes décisions citoyennes pour l'avenir et la gestion durable du territoire comme de notre institution.

Je remercie tous mes collaborateurs, collègues qui ont travaillé pour administrer avec soin une population en croissance constante et répondre à ses besoins sur des plans très variés.

Concilier la légalité, les procédures, les délais, les attentes, tout en conservant une mine souriante et un accueil chaleureux est un défi qu'ils tentent de relever au quotidien.

Je les encourage à garder à l'esprit le sens du travail bien fait mais surtout à porter à leur esprit les valeurs qui devraient guider nos pas, chaque jour, comme bienveillance, respect de soi, écoute, assertivité et convivialité.

*« Je me sens toujours heureux, savez-vous pourquoi ? Parce que je n'attends rien de personne. Les attentes font toujours mal, la vie est courte. Aimez votre vie, soyez heureux, gardez le sourire, et souvenez-vous : avant de parler, écoutez. Avant d'écrire, réfléchissez. Avant de prier, pardonnez. Avant de blesser, considérez l'autre. Avant de détester, aimez et, avant de mourir, vivez. »*

*William Shakespeare*



Je vous souhaite une bonne lecture, une excellente fin d'année et vous présente, au nom de l'ensemble du personnel communal, mes vœux les plus sincères de santé, de sérénité, de paix en vous pour l'année 2018.

**Le Directeur général,**

**Daniel BRUAUX**



## TABLE DES MATIERES

|   |     |
|---|-----|
| ORGANIGRAMME.....   | 7   |
| COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL.....                                      | 7   |
| COMMISSIONS-COMITES-CONSEIL.....  | 7   |
| PERSONNEL.....  | 20  |
| POPULATION.....   | 27  |
| ICAR - INVENTAIRE CENTRALISÉ DES ADRESSES ET DES RUES.....              | 40  |
| ETAT CIVIL.....   | 44  |
| ETRANGERS.....  | 48  |
| CARTES D'IDENTITE/CERTIFICATS.....                                      | 56  |
| PERMIS DE CONDUIRE/PASSEPORTS.....                                      | 56  |
| INFORMATIQUE.....   | 61  |
| COMMUNICATION.....  | 65  |
| PETITE ENFANCE.....   | 69  |
| CONSULTATIONS ONE.....  | 70  |
| CRÈCHE COMMUNALE « LES MINI-POUSSENT ».....                             | 73  |
| ENSEIGNEMENT.....   | 76  |
| ECOLE COMMUNALE DE L'ENVOL À FAULX-LES TOMBES.....                      | 78  |
| ECOLE COMMUNALE DE LA CROISETTE À SOREE.....                            | 80  |
| DIVERS.....   | 82  |
| CONSERVATOIRE DE MUSIQUE À GESVES.....                                  | 83  |
| JEUNESSE.....   | 84  |
| CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS 2017-2018.....                             | 90  |
| SERVICE EXTRASCOLAIRE – ACCUEIL TEMPS LIBRE.....                        | 93  |
| L'ASBL « GESVES EXTRA ».....  | 98  |
| PLAINE DE VACANCES.....   | 103 |
| BIBLIOTHEQUE.....   | 111 |
| CULTURE – TOURISME – SPORTS.....  | 123 |
| 3ème AGE.....   | 139 |
| CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE.....                                     | 142 |
| LOGEMENT.....   | 146 |
| OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL.....                                   | 153 |
| FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW).....                                 | 153 |
| PLAN DE COHESION SOCIALE.....   | 158 |
| MARCHES PUBLICS TRAVAUX BATIMENTS.....                                  | 169 |
| MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « VOIRIES ».....                      | 173 |
| MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES.....          | 176 |
| PATRIMOINE.....   | 181 |
| LOCATIONS ET MISES A DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATERIEL COMMUNAL..... | 184 |
| MANIFESTATIONS – AUTORISATIONS - INFORMATIONS.....                      | 195 |



|  |     |
|--|-----|
| SERVICE TECHNIQUE BATIMENTS COMMUNAUX ET GARAGE .....        | 197 |
| SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES ».....                           | 219 |
| SERVICE TECHNIQUE « ENVIRONNEMENT ET PROPRETÉ ».....         | 224 |
| SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC.....                                | 227 |
| URBANISME.....   | 230 |
| ENVIRONNEMENT – URBANISME & AGRICULTURE.....                 | 237 |
| GESTION DES DECHETS.....                                     | 262 |
| ENERGIE.....   | 272 |
| PLAN GENERAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL(PGUI)..... | 279 |
| RECETTES – TAXES.....  | 283 |
| COMPTE COMMUNAL 2016 .....                                   | 291 |
| BUDGET COMMUNAL 2017 .....                                   | 293 |
| AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI.....                             | 295 |
| GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES ASBL .....                     | 300 |
| PROFIL SOCIO DEMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE GESVES.....      | 311 |



## **ORGANIGRAMME**

## **COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL**

## **COMMISSIONS-COMITES-CONSEIL**



# ORGANIGRAMME DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE (jusqu'au 31/08/17)

Administration communale de Gesves Chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES  
 ☎ 083/670.300 ☎ 083/670.334 www.gesves.be

## COLLÈGE COMMUNAL 2016-2018

|   |   |  |   |  |   |
|---|---|--|---|--|---|
| <b>Bourgmestre</b><br>José PAULET<br>0476/782.986<br>083/670.330<br>SECRETARIAT :<br>N. SEINE 202 | <b>1<sup>er</sup> Echevin</b><br>Daniel CARPENTIER<br>0472/330.840<br>083/670.204<br>SECRETARIAT :<br>Ch. KINDT 208 | <b>Echevin</b><br>Eddy BODART<br>0475/285.363<br>083/670.331<br>SECRETARIAT :<br>M. LACZKA 081/579.201 | <b>Echevin</b><br>Paul FONTINOY<br>0474/247.136<br>083/670.204<br>SECRETARIAT :<br>S. ARNOULD 306 | <b>Echevine</b><br>Annick SANZOT<br>0470/572.531<br>083/670.331<br>SECRETARIAT :<br>R. ETIENNE 214 | <b>Président du CPAS</b><br>André BERNARD<br>0475/988.001<br>083/670.325<br>SECRETARIAT :<br>Ch. SNEPPE 344 |
|---|---|--|---|--|---|

Directeur général : Daniel BRUAUX  
0473/960.264  
083/670.333

Directrice financière :  
Anne RONVEAUX  
083/670.328

## ADMINISTRATION COMMUNALE

Directrice générale du CPAS :  
Sophie JEROUVILLE  
083/670.323

|  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|
| <b>FINANCES &amp; TAXES :</b><br>M. BAUDELET 309<br>Comptabilité - Budget ordinaire<br>A. JACQMIN 206<br>Budget extraordinaire<br>Ch. VANART 336<br>Taxes communales<br>C. GHILAIN 308<br>eFactures et appui taxes | <b>PATRIMOINE</b><br>C. GHILAIN 308<br>Patrimoine<br><b>LOCATION DE SALLE</b><br>A. GIAUX 209<br>Location de salles & matériels<br><b>SERVICE TECHNIQUE BÂTIMENTS</b><br>Ph. THIRY 205<br><b>SERVICE TECHNIQUE VOIRIES</b><br>J-M PAULET 207<br>0473/502.404<br><b>SERVICE TECHNIQUE GARAGE</b><br>Ph. THIRY 205<br>0474/920.444<br>D. DELCOURT 083/677673 | <b>ENSEIGNEMENT JEUNESSE</b><br>M. LACZKA 081/579.201<br>A. BEAUJEANT 081/579.202<br><b>ECOLE COMMUNALES</b><br>Ch. PITANCE 081/579.200<br>Directrice de l'école de l'Envol (Faulx-les Tombes)<br>V. GILLET 083/677.977<br>Directrice de l'école de la Croisette (Sorée)<br><b>PETITE ENFANCE</b><br>N. SEINE 202<br><b>PLAINE DE VACANCES</b><br>O. GEERKENS 0485/840.874<br><b>COMMUNICATION</b><br>R. ETIENNE 214<br><b>INFORMATIQUE</b><br>A-C de CALLATAY 338<br><b>SITE INTERNET/FACEBOOK</b><br>A-C de CALLATAY 338<br><b>ACCUEIL TEMPS LIBRE</b><br>Ch. DUEZ 0476/968.426 203<br>O. GEERKENS 0476/968.430 203<br>Coordinateurs ATL<br>V. DUBOIS 0491/360.578 203<br>Coordinatrice Gesves Extra | <b>ENVIRONNEMENT AGRICULTURE</b><br>C. GHILAIN 308<br>Responsable<br>C. LISSOIR 209<br>Infractions et permis env.<br><b>ENERGIE</b><br>M. HAULOT 307<br>Conseiller en énergie<br><b>PCDN</b><br>F. PEYTIER 346<br><b>CONFLITS &amp; CALAMITES PUBLIQUES</b><br>J-P. CARRE 335<br><b>AUTORISATIONS PROMENADES</b><br>R. ETIENNE 214<br><b>SERVICE TECHNIQUE ENVIRONNEMENT</b><br>P. ANDRE 342<br>0496/503.866<br><b>POPULATION-ETAT CIVIL</b><br>S. ARNOULD 306<br>D. LESSIRE 339<br><b>PASSEPORT - PERMIS DE CONDUIRE</b><br>J. HAYEN 212<br><b>CARTE D'IDENTITE</b><br>C. BONMARIAGE 212<br>J. HAYEN 212<br><b>ETRANGERS</b><br>D. LESSIRE 339<br><b>NOCES D'OR</b><br>D. LESSIRE 339<br><b>FESTIVITES</b><br>R. ETIENNE 214<br><b>HANDICONTACT</b><br>D. LESSIRE 339 | <b>SPORTS</b><br>R. ETIENNE 214<br><b>CULTURE/TOURISME</b><br>R. ETIENNE 214<br>Responsable<br>S. BRAHY 216<br>Appui<br><b>BIBLIOTHEQUE</b><br>K. HOORLEBEKE 346<br>F. PEYTIER 346 | <b>CPAS</b><br>SERVICE SOCIAL 083/670.320<br>SECRETARIAT 348<br><b>3<sup>ème</sup> AGE-AFFAIRES SOCIALES</b><br>N. SEINE 202<br><b>FOYER St ANTOINE</b><br>A. ARNOULD 081/588.330<br>Directrice<br><b>LOGEMENT</b><br>Ch. LANGE 329<br><b>PCDR</b><br>S. ERNEST 208<br>Volet Marché public<br><b>PCS</b><br>A. TERWAGNE 344<br><b>TUTELLE F.E.</b><br>A. JACQMIN 206<br>Fabrique d'Eglise<br><b>AFFAIRES SOCIALES - PENSIONS</b><br>D. LESSIRE 339 |
| <b>PERSONNEL</b><br>K. DEWAELE 303<br>Chef de service<br>S. RENOIRTE 201   | <b>MARCHES PUBLICS</b><br>C. KINDT 208<br>S. ERNEST 218<br><b>BUS COMMUNAUX</b><br>M. LACZKA 081/579.201<br><b>CIMETIERES &amp; ASSURANCES</b><br>M-J ETIENNE 302<br><b>ECLAIRAGE PUBLIC</b><br>V. BAYET 335   |  |  |  |  |
| <b>PREVENTION-HYGIENE-SECURITE</b><br>Ph. THIRY 205<br>0474/920.444  |  |  |  |  |  |
| <b>POLICE</b><br>G. BACONNAIS 313<br>Ch. MASSART 311<br>A. YMERET 314<br>Accueil Andenne 085/823.600<br>S. CARPENTIER 085/823.500<br>Chef de Poste f.f.  |  |  |  |  |  |
| <b>ORDONNANCES DE POLICE</b><br>A. GIAUX 209   |  |  |  |  |  |
| <b>PLAN GENERAL D'URGENCE</b><br>S. BRAHY 216  |  |  |  |  |  |
| <b>URBANISME</b><br>M. EVRARD Dr sc 305<br>Chef de service - CCATm<br>V. BAYET 335<br>Secrétaire urbanisme<br>C. LISSOIR 211<br>C.U 1<br>J-P CARRE   |  |  |  |  |  |
| <b>MARIAGES</b><br>D. LESSIRE (dossier) 339  |  |  |  |  |  |



# COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL (jusqu'au 31/08/17)

## LE COLLÈGE COMMUNAL EN FONCTION



**Monsieur José PAULET – Bourgmestre** 083/670.330 – 0476/782.986  
Attributions : Sécurité (Police, pompiers, sécurité routière), Urbanisme (CCATM), Finances, Personnel, Civisme, Mobilité, Bien-être animal, Aménagement du territoire, Mariages, Plan Stratégique Transversal (PST), PME, commerces, économie, emploi, FRW, PCDR en collaboration avec le Président de CPAS.



**Monsieur Daniel CARPENTIER – 1er Echevin** 083/670.204 – 0472/330.840  
Attributions : Patrimoine (Achat-Vente), Logistique – Prêts de matériel, Travaux voiries et bâtiments, Cimetières, Garage communal.



**Monsieur Eddy BODART – 2<sup>ème</sup> Echevin** 083/670.331 – 0475/285.363  
Attributions : Enseignement, CCE, Informatique, Santé et prévention, Petite enfance (Crèches, IMAJE, ONE, ...), Plaines de vacances, Jeunesse (maisons des jeunes, CCA), Aires de jeux, ATL/Gesves Extra, Communication, information, relations publiques et affaires générales.



**Monsieur Paul FONTINOY – 3<sup>ème</sup> Echevin** 083/670.204 – 0474/247.136  
Attributions : Eau, Environnement, PCDN, Energie, Festivités, Agriculture, Etat civil et population.



**Madame Annick SANZOT – 4<sup>ème</sup> Echevine** 083/670.331 – 0495/634.855  
Attributions : Sports, Culture, Tourisme, Bibliothèque.



**Monsieur André BERNARD – Président du CPAS** 083/670.325 – 0475/988.001  
Attributions : Affaires sociales, troisième âge, logement, PCS (Plan de Cohésion Sociale) et PCDR en collaboration avec le Bourgmestre.

## LE COMITÉ DE DIRECTION



**Monsieur Daniel BRUAUX – Directeur général**  
083/670.333 – 0473/960.264



**Madame Anne RONVEAUX – Directrice financière** 083/670.328  
Madame Anne RONVEAUX étant toujours en congé maladie, le Gouverneur de la Province de Namur a procédé à la désignation d'un receveur faisant fonction, en la personne de Monsieur Mickaël PIETTE, Receveur régional, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2017, faisant suite à la désignation de Monsieur François MAURO, Receveur régional, du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 31 mars 2017.



## CONSEIL COMMUNAL EN FONCTION

|                      | Fonction                 | Adresse                                     | Groupe |
|----------------------|--------------------------|---|--------|
| COLLEGE COMMUNAL     | <b>BOURGMESTRE</b>       |   |        |
|                      | José PAULET              | rue de Bellaire, 19 à 5340 Gesves           | GEM    |
|                      | <b>ECHEVINS</b>          |   |        |
|                      | Daniel CARPENTIER        | route de Jausse, 31 à 5340 Faulx-les Tombes | GEM    |
|                      | Eddy BODART              | route d'Andenne, 1 à 5340 Faulx-les Tombes  | GEM    |
|                      | Paul FONTINOY            | rue Basse Ramsée, 4 à 5340 Gesves           | GEM    |
|                      | Annick SANZOT            | rue de la Chapelle, 21 à 5340 Gesves        | GEM    |
|                      | <b>PRESIDENT DU CPAS</b> |   |        |
|                      | André BERNARD            | rue de Han, 26 à 5340 Haltinne              | GEM    |
|                      | CONSEIL COMMUNAL         | <b>CONSEILLERS</b>                          |        |
| Dominique REYSER     |                          | Ry les Fonds, 4 à 5340 Gesves               | RPG    |
| Philippe MAHOUX      |                          | Moulin Wagnée, 2 à 5340 Gesves              | RPG    |
| Francis COLLOT       |                          | rue de la Forme, 6 à 5340 Gesves            | RPG    |
| Philippe HERMAND     |                          | Bosimont, 5 à 5340 Gesves                   | ICG    |
| Cécile BARBEAUX      |                          | rue du Chaurlis, 32 à 5340 Gesves           | ECOLO  |
| Simon LACROIX        |                          | rue Maubry, 10 à 5340 Sorée                 | GEM    |
| Carine DECHAMPS      |                          | rue de Loyers, 15 à 5340 Mozet              | GEM    |
| Martin VAN AUDENRODE |                          | rue du Houyoux, 1D à 5340 Gesves            | RPG    |
| Nathalie PISTRIN     |                          | rue du Chaurlis, 15 à 5340 Gesves           | ICG    |
| Corentin HECQUET     |                          | rue de Brionsart, 53 à 5340 Gesves          | ECOLO  |
| Florent BOTTON       |                          | rue de Haut-Bois, 23 à 5340 Haltinne        | GEM    |



# ORGANIGRAMME DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE (depuis le 01/09/17)

## Collège communal 2017-2018

|   |  |   |  |   |  |
|---|--|---|--|---|--|
| <b>Bourgmestre</b><br>José PAULET<br>0476/782.986<br>083/670.330<br>Secrétariat<br>N. SEINE 083/670.202 | <b>1er Echevin</b><br>Eddy BODART<br>0475/285.363<br>083/670.331<br>Secrétariat<br>M. LACZKA 081/579.201 | <b>2ème Echevine</b><br>Annick SANZOT<br>0495/634.855<br>083/670.331<br>Secrétariat<br>R. ETIENNE 083/670.214 | <b>3ème Echevin</b><br>Simon LACROIX<br>0498/252.301<br>083/670.204<br>Secrétariat<br>A. GIAUX 083/670.209 | <b>4ème Echevine</b><br>Carine DECHAMPS<br>0478/576.734<br>083/670.204<br>Secrétariat<br>C. LISSOIR 083/670.211 | <b>Président du CPAS</b><br>André BERNARD<br>0475/988.001<br>083/670.325 |
|---|--|---|--|---|--|

## Administration communale

Directeur général: Daniel BRUAUX  
0473/960.264 - 083/670.333

Directrice financière: Anne RONVEAUX  
083/670.328

Directrice générale du CPAS: Sophie JEROUVILLE  
083/670.323

| Finances et Taxes  | Enseignement   | Sports   | Patrimoine   | Environnement/Agriculture   | CPAS   |
|--|--|--|--|---|--|
| M. BAUDELET 083/670.309<br>Comptabilité - Budget ordinaire<br>A. JACQMIN 083/670.206<br>Comptabilité - Budget extraordinaire<br>Ch. VANART 083/670.336<br>Taxes communales<br>C. GHILAIN 083/670.308<br>eFactures et appui taxes   | M. LACZKA 081/579.201<br>M-M HOOGEWYS 081/579.202<br><b>Ecoles communales</b><br>Ch PITANCE 081/579.200<br>Directrice de l'Ecole de l'Envol (Faulx-les Tombes)<br>V. VANDERSMISSEN 083/677.977<br>0476/697.142<br>Directeur f.f. de l'école de la Croisette (Sorée)  | R. ETIENNE 083/670.214<br><b>Culture/Tourisme</b><br>R. ETIENNE 083/670.214<br>Responsable<br>S. BRAHY 083/670.216<br>Appui<br><b>Bibliothèque</b><br>K. HOORELEBEKE 083/670.346<br>F. PEYTIER 083/670.346<br>J. ALBERTY 083/670.346 | C. GHILAIN 083/670.308<br>Patrimoine<br>A. JACQMIN 083/670.206<br>Vente de bois<br><b>Location de salles et matériels</b><br>A. GIAUX 083/670.209<br><b>Bus communaux</b><br>M. LACZKA 081/579.201<br><b>Mobilité</b><br>N. SEINE 083/670.202<br><b>Maisons des jeunes</b><br>N. SEINE 083/670.202<br><b>Emploi/PME/Commerces</b><br>R. ETIENNE 083/670.214<br><b>Economie</b><br>R. ETIENNE 083/670.214 | C. LISSOIR 083/670.211<br>Infractions et permis environnement<br><b>Energie</b><br>M. HAULOT 083/670.307<br>Conseiller en énergie<br>PCDN<br>F. PEYTIER 083/670.346<br><b>Conflits et Calamités publiques</b><br>J-P CARRE 083/670.335<br><b>Eau</b><br>J-P CARRE 083/670.335<br><b>Service Technique Environnement</b><br>P. ANDRE 083/670.342<br>0496/503.866<br><b>Population</b><br>S. ARNOULD 083/670.306<br>Casier jud., changement d'adresse<br>C. BONMARIAGE 083/670.212<br>Cartes d'identité, certificats...<br>J. HAYEN 083/670.212<br>Passeport, permis de conduire<br><b>Etat civil/Etrangers</b><br>D. LESSIRE 083/670.339<br><b>Noces d'or...</b><br>D. LESSIRE 083/670.339<br><b>Handicapté</b><br>D. LESSIRE 083/670.339<br><b>Festivités</b><br>N. SEINE 083/670.202 | C. TRIBOLET 083/670.320<br>Accueil<br>M-C DEBLUTS 083/670.348<br>Secrétariat<br><b>3ème âge/Affaires sociales</b><br>N. SEINE 083/670.202<br><b>Foyer St Antoine</b><br>A. ARNOULD 081/588.330<br>Directrice<br><b>Logement</b><br>Ch. LANGE 083/670.329<br>PCDR<br>N. GONZALEZ 083/670.304<br>PCS<br>A-C POTTIER 083/670.344<br><b>Tutelle Fabriques d'Eglise</b><br>A. JACQMIN 083/670.206<br><b>Pension</b><br>D. LESSIRE 083/670.339 |
| <b>Personnel</b><br>K. DEWAELE 083/670.303<br>Chef de service<br>S. RENOIRTE 083/670.201<br><b>Prévention et Sécurité</b><br>Ph. THIRY 083/670.205<br>0474/920.444<br><b>Police</b><br>P. CATILINA 083/670.311<br>G. BACONNAIS 083/670.313<br>Ch. MASSART 083/670.311<br>A. YMERET 083/670.314<br>B. JAMOTTON 085/278.603<br><b>Ordonnances de Police</b><br>A. GIAUX 083/670.209<br><b>Plan Général d'Urgence</b><br>S. BRAHY 083/670.216<br><b>Urbanisme</b><br>M. EVRARD 083/670.305<br>Chef de service<br>V. BAYET 083/670.335<br>Secrétariat urbanisme<br>C. LISSOIR 083/670.211<br>CU1<br>J-P CARRE 083/670.335<br><b>Mariages</b><br>D. LESSIRE 083/670.339<br><b>Service technique Bâtiments</b><br>Ph. THIRY 083/670.205<br><b>Service Technique Voiries</b><br>J-M PAULET 083/670.207<br>0473/502.404<br><b>Garage</b><br>Ph. THIRY 083/670.205<br>D. DELCOURT 083/677.673<br><b>Marchés Publics</b><br>Ch. KINDT 083/670.208<br>S. ERNEST 083/670.218<br><b>Cimetières &amp; Assurances</b><br>M-J ETIENNE 083/670.302<br><b>Eclairage Public</b><br>S. BRAHY 083/670.216 | <b>Conseil communal des Enfants</b><br>F. PEYTIER 083/670.346<br><b>Petite enfance</b><br>N. SEINE 083/670.202<br><b>Plaine de vacances</b><br>O. GEERKENS 0476/968.426<br><b>ATL</b><br>Ch. DUEZ 0476/968.430<br><b>Gesves Extra</b><br>V. DEBOIS 083/670.203<br><b>Communication</b><br>N. SEINE 083/670.202<br><b>Site internet/Facebook</b><br>A-C de CALLATAY 083/670.338<br><b>Informatique</b><br>A-C de CALLATAY 083/670.338<br><b>Personnel</b><br>K. DEWAELE 083/670.303<br>Chef de service<br>S. RENOIRTE 083/670.201 |  |  |   |  |



Province de Namur  
Commune de Gesves  
chaussée de Gramptinne, 112  
5340 GESVES  
Tél: 083/670.300  
Fax: 083/670.334  
[www.gesves.be](http://www.gesves.be)  
[info@gesves.be](mailto:info@gesves.be)

# COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL depuis le 01/09/17

## LE COLLÈGE COMMUNAL EN FONCTION



**Monsieur José PAULET – Bourgmestre**

**083/670.330 – 0476/782.986**

Attributions : Sécurité (Police, pompiers, sécurité routière), Urbanisme (CCATM), Finances, Personnel (en partenariat avec M. Eddy BODART), Civisme, Bien-être animal, Aménagement du territoire, Mariages, Plan Stratégique Transversal (PST), FRW, PCDR (en collaboration avec le Président de CPAS), Travaux voiries et bâtiments, Cimetières, Garage communal et PTP.



**Monsieur Eddy BODART – 1<sup>er</sup> Echevin**

**083/670.331 – 0475/285.363**

Attributions Enseignement, CCE, Informatique, Santé et prévention, Petite enfance (Crèches, IMAJE, ONE, ...), Plaines de vacances, Jeunesse (CCA), Aires de jeux, ATL/Gesves Extra, Communication (en partenariat avec Mme Carine DECHAMPS), information, relations publiques et affaires générales (en partenariat avec Mme Carine DECHAMPS) et Personnel (en partenariat avec M. José PAULET).



**Madame Annick SANZOT – 2<sup>ème</sup> Echevine**

**083/670.331 – 0495/634.855**

Attributions : Sports, Culture, Tourisme, Bibliothèque.



**Monsieur Simon LACROIX – 3<sup>ème</sup> Echevin**

**083/670.204 – 0498/252.301**

Attributions : Mobilité, Emploi, PME, Commerces, Economie, Maisons des jeunes, Patrimoine (Achat-Vente), Logistique – Prêts de matériel.



**Madame Carine DECHAMPS – 4<sup>ème</sup> Echevine**

**083/670.204 – 0478/576.734**

Attributions : Eau, Environnement, PCDN, Energie, Festivités, Agriculture, Etat civil et Population, Communication (en partenariat avec M. Eddy BODART), relations publiques et affaires générales (en partenariat avec M. Eddy BODART).



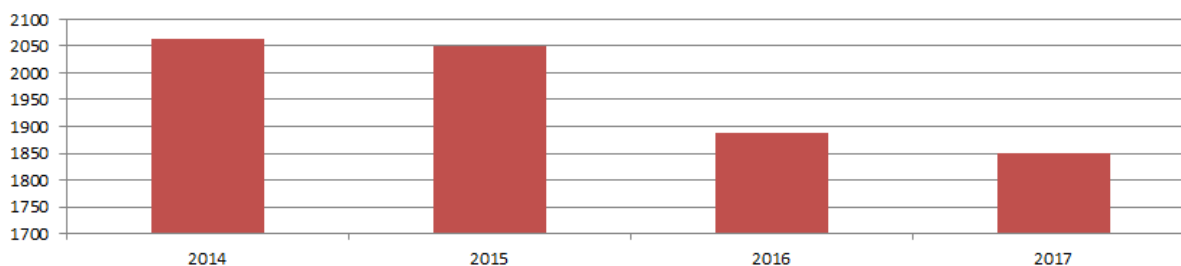
**Monsieur André BERNARD – Président du CPAS**

**083/670.325 – 0475/988.001**

Attributions : Affaires sociales, troisième âge, logement, PCS (Plan de Cohésion Sociale) et PCDR en collaboration avec le Bourgmestre.

Le Collège communal s'est réuni 47 fois au 30 novembre 2017.

### Evolution du nombre de points présentés au Collège communal (du 1er janvier au 30 novembre)



## LE COMITÉ DE DIRECTION



**Monsieur Daniel BRUAUX – Directeur général**

083/670.333 – 0473/960.264



**Madame Anne RONVEAUX – Directrice financière**

083/670.328

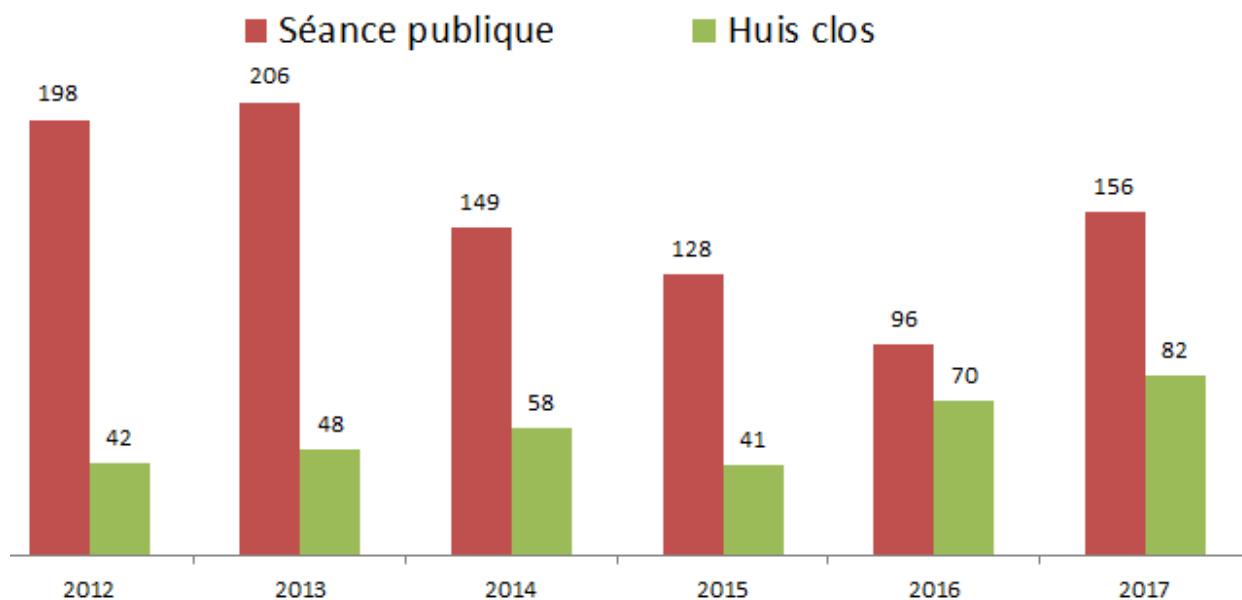
Madame Anne RONVEAUX étant toujours en congé maladie, le Gouverneur de la Province de Namur a procédé à la désignation d'un receveur faisant fonction, en la personne de Monsieur Mickaël PIETTE, Receveur régional, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2017, faisant suite à la désignation de Monsieur François MAURO, Receveur régional, du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 31 mars 2017.

## CONSEIL COMMUNAL EN FONCTION

Le Conseil communal s'est réuni 8 fois et à la date du 30 novembre 2017, a étudié 156 points à l'ordre du jour des séances publiques et 82 points en séances à huis clos, ainsi qu'1 question écrite. Le taux de présence des membres du conseil communal porte à 97,79% en moyenne pour l'année 2017, contre 93,65% en 2016.

### Evolution du nombre de points présentés au Conseil communal

(du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre)



|                  | Fonction                                     | Adresse                                    | Groupe |
|------------------|--|--|--------|
| COLLEGE COMMUNAL | <b>BOURGMESTRE</b>                           |  |        |
|                  | José PAULET                                  | rue de Bellaire, 19 à 5340 Gesves          | GEM    |
|                  | <b>ECHEVINS</b>                              |  |        |
|                  | Eddy BODART                                  | route d'Andenne, 1 à 5340 Faulx-les Tombes | GEM    |
|                  | Annick SANZOT                                | rue de la Chapelle, 21 à 5340 Gesves       | GEM    |
|                  | Simon LACROIX                                | rue Maubrey, 10 à 5340 Sorée               | GEM    |
|                  | Carine DECHAMPS                              | rue de Loyers, 15 à 5340 Mozet             | GEM    |
|                  | <b>PRESIDENT DU CPAS (voix consultative)</b> |  |        |
|                  | André BERNARD                                | rue de Han, 26 à 5340 Haltinne             | GEM    |
|                  | <b>CONSEILLERS</b>                           |  |        |
|                  | Dominique REYSER                             | Ry les Fonds, 4 à 5340 Gesves              | RPG    |
|                  | Philippe MAHOUX                              | Moulin Wagnée, 2 à 5340 Gesves             | RPG    |
|                  | Francis COLLOT                               | rue de la Forme, 6 à 5340 Gesves           | RPG    |
|                  | Philippe HERMAND                             | Bosimont, 5 à 5340 Gesves                  | ICG    |
|                  | Cécile BARBEAUX                              | rue du Chaurlis, 32 à 5340 Gesves          | ECOLO  |
|                  | Martin VAN AUDENRODE                         | rue du Houyoux, 1D à 5340 Gesves           | RPG    |
|                  | Nathalie PISTRIN                             | rue du Chaurlis, 15 à 5340 Gesves          | ICG    |
| Corentin HECQUET | rue de Brionsart, 53 à 5340 Gesves           | ECOLO                                      |        |
| Florent BOTTON   | rue de Haut-Bois, 23 à 5340 Haltinne         | GEM  |        |
| Myriam HONTOI    | Drève des Arches, 2 à 5340 Faulx-Les Tombes  | GEM  |        |
| Luc DELLOY       | rue de Space, 3A à 5340 Gesves               | GEM  |        |
| Annika DEBATY    | rue Les Fonds, 142 à 5340 Gesves             | GEM  |        |

Le Conseil communal, y compris le Bourgmestre et les Échevins, est composé de 17 membres (le nombre d'habitants de la Commune de Gesves se situant entre 5.000 et 6.999 habitants au moment des élections de 2012). Monsieur André BERNARD, Président du CPAS, ayant démissionné de ses fonctions de Conseiller communal en date du 1<sup>er</sup> septembre 2017, siège au Conseil communal avec une voix consultative.

Pour rappel, les réunions du Conseil communal sont publiques (CDLD, art. L1122-20, al. 1<sup>er</sup>).



# COMMISSIONS - COMITES - CONSEILS

*"Démocratie, transparence et participation"*

## ACCUEIL TEMPS LIBRE – COMMISSION COMMUNALE D'ACCUEIL

La Commission Communale de l'Accueil s'est réunie à quatre reprises en 2017.

Les principaux points à l'ordre du jour étaient :

- La composition de la CCA et l'actualisation de ses membres ;
- L'évaluation du Plan d'Action Annuel (PAA) 2016-2017 en lien avec le programme CLE ;
- La mise en place d'une enquête ATL en lien avec l'état des Lieux et le renouvellement du programme CLE ;
- La construction d'un nouveau programme CLE ;
- La validation du programme CLE 2017-2021 ;
- L'accueil d'un nouvel opérateur : Brin d'Alice asbl ;
- La mise en place de 2 « vendredis malins » ;
- L'organisation d'une journée d'information et de rencontre pour tout-es les accueillant-es ;
- L'organisation de la journée interréseaux ;
- L'organisation de la Plaine communale ;
- Le projet hyperpaysage ATL.

Les procès-verbaux de la CCA sont téléchargeables sur le site [www.gesves.be](http://www.gesves.be)

## COMMISSION DU TROPHÉE COMMUNAL DU MÉRITE

Le Trophée Communal du Mérite a été initié le 15 mai 1995 par le Conseil communal qui en a arrêté le règlement d'ordre intérieur. Cette commission est constituée de membres désignés au fil du temps par les Conseils communaux successifs depuis 2001. En 2017, la Commission du Trophée communal du Mérite s'est réunie en date du 18 mai pour retenir, parmi toutes celles reçues, la candidature de Monsieur Guido SMEYERS. Le 1<sup>er</sup> accessit a été décerné à Monsieur Jean-Pierre ABETSTET et le 2<sup>ème</sup> accessit à Monsieur et Madame BALFROID. Une réception en leur honneur a été organisée en date du 30 juin 2017.

## COMMISSION SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La Commission sécurité routière (CSR) est composée de 13 membres effectifs et s'est réunie 2 fois cette année (février, juin et octobre). Parmi les points à l'ordre du jour, il y avait notamment le dossier relatif à la traversée de Gesves ou encore la création d'un rond-point aux carrefours Thirifays et Borsu.



## COMMISSION AGRICOLE COMMUNALE

Rappelons qu'en décembre 2013, une réunion de la Commission s'est tenue sur le sujet de l'enquête publique sur le Plan de Gestion Durable de l'Azote en agriculture ainsi que sur les arrêtés du Gouvernement wallon portant sur les clôtures de berges et les subventions y assorties. Cette action a eu lieu en partenariat avec l'Asbl Contrat Rivière Haute-Meuse, l'Asbl Nitrawal.

Dans le cadre des constats de dégâts aux cultures, la Commission (nommée CCCDC : Commission Communale de Constats de Dégâts aux Cultures) n'avait pas dû être convoquée de 2013 à 2016. Cette année en raison de la sécheresse intervenue au printemps, la commission a été convoquée à 3 reprises (voir détail au chapitre Agriculture du volet **ENVIRONNEMENT – URBANISME & AGRICULTURE**).

Ces rencontres en 2017 ont permis de se réinterroger sur l'utilité et le rôle que pourrait avoir une commission agricole communale qui permettrait dans une certaine mesure de répondre aux attentes des agriculteurs de notre territoire.

Notons que suivant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, les « commissions communales » sont des outils internes au fonctionnement du Conseil communal dont ceux-ci peuvent décider de la création, en leur sein, et qui ont pour mission de préparer les discussions lors des séances du Conseil communal.

Ces commissions ne sont pas obligatoires; leur mise en place dépend de la nécessité du moment; elles ne peuvent que préparer les réunions du conseil et ne peuvent en aucun cas se substituer à celui-ci (c'est le conseil communal qui garde le pouvoir de décision).

Elles sont composées de conseillers communaux, dans le respect de l'équilibre politique, c'est-à-dire suivant une répartition proportionnelle entre les groupes qui composent le conseil communal.

C'est au règlement d'ordre intérieur qu'il appartient de préciser les modalités de composition et de fonctionnement de ces commissions et il ne peut déroger à cette règle de proportionnalité. (source : <http://www.uvcw.be/impressions/toPdf.cfm?urlToPdf=/articles/0,0,0,2510.htm> )

La « Commission Agricole Communale » et la « Commission Communale de Constats de Dégâts aux Cultures » ont donc des compositions et rôles différents au vu de ce qui précède.





## COMITÉ DE CONCERTATION COMMUNE-CPAS

Le Comité de Concertation Commune – C.P.A.S. est composé du Bourgmestre, du Président du C.P.A.S., du Directeur général de la Commune, de la Directrice générale du C.P.A.S., de l'Échevin des Finances (lorsqu'il est discuté de matières qui pourraient avoir un impact sur les finances communales), de 2 représentants du Conseil communal et de 2 représentants du Conseil de l'Action Sociale.

Le Comité de Concertation s'est réuni 2 fois en 2017.

- pour discuter des modifications de statuts et règlements liés aux revalorisations barémiques des échelles E et D et à l'octroi de titres repas électroniques
- pour analyser les modifications budgétaires 2017, à l'ordinaire et à l'extraordinaire, du C.P.A.S.

Une 3<sup>ème</sup> séance se tiendra en fin d'année, pour examiner le projet de budget 2018 du Centre et pour établir le rapport annuel consacré aux synergies et économies d'échelle entre la Commune et le C.P.A.S.

## COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MOBILITÉ

Actuellement la Commission Consultative communale de l'Aménagement du Territoire et de la mobilité (CCATm) est composée de 26 membres et s'est réunie 7 fois en 2017.

| Président : <b>Paul VAN DAMME</b> suivant l'Arrêté Ministériel du <b>22/01/2014</b> |   |                     |     |
|---|---|---------------------|-----|
| <i>Membres Effectifs</i>  | <i>Membres Suppléants</i>                             |                     |     |
| Carine DECHAMPS   | José CATILINA   |                     |     |
| Philippe GHESQUIERE   | Francis COLLOT  |                     |     |
| Lionel LEJEUNE  | Benoît DEBATTY  |                     |     |
| Jacques MOREAU  | Vincent CLOOTS  | Christian LAGRANGE  | D   |
| André VERLAINE  | Michel VAN ERTVELDE                                   | Jean-Charles DEMASY | ... |
| Marie DEBOIS  | Jean-Claude FONTINOY (Vice-Prés.)                     | Paul DENBLYDEN      |     |
| Chantal LINDEN  | Alain HUYBERECHTS                                     |                     |     |
| Cathy ERNEST  | Roger MESTACH   |                     |     |
| Christophe-Olivier CARLIER  | Guido VAN VELTHOVEN                                   |                     |     |
| Marc TILLIEUX   | Robert TILLIEUX                                       |                     |     |
| Alain PIERLOT   | Michel DELFORGE                                       |                     |     |
| Luc HINCOURT  | Francis TOURNEUR                                      |                     |     |
| (Secrétaire-Conseiller Aménag. territ. Urb.) Marc EVRARD (1)                        | (Territoire, Urbanisme., Mobilité)<br>José PAULET (1) |                     |     |

(1) Sans voix délibérative en cas de vote

Invité(s) : JP Carré – service urbanisme relais Contrat Rivière Haute Meuse et sentiers



## CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS

Le Conseil Consultatif des Aînés est composé de 12 membres et s'est réuni 4 fois cette année (janvier-avril-juin et décembre). Parmi les ordres du jour figuraient notamment le calendrier et les perspectives de l'année 2017, les préparatifs du goûter des aînés, l'organisation de conférences axées sur des thématiques touchant les aînés, l'organisation de deux excursions et d'une conférence sur les aidants-proches.

### Composition :

| Titre    | Prénom     | Nom                                | Fonction  | Adresse                     | CP   | Commune  |
|----------|------------|------------------------------------|---|-----------------------------|------|----------|
| Monsieur | André      | BERNARD                            | Président du CPAS                               | Rue de Han, 26              | 5340 | GESVES   |
| Monsieur | Maggi      | LIZEN                              | Groupement du 3 <sup>ème</sup> Age de Gesves    | Rue Baty Pire, 4            | 5340 | GESVES   |
| Madame   | Eliane     | ISTAT                              | Groupement du 3 <sup>ème</sup> Age de FLT       | Chaussée de Gramptinne 103A | 5340 | FLT      |
| Monsieur | Jacqui     | HINCOURT                           | Groupement du 3 <sup>ème</sup> Age de Haut-Bois | Rue de Haut-Bois, 20        | 5340 | HALTINNE |
| Madame   | Yvonne     | SPRUMONT-CARPENTIER                | Groupement du 3 <sup>ème</sup> Age de Mozet     | Try de Goyet, 7             | 5340 | MOZET    |
| Madame   | Jeanine    | DUBOIS-CARPENTIER                  |   | Rue Pielin, 6               | 5340 | MOZET    |
| Madame   | Bernadette | THIANGE                            | Groupement du 3 <sup>ème</sup> Age de Sorée     | Rue de la Croisette, 21     | 5340 | SOREE    |
| Monsieur | Christian  | LEGRAND                            | Vice-Président - Club Seniors d'Halinne         | Rue de La Bas, 24           | 5340 | HALTINNE |
| Monsieur | Henri      | BONET                              | Représentant de la Mutualité socialiste         | Impasse des Bouvreuils, 2   | 5340 | FLT      |
| Monsieur | José       | PAULET                             | Représentant de la Mutualité libérale           | Rue de Bellaire, 19         | 5340 | HALTINNE |
| Monsieur | René       | DEGIMBE                            | Représentant de la Mutualité chrétienne         | Rue Petite Gesves, 19       | 5340 | GESVES   |
| Monsieur | Daniel     | CARPENTIER (jusqu'au 31 août 2017) | Représentant du Collège communal                | Route de Jausse, 31         | 5340 | FLT      |



## COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est composée de 20 membres, dont le Bourgmestre et 4 représentants du Conseil Communal.

En 2017, la CLDR, avec la FRW, a effectué une visite guidée par le GAL du parcours du prochain ViciGAL.

Cette année se situe entre deux PCDR, il est donc prévu en janvier 2018 :

- de faire le point sur le PCDR 2010-2016 et sur ses réalisations ;
- de consulter et informer la CLDR quant au PCDR 2017 ;
- de relancer une nouvelle CLDR.

Composition :

| Titre    | Prénom     | Nom          | Adresse                   | Commune               |
|----------|------------|--------------|---------------------------|-----------------------|
| Madame   | Cécile     | BARBEAUX     | rue du Chaurlis, 32       | 5340 Gesves           |
| Monsieur | André      | BERNARD      | rue de Han, 26            | 5340 Haltinne         |
| Madame   | Mireille   | BONET-DURBUY | Impasse des Bouvreuil, 2  | 5340 Faulx-les-Tombes |
| Monsieur | Daniel     | BRUAUX       | rue de la Bergerie, 1     | 5340 Sorée            |
| Monsieur | Xavier     | CAPART       | rue de Loyers, 18         | 5340 Mozet            |
| Monsieur | Vincent    | CLOOTS       | rue de l'Eglise, 3        | 5340 Faulx-Les Tombes |
| Monsieur | Francis    | COLLOT       | rue de la Forme, 6        | 5340 Gesves           |
| Madame   | Noëlle     | DE BREUCK    | rue de l'Eglise, 5        | 5340 Faulx-les-Tombes |
| Madame   | Cathy      | ERNEST       | rue de la Bergerie, 000/B | 5340 Sorée            |
| Monsieur | Philippe   | GUILLAUME    | rue Sainte Cécile, 4      | 5340 Gesves           |
| Madame   | Catherine  | MABILLE      | Route de Jause 25         | 5340 Faulx-les-Tombes |
| Monsieur | José       | PAULET       | rue de Bellaire, 19       | 5340 Haltinne         |
| Madame   | Marie-Ange | PAULET       | Tour de Muache, 50        | 5340 Haltinne         |
| Monsieur | Alain      | PIERLOT      | Ry Del Vau, 4             | 5340 Gesves           |
| Madame   | Béatrice   | PILETTE      | rue de Bouyenon, 11       | 5340 Haltinne         |
| Madame   | Nathalie   | PISTRIN      | rue du Chaurlis, 15       | 5340 Gesves           |
| Monsieur | Marc       | TILLIEUX     | Golette, 4                | 5340 Gesves           |
| Monsieur | Eddy       | VAN CALSTER  | Fond du Hainaut, 9        | 5340 Faulx-les-Tombes |
| Monsieur | Michel     | VAN ERTVELDE | rue de Brionsart, 14      | 5340 Gesves           |
| Monsieur | André      | VERLAINE     | rue de Houte, 4           | 5340 Gesves           |



# PERSONNEL



# PERSONNEL

AGENTS TRAITANTS : KATHARINE DE WAELE ET SOPHIE RENOIRTE

## PERSONNEL COMMUNAL

Nombre total d'agents : 90 - ETP prestés : 75,37

Avec 49 femmes et 41 hommes.

|                        | Nombre total de personnes employées | Nombre total de femmes employées | %     | Nombre total d'hommes employés | %      | Nombre total de femmes nommées | %     | Nombre total d'hommes nommés | %     | Nombre total de femmes non-nommées | %     | Nombre total d'hommes non-nommés | %     |
|------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|-------|--------------------------------|--------|--------------------------------|-------|------------------------------|-------|------------------------------------|-------|----------------------------------|-------|
| Niveau - ou équivalent | 2                                   | 0                                | 00,00 | 2                              | 100,00 | 0                              | 00,00 | 1                            | 50,00 | 0                                  | 00,00 | 1                                | 50,00 |
| Niveau A ou équivalent | 3                                   | 2                                | 66,67 | 1                              | 33,33  | 1                              | 33,33 | 1                            | 33,33 | 1                                  | 33,33 | 0                                | 00,00 |
| Niveau B ou équivalent | 4                                   | 3                                | 75,00 | 1                              | 25,00  | 0                              | 00,00 | 0                            | 00,00 | 3                                  | 75,00 | 1                                | 25,00 |
| Niveau C ou équivalent | 2                                   | 0                                | 00,00 | 2                              | 100,00 | 0                              | 00,00 | 1                            | 50,00 | 0                                  | 00,00 | 1                                | 50,00 |
| Niveau D ou équivalent | 53                                  | 23                               | 43,40 | 30                             | 56,60  | 5                              | 09,43 | 1                            | 01,89 | 18                                 | 33,96 | 29                               | 54,72 |
| Niveau E ou équivalent | 26                                  | 21                               | 80,77 | 5                              | 19,23  | 0                              | 00,00 | 0                            | 00,00 | 21                                 | 80,77 | 5                                | 19,23 |
| Totaux                 | 90                                  | 49                               | 54,44 | 41                             | 45,56  | 6                              | 06,67 | 4                            | 04,44 | 43                                 | 47,78 | 37                               | 41,11 |
| Totaux ETP             | 75,37                               | 38,90                            | 51,62 | 36,47                          | 48,38  |                                |       |                              |       |                                    |       |                                  |       |

## PERSONNEL STATUTAIRE

Le personnel statutaire représente 11,11 % de l'ensemble de l'effectif.

## EVOLUTIONS BARÉMIQUES

La revalorisation des barèmes E et D a été appliquée le 01/09/2017 et a concerné 43 personnes (25 niveau E -18 niveau D).

## EMPLOIS PARTAGES

M. Marcel HAULOT est Conseiller en énergie à 2/5<sup>ème</sup> temps pour la commune d'Ohey et 3/5<sup>ème</sup> temps pour la Commune de Gesves.



**Maintien du volume de l'emploi - 01/01/2017 - 31/12/2017**

| Catégorie : Statutaires | Effectif  | Equivalent tps plein |
|-------------------------|-----------|----------------------|
| 1er trimestre 2017      | 10        | 9,48                 |
| 2ème trimestre 2017     | 10        | 9,48                 |
| 3ème trimestre 2017     | 10        | 9,48                 |
| 4ème trimestre 2017     | 10        | 9,48                 |
| <b>Moyenne</b>          | <b>10</b> | <b>9,48</b>          |

| Catégorie : Contractuels (y compris ACS 474) | Effectif  | Equivalent tps plein |
|--|-----------|----------------------|
| 1er trimestre 2017                           | 10        | 5,36                 |
| 2ème trimestre 2017                          | 10        | 5,36                 |
| 3ème trimestre 2017                          | 10        | 5,36                 |
| 4ème trimestre 2017                          | 10        | 5,36                 |
| <b>Moyenne</b>                               | <b>10</b> | <b>5,36</b>          |

| Catégorie : A.P.E.  | Effectif     | Equivalent tps plein |
|---------------------|--------------|----------------------|
| 1er trimestre 2017  | 56           | 45,14                |
| 2ème trimestre 2017 | 59           | 47,88                |
| 3ème trimestre 2017 | 59           | 49,15                |
| 4ème trimestre 2017 | 61           | 49,75                |
| <b>Moyenne</b>      | <b>58,75</b> | <b>47,98</b>         |

| Catégorie : P.T.P.  | Effectif    | Equivalent tps plein |
|---------------------|-------------|----------------------|
| 1er trimestre 2017  | 4           | 3,60                 |
| 2ème trimestre 2017 | 4           | 3,60                 |
| 3ème trimestre 2017 | 4           | 3,60                 |
| 4ème trimestre 2017 | 3           | 2,60                 |
| <b>Moyenne</b>      | <b>3,75</b> | <b>3,35</b>          |

| Catégorie : Plan ACTIVA, SINE | Effectif    | Equivalent tps plein |
|-------------------------------|-------------|----------------------|
| 1er trimestre 2017            | 1           | 1,00                 |
| 2ème trimestre 2017           | 2           | 2,00                 |
| 3ème trimestre 2017           | 2           | 2,00                 |
| 4ème trimestre 2017           | 2           | 2,00                 |
| <b>Moyenne</b>                | <b>1,75</b> | <b>1,75</b>          |

| Catégorie : Autres  | Effectif    | Equivalent tps plein |
|---------------------|-------------|----------------------|
| 1er trimestre 2017  | 5           | 0,76                 |
| 2ème trimestre 2017 | 5           | 0,76                 |
| 3ème trimestre 2017 | 7           | 0,85                 |
| 4ème trimestre 2017 | 6           | 1,27                 |
| <b>Moyenne</b>      | <b>5,75</b> | <b>0,91</b>          |

| Total Statutaires, Contractuels, APE, Temporaires : | Effectif     | Equivalent tps plein |
|---|--------------|----------------------|
| 1er trimestre 2017                                  | 76           | 59,98                |
| 2ème trimestre 2017                                 | 79           | 62,72                |
| 3ème trimestre 2017                                 | 79           | 63,99                |
| 4ème trimestre 2017                                 | 81           | 64,59                |
| <b>Moyenne</b>                                      | <b>78,75</b> | <b>62,82</b>         |



## RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR SERVICE (EN FONCTION LE 30/11/2017)

|                                | Agents           |                 | Barème<br>RGB | ETP presté   |
|--------------------------------|------------------|-----------------|---------------|--------------|
| <b>ADMINISTRATION GENERALE</b> | <b>38</b>        |                 |               | <b>30,29</b> |
|                                | ADAM             | DOMINIQUE       | E2(2)         | 1            |
|                                | ARNOULD          | STEPHANIE       | D6(2)         | 1            |
|                                | BAUDELET         | MICHELLE        | D6(2)         | 0,8          |
|                                | BAYET            | VALERIE         | D6(2)         | 1            |
|                                | BONMARIAGE       | CAROLINE        | D4            | 0,5          |
|                                | BRAHY            | STÉPHANIE       | D6(2)         | 1            |
|                                | BRUAUX           | DANIEL          | DCAT10        | 1            |
|                                | BRUAUX           | VALENTIN        | D2(2)         | 0,5          |
|                                | CARRÉ            | JEAN            | D4            | 1            |
|                                | CRUCILLA         | ANITA           | E2(2)         | 1            |
|                                | DE CALLATAY      | ANNE-CATHERINE  | D6(2)         | 0,9          |
|                                | DE WAELE         | KATHARINE       | A1(2)         | 1            |
|                                | ERNEST           | SÉBASTIEN       | D6(2)         | 0,8          |
|                                | ETIENNE          | MARIE-JEANNE    | D6(2)         | 1            |
|                                | ETIENNE          | RENAUD          | D6(2)         | 1            |
|                                | EVARD            | MARC            | A1(2)         | 1            |
|                                | GHILAIN          | CORALIE         | A1(2)         | 0,76         |
|                                | GIAUX            | ANNIE           | D4            | 0,5          |
|                                | GONZALEZ ALBERTI | NATALIA         | D4            | 1            |
|                                | HAULOT           | MARCEL          | B1(2)         | 0,6          |
|                                | HAUMONT          | JOELLE          | E2(2)         | 0,8          |
|                                | HAYEN            | JUSTINE         | D4            | 0,8          |
|                                | HENRY            | CINDY           | E2(2)         | 1            |
|                                | HOOGEWYS         | MARIE-MAGDALÉNA | D4            | 0,5          |
|                                | HOORELBEKE       | EMMANUELLA      | E3(2)         | 0,5          |
|                                | JACQMIN          | ALAIN           | D6(2)         | 1            |
|                                | KINDT            | CHANTAL         | D6(2)         | 0,8          |
|                                | LACZKA           | MARTA           | B1(2)         | 0,75         |
|                                | LESSIRE          | DOMINIQUE       | D4            | 1            |
|                                | LISSOIR          | CARINE          | D6(2)         | 1            |
|                                | MASURE           | STÉPHANIE       | D4            | 1            |
|                                | OGER             | ISABELLE        | D4            | 0,5          |
|                                | POTTIER          | ANNE-CATHERINE  | D4            | 0,6          |
|                                | RENIER           | MARYLINE        | E2(2)         | 0            |
|                                | RENOIRTE         | VALÉRIE         | D4            | 1            |
|                                | SEINE            | NATHALIE        | D6(2)         | 1            |
|                                | VANART           | CHANTAL         | D4            | 0,68         |
| <b>SERVICE TECHNIQUE</b>       | <b>23</b>        |                 |               | <b>20,65</b> |
|                                | BHANJI           | KÉVIN           | D2(2)         | 1,00         |
|                                | BODART           | XAVIER          | D2(2)         | 1,00         |
|                                | CARPENTIER       | BAUDOIN         | D4            | 1,00         |
|                                | DEBATY           | NORBERT         | D3(2)         | 0,00         |
|                                | DELCOURT         | DIDIER          | D4            | 0,80         |
|                                | FRANKIN          | SACHA           | D2(2)         | 1,00         |
|                                | HOORELBEKE       | PIERRE          | D2(2)         | 0,80         |
|                                | LECLERCQ         | JOSE            | D3(2)         | 0,80         |
|                                | MATHIEU          | THIERRY         | D2(2)         | 1,00         |
|                                | MOMMART          | JEAN-LUC        | D2(2)         | 1,00         |
|                                | MORSAINTE        | BERNARD         | D3(2)         | 1,00         |
|                                | MOTTE            | FABRICE         | D2(2)         | 0,80         |
|                                | NOLLO            | ERIC            | D2(2)         | 1,00         |
|                                | PAULET           | JEAN MARIE      | D4            | 1,00         |
|                                | PREUD'HOMME      | OLIVIER         | D4            | 1,00         |
|                                | RAISON           | ALAIN           | D2(2)         | 0,80         |
|                                | ROQUET           | GUY             | D2(2)         | 1,00         |
|                                | ROWET            | LAURENT         | D4            | 0,80         |
|                                | SPRIMONT         | MICHEL          | D3(2)         | 1,00         |
|                                | THEATE           | PIERRE          | D3(2)         | 0,80         |
|                                | THIRY            | PHILIPPE        | C2            | 1,00         |
|                                | THIRY            | PHILIPPE        | C2 (SIPPT)    | 0,05         |



|                                  |                   |            |           |             |
|----------------------------------|-------------------|------------|-----------|-------------|
|                                  | VANDENBOSSCHE     | DOMINIQUE  | D4        | 1,00        |
|                                  | VERDOOT           | RENÉ       | D2(2)     | 1,00        |
| <b>ENVIRONNEMENT/PROPRETE</b>    | <b>6</b>          |            |           | <b>5,40</b> |
|                                  | ANDRÉ             | PIERRE     | D5        | 0,80        |
|                                  | GHYOOT            | KEVIN      | E2(2)     | 1,00        |
|                                  | GRENSON           | SIMON      | E2(2)     | 0,80        |
|                                  | HALLEUX           | AUGUSTIN   | Insertion | 1,00        |
|                                  | JAILLET           | MATHIEU    | E2(2)     | 1,00        |
|                                  | PATRICIO-MARTINEZ | MANUEL     | E2(2)     | 0,80        |
| <b>ECOLE COMMUNALES</b>          | <b>18</b>         |            |           | <b>9,54</b> |
|                                  | BABYLAS           | VINCIANE   | E3(2)     | 0,46        |
|                                  | BRICHEUX          | STÉPHANIE  | 216(7)    | 0,20        |
|                                  | CLÉMENT           | MALLAURY   | 216(7)    | 0,17        |
|                                  | DOUXFILS          | FABIENNE   | E2(2)     | 0,50        |
|                                  | FAUTRÉ            | KATRYNE    | E2(2)     | 0,55        |
|                                  | GABARET           | ISABELLE   | E2(2)     | 0,80        |
|                                  | HOORELBEKE        | KELLY      | E2(2)     | 0,53        |
|                                  | KIZIBA            | ILUNGA     | E3(2)     | 0,74        |
|                                  | KLAYE             | ISABELLE   | E2(2)     | 0,80        |
|                                  | KLAYE             | MARIE      | E2(2)     | 0,50        |
|                                  | LOMBA             | JACQUELINE | D2(2)     | 0,64        |
|                                  | LOUIS             | CHRISTELLE | E2(2)     | 0,37        |
|                                  | MARION            | CATHERINE  | 216(7)    | 0,05        |
|                                  | MEURISSE          | DOMINIQUE  | E3(2)     | 0,50        |
|                                  | OGER              | ISABELLE   | 216(7)    | 0,50        |
|                                  | PERAUX            | ELISE      | E2(2)     | 0,58        |
|                                  | RASE              | SANDRA     | E2(2)     | 0,50        |
|                                  | SAMAIN            | ISABELLE   | E3(2)     | 0,68        |
| <b>GESTION SALLES COMMUNALES</b> | <b>6</b>          |            |           | <b>1,85</b> |
|                                  | CHARLIER          | JOSIANE    | E2(2)     | 0,23        |
|                                  | KINARD            | ANNIE      | E2(2)     | 0,11        |
|                                  | LECLERCQ          | JOSE       | E2(2)     | 0,11        |
|                                  | PETERS            | ALBERT     | D3(2)     | 0,29        |
|                                  | VALENTIN          | ROGER      | D2(2)     | 0,11        |
|                                  | ROWET             | ANTHONY    | E2(2)     | 1,00        |
| <b>BIBLIOTHEQUE/PCDN</b>         | <b>3</b>          |            |           | <b>2,25</b> |
|                                  | ALBERTY           | JULIETTE   | D4        | 0,50        |
|                                  | HOORELBEKE        | KIM        | B1(2)     | 1,00        |
|                                  | PEYTIER           | FLORENCE   | B1        | 0,75        |





## SERVICES DE PRÉVENTION ET PROTECTION DU TRAVAIL (SIPPT-SEPPT)

Depuis le 01/01/2012, le service externe compétent pour les activités de prévention et protection du travail est la société PROVIKMO.

Le responsable du service interne pour la prévention et protection du travail est M. Philippe THIRY.

La situation des accidents du travail est présentée ci-dessous, avec un total cumulé de 360 jours d'incapacité à 100 % en 2017 :

| Type     | Incapacité |            |            |       |
|----------|------------|------------|------------|-------|
|          | Décès      | Permanente | Temporaire | Total |
| Employés | 0          | 0          | 9          | 9     |
| Ouvriers | 0          | 228        | 123        | 351   |
| Totaux   | 0          | 228        | 132        | 360   |

### Nombre de sinistres

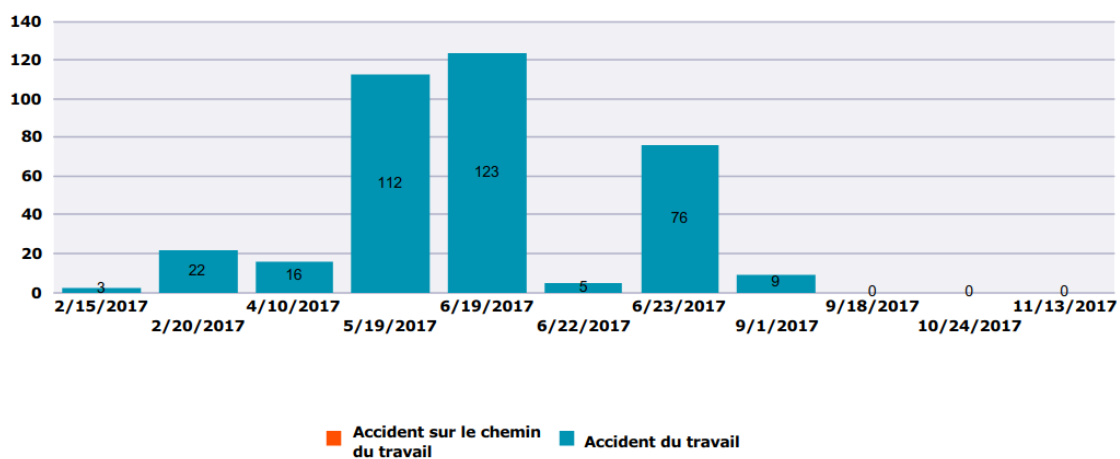
|                    | Accident du travail |          |           | Accident sur le chemin du travail |          |          | TOTAL    |          |           |
|--------------------|---------------------|----------|-----------|-----------------------------------|----------|----------|----------|----------|-----------|
|                    | Avec ITT            | Sans ITT | Total     | Avec ITT                          | Sans ITT | Total    | Avec ITT | Sans ITT | Total     |
| Dossier accepté    | 9                   | 1        | 10        | 0                                 | 1        | 1        | 9        | 2        | 11        |
| Dossier en suspens | 0                   | 1        | 1         | 0                                 | 0        | 0        | 0        | 1        | 1         |
| <b>TOTAL</b>       | <b>9</b>            | <b>2</b> | <b>11</b> | <b>0</b>                          | <b>1</b> | <b>1</b> | <b>9</b> | <b>3</b> | <b>12</b> |



## Nombre des accidents survenus sur les lieux du travail

| Type            | Age         | Sexe   | Incapacité |            |            | Total    |
|-----------------|-------------|--------|------------|------------|------------|----------|
|                 |             |        | Mortels    | Permanente | Temporaire |          |
| <b>Employés</b> | 21 ans et + | Hommes | 0          | 0          | 0          | 0        |
|                 |             | Femmes | 0          | 0          | 1          | 1        |
|                 | - 21 ans    | Hommes | 0          | 0          | 0          | 0        |
|                 |             | Femmes | 0          | 0          | 0          | 0        |
| <b>Ouvriers</b> | 21 ans et + | Hommes | 0          | 0          | 5          | 5        |
|                 |             | Femmes | 0          | 2          | 1          | 3        |
|                 | - 21 ans    | Hommes | 0          | 0          | 0          | 0        |
|                 |             | Femmes | 0          | 0          | 0          | 0        |
| <b>Totaux</b>   |             |        | <b>0</b>   | <b>2</b>   | <b>7</b>   | <b>9</b> |

Evolution du nombre de jours d'arrêt de travail pour les sinistres "Accident du travail & Accident sur le chemin du travail"



# POPULATION



# MOUVEMENTS POPULATION/CASIERS JUDICIAIRES ELECTIONS (UE, Non UE & procurations)

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE ARNOULD

*Quel est le pouls de la population gesvoise ?*



## Les mouvements : entrées / sorties / mutations.

Malgré une légère diminution du nombre d'habitants (la première depuis 1977 !), la population de Gesves compte **12 ménages de plus qu'en 2016**.

Le nombre de mouvements est toujours en **augmentation avec une hausse des sorties** (le nombre d'entrées et de sorties se rapprochent, seulement 10 d'écart) **et toutefois une légère diminution des mutations.**

Le nombre de ménages comprenant **une seule personne isolée** a légèrement diminué 17 de moins qu'en 2016 par contre le nombre de **ménages comprenant 3 personnes** est en augmentation, 29 de plus qu'en 2016.

**A noter, que 27 % des ménages de la population gesvoise concerne des personnes isolées ou vivant en communauté** (homes, logement ILA, AMO).

## Les radiations pour l'étranger.

En 2017, sont en nette augmentation, on en enregistre **12 de plus qu'en 2016** et hormis quelques **personnes pensionnées qui privilégient l'Espagne**, les autres départs concernent essentiellement des **contrats de travail à l'étranger (principalement pour le Luxembourg, la France, l'Allemagne).**

## Les radiations d'office.

**12 radiations d'office** sont enregistrées en 2017, c'est **5 de plus qu'en 2016**.

Les dossiers en attente de radiation d'office sont en augmentation. Il faut parfois plusieurs mois pour que les enquêtes puissent déterminer le lieu réel de résidence de certains citoyens soit en situation de crise économique-emploi et/ou de la famille.

## Les inscriptions en adresse provisoire.

Actuellement, **33 adresses sont enregistrées de manière provisoire** sur l'ensemble du territoire.

Elles concernent principalement le Village vert mais aussi certains domiciles en non-conformité avec les prescriptions urbanistiques, d'aménagement du territoire et/ou de sécurité/salubrité. Certains citoyens sont aussi amenés à occuper leur nouveau logement alors qu'il est toujours en construction ou une caravane sur leur terrain en attendant la fin de la construction.



### Les inscriptions en adresse de référence.

Actuellement, **10 inscriptions sont enregistrées en adresse de référence** (1 de plus qu'en 2016) dont 3 concernent le CPAS.

### Les retours sur le territoire.

Comme en 2017, nous constatons plusieurs retours sur le territoire d'anciens Gesvois et notamment de jeunes adultes isolés ou en ménage qui réintègrent le domicile de leurs parents. On observe également des parents qui viennent vivre chez leurs enfants ou des petits-enfants qui intègrent le domicile de leurs grands-parents.

### Maisons scindées ou « Maisons communautaires » / Collocations.

Certains citoyens ont encore, comme ce fut le cas en 2016, manifesté leur souhait de pouvoir se domicilier en « maison communautaire ». Principalement des jeunes adultes mais aussi des personnes précarisées ou fragilisées (séparées, sans emploi, etc.). Ce type de logement n'existe pas actuellement sur le territoire et doit faire l'objet d'une demande par le propriétaire d'un permis spécifique délivré par la Région wallonne.

L'inscription en domicile communautaire est cependant toujours acceptée pour les citoyens réfugiés par le biais d'une convention spéciale avec le CPAS.

**9 demandeurs d'asile (ILA)** sont actuellement enregistrés en communauté (Gesves et Sorée).

Comme en 2016, nous recevons toujours un très grand nombre de demandes de domiciliations au sein d'habitations scindées en plusieurs logements individuels. Ce type de demande fait l'objet d'une concertation avec le service de l'urbanisme.

### Projet INSPIRE (directive européenne) - Inventaire Centralisé d'Adresses et des Rues SPW – ICAR en Wallonie.

*L'accord de coopération sur le traitement des données d'adresses signé par l'Etat fédéral et les Régions le 22 janvier 2016 prévoit la mise en place des registres régionaux pour le 1<sup>er</sup> janvier 2017 (ICAR en Wallonie) et à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, toutes les administrations publiques belges devront utiliser les registres régionaux pour les données d'adresses.*

Chaque Commune (services Population-Urbanisme-Taxes) a reçu un accès à l'environnement de production du nouveau logiciel ICAR qui contient les données (à valider et/ou corriger) constituant le registre des adresses.

Une cellule 'ICAR' composée de 3 agents de terrain dont 1 agent du PCDR (chargée de la coordination du projet) a été constituée afin d'effectuer les vérifications de chaque adresse sur le territoire communal en fonction du registre de la Population et des données cadastrales actuelles. Cette opération doit en un premier temps, permettre de valider (et/ou corriger) le registre ICAR et en un second temps permettre aux services de l'Urbanisme et de la Population de pouvoir



implémenter le registre régional en matière de cadastre ainsi que le registre national en matière de mouvements de population.

## ELECTIONS

En ce qui concerne le **nombre d'électeurs potentiels**, en 2017 il est de 5584 soit 60 de plus qu'en 2016 et **212 électeurs potentiels de plus qu'au 30/11/2012 !**

Les premières instructions relatives aux élections communales du 14/10/2018 arrivent et feront l'objet tout prochainement d'une publicité par voie d'affichage, de presse et via le site internet.

- Inscription des citoyens étrangers (UE et non UE) dans le registre des électeurs.

### Les demandes spécifiques.

Le nombre d'habitants et les mouvements qui y sont liés augmentent toujours ainsi que le nombre de demandes spécifiques et de dossiers à gérer, notamment en matière de casiers judiciaires : si le nombre de casiers judiciaires à encoder se stabilise par contre les demandes d'extraits de casiers judiciaires sont plus nombreux et concernent **essentiellement des dossiers pour demande d'emploi ainsi qu'autorisation pour les clubs de tir !**

Le souhait du citoyen s'oriente toujours vers un service plus rapide. Certains citoyens sont en attente de plus de services numériques alors que d'autres préfèrent garder le côté humain d'un service personnalisé.

En sus des dossiers à gérer, plus de **1000** demandes spécifiques extérieures par courriels ont été enregistrées **(voir ci-après le tableau des travaux complémentaires effectués par le service).**

**La gestion du service Population** continue de se caractériser par une évolution radicale de la version papier vers la version électronique. La plupart des opérations en ce qui concerne les mouvements de population mais aussi tout autre type de demande spécifique s'opèrent via l'échange web intercommunes ou via l'adresse courriel des citoyens.

**La volonté fédérale pour la simplification administrative fait son chemin. Plusieurs de nos fonctions sont en cours de numérisation** notamment en ce qui concerne les services des Casiers Judiciaires et de l'Etat-civil. A terme, plusieurs actes et certificats seront directement disponibles via un écosystème électronique sécurisé.

**Le SPF intérieur a également élargi les fonctions de l'application en ligne « Mon Dossier ».** A présent, les citoyens peuvent se procurer gratuitement une série de certificats via le web à l'aide de leur carte d'identité.

**Afin d'éviter la déshumanisation du service public local, il conviendra d'être attentif à l'évolution numérique qui s'annonce 'galopante'** pour que chaque citoyen puisse toujours bénéficier du service personnalisé de qualité dont il bénéficie actuellement et ne pas défavoriser les citoyens qui seraient moins bien équipé d'un point de vue électronique.



**Une communication anticipative informant sur les futurs services numériques est primordiale.**

**A situation exceptionnelle, comportement exceptionnel ...**

**Tout comme en 2016, l'année 2017 est bien entendu marquée par une situation de politique internationale houleuse et le climat d'insécurité général qui prédominent, lesquels ont une répercussion immédiate sur notre population tant au niveau social, économique que sur le plan émotionnel et familial.**

Les services de la Population-Etat-civil-Casiers judiciaires et des affaires sociales sont au quotidien en contact direct avec les citoyens locaux mais aussi les primo-arrivants qu'ils soient européens, non européens, réfugiés ou demandeurs d'asiles.

Les attentes de tous les citoyens que nous accueillons sont nombreuses et souvent pressantes voir même urgentes. Les soucis de manque de logement à prix modérés sont récurrents et bien entendu s'ajoutent souvent à une situation déjà précaire en matière d'emploi ou de situation familiale.

Ce contexte pour le moins oppressant engendre souvent de la part des citoyens des comportements inadéquats voire agressifs vis-à-vis du personnel chargé de leur dossier.

Afin de pouvoir adopter les comportements adéquats en fonction des situations et des difficultés de communication que nous rencontrons parfois avec les citoyens, les employés du service Population sont toujours en attente de formations spécifiques (demandées en 2016) en matière de :

- Gestion de l'accueil, précautions et attitudes à privilégier
- Gestion de l'agressivité verbale et Prévention de l'agressivité physique

**En 2017, plusieurs formations et séances d'informations spécifiques ont été suivies afin de garantir la légalité des mises à jour du dossier administratif de chaque citoyen.**

- Simplification administrative Etat-civil – GAPEC/SPF Intérieur - Réforme
- Casiers judiciaires – SPF Justice – Réforme
- Etrangers- Statut du réfugié – Office des Etrangers – Réforme
- Registres de la Population et mises à jour Registre national - Réforme



Au 30.11.2017, nous enregistrons 7218 habitants, répartis en 2818 ménages, soit 12 **ménages de plus** qu'en 2016.

| Années      | Population  | Taux d'accroissement annuel (moyenne)                            | Augmentation annuelle de la population |
|-------------|-------------|--|--|
| 1977        | 4051        | <i>Situation au 1<sup>er</sup> janvier (fusion des Communes)</i> |  |
| 1995        | 5332        | + 2,00 %   | + 104 habitants                        |
| 1996        | 5420        | + 3,60 %   | + 192 habitants                        |
| 1997        | 5525        | + 1,94 %   | + 105 habitants                        |
| 1998        | 5648        | + 2,22 %   | + 123 habitants                        |
| 1999        | 5781        | + 2,35 %   | + 133 habitants                        |
| 2000        | 5862        | + 1,40 %   | + 81 habitants                         |
| 2001        | 5916        | + 0,92 %   | + 54 habitants                         |
| 2002        | 5990        | + 1,25 %   | + 74 habitants                         |
| 2003        | 6132        | + 2,37 %   | + 142 habitants                        |
| 2004        | 6225        | +1,52 %  | + 93 habitants                         |
| 2005        | 6314        | +1,43 %  | + 89 habitants                         |
| 2006        | 6354        | +0,63 %  | + 40 habitants                         |
| 2007        | 6502        | + 2,30 %   | + 148 habitants                        |
| 2008        | 6689        | +2,80 %  | + 187 habitants                        |
| 2009        | 6794        | + 1,57 %   | + 105 habitants                        |
| 2010        | 6806        | + 0,17 %   | + 12 habitants                         |
| 2011        | 6870        | + 0,94 %   | + 64 habitants                         |
| 2012        | 7026        | + 2,27%  | + 156 habitants                        |
| 2013        | 7025        | 0 %  | - 1 habitant                           |
| 2014        | 7089        | + 0,91 %   | + 64 habitants                         |
| 2015        | 7158        | + 0,97 %   | + 69 habitants                         |
| <b>2016</b> | <b>7246</b> | + 1,23 %   | + 88 habitants                         |
| <b>2017</b> | <b>7218</b> | - 0,38 %   | - 28 habitants                         |

| MENAGES                 | Isolés     | 2 pers     | 3 pers.    | 4 pers.    | 5 pers     | 6 pers.   | 7 pers.   | 8 pers.  | 9 pers.  | Total       |
|-------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|-----------|-----------|----------|----------|-------------|
| <b>Gesves</b>           | 316        | 371        | 201        | 200        | 77         | 20        | 7         | 2        | 0        | <b>1194</b> |
| <b>Faulx-Les Tombes</b> | 192        | 215        | 107        | 136        | 44         | 9         | 3         | 0        | 0        | <b>706</b>  |
| <b>Haltinne</b>         | 102        | 138        | 71         | 69         | 36         | 8         | 2         | 0        | 1        | <b>427</b>  |
| <b>Mozet</b>            | 80         | 77         | 50         | 40         | 8          | 4         | 0         | 2        | 0        | <b>261</b>  |
| <b>Sorée</b>            | 78         | 64         | 35         | 29         | 20         | 3         | 0         | 1        | 0        | <b>230</b>  |
| <b>TOTAL 2017</b>       | <b>768</b> | <b>865</b> | <b>464</b> | <b>474</b> | <b>185</b> | <b>44</b> | <b>12</b> | <b>5</b> | <b>1</b> | <b>2818</b> |
| <b>TOTAL 2016</b>       | <b>785</b> | <b>851</b> | <b>435</b> | <b>474</b> | <b>199</b> | <b>44</b> | <b>11</b> | <b>6</b> | <b>1</b> | <b>2806</b> |
| <b>TOTAL 2015</b>       | <b>763</b> | <b>821</b> | <b>436</b> | <b>466</b> | <b>210</b> | <b>42</b> | <b>16</b> | <b>3</b> | <b>1</b> | <b>2758</b> |
| <b>TOTAL 2014</b>       | <b>724</b> | <b>820</b> | <b>460</b> | <b>447</b> | <b>215</b> | <b>39</b> | <b>13</b> | <b>6</b> | <b>1</b> | <b>2725</b> |
| <b>TOTAL 2013</b>       | <b>705</b> | <b>808</b> | <b>448</b> | <b>451</b> | <b>208</b> | <b>44</b> | <b>12</b> | <b>6</b> | <b>2</b> | <b>2684</b> |
| <b>TOTAL 2012</b>       | <b>692</b> | <b>783</b> | <b>438</b> | <b>476</b> | <b>204</b> | <b>48</b> | <b>14</b> | <b>6</b> | <b>1</b> | <b>2652</b> |
| <b>TOTAL 2011</b>       | <b>707</b> | <b>765</b> | <b>428</b> | <b>454</b> | <b>204</b> | <b>45</b> | <b>14</b> | <b>3</b> | <b>1</b> | <b>2623</b> |
| <b>TOTAL 2007</b>       | <b>630</b> | <b>711</b> | <b>440</b> | <b>456</b> | <b>177</b> | <b>53</b> | <b>10</b> | <b>3</b> | <b>1</b> | <b>2481</b> |
| <b>TOTAL 1999</b>       | <b>458</b> | <b>574</b> | <b>366</b> | <b>391</b> | <b>187</b> | <b>54</b> | <b>19</b> | <b>2</b> | <b>1</b> | <b>2052</b> |



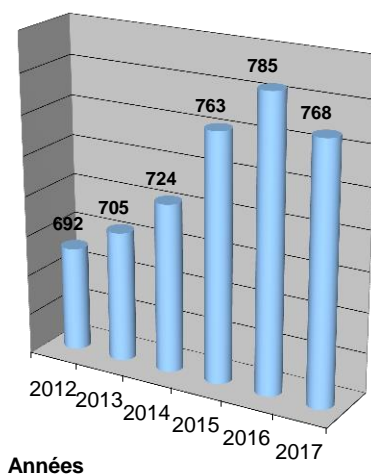


Moyenne d'habitants par ménage en 2017 : 2,5 habitants (idem qu'en 2016).

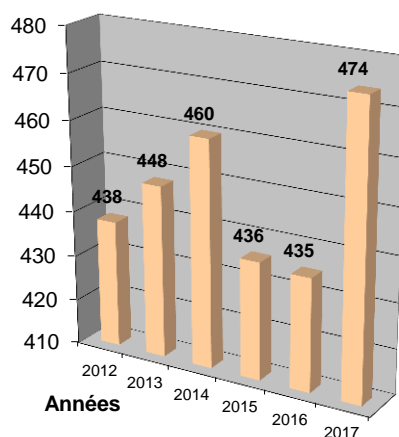
A noter : 113 personnes vivent en communauté, soit 4 de plus qu'en 2016

- 100 en maison de repos
- 4 en maison aide à la jeunesse (AMO)
- 9 demandeurs asile ILA

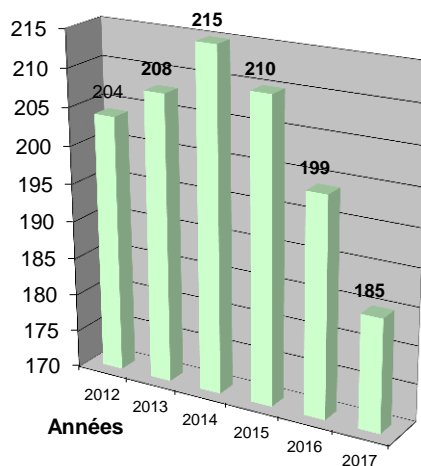
**Nbre. personnes ISOLEES**



**Nbre. ménages 3 personnes**

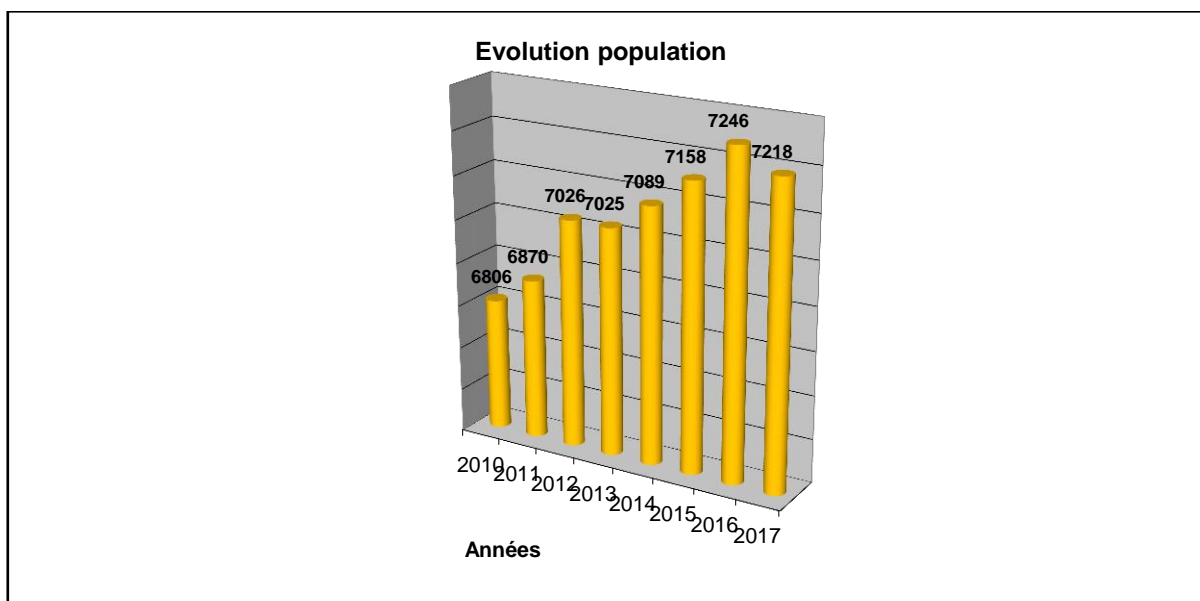


**Nbre. méanges 5 personnes**



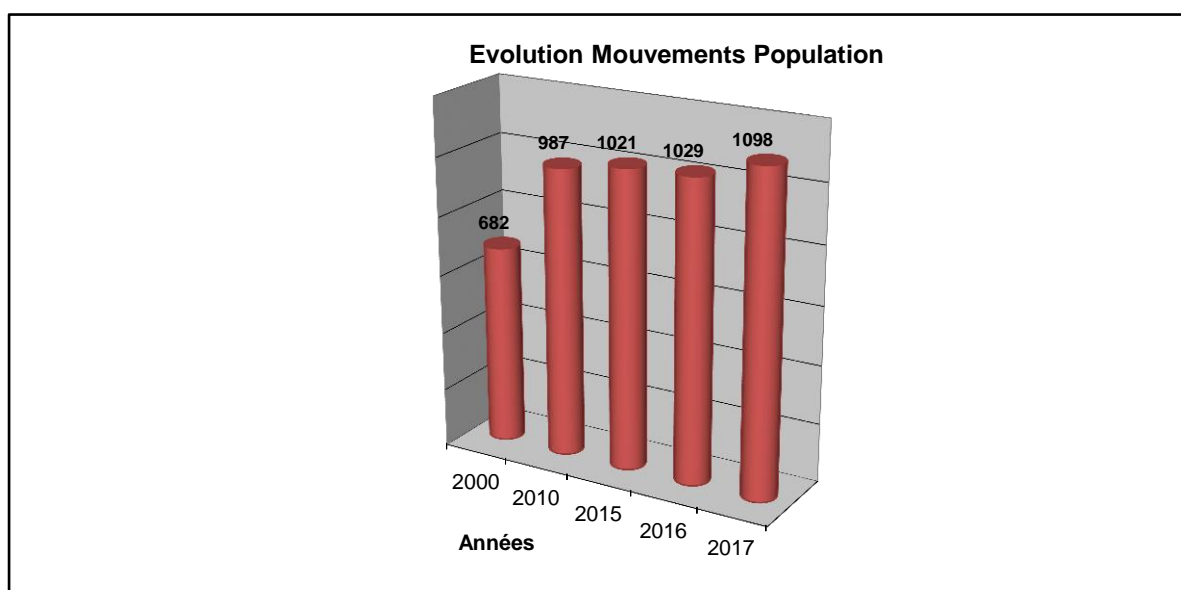
## EVOLUTION POPULATION

| Années    | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|-----------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Nbre.Hab. | 6806 | 6870 | 7026 | 7025 | 7089 | 7158 | 7246 | 7218 |



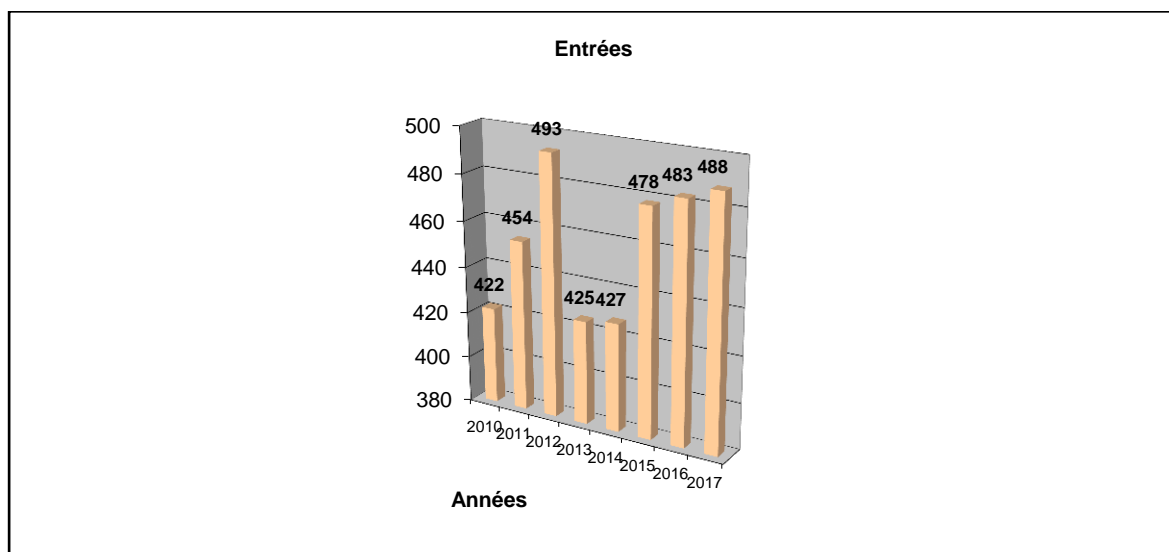
## MOUVEMENT POPULATION

| Années            | 2000 | 2010 | 2015 | 2016 | 2017 |
|-------------------|------|------|------|------|------|
| <b>Entrées</b>    | 316  | 422  | 478  | 483  | 488  |
| <b>Sorties</b>    | 266  | 405  | 418  | 410  | 478  |
| <b>Mutations</b>  | 100  | 160  | 125  | 136  | 132  |
| <b>Nbre mvts.</b> | 682  | 987  | 1021 | 1029 | 1098 |

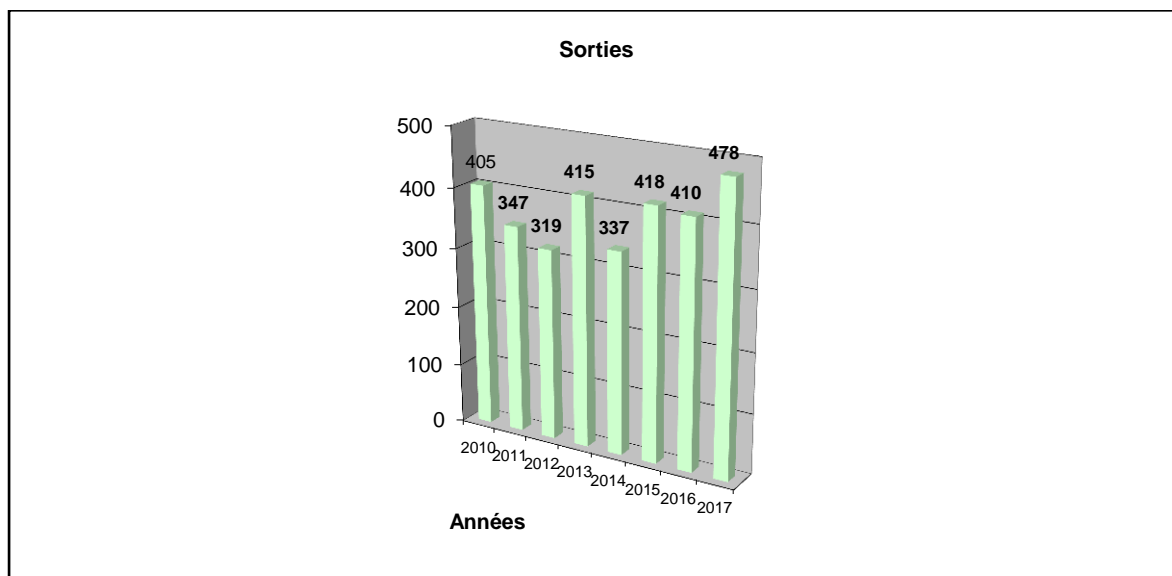


Chiffres au 30/11 (avec R.A.)

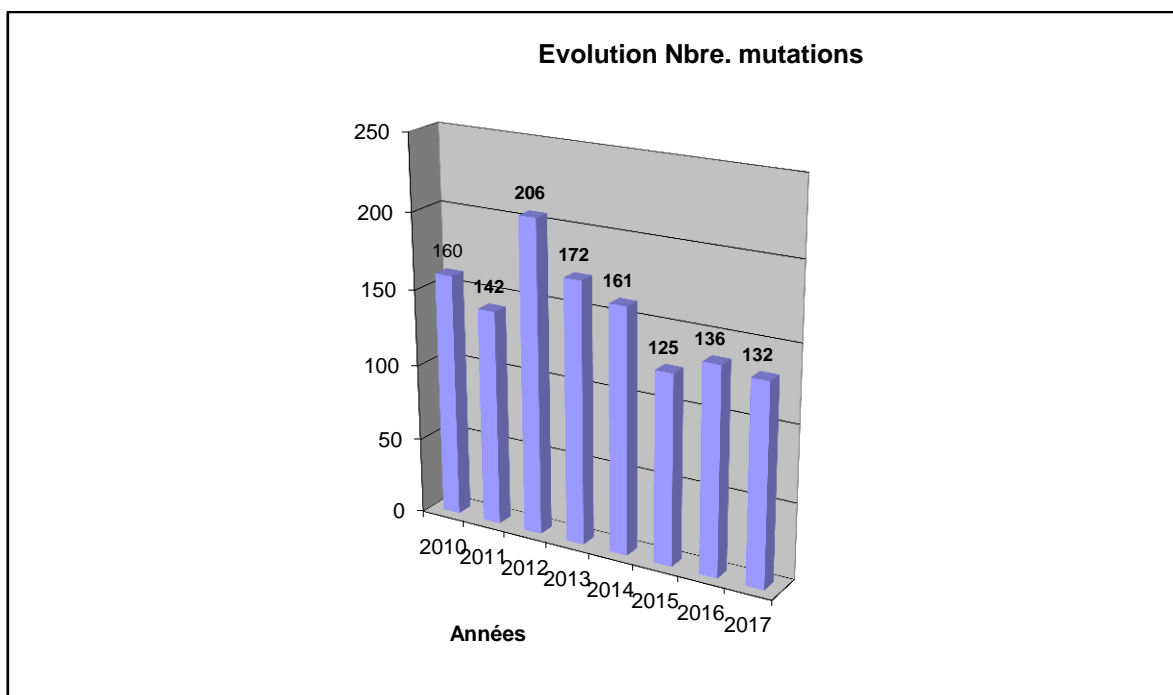
| Années        | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2017       |
|---------------|------|------|------|------|------|------|------------|
| Nbre. Entrées | 422  | 454  | 493  | 425  | 427  | 478  | <b>488</b> |



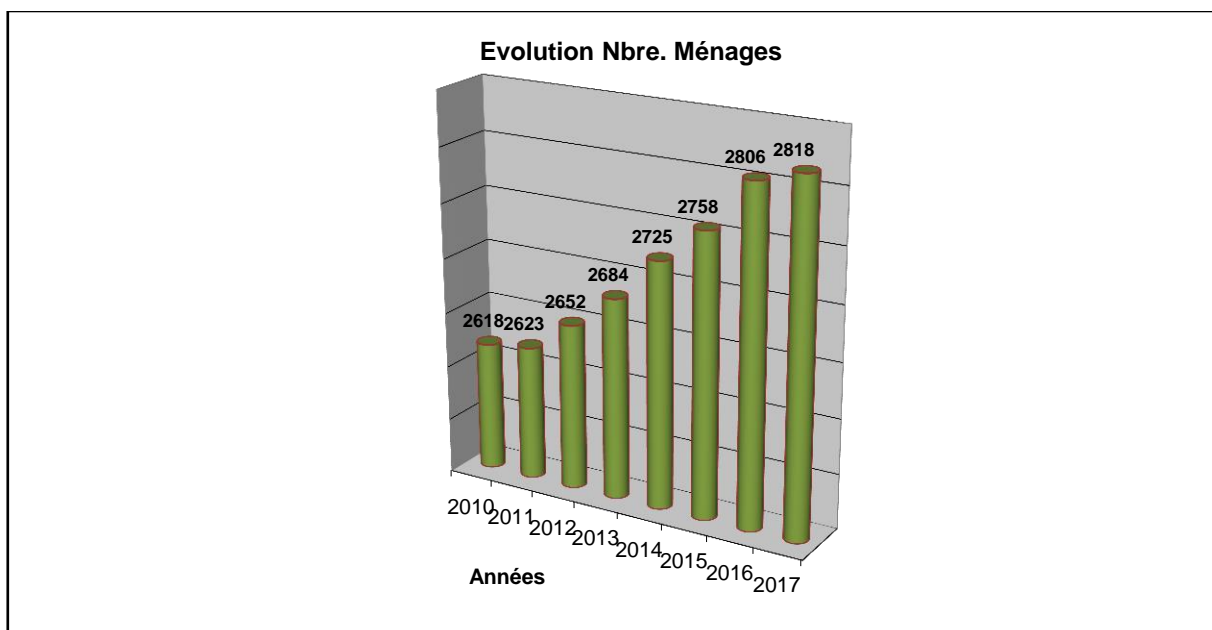
| Années        | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017       |
|---------------|------|------|------|------|------|------|------|------------|
| Nbre. Sorties | 405  | 347  | 319  | 415  | 337  | 418  | 410  | <b>478</b> |



| Années                    | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|---------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Nbre.Mutations (internes) | 160  | 142  | 206  | 172  | 161  | 125  | 136  | 132  |



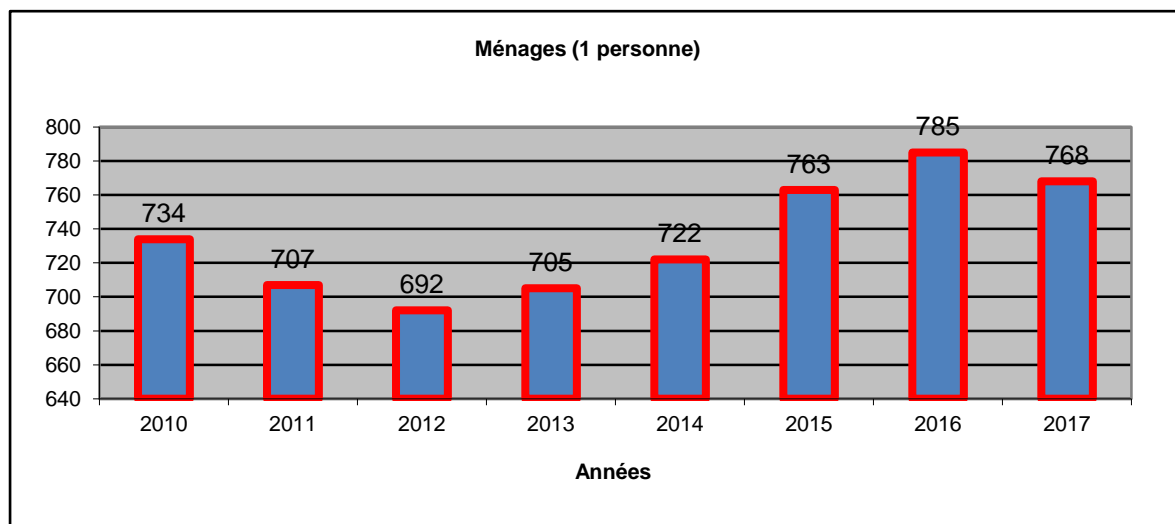
| Années        | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|---------------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Nbre. Ménages | 2618 | 2623 | 2652 | 2684 | 2725 | 2758 | 2806 | 2818 |



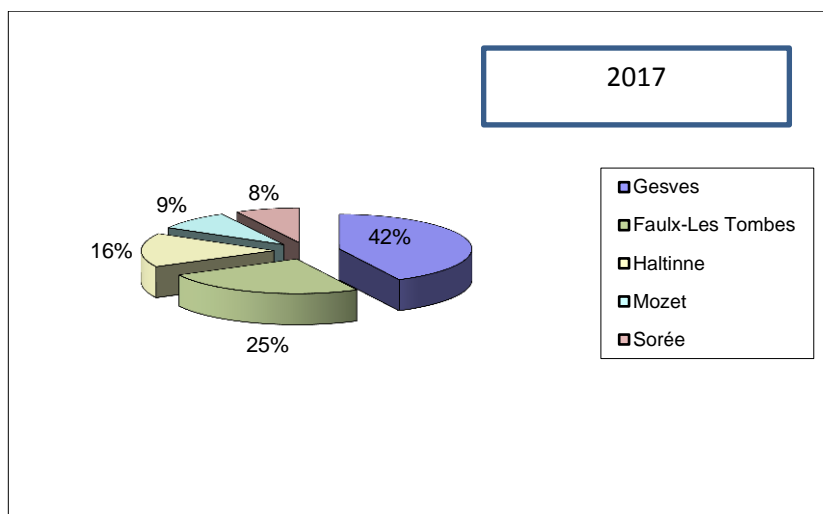
| Années                      | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|-----------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Nbre. Ménages ( 1personne ) | 734  | 707  | 692  | 705  | 722  | 763  | 785  | 768  |

La population comprend 2818 ménages dont 768 ne comptent qu'une seule personne ou vivent en communauté (113)

27 % des ménages concerne des personnes isolées ou vivant en communauté.



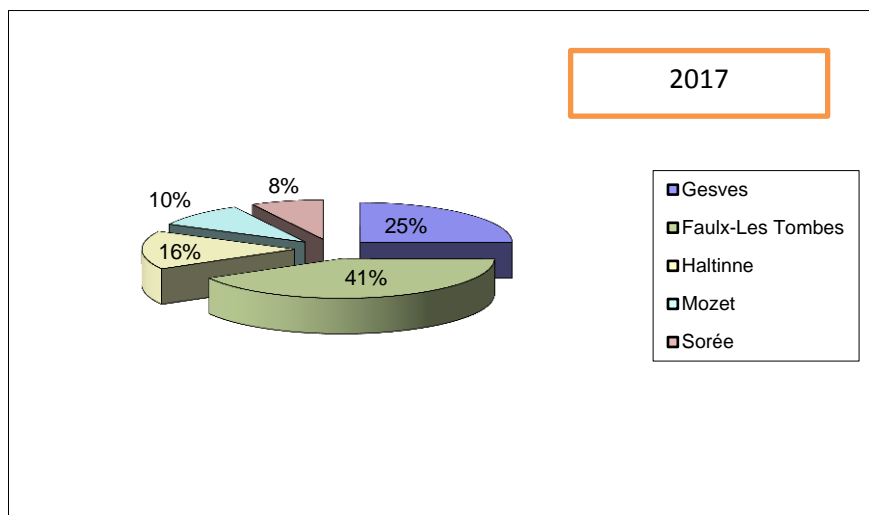
## HABITANTS/VILLAGE



|                             | 2000 | 2006 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|-----------------------------|------|------|------|------|------|------|
| <b>GESVES</b>               | 2245 | 2591 | 3004 | 3038 | 3077 | 3067 |
| <b>FAULX-LES<br/>TOMBES</b> | 1602 | 1732 | 1794 | 1811 | 1803 | 1789 |
| <b>HALTINNE</b>             | 957  | 1028 | 1122 | 1128 | 1136 | 1145 |
| <b>MOZET</b>                | 588  | 629  | 629  | 636  | 678  | 658  |
| <b>SOREE</b>                | 447  | 480  | 540  | 545  | 552  | 559  |
| <b>TOTAL</b>                | 5839 | 6460 | 7089 | 7158 | 7246 | 7218 |



## ELECTEURS POTENTIELS



| ELECTEURS POTENTIELS    |             |
|-------------------------|-------------|
| <b>Gesves</b>           | 1408        |
| <b>Faulx-Les Tombes</b> | 2321        |
| <b>Haltinne</b>         | 877         |
| <b>Mozet</b>            | 548         |
| <b>Sorée</b>            | 430         |
| <b>TOTAL</b>            | <b>5584</b> |

## GESTION CASIERS JUDICIAIRES

La circulaire n°204 du 19 août 2013 relative aux extraits de casiers judiciaires stipule que désormais les modèles 1 et 2 seront remplacés par 3 modèles distincts : **Art.595, Art.596 al.1<sup>er</sup> et Art.596 al.2.**

Le contenu de l'extrait de casier judiciaire pourra varier en fonction de la destination du document et du type d'activité.

Tout comme 2015, l'année 2016 est marquée par une grande majorité des demandes d'extraits de casier judiciaire dans le cadre d'une demande d'emploi **ET des clubs de tir !**

Malgré une légère diminution du nombre d'encodages de casiers, le temps réservé à cette tâche augmente.

D'une part, les types de condamnations sont souvent plus complexes et demandent donc plus de temps de réflexion pour l'encodage.

D'autre part, si l'échange électronique intercommunes des casiers judiciaires permet un gain de temps dans la réception des dossiers, par contre il nécessite une vérification systématique de toutes les condamnations encodées par les autres communes avant la validation du casier.

| TYPE DE DOCUMENTS                                     | Nbre. 2011  | Nbre. 2012  | Nbre. 2013  | Nbre. 2014  | Nbre. 2015  | Nbre. 2016  | Nbre. 2017  |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Casiers judiciaires encodés                           | 114         | 122         | 192         | 208         | 116         | 113         | 106         |
| Bulletins de renseignements                           | 293         | 291         | 238         | 262         | 250         | 274         | 266         |
| Extraits de casiers judiciaires (Art.595, 596 al.1er) | 753         | 769         | 653         | 662         | 670         | 794         | 791         |
| Extraits de casiers judiciaires (Art. 596 al.2)       | 213         | 236         | 178         | 222         | 207         | 265         | 285         |
| Changement de domicile (dossiers sorties)             | 300         | 330         | 415         | 369         | 434         | 385         | 411         |
| <b>TOTAL</b>  | <b>1673</b> | <b>1748</b> | <b>2224</b> | <b>1723</b> | <b>1677</b> | <b>1831</b> | <b>1859</b> |



## GESTION POPULATION

A noter le très grand nombre de demandes de renseignements et/ou documents par voie électronique.

| TYPE DE DOCUMENTS                                     | Nbre.moyen 2012 | Nbre.moyen 2013 | Nbre.moyen 2014 | Nbre.moyen 2015 | Nbre.moyen. 2016 | Nbre.moyen 2017 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|
| Rapports d'enquête de police                          | 699             | 618             | 593             | 611             | 644              | 645             |
| Dossiers Entrées                                      | 493             | 425             | 427             | 478             | 483              | 488             |
| Dossiers Mutations                                    | 206             | 172             | 160             | 125             | 136              | 132             |
| Dossiers Sorties                                      | 319             | 415             | 336             | 418             | 410              | 478             |
| Notifications pour enfants mineurs                    | 18              | 12              | 17              | 8               | 16               | 17              |
| Dossiers Radiations d'office                          | 14              | 11              | 12              | 13              | 7                | 12              |
| Dossiers Radiations pour l'étranger                   | 16              | 16              | 13              | 20              | 17               | 28              |
| Dossiers adresse provisoire                           | 17              | 17              | 12              | 13              | 12               | 8               |
| Dossiers adresse de référence personne physique       | 8               | 0               | 2               | 2               | 3                | 4               |
| Dossiers adresse de référence CPAS                    | 5               | 2               | 2               | 5               | 6                | 4               |
| Dossiers citoyens absents temporaires                 | 15              | 16              | 11              | 5               | 4                | 4               |
| Dossiers Etat de la personne (personnes représentées) | 51              | 54              | 57              | 59              | 27               | 19              |
| Gestion demandes diverses extérieures                 | 315             | 327             | 282             | 194             | 176              | 118             |
| Gestion courriels extérieurs                          | 302             | 732             | 1126            | 1028            | 1113             | 1142            |
| Gestion courriel Registre national                    | 894             | 787             | 792             | 957             | 960              | 1050            |
| <b>TOTAL</b>  | <b>3082</b>     | <b>3604</b>     | <b>3842</b>     | <b>3936</b>     | <b>4014</b>      | <b>4149</b>     |



# **ICAR**

## **INVENTAIRE CENTRALISÉ DES ADRESSES ET DES RUES**





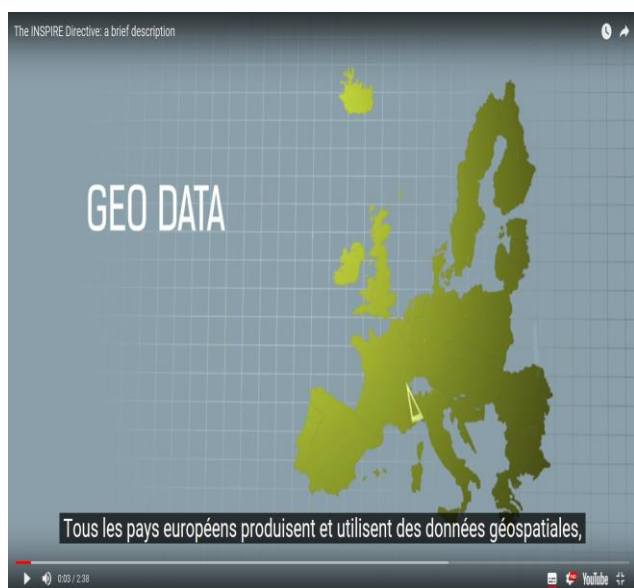
# ICAR REGISTRE WALLON DES ADRESSES

AGENT TRAITANT : NATALIA GONZALEZ ALBERTI

## **CONTEXTE : LA DIRECTIVE EUROPÉENNE « INSPIRE »**

La Commission européenne a lancé un projet d'envergure au niveau européen : le projet **INSPIRE, Infrastructure for Spatial Information in the European Community.**

La directive européenne qui soutient le projet est également appelée INSPIRE. Elle vise à créer une infrastructure pour partager des données spatiales entre les autorités publiques en Europe.



Extrait de la vidéo de présentation de la Directive INSPIRE Sources : <http://inspire.ec.europa.eu>

INSPIRE définit des normes communes aux états membres pour 34 thèmes de données spatiales comme les unités administratives, les réseaux de transports, les sites protégés, l'altitude, les ressources énergétiques, la répartition de la population, les services publics ou les zones à risque naturel. Ces informations sont disponibles sur le **géoportail INSPIRE en ligne.**

En Belgique, un accord de coopération a été conclu entre le Fédéral et les 3 régions afin de mettre en place un système unifié de référencement des adresses des trois régions, répondant aux exigences des standards européens.

A cette fin, le SPW, via le géoportail de la Wallonie, a mis à disposition des communes une **application accessible via le web, ICAR.**

**Le rôle des communes, au sein du projet INSPIRE et via l'outil ICAR, est de valider, alimenter et maintenir les données du territoire,** dans un premier temps les adresses (numéros) et les rues. L'objectif du SPW et des communes étant d'avoir terminé la validation des données pour janvier 2018.



## ICAR GESVES : REGISTRE DES ADRESSES

En séance du 10 juillet 2017, sur base des instructions reçues par le SPW, le Collège communal a lancé la mise en œuvre d'ICAR.

Les habitants ont été prévenus du passage des agents communaux dans chaque localité via le site [www.gesves.be](http://www.gesves.be) et le « Gesves Info ».

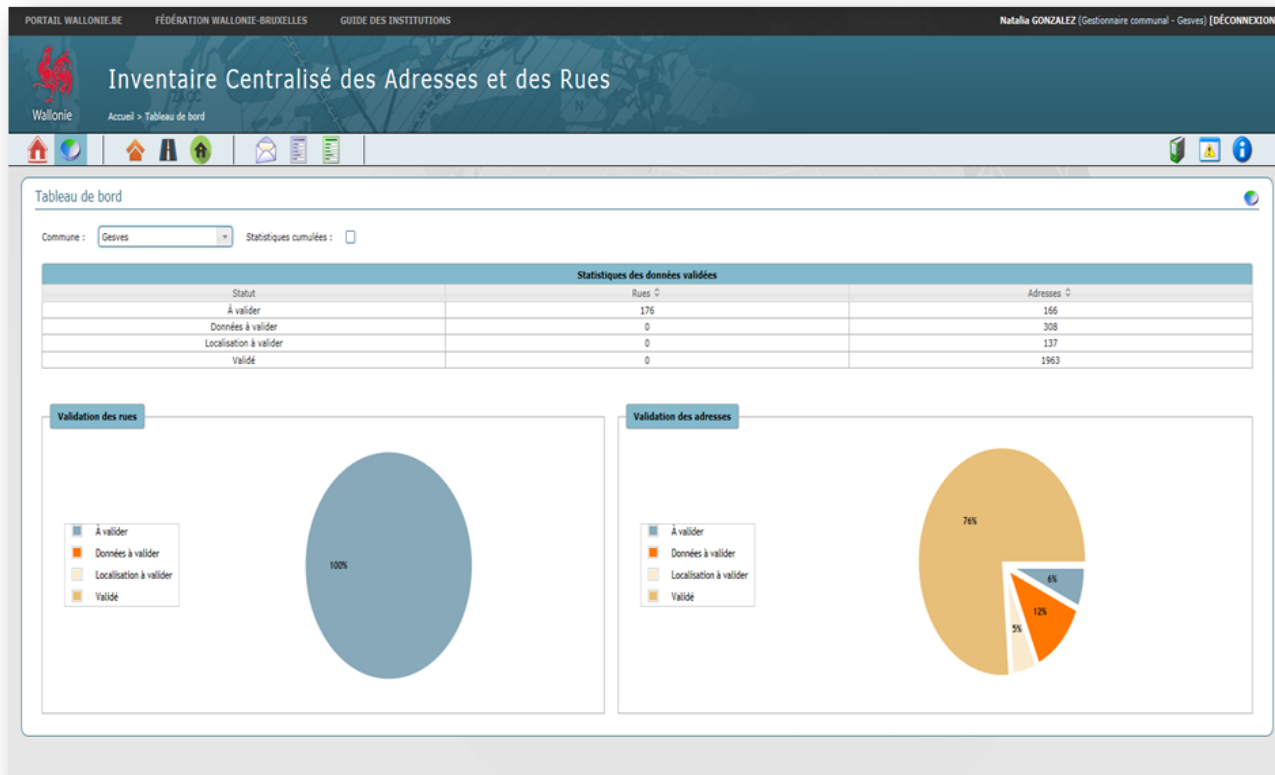
**L'équipe ICAR** compte :

- une coordinatrice à mi-temps,
- un agent communal à mi-temps du service Population,
- une personne à mi-temps sous contrat CDD – de 25 ans,
- et un agent du service Urbanisme en appui.

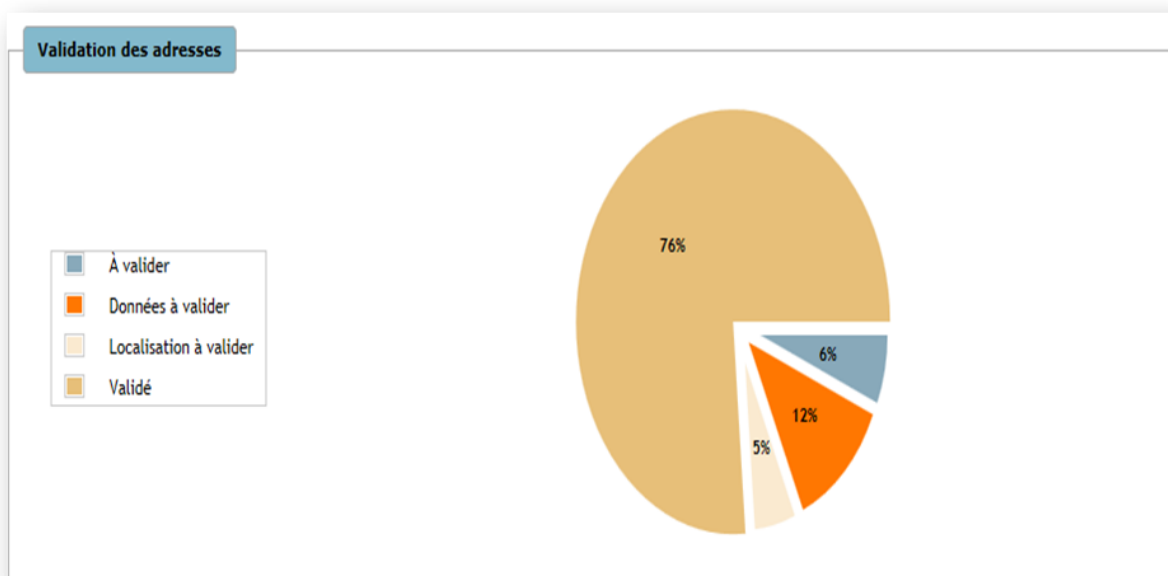
### LA PREMIÈRE PHASE CONSISTE EN LA VALIDATION DANS L'APPLICATION ICA DES DONNÉES COLLECTÉES SUR LE TERRAIN :

La Commune remplit l'objectif fixé par le SPW en validant toutes les adresses du territoire gesvois recensées dans ICAR pour décembre 2017 : **près de 2600 adresses au total.**

Pour la fin janvier 2018, les corrections nécessaires pour 20% des données collectées (localisation, numéro erroné, cadastre) seront terminées.



## Validation des adresses sur l'ensemble du territoire :



Export du tableau de bord ICAR <http://icar.wallonie.be/statistics>

**LA DEUXIÈME PHASE, PRÉVUE EN 2018**, consiste d'une part en l'amélioration de la base de données ICAR par le SPW, et d'autre part, au sein des communes, en **l'intégration plus poussée des services Population et Urbanisme dans la mise en œuvre du projet** (création de nouvelles adresses dans ICAR, croisement de données avec le Registre national, ou le Cadastre). Il est prévu également **une collaboration active en vue de la consultation des données par des partenaires** tels que BPost ou les services de Police.



# ETAT CIVIL



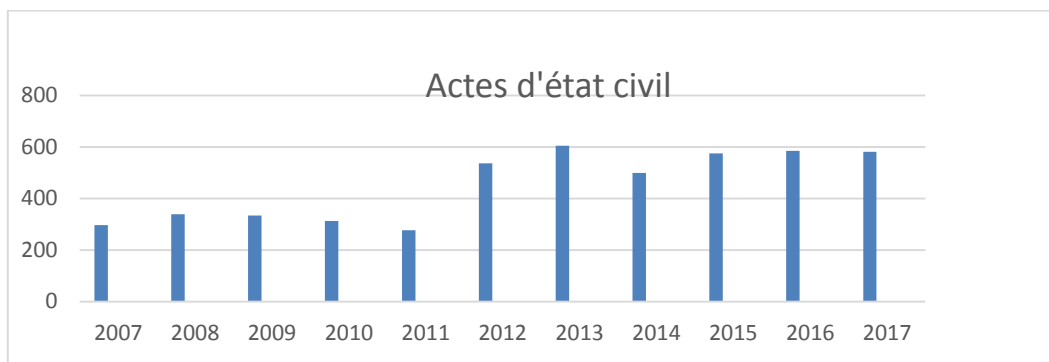
# ETAT CIVIL

AGENT TRAITANT : DOMINIQUE LESSIRE

## ACTES D'ÉTAT CIVIL DU 01.01.2016 AU 30.11.2016

|   | 2017       | 2016       | 2015       | 2014       | 2013       | 2012               | 2011       | 2010       |
|---|------------|------------|------------|------------|------------|--------------------|------------|------------|
| Naissances  | 71         | 69         | 66         | 67         | 77         | 79                 | 69         | 65         |
| Naissance à Gesves                                | 1          | 1          | 1          | 0          | 0          | 1                  |            |            |
| Prime de naissance                                | 63         | 66         | 65         | 64         | 73         | 57                 |            |            |
| Déclaration de mariage                            | 22         | 22         | 20         | 14         | 33         | 26                 |            |            |
| Mariages  | 22         | 23         | 21         | 20         | 31         | 27                 | 28         | 23         |
| Cohabitation légale                               | 43         | 42         | 35         | 32         | 33         | 37                 |            |            |
| Cessation cohabitation                            | 17         | 12         | 8          | 11         | 2          | 5                  |            |            |
| Noces d'or  | 6          | 7          | 8          | 10         | 10         | Autres<br>services |            |            |
| Noces de diamant                                  | 5          | 6          | 6          | 2          | 3          |                    |            |            |
| Noces de Brillant                                 | 1          | 1          | 1          | 3          | 0          |                    |            |            |
| Noces de Platine                                  | 0          | 1          | 1          | 0          | 0          |                    |            |            |
| Décès   | 64         | 77         | 65         | 55         | 65         | 57                 | 55         | 77         |
| Déclaration de dernières volontés                 | 21         | 13         | 23         | 10         | 14         | 18                 |            |            |
| Attestation relative au mode de sépulture         | 47         | 34         | 63         | 33         | 42         | 42                 |            |            |
| Don d'organes                                     | 18         | 8          | 21         | 18         | 22         | 15                 |            |            |
| Euthanasie  | 29         | 33         | 20         | 21         | 24         | 13                 |            |            |
| Divorces  | 33         | 40         | 26         | 25         | 21         | 13                 | 16         | 13         |
| Reconnaisances avant naissance                    | 41         | 29         | 30         | 24         | 29         | 37                 | 19         | 26         |
| Déclaration de choix de nom                       | 1          | 2          | 7          | 0          | 0          | 0                  |            |            |
| Adoptions plénières                               | 1          | 2          | 0          | 0          | 1          | 3                  |            |            |
| Reconnaisances paternelles                        | 0          | 2          | 0          | 1          | 1          | 1                  |            |            |
| Acquisition de nationalité                        | 0          | 1          | 2          | 1          | 2          | 4                  | 2          | 1          |
| Incinérations                                     | 18         | 16         | 15         | 16         | 27         | 17                 | 10         | 24         |
| Dossiers de demande de pension de retraite        | 7          | 9          | 2          | 9          | 11         | 31                 | 25         | 17         |
| Dossiers de demande d'allocations pour handicapés | 51         | 69         | 69         | 64         | 84         | 54                 | 45         | 43         |
| <b>TOTAL</b>                                      | <b>582</b> | <b>585</b> | <b>575</b> | <b>500</b> | <b>605</b> | <b>537</b>         | <b>277</b> | <b>313</b> |





Cette année, nous pouvons observer une stabilité dans le nombre d'actes traités par le service Etat civil.

En 2015, l'Office des pensions avait supprimé la permanence organisée dans les communes. Suite à de nombreuses réclamations, cette permanence a été réorganisée depuis 2016. Pour la commune de Gesves, c'est le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois de 10h à 11h30. Nous pouvons constater une fréquentation importante lors de ces permanences.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, la direction générale Personnes handicapées du Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale a modifié la procédure de demande pour les personnes handicapées. Grâce aux modifications apportées, la DG Personnes handicapées souhaite traiter les demandes plus rapidement et plus efficacement, tout en accordant une plus grande attention à la personne qui se trouve derrière le dossier.

Cela implique quelques modifications pour les partenaires de la DG.

Ainsi les applications Communit-e et handiweb sont remplacées par un nouvel outil informatique et le traitement des demandes est totalement digital. Donc plus de formulaires papiers !!!

La personne handicapée se présente à la commune pour remplir son questionnaire digital et ce sur rendez-vous, car cela demande de la confidentialité et du temps (40 minutes minimum).

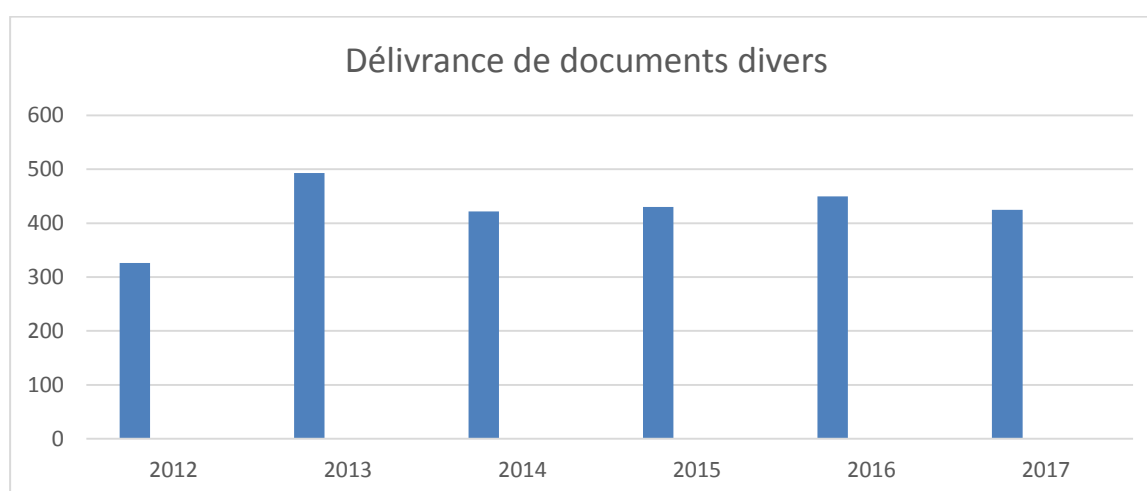
Nous observons aussi, que les citoyens se soucient de plus en plus des démarches concernant leur décès et cela pour éviter des problèmes à leur famille. Ces démarches sont entreprises par des personnes de tout âge.

Le fait de pouvoir, en donnant ces organes, sauver des vies, interpelle beaucoup de citoyens.



## DÉLIVRANCE DE DIVERS DOCUMENTS:

|                                     | 2017       | 2016       | 2015       | 2014       | 2013       | 2012       |
|-------------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Scapulaires                         | 0          | 0          | 0          | 32         | 77         | 80         |
| Carnets de mariage                  | 22         | 23         | 21         | 15         | 31         | 27         |
| Actes de décès pour pompes funèbres | 296        | 304        | 286        | 242        | 260        | 185        |
| Documents pour crématorium          | 34         | 32         | 30         | 32         | 54         | 34         |
| Certificats de milice               | 5          | 2          | 2          | 3          | 3          |            |
| Certificats de nationalité          | 6          | 3          | 3          | 9          | 14         |            |
| Certificats d'état civil            | 12         | 39         | 33         | 28         | 26         |            |
| Certificat de vie                   | 27         | 24         | 24         | 36         | 28         |            |
| Attestation d'hérédité              | 0          | 0          | 0          | 1          | 0          | 0          |
| Certificat filiation                | 23         | 21         | 31         | 23         | 0          | 0          |
| Certificat d'honorabilité           | 0          | 2          | 0          | 1          | 0          | 0          |
| <b>TOTAL</b>                        | <b>425</b> | <b>450</b> | <b>430</b> | <b>422</b> | <b>493</b> | <b>326</b> |



# ETRANGERS





# ETRANGERS

AGENT TRAITANT : DOMINIQUE LESSIRE

## DEMANDEURS D'ASILE

Sur la commune de Gesves, il y a **actuellement 9** demandeurs d'asile, soit

- 5 isolés
- 4 familles

Ces personnes sont accueillies dans le service initiative locale d'accueil(ILA)

40 demandeurs d'asile sont passés par l'ILA de Gesves.

Dans les 8 jours de sa demande d'asile, l'étranger doit se présenter à l'Administration communale avec son attestation délivrée par l'Office des étrangers.

Après enquête de résidence, délivrance d'une attestation d'immatriculation valable 3 mois prorogeable 3 fois 3 mois puis de mois en mois en attendant la décision du Commissariat général aux réfugiés et apatrides (CGRA).

Nous avons encore beaucoup de réfugiés venant de Syrie et d'Irak. Les dossiers de ces personnes sont très vite analysés. La majorité de ces demandeurs d'asile sont régularisés. Cela se traduit par des séjours dans les initiatives d'accueil très courts. Donc beaucoup de mouvements.

Délivrance importante de AI, titres de séjour, des documents relatifs aux réfugiés, explications à ces personnes concernant leurs droits et devoirs et bien sur beaucoup plus de mises à jour au registre national !!!!

Dans les autres cas, l'OE ainsi que le CGRA essayent de prendre des mesures beaucoup plus rapidement en ce qui concerne l'acceptation du titre de réfugié ou non.

Si il y a refus de reconnaître le statut de réfugié, l'Office des étrangers (OE) donne instruction à la commune pour retirer le titre de séjour et délivrer l'ordre de quitter le territoire.

Si l'étranger est reconnu « réfugié », sur production de son certificat de réfugié (délivré par le CGRA) et après enquête de résidence, l'AC l'inscrit au registre des étrangers et lui délivre un certificat d'inscription au registre des étrangers (CIRE) illimité.

2011 : **24** attestations renouvelables de mois en mois

2012 : **30** attestations renouvelables de mois en mois

2013 : 22 attestations renouvelables de mois en mois (les personnes arrivant d'une autre commune conservent leur attestation qui est prolongée à Gesves)



Les 22 demandeurs d'asile se sont présentés **106 fois** à l'administration pour renouveler leurs attestations.

2014 : 14 attestations renouvelables de mois en mois (les personnes arrivant d'une autre commune conservent leur attestation de cette commune).

2015 : 34 attestations renouvelables de mois en mois (les personnes arrivant d'une autre commune conservent leur attestation de cette commune)

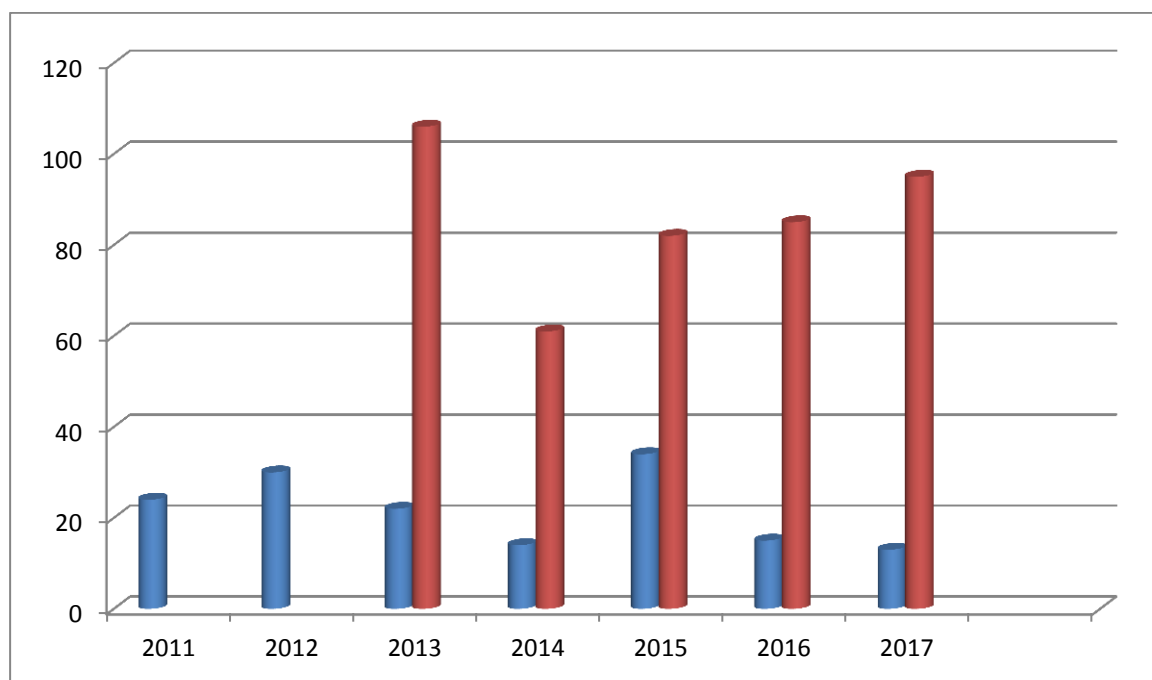
Les 25 demandeurs d'asile se sont présentés 82 fois à la commune pour renouveler leurs attestations

2016 : 15 attestations renouvelables de mois en mois (les personnes arrivant d'une autre commune conservent leur attestation de cette commune

Les demandeurs d'asile se sont présentés 83 fois.

2017 : 13 attestations renouvelables de mois en mois (les personnes arrivant d'une autre commune conservent leur attestation délivrée par cette commune).

Les demandeurs se sont présentés 95 fois.



Il n'y a jamais eu autant de réfugiés et déplacés depuis la Seconde Guerre mondiale. Avec plus de douze millions de personnes fuyant leur pays dévasté par la guerre, les Syriens sont désormais la première population concernée, devant d'autres pays subissant des conflits interminables : l'Irak, l'Afghanistan, la République démocratique du Congo, l'Erythrée ou le Soudan du Sud. Ces réfugiés traversent la Méditerranée et empruntent la route des Balkans pour rallier l'Europe.



Mais le continent s'est progressivement transformé en forteresse et de nombreux migrants se retrouvent bloqués en Grèce, empêchés de poursuivre leur route à cause du durcissement de la politique migratoire par de nombreux États membres.

Ces réfugiés sont très vite reconnus donc beaucoup de mouvement dans les ILA.

Il va de soi que cela demande aussi beaucoup plus de suivi administratif pour la commune et la police. Les contacts avec l'OE sont beaucoup plus importants en nombre et en temps.

En outre, nous avons des personnes arrivées illégalement sur le territoire de la commune de Gesves et qui demandent une autorisation de séjour.

- En 2011 : 3 dossiers sont en cours (délai d'attente, suivant l'OE, 3-4 ans)
- -En 2012 : 2 nouveaux dossiers et suivi de 2 dossiers de 2011. 1 dossier a été clôturé positivement, délivrance d'une carte de séjour.
- En 2013 1 nouveau dossier et suivi des autres dossiers.
- En 2014 : 3 nouveaux dossiers et 2 dossiers des années précédentes clôturés.
- En 2015 : 1 nouveau dossier et 4 dossiers en cours
- En 2016 : 2 nouveaux dossiers et 3 en cours
- En 2017 : 2 nouveaux dossiers et 3 en cours

## REGROUPEMENTS FAMILIAUX

Depuis le 21/09/2011, un nouvel arrêté royal régit le regroupement familial et est en vigueur depuis le 10/10/2011.

Les conditions d'octroi sont devenues très rigoureuses.

La personne demandant le regroupement familial doit fournir différents actes ainsi que des papiers du pays en cours de validité.

La personne doit fournir un titre de propriété ou un bail à son nom, des fiches de salaires (récentes), ainsi qu'une assurance maladie

En 2012, traitement de 7 dossiers. Ces dossiers sont très longs.

Réception des actes venant de l'étranger, contrôle de l'authenticité de ces actes.

En 2013, 8 nouveaux dossiers.

En 2014, 9 nouveaux dossiers.

En 2015, 3 nouveaux dossiers, 2 dossiers clôturés et suivi de 7 autres dossiers en cours.

En 2016 : 4 nouveaux dossiers, 3 dossiers clôturés et suivi de 5 dossiers



En 2017 : 2 nouveaux dossiers, 2 dossiers clôturés et suivi de 3 dossiers.

Pour cela, contact avec l'Office des Etrangers, la sureté de l'Etat et la police.

Ensuite envoi de tout le dossier à l'OE, qui est seul juge et pourra accepter ou non le regroupement familial,

En cas d'acceptation, l'OE nous prie de délivrer un titre de séjour, tout en prévenant que la personne concernée fera encore l'objet d'enquête de leur part via le service « Etrangers » de la commune et la police de la zone.

En cas de refus, l'OE nous donne ordre de délivrer un ordre de quitter le territoire et cela dans les plus brefs délais.

## MARIAGES

Cela concerne des mariages entre gesvois et personnes étrangères.

En 2012 : Traitement de 3 dossiers de 2011 (Toujours en cours) + 2 nouveaux dossiers

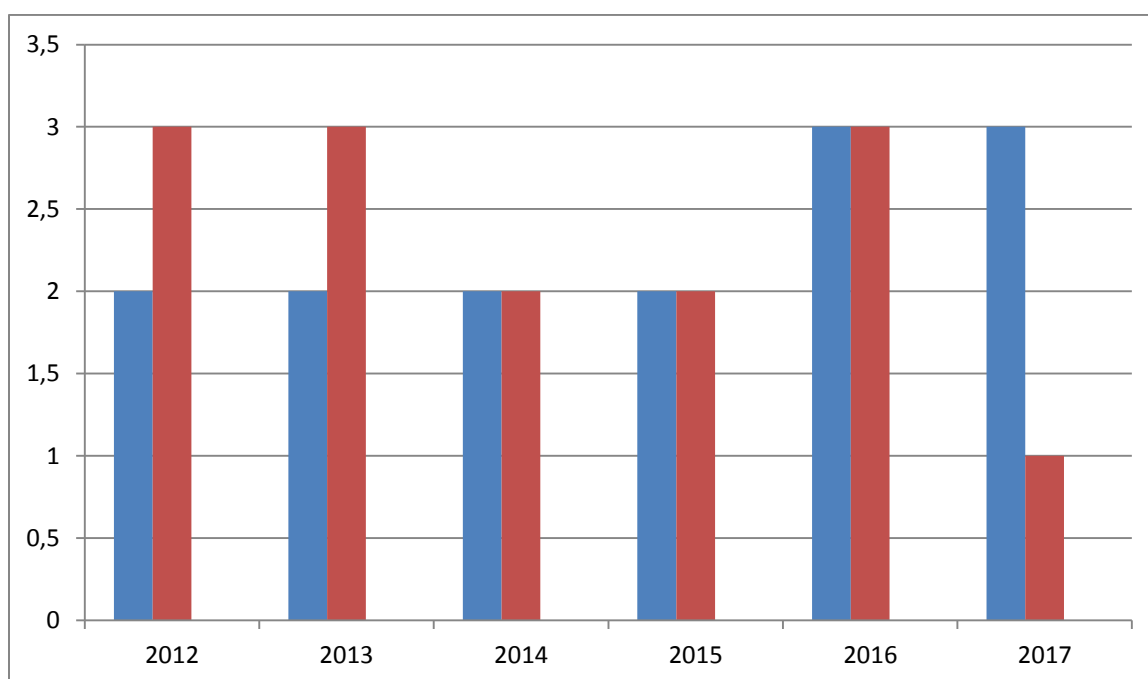
En 2013 : Traitement de 2 nouveaux dossiers et 3 dossiers sont toujours en cours

En 2014 : Traitement de 2 nouveaux dossiers et 2 dossiers en cours

En 2015 : traitement de 2 nouveaux dossiers et 2 dossier en cours

En 2016 : traitement de 3 nouveaux dossiers et 3 dossiers en cours

En 2017 : traitement de 3 dossiers et 1 dossier en cours.



Outre la procédure administrative longue et pénible aussi bien pour les mariages conclus en Belgique, qu'à l'étranger, l'OE demande que l'on fasse parvenir une fiche « signalement d'un mariage » afin de centraliser les différentes déclarations de mariage des illégaux au travers des communes afin d'éviter le « shopping mariage » et parallèlement à cette procédure demander un avis au parquet compétent.



Un titre de séjour n'est plus automatiquement octroyé à la personne étrangère, en cas de mariage. A partir de la transmission des documents l'OE à 6 mois pour rendre un avis. En cas d'avis négatif, soit la personne à un ordre de quitter le territoire avec effet immédiat si le mariage a été célébré en Belgique, soit la personne n'a pas de visa pour rejoindre son conjoint belge !!!

Nous pouvons remarquer que ces mariages sont constants sur la commune de Gesves.

Par contre, le nombre de demandes de renseignements concernant la procédure pour contracter ces mariages sont en nette augmentation, que cela soit pas téléphone ou en nos bureaux.

## ETUDIANTS

En 2012, traitement de 5 dossiers

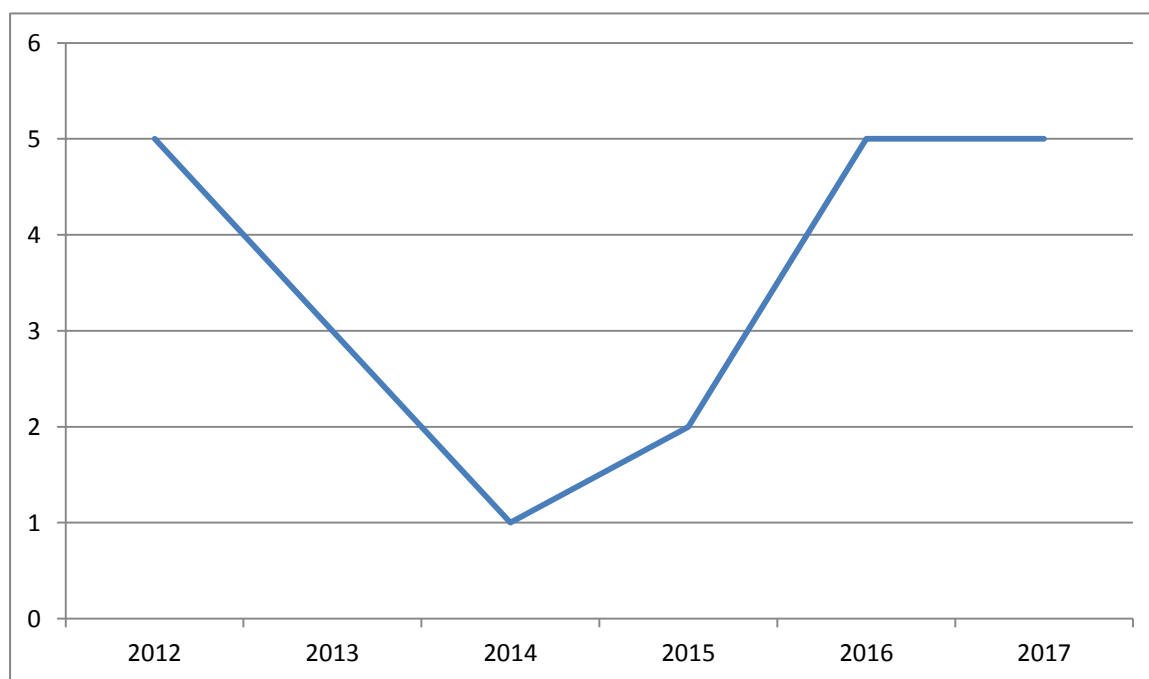
En 2013 traitement de 3 dossiers.

En 2014, traitement de 1 dossier.

En 2015, traitement de 2 dossiers

En 2016 : traitement de 5 dossiers

En 2017 : traitement de 5 dossiers



Ces étudiants viennent soit dans le cadre d'échange avec des étudiants belges ou soit refaire un cursus dans notre pays

Délivrance d'annexes puis de cartes de séjour ; mais pour cela un dossier doit être introduit auprès de l'OE contenant différents documents du pays d'origine ainsi que des renseignements concernant les familles d'accueil et l'inscription de l'école, pour obtenir NN.

Ce chiffre ne tient pas compte des étudiants frontaliers qui viennent étudier à Gesves, notamment à l'école d'équitation. Ces jeunes n'ont pas à être repris dans un registre quelconque, ni posséder un numéro de registre national car ils sont toujours domiciliés dans leur pays d'origine (ex la France) et qu'ils retournent chaque week-end dans leur famille.

## **COURT SÉJOUR (SÉJOUR TOURISTIQUE)**

Délivrance d'engagement de prise en charge (demandé par le garant) afin que la personne puisse entrer sur le territoire belge ;

Depuis le mois de septembre 2012 la procédure de prise en charge a changé.

Avant cette date, le garant venait simplement chercher auprès du service « Etrangers » un document de prise en charge et dûment complété (ainsi que divers documents) le transmettait à la personne qui souhaitait venir en Belgique pour un voyage touristique (visite familial....).

Maintenant, le garant doit toujours venir chercher ce papier mais avant de le transmettre au « touriste », le service « Etranger » doit l'envoyer à l'OE. Ensuite ce document est renvoyé à la commune, qui elle doit reconvoquer le garant pour lui rendre le dit document.

En 2012 : 23 annexes 3bis

En 2013 : 14 annexes 3 bis

En 2014 : 27 annexes 3 bis.

En 2015 : 19 annexes 3 bis

En 2016 : 21 annexes 3 bis

En 2017 : 23 annexes 3bis et 32

*Nous constatons une sérieuse hausse quant à la délivrance de ces documents. Cela est dû au fait que la politique menée par l'Office des Etrangers devient de plus en plus drastique. Cela amène les garants à faire plusieurs fois la démarche dans l'espoir de faire venir « l'étranger ».*

*Dans ce contexte de tensions, le contact avec ce public est très difficile. Ces personnes sont souvent agressives.*

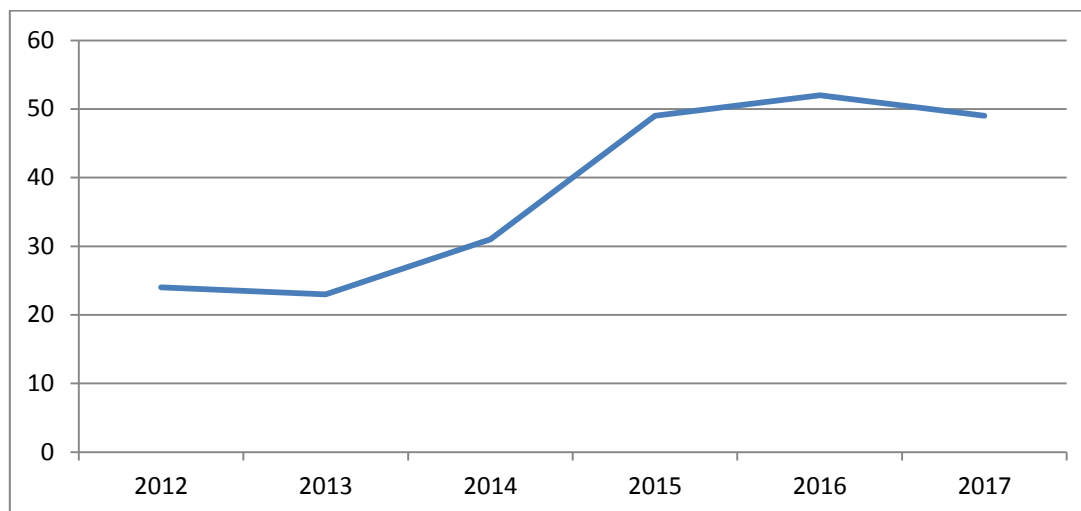
*Gérer les crises est souvent très pénible, cela demande un temps de plus en plus long.*



## DIVERS

### Titres de séjour électroniques délivrés

| Titres de séjour | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 |
|------------------|------|------|------|------|------|------|
|                  | 47   | 52   | 49   | 31   | 23   | 24   |



Depuis le 26 juin 2014, toutes les communes délivrent les nouveaux titres de séjour biométriques. Ces titres sont toujours valables **5 ans**.

#### Photo

Nous devons maintenant scanner la photo, cette dernière doit répondre à certaines règles bien précises car aux contrôles frontières, la photo est comparée au détenteur du TS, parfois à l'aide d'un logiciel spécial. Cette comparaison automatisée entre l'image et la personne n'est possible que si l'image répond à certains critères.

L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) définit ces critères.

Ce scannage ne se fait parfois pas sans mal ; il faut souvent s'y reprendre à plusieurs fois et jouer sur la luminosité et/ou le contraste.

#### Empreinte

Nous devons également prendre les empreintes de ces personnes. Toujours dans un souci de contrôle de l'identité de la personne.

#### Signature

La personne signe électroniquement son document.

Quand les personnes viennent chercher leur nouveau titre de séjour, nous devons reprendre les empreintes, toujours dans le cadre de la lutte contre la fraude à l'identité.

Ce nouveau système est efficace contre la fraude mais demande de la part de l'agent communal plus de temps.



**CARTES D'IDENTITE/CERTIFICATS**

**PERMIS DE CONDUIRE/PASSEPORTS**





## CARTES D'IDENTITE / CERTIFICATS / PERMIS DE CONDUIRE / PASSEPORTS

AGENTS TRAITANTS : CAROLINE BONMARIAGE - JUSTINE HAYEN

### GESTION CARTES D'IDENTITE – CERTIFICATS

| TYPE DE DOCUMENTS                                 | Nombre 2016 | Nombre 2017 |
|---|-------------|-------------|
| Envois convocations Cie                           | 1249        | 1214        |
| Envois rappels Cie                                | 807         | 664         |
| Envois rappels Kids-ID                            | 148         | 124         |
| Activations de Cie                                | 1434        | 1427        |
| Activations de Kids- ID                           | 305         | 274         |
| Traitements demandes de codes PIN –PUK égarés     | 205         | 218         |
| Traitements déclarations perte/vol Cie et Kids-ID | 171         | 167         |
| Traitements des cartes d'identité défectueuses    | 17          | 18          |
| Autorisations parentales légalisées               | 348         | 291         |
| Certificats Composition de ménage                 | 1263        | 1230        |
| Certificats de vie                                | 21          | 19          |
| Certificats de nationalité                        | 3           | 4           |
| Certificats de résidence                          | 201         | 233         |
| Vente de vignettes Chevetogne                     | 105         | 124         |
| Demandes diverses - courrier                      | 226         | 235         |
| <b>TOTAL</b>                                      | <b>6503</b> | <b>6242</b> |

| TYPE DE DOCUMENTS                       | Nombre 2016 | Nombre 2017 |
|---|-------------|-------------|
| Vente de raticides                      | 357         | 599         |
| Vente de sacs biodégradables et PMC     | 1653        | 1758        |
| Vente de cartes IGN (balades pédestres) | 48          | 58          |
| Vente de cartes promenades équestres    | 4           | 0           |
| Vente de cartes postales                | 9           | 13          |
| Topoguide                               | 8           | 1           |
| Photocopies A4 et A3, couleur ou N/B    | 274         | 195         |
| <b>TOTAL</b>                            | <b>2353</b> | <b>2624</b> |

Ce dernier tableau complète les attributions du Service, en ce qui concerne les ventes. En effet, celles-ci représentent une mobilisation non négligeable, qui mérite d'être soulignée avec davantage de précision.

Il s'agit des produits de dératisation, des sacs biodégradables et PMC, des multiples cartes concernant le territoire gesvois ainsi que des photocopies diverses demandées par le citoyen.



Pour rappel, sont convoqués les citoyens dont la carte d'identité électronique arrive bientôt à échéance, c'est-à-dire au terme de 5 ans de validité ainsi que les citoyens atteignant l'âge de 12 ans et n'étant pas en possession d'une Kids-ID (valable). Pour rappel, toute Kids-ID garde une validité de 3 ans, même si celle-ci dépasse la date anniversaire de 12 ans.

Au niveau de la gestion des documents d'identité et certificats, cette année 2017 reflète plutôt une situation de stabilité générale.

Le nombre d'activations de cartes d'identité (belges et étrangers) reste toujours supérieur (1427) au nombre de convocations (1214). Y sont logiquement ajoutées les cartes qui ont dû être renouvelées pour cause de perte, vol ou défectuosité mais encore pour cause de péremption ou de perte de validité très prochaine dans le cas de celles des nouveaux gesvois de l'année.

Pour rappel, depuis le 31 mars 2014, une carte d'identité demandée avant l'âge de 18 ans possède une durée de validité de 6 ans. Si elle est demandée après 18 ans, elle est valable 10 ans tandis que pour le citoyen âgé de plus de 75 ans, la validité de la carte passe à 30 ans. Enfin, toute Kids-ID garde une validité de 3 ans, même si celle-ci dépasse la date anniversaire de 12 ans. Aussi, seuls les citoyens n'étant pas en possession d'une Kids-ID (valable) sont convoqués pour obtenir une carte d'identité qui sera dès lors valide à partir de leurs 12 ans. Les parents sont toujours avertis de la péremption prochaine de la carte de leur enfant mais libres de la renouveler car ce document d'identité n'est obligatoire que pour quitter le territoire belge. Cette année, les demandes et activations de Kids-ID ont été moins nombreuses.

La carte d'identité étant obligatoire, des rappels sont également toujours envoyés à un même citoyen lorsque celui-ci est en possession d'une carte périmée. Les difficultés qu'il pourrait rencontrer par l'absence de carte d'identité valable lui sont toujours signifiées, ainsi que le montant des procédures d'urgence et d'extrême urgence de demande de nouvelle carte.

Le Service a procédé cette année à au moins 444 modifications d'adresse sur les cartes d'identité et les Kids-Id, via l'introduction du code Pin, ainsi que sur les certificats d'immatriculation des véhicules personnels des nombreux citoyens concernés par un changement de domicile (au sein de la commune même ou venant d'une autre commune).

En 2017, le nombre de certificats délivrés varie selon leur nature et reste assez stable. Même la vente de cartes de promenades pédestres, équestres ainsi que des cartes postales et topoguides reste stable, même si tous ces documents sont également disponibles auprès du « guichet citoyen - info tourisme ».

Par contre, les 291 demandes d'autorisation parentale (de quitter le territoire belge) ne reflètent cependant pas la réalité. Il faudrait y ajouter tous les documents, de plus en plus nombreux, rédigés au préalable par les associations sportives et les écoles, et qui sont présentés spontanément au guichet par les parents afin de légaliser leur signature.

Enfin, seule la vente de raticides connaît une hausse assez spectaculaire.

Le Service poursuit la délivrance des Pass Loisirs à tarif réduit pour le Domaine provincial de Chevetogne. Leur nombre moyen dépense franchement la centaine cette année.



Au 30.11.2017, nous enregistrons 664 envois de rappels pour cartes d'identité soit 143 de moins qu'en 2016 et 55 de moins qu'en 2015.

| Années      | Envois de rappels Cie | Taux d'accroissement annuel<br>(moyenne) |
|-------------|-----------------------|--|
| 2012        | 679                   | +10.41 %                                 |
| 2013        | 696                   | +2,50 %                                  |
| 2014        | 629                   | -10.65%                                  |
| 2015        | 719                   | +14.30%                                  |
| 2016        | 807                   | +12.24%                                  |
| <b>2017</b> | <b>664</b>            | <b>-17.70 %</b>                          |

Au 30.11.2017, nous enregistrons 274 activations de Kids-ID soit 31 de moins qu'en 2016 et 8 de moins qu'en 2015.

| Années      | Activation de Kids-ID | Taux d'accroissement annuel<br>(moyenne) |
|-------------|-----------------------|--|
| 2012        | 325                   | +57.14%                                  |
| 2013        | 258                   | -20.62 %                                 |
| 2014        | 246                   | -4.65%                                   |
| 2015        | 282                   | +14.64%                                  |
| 2016        | 305                   | +7.54%                                   |
| <b>2017</b> | <b>274</b>            | <b>-10.16%</b>                           |

Au 30.11.2017, nous enregistrons 233 certificats de résidence soit 32 de plus qu'en 2016 et 17 de moins qu'un 2015.

| Années      | Certificats de résidence | Taux d'accroissement annuel<br>(moyenne) |
|-------------|--------------------------|--|
| 2012        | 441                      | +18.21%                                  |
| 2013        | 358                      | -18.83%                                  |
| 2014        | 228                      | -36.36%                                  |
| 2015        | 250                      | +9.65%                                   |
| 2016        | 201                      | -19.60%                                  |
| <b>2017</b> | <b>233</b>               | <b>+15.92%</b>                           |



## GESTION PERMIS DE CONDUIRE - PASSEPORTS

| TYPE DE DOCUMENTS  | Nbre.moyen.<br>2015 | Nbre.moyen.<br>2016 | Nbre.moyen.<br>2017 |
|--------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Permis de conduire | 641                 | 470                 | 468                 |
| Passeports         | 280                 | 315                 | 326                 |

Au 30.11.2017, nous enregistrons 468 permis de conduire soit 2 de moins que l'année dernière.

| Années      | Permis de conduire | Taux d'accroissement annuel<br>(moyenne) |
|-------------|--------------------|--|
| 2011        | 467                | +7.35 %                                  |
| 2012        | 457                | -2.14 %                                  |
| 2013        | 380                | -16.85%                                  |
| 2014        | 428                | + 12.63 %                                |
| 2015        | 641                | +49.75 %                                 |
| 2016        | 470                | - 26,67%                                 |
| <b>2017</b> | <b>468</b>         | <b>-0,42%</b>                            |

Une petite diminution pour cette année, mais plus de travail administratif, car il faut scanner et créer une fiche pour chaque demande de permis. Il faut également compter plus de temps pour le classement de toutes les fiches permis de conduire des personnes entrées sur la commune, ainsi que pour les sorties. Sans oublier l'encodage des fiches permis de conduire dans le programme Saphir. Il faut compter une petite trentaine de permis en plus pour correction courant du mois de septembre. Depuis le changement des permis de conduire nous avons une livraison plus régulière et donc un service au citoyen plus rapide. Le délai d'obtention d'un permis de conduire varie de 1 à 3 jours maximum !

Au 30.11.2017, nous enregistrons 326 passeports soit 11 de plus qu'en 2016.

| Années      | Passeports | Taux d'accroissement annuel<br>(moyenne) |
|-------------|------------|--|
| 2011        | 249        | +11.66 %                                 |
| 2012        | 241        | -3.21 %                                  |
| 2013        | 292        | + 21.14 %                                |
| 2014        | 266        | -8.90 %                                  |
| 2015        | 280        | +5.26 %                                  |
| 2016        | 315        | +12,5%                                   |
| <b>2017</b> | <b>326</b> | <b>+3,5%</b>                             |

Cette année, parmi ces demandes de passeport, nous en avons reçu 11 urgentes, soit un peu plus que l'année 2016 !

La demande de passeport prend un peu plus de temps depuis que nous sommes passés au passeport biométrique. Nous passons d'abord via BELPIC pour la création au Registre National avec photo, empreinte et signature. Ensuite nous rentrons dans le programme BELPAS pour la demande complète du passeport. Le délai pour l'obtention d'un passeport est maintenant de 5 jours ouvrables procédure normale et 1 à 2 jours procédure urgente.



# INFORMATIQUE



# INFORMATIQUE

AGENT TRAITANT : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY

## GESTION DU PARC INFORMATIQUE DE LA COMMUNE DE GESVES

Le parc informatique communal en quelques chiffres :

| <b>Administration communale de Gesves</b>   |  | <b>2017</b> |
|---|--|-------------|
| <u>Site de l'Administration communale</u>   |  |             |
| Ordinateurs/postes client   |  |             |
| <i>Le parc actuel informatique actuel est composé d'ordinateurs datant de 2007 à nos jours.<br/>3 ordinateurs d'occasions (pour le Bourgmestre et les Échevins) et 2 ordinateurs neufs ont été achetés cette année (notamment dans le cadre du projet ICAR).</i>          |  | 33          |
| Utilisateurs  |  | 31          |
| Imprimantes   |  | 12          |
| <i>Tout le parc des imprimantes a été renouvelé depuis 2009.</i>  |  |             |
| Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit   |  |             |
| <i>D'ici la fin de l'année, voir en tout début d'année prochaine, certaines machines vont être déplacées et d'autres remplacées.</i>  |  | 7           |
| Serveur(s)  |  | 1           |
| <i>Acheté en 2011.</i>  |  |             |
| NAS   |  | 1           |
| <u>Site de la Pichelotte</u>  |  |             |
| Ordinateurs/postes client   |  | 2           |
| Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit.  |  | 1           |
| <b>Atelier communal</b>   |  | <b>2017</b> |
| Ordinateurs/postes client   |  | 1           |
| Utilisateurs  |  | 1           |
| Imprimantes   |  | 1           |
| <b>École de l'Envol et École de la Croisette</b>  |  | <b>2017</b> |
| Ordinateurs/postes client   |  | 7           |
| Utilisateurs  |  | 7           |
| Imprimantes   |  | 2           |
| Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit   |  |             |
| <i>D'ici la fin de l'année, voire en tout début d'année prochaine, l'imprimante multifonctions de l'école sera déplacée à l'Administration communale et une nouvelle machine plus puissante sera commandée pour répondre aux besoins de l'école communale de l'Envol.</i> |  | 1           |
| NAS   |  | 1           |
| <b>Bibliothèque communale</b>   |  | <b>2017</b> |
| Ordinateurs/postes client   |  | 2           |
| Utilisateurs  |  | 3           |
| Ordinateurs mis à disposition du public   |  | 6           |
| Imprimantes   |  | 1           |
| Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit   |  | 1           |



## ADMINISTRATION COMMUNALE DE GESVES (AC GESVES)

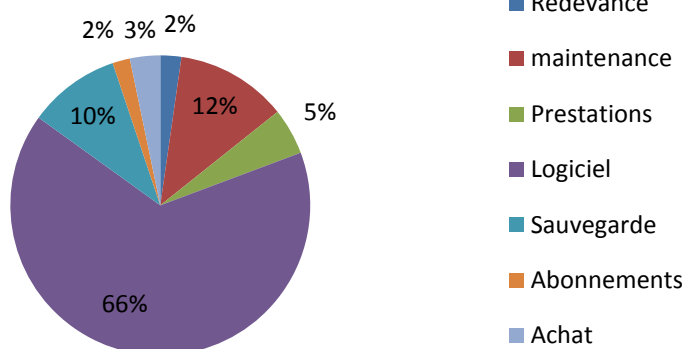
La gestion du parc informatique de l'Administration communale de Gesves, sous la tutelle de l'Échevin responsable, Monsieur Eddy BODART, consiste notamment à :

- Assurer le support informatique auprès des utilisateurs (installation et configuration matériel, logiciels, réseau, sécurité, mailbox, ...)
- Administrer le serveur ESXI (reprenant 3 serveurs virtuels), le domaine (Active directory), les procédures de backup (BlueBackUp, Tape), les interventions dans le cadre des contrats de maintenance (CIVADIS, PRIMINFO)
- Gérer le parc d'imprimantes, fax et photocopieurs dans le cadre des contrats de maintenance (RICOH)
- Gérer le réseau informatique communal (PROXIMUS Explorer Publilink 2.0 et WIN)
- Gérer le réseau de téléphonie (CE+T SIEMENS et WIN) (*en collaboration avec Monsieur Ph. Thiry*)
- Assurer l'analyse technique dans le cadre des marchés publics de fournitures et de services informatiques (*en collaboration avec Madame Ch. Kindt*)
- Evaluer les investissements, la commande et le suivi matériels/logiciels informatiques.

## INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2017

|   | 2017  | par rapport à 2016 |            |
|---|---|--------------------|------------|
| <b>Administration communale</b>   |   |                    |            |
| Redevance annuelle ( <i>Redevance pour l'accès au Registre National</i> )                                   | 1.909,19 €  | + 1,78 %           |            |
| Maintenance ( <i>Maintenance des ordinateurs, serveurs...</i> )   | 10.156,54 €   | - 28,71 %          |            |
| Prestations ( <i>Frais de réparation, d'installation...</i> )   | 4.228,70 €  | + 490,30%          |            |
| Logiciel métier ( <i>eCourier, ONYX, SAPHIR, Persée, 3P...</i> )  | 55.430,98 €   | - 4,71 %           |            |
| Sauvegarde ( <i>sauvegarde des données de l'Administration communale en internet et vers l'extérieure</i> ) | 8.374,41 €  | - 18,33 %          |            |
| Abonnements ( <i>Inforum, Kluwer</i> )  | 1.583,74 €  | + 2,03%            |            |
| Achat de matériel   | Infrastructure : ( <i>Achat d'un ordinateur, d'imprimantes...</i> ) | /                  | - 100%     |
|   | Consommable et petit matériel :                                     | 2.757,52 €         | + 849,56 % |
| <b>Total :</b>  | <b>84.441,08€</b>   | <b>- 0,14 %</b>    |            |

### Gestion informatique 2017



À la date du 30 novembre 2017, la Commune a dépensé **84.441,08 €** en ce qui concerne l'informatique, soit une diminution de 0,14 % par rapport aux investissements réalisés en 2016.



## PROJETS RÉALISÉS EN 2017

Sur le site de l'Administration communale de Gesves :

- Lancement du marché public de mise en place d'une solution globale pour l'accès à internet, VPN et acquisition d'une solution VOIP pour l'administration communale et le CPAS de Gesves (Remplacement de la centrale téléphonique)
- Achat de 3 ordinateurs d'occasion pour le Bourgmestre et les Échevins, achat de 2 ordinateurs neufs et de tablettes pour les services administratifs, achat d'écrans et de petit matériel informatiques
- Remplacement des disques durs du serveur et des disques externes du NAS
- État des lieux des imprimantes et copieurs multifonctions
- Mise en place du WiFi dans la salle du Conseil communal
- Installation d'un projecteur WiFi dans la salle du Collège communal

Pour rappel, depuis mai 2014 un marché public de services a désigné la société Fusion-K comme responsable de la maintenance et la consultance informatique, sur le site de l'Administration communale, du garage communal, des écoles communales et de la Bibliothèque en partenariat avec Madame Anne-Catherine de CALLATAY, agent communal relais en informatique.



## QUELQUES PROJETS POUR 2018

Sur le site de l'Administration communale de Gesves :

- Réalisation d'un inventaire détaillé du parc informatique permettant de budgétiser concrètement les dépenses à faire dans le cadre du remplacement du matériel vétuste, à long et court terme.
- Lancement du nouveau marché public de services de maintenance et consultance informatique, sur le site de l'Administration communale, du garage communal, des écoles communales et de la Bibliothèque
- Changement du thème du site internet et mise en place d'un site consultable via mobile/smartphone
- Migration du logiciel Acropole (gestion des cimetières) vers l'application SAPHIR/Cimetières
- Création d'une charte d'utilisation du parc informatique
- Mise en place du Règlement Général sur le Protection des Données (GDPR) pour le 25 mai 2018
- Étude de faisabilité d'un projet de WiFi urbain
- Migration des adresses mails vers gesves.be





# COMMUNICATION



# COMMUNICATION

AGENTS TRAITANTS : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY ET NATHALIE SEINE

Sous la responsabilité de Monsieur Eddy BODART, l'Echevin en charge de cette matière, le service communication, composé de Mesdames Anne-Catherine de CALLATAY et Nathalie SEINE, est chargé de promouvoir la communication sous toutes ses formes et de faire des propositions au Collège communal.

Le champ d'action de cette équipe comporte :

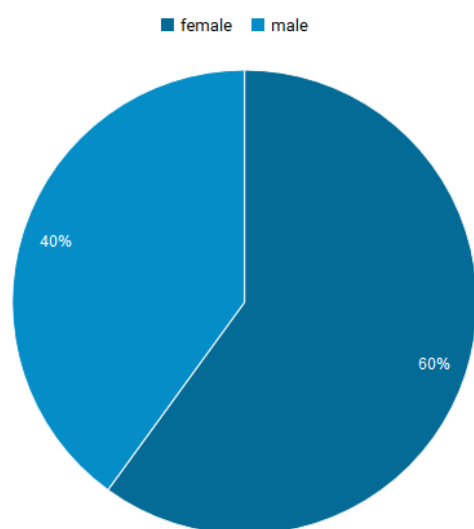
## LA GESTION QUOTIDIENNE DU SITE WEB COMMUNAL

AGENTS TRAITANTS : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY



Depuis 2013, la commune de Gesves s'est dotée d'un nouveau site géré par Wordpress (système de gestion de contenu libre), né d'une concertation entre plusieurs agents communaux. L'idée de départ étant d'en faire un outil attrayant, dynamique et facile d'utilisation pour les citoyens gesvois.

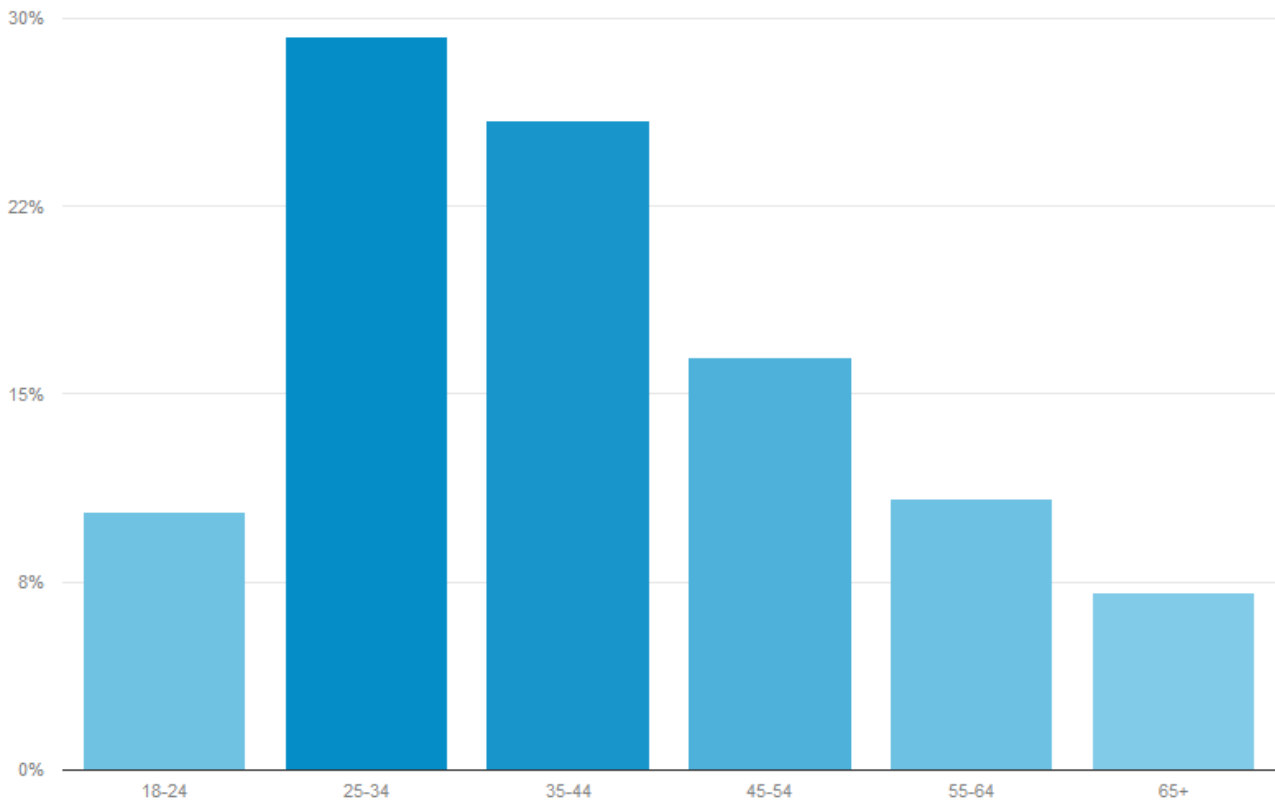
Dans la gestion journalière, différentes sections sont mises à jour : l'agenda qui reprend toutes les manifestations se déroulant sur le territoire gesvois, les actualités et informations destinées directement aux citoyens gesvois.



L'analyse de ce nouveau site internet indique un nombre croissant d'utilisateurs (durée moyenne de connexion : 1 minute 28 secondes). Il est intéressant de noter que 39,3% des visiteurs reviennent sur le site et que le nombre de pages visitées en moyenne est de 1,93. Signe d'un accès facile aux informations recherchées.

La plupart des visiteurs de notre site viennent de Belgique (93,27%), les autres venant de France, des Etats-Unis, de Russie, des Pays-Bas, d'Allemagne, du Luxembourg, du Royaume-Uni ou encore de Suisse. Parmi tous ces utilisateurs, 60% sont des hommes et 40% des femmes.





Presque 30% des utilisateurs sont des personnes dont l'âge varie entre 25 et 34 ans, 26% ont entre 35 et 44 ans et 16,5% ont entre 45 et 54 ans.

A la lecture de l'analyse de fréquentation, nous nous sommes aperçus que de plus en plus d'utilisateurs naviguaient sur notre site internet via leur smartphone. En 2018, nous retravaillerons donc ce site afin de le rendre plus accessible via téléphone mobile.

## LA GESTION QUOTIDIENNE DE LA PAGE « FACEBOOK »

AGENTS TRAITANTS : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY



En ce qui concerne la page Facebook, elle se veut être la vitrine du site internet. Nous y annonçons les manifestations, publions les photos de celles-ci et informons la population des informations importantes à relayer. Cette page permet également de faire paraître des petites annonces.

À l'heure actuelle, 778 personnes aiment notre page (771 y sont abonnés) et nous suivent régulièrement, ce qui représente une augmentation de 440,28% depuis 2013.

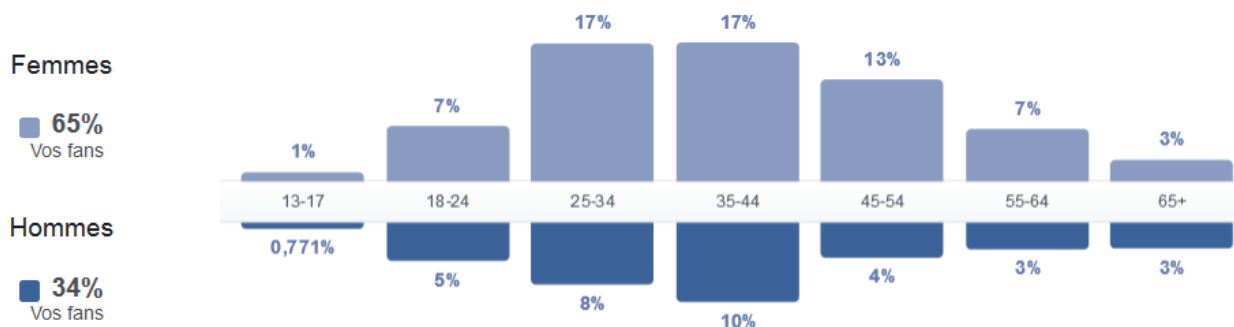
| Année | Nombre de « J'aime » | Augmentation |
|-------|----------------------|--------------|
| 2013  | 144                  |              |
| 2014  | 204                  | +41,8%       |
| 2015  | 316                  | +54,9%       |
| 2016  | 587                  | +85,76%      |
| 2017  | 778                  | + 32,54%     |



Avec un peu plus de 130 publications en 2017 sur la page qui touche en moyenne 463 personnes, cette page Facebook est un excellent outil de communication, qui permet aux utilisateurs de poser leurs questions, d'obtenir facilement des renseignements et de partager les informations.



La grande majorité de nos fans viennent de Gesves, certains viennent de Namur, d'Andenne, d'Ohey, d'Assesse, de Ciney et même de Liège ou d'Anvers.



## GESVES INFO

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

6 parutions en 2016. Cette brochure retrace les événements passés et futurs qui se déroulent sur l'entité gesvoise, et permet aux élus de communiquer au travers de différents articles avec les citoyens.

Tous les numéros, depuis juin 2011, sont téléchargeables sur le site internet communal en cliquant sur l'onglet « revue de presse ».



## PAGE D'INFORMATIONS COMMUNALE DANS « PROXIMAG »

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

**LA COMMUNE DE GESVES VOUS INFORME**

Renseignements généraux  
Tél. 083/670.300 - Fax 083/670.334  
[www.gesves.be](http://www.gesves.be)

Ouverts tous les jours de 9h à 12h30  
Permanence assurée tous les mercredis  
de 14 h à 19h30 sauf juillet et août.

En janvier 2016, la Commune a décidé de changer de journal pour un encart relatif aux informations communales. C'est maintenant dans le Proximag que l'on trouve ces informations. Il s'agit d'une

page (A4) tous les 15 jours.

Celle-ci reprend notamment l'agenda des manifestations, les infos relatives aux services administratifs, ...



# PETITE ENFANCE



## PETITE ENFANCE

### CONSULTATIONS ONE

Public cible : 0-6 ans (tous les âges sont représentés à la consultation).

#### Quelques chiffres :

Il y a eu au 28/11/2017, 80 naissances pour l'entité de Gesves.

- 1<sup>er</sup> trimestre : 24 enfants sont venus en consultation et 9 ont été vus en milieu d'accueil.
- 2<sup>ème</sup> trimestre : 26 enfants sont venus en consultation et 17 ont été vus en milieu d'accueil.
- 3<sup>ème</sup> trimestre : 36 enfants sont venus en consultation et 17 ont été vus en milieu d'accueil.
- 4<sup>ème</sup> trimestre : 38 enfants sont venus en consultation et ? (consultation prévue le 1/12/17) ont été vus en milieu d'accueil. (jusqu'au 28/11/17)

### COORDONNÉES DES INFRASTRUCTURES

#### GESVES :

Rue Ry Del Vau, 5 (derrière l'administration communale sise chaussée de Gramptinne, 112).

Le local de Gesves a été remis à neuf par les services communaux (couleur, sanitaire, rideaux, isolation).

N° d'agrément : 42/92054/01

Consultation 2 mardis par mois de 9h à 11 h (sur RDV) assurée par Madame SOUPART, TMS (Travailleur Médico-Social), Monsieur CLOËS (médecin) et des bénévoles.

! Les parents qui reprennent une activité professionnelle, sont accueillis au sein de la consultation ONE de Ohey de 15h30 à 18h30, un mardi par mois. Les locaux étant plus accueillants et adaptés. La consultation du soir à Gesves a été supprimée, les parents préférant se rendre à Ohey.

#### FAULX-LES TOMBES :

Rue de la Goyette, 16

N° d'agrément : 42/92054/02

Consultation le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 13h30 heures à 15h (sur RDV) assurée par Madame SOUPART TMS (Travailleur Médico-Social), Madame HANNICK (médecin)

### OBJECTIFS

Il s'agit d'assurer le service universel, le suivi renforcé et des activités collectives de soutien à la parentalité, de promotion de la santé et de prévention médico-sociale en appliquant le vade-mecum des T.M.S. et le guide de médecine préventive.



La consultation a pour mission, dans le cadre de la médecine préventive, de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans accomplis. Les familles dans le besoin et demandeuses bénéficient d'un suivi renforcé soit par la TMS à domicile soit par le médecin en consultation plus régulière. L'accueil dans les locaux permet des échanges afin de renforcer le lien parents-enfants.

## **ACTIVITÉS MISES EN ŒUVRE**

### **ACCUEIL DES FAMILLES**

L'accueil se veut être un moment d'échange avec les parents.

A Gesves, comme à Faulx-Les Tombes, une ou plusieurs bénévoles vient(nent) peser et mesurer les enfants.

### **VISITES À DOMICILE**

La TMS prend connaissance des nouvelles naissances du secteur par l'intermédiaire des maternités. Elle décrit aux parents les activités de l'ONE et les soutient dans les actes du quotidien. Un suivi plus important est possible si le passage à la consultation n'est pas souhaité ou si d'autres problèmes sont décelés. Il y a en moyenne 2 à 6 visites de la TMS à domicile avant le passage à la consultation, chez le médecin traitant ou encore le pédiatre.

### **DÉPISTAGE VISUEL**

Il est organisé 1 à 2 fois par an dans nos locaux. (Pour tous les enfants de l'entité). 12 enfants sont venus.

### **COIN JEU**

Un coin jeu est mis à disposition lors des consultations de Gesves et de Faulx-les-Tombes, dans lesquels nous disposons quelques jeux et tapis.

Un coin lecture est également mis en place lors de certaines consultations.

### **SEANCES DE MASSAGES ET PORTAGE BEBE**

Depuis fin de l'année 2014, des séances de massage et portage ont été organisées et intégralement offerte par l'ONE aux parents de nouveau-nés. Il y a eu cette année, 6 séances de massage auxquelles ont participé 21 familles. Ayant rencontré de réels soucis de nettoyage et de chauffage, toutes les séances d'activité collective, se déroulent au sein des consultations ONE de Ohey, avec l'autorisation de la supérieure hiérarchique et l'administration centrale de l'one. La séance de portage a, quant à elle, été suivie par 7 familles. Les séances ont repris en octobre 2017, la formatrice étant en congé de maternité. Les groupes ont connus un réel succès, nous avons malheureusement dû d'ailleurs refuser ces séances à certaines mamans par faute de place. Le nombre de séances offertes par l'ONE est limité.



## SUIVI RENFORCÉ

L'entité de Gesves est vaste et étendue ; la plupart des gens ont une voiture et consultent un pédiatre ou généraliste, mais malgré cela, les gens sont rassurés qu'il y ait un passage à domicile. La population compte une forte proportion de jeunes ménages qui, vu le coût actuel de la vie préfèrent venir à la consultation.

La commune dispose également de pas mal de logements sociaux et d'ILA, les suivis renforcés sont divers et variés.

De plus en plus de famille apprécie la qualité des échanges apportés, la disponibilité de l'équipe, le professionnalisme et les compétences du médecin, qui ne manque pas de se suivre des formations en rapport avec la petite enfance très régulièrement. Nous avons donc de plus en plus d'inscrits, qui fréquentent un pédiatre et les consultations ONE.

Activités collectives de soutien à la parentalité, de promotion de la santé et de prévention médico-sociale.

Nous avons le matériel pour le coin allaitement (siège pour maman, boudin d'allaitement, paravent) à Gesves.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter la TMS de secteur; Madame SOUPART





## CRÈCHE COMMUNALE « LES MINI-POUSSENT »

EN GESTION PAR L'INTERCOMMUNALE IMAJE

La Goyette, 16 à 5340 FAULX-LES TOMBES



### NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS

- Au 1<sup>er</sup> septembre 2016 : 46 inscrits avec une présence journalière moyenne de 30 enfants.
- Au 1<sup>er</sup> septembre 2017 : 44 inscrits avec une présence journalière moyenne de 30 enfants.

Il n'y a plus de place temps plein disponible à la crèche avant novembre 2018.

### PERSONNEL

La crèche est gérée actuellement par Madame Emilie LANNOY, infirmière en santé communautaire. Il y a cinq puéricultrices à temps plein, trois à 4/5 temps et une à 1/2 temps.

### HORAIRE TYPE D'UNE JOURNÉE À LA CRÈCHE



- La crèche est composée de trois sections : les bébés, les moyens et les grands.
- Dans la section des « bébés » et des « moyens », pas d'horaire type ; l'équipe tient compte du rythme de l'enfant.
- Dans la section des « grands », il existe un horaire type, même si nous essayons de tenir compte du rythme des enfants le plus possible.

### DESCRIPTION D'UNE JOURNÉE TYPE CHEZ LES GRANDS

- Accueil pour tous de 7h à 7h30 dans la section des bébés (à l'étage). A 7h30 les moyens et les grands descendent dans la section des moyens et à 8h les grands rejoignent à leur tour leur section.
- Les puéricultrices proposent alors aux enfants soit une activité libre, soit (pour les plus grands) une activité dirigée (peinture, pâte à sel, danse, promenade,...) qu'ils sont libres de faire ou non.
- Vers 9h15, un bol de soupe est proposé aux plus grands.
- Vers 11h, les enfants mangent puis se lavent les mains. Ensuite une puéricultrice lit une histoire ou écoute une musique douce avec tous les enfants de la section pendant qu'une autre prépare les enfants pour la sieste.
- De 12h-12h30 à 14h-14h30, sieste et préparation des goûters.
- Après la sieste, les enfants sont rhabillés. Des jeux libres leurs sont à nouveau proposés.
- Vers 15h, c'est l'heure du goûter.
- Des jeux sont à nouveau installés dans la section (voitures, poupées, duplos, dinette, déguisements, matériel de psychomotricité,...).



- Vers 17h-17h30, les moyens et les grands sont de nouveau regroupés dans une des sections avec la puéricultrice qui fait le « tard ».
- Dans un souci de continuité de prise en charge, deux puéricultrices de référence ont été désignées pour chaque section. Elles sont présentes tous les jours et connaissent bien les enfants et leurs habitudes. Cela permet un peu plus de stabilité pour les enfants comme pour les parents. Les autres puéricultrices sont « volantes » et voyagent entre deux sections. Ce système permet quant à lui un passage de section plus serein.

### ACTIVITÉS ORGANISÉES EN 2017

- 2 journées pédagogiques les 23 mars et le 1<sup>er</sup> juin.
- Un partenariat avec la bibliothèque de Gesves qui vient une fois par mois faire une animation « lecture ».
- Un souper de parents (1<sup>er</sup> octobre) et un goûter de Noël (8 décembre).

### PROJETS POUR 2018 :

- Deux journées pédagogiques.
- Un souper avec les parents et un goûter de Noël.
- Une réunion de parents.
- Petits projets divers.



### UNE NOUVELLE CRÈCHE COMMUNALE A SOREE POUR 2018

Gesves étant une Commune très prisée, beaucoup de familles avec enfants en bas âge s'y installent Aussi, le Service Etat Civil enregistre une moyenne de 70 à 80 naissances par an.

Au vu de l'analyse de l'évolution de la courbe démographique reprise dans le rapport administratif 2014 et étant donné que la crèche communale de Faulx-Les Tombes est occupée à 100 % et que la liste d'attente s'allonge, le Collège en a conclu qu'il était opportun de créer un service supplémentaire répondant aux besoins de la population.



Il a donc été décidé d'affecter l'immeuble communal sis rue Maubry à la création d'une crèche 18 lits.

Dans ce cadre, un dossier de création d'une crèche 18 lits a été introduit, en réponse à l'appel à projets du Plan Cigogne 3 –Volet 2.

Notre dossier a été retenu et un subside de 446.750 € nous sera octroyé.

L'étude du dossier (travaux d'aménagement) a été confiée à l'Inasep. Le Conseil communal, en séance du 23 octobre 2015 a confié à l'Inasep la préparation du cahier spécial des charges qui lui a été soumis début janvier 2016.

Les travaux adjugés à la société SOGEPAR ont débuté en 2016 et devaient se terminer en juin 2017. Cette société connaît de graves problèmes financiers et le chantier se meurt progressivement malgré de nombreuses sollicitations. La société SOGEPAR a déposé son bilan et notre conseiller juridique est en négociation avec la curatelle pour reprendre au plus vite les travaux avec une nouvelle entreprise ou avec des sous-traitants.

L'ouverture de cette crèche est prévue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2018.



# ENSEIGNEMENT

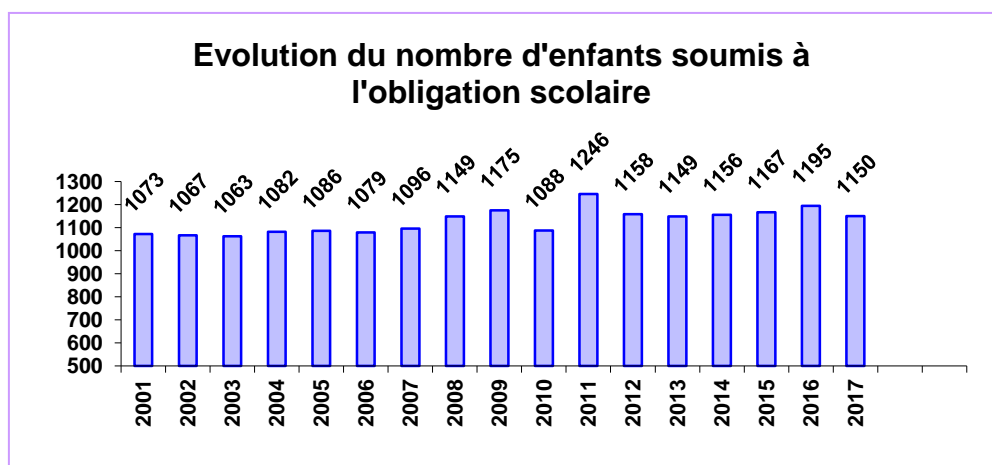


# ENSEIGNEMENT

AGENTS TRAITANTS : MARTA LACZKA ET ANNE BEAUJEANT (JUSQUE 31/07/2017) ET MARIE HOOGEWYS (DEPUIS LE 01/07/2017)

## NOMBRE D'ENFANTS SOUMIS À L'OBLIGATION SCOLAIRE

|            |       |
|------------|-------|
| 01.10.2017 | 1.150 |
| 01.10.2016 | 1.195 |
| 01.10.2015 | 1.167 |
| 01.10.2014 | 1.156 |
| 01.10.2013 | 1.149 |
| 01.10.2012 | 1.158 |
| 01.10.2011 | 1.246 |
| 01.10.2010 | 1.088 |
| 01.10.2009 | 1.175 |
| 01.10.2008 | 1.149 |
| 01.10.2007 | 1.096 |
| 01.10.2006 | 1 079 |
| 01.10.2005 | 1 086 |
| 01.10.2004 | 1 082 |
| 01.10.2003 | 1 063 |
| 01.10.2002 | 1 067 |



# ECOLE COMMUNALE DE L'ENVOI À FAULX-LES TOMBES

## ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018 - PERSONNEL

|   |                            |  |
|---|----------------------------|--|
| Direction   |                            | Christine PITANCE<br>Secrétariat : Radhia DJAIT<br>Et ½ temps Isabelle OGER depuis le 01/09/2017   |
| Gestion administrative  |                            | Marta LACZKA et Marie HOOGEWYS (depuis le 01/06/2017)  |
| Enseignement maternel   | Accueil                    | Allison WARNANT, Martine LEPONCE, Maud HAMENDE   |
| Classes verticales  | 1 <sup>er</sup> cycle      | Gwenaëlle BERWART et Aude RUELLE (M1-M2)<br>Isabelle BAUDUIN, Anouchka BEAUJEANT et<br>Françoise MONJOIE (M2-M3)   |
| Enseignement primaire   | 2 <sup>ème</sup> cycle     | Isabelle OGER (2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> cycle)<br>Yvette BOUCHAT, Julie DEGROOTE (P1 à P3 2017-2018),<br>Kathelyne DECHAMPS et Bénédicte RODEMBOURG  |
|   | 3 <sup>ème</sup> cycle     | Anne-Cécile AUBRY, Dominique DEBARSY, Christelle GERARD, Laura LECLERCQ  |
|   | 4 <sup>ème</sup> cycle     | Raphaël BEAUJEAN (absent pour exercer une autre fonction dans un autre PO depuis le 01/09/2017), remplacé par Amandine BINAUT, Michaël JACQUES et Stéphane GOFFIN (2016-2017) et Lucie TALLIER   |
| Intégration<br><i>4 institutrices primaires de l'enseignement spécialisé « les Capucines » de Ciney mise à disposition dans le cadre de l'intégration</i> |                            | Géraldine DUBOIS, Maud GILLES, Marine LANNOY, Audrey VRANCKX   |
| Maîtres spéciaux  | Psychomotricité            | Catherine MARION et Mathilde MASSON (poste APE/ACS)  |
|   | Morale                     | Cyrielle LEDIEU  |
|   | Religion catholique        | Cécile NOTTIN (2017-2018, Mme Isabelle BOSSUROY en congé de maladie)   |
|   | Religion protestante       | Anne CREMERS (suite à une réaffectation)   |
|   | 2 <sup>ème</sup> langue    | Maryline COMPERE et Christine HEINRICHS<br>Stéphanie BRICHEUX (2 p/s en fonds propres et 2 p/s organiques)   |
|   | Citoyenneté et philosophie | Marie HOLVOET  |
| Garderie – Surveillance – Maintenance   |                            | Marcelline KIZIBA, Christelle LOUIS, Vinciane BABYLAS, Isabelle KLAYE, Jacqueline LOMBA, Dominique MARCHAND, Isabelle GABARET, Kelly HOORELBEKE, Elise PERAUX, Katryne FAUTRE, Marie-Françoise KLAYE, Vinciane BURTON, Fabienne DOUXFILS |
| Education physique  |                            | Chantal LEPONCE  |



## ÉCOLE COMMUNALE DE L'ENVOI DE FAULX-LES TOMBES

Au 01/10/2017, l'école comptait 390 élèves\*.

|            | 96/<br>97 | 97/<br>98 | 98/<br>99 | 99/<br>00 | 00/<br>01 | 01/<br>02 | 02/<br>03 | 03/<br>04 | 04/<br>05 | 05/<br>06 | 06/<br>07 | 07/<br>08 | 08/<br>09 | 09/<br>10 | 10/<br>11 | 11/<br>12 | 12/<br>13 | 13/<br>14 | 14/<br>15 | 15/<br>16 | 16/<br>17 | 17/<br>18 |
|------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Maternelle | 97        | 102       | 91        | 97        | 87        | 87        | 81        | 88        | 91        | 97        | 90        | 99        | 97        | 95        | 95        | 95        | 96        | 103       | 110       | 102       | 117       | 124       |
| Primaire   | 164       | 171       | 189       | 187       | 199       | 199       | 185       | 181       | 156       | 151       | 158       | 174       | 192       | 200       | 205       | 201       | 191       | 208       | 216       | 236       | 250       | 261       |
| Total      | 261       | 273       | 280       | 284       | 286       | 286       | 266       | 269       | 247       | 248       | 248       | 273       | 289       | 295       | 300       | 296       | 287       | 311       | 326       | 338       | 367       | 385       |

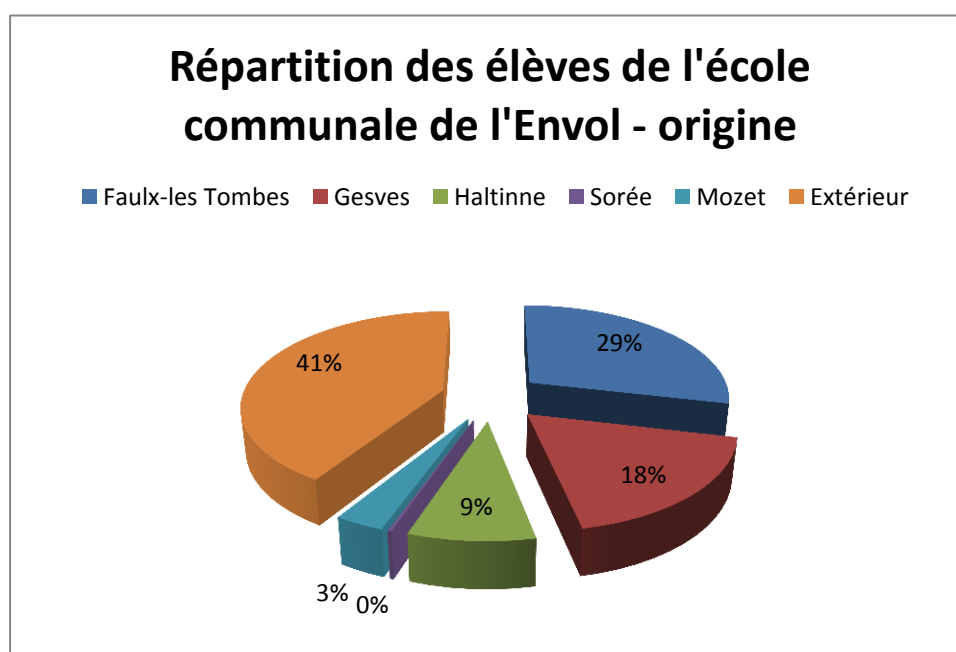
Il est à noter qu'à ce nombre, ont été ajoutés 5 élèves inscrits (primaire) à l'école d'enseignement spécialisé « Les Capucines » de Ciney mais qui suivent régulièrement les cours sur le site de l'école de l'Envol dans le cadre du projet *Intégration*.

## RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR SECTION

Au 01/10/2017\* :

| Origine des élèves | Nombre    |           |           |           |           |           |
|--------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
|                    | 2012-2013 | 2013-2014 | 2014-2015 | 2015-2016 | 2016-2017 | 2017-2018 |
| Faulx-les Tombes   | 114       | 117       | 107       | 104       | 119       | 112       |
| Gesves             | 47        | 58        | 69        | 68        | 67        | 71        |
| Haltinne           | 33        | 36        | 39        | 34        | 38        | 33        |
| Mozet              | 14        | 11        | 11        | 10        | 13        | 13        |
| Sorée              | -         | -         | -         | -         | 1         | 1         |
| Extérieur          | 96        | 99        | 112       | 127       | 134       | 160       |
|                    | 304       | 321       | 338       | 344       | 372       | 390       |

\*le nombre 390 reprend tous les élèves.



# ECOLE COMMUNALE DE LA CROISETTE À SOREE

## ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018 – PERSONNEL

|                                       |                            |   |
|---------------------------------------|----------------------------|---|
| Direction                             |                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Véronique GILLET (absente depuis le 18/04/2017, remplacée par Mme Delphine MATHELOT jusque 30/06/2017)</li> <li>• Vincent VANDERSMISSEN (directeur faisant fonction depuis le 01/07/2017)</li> </ul> |
| Gestion administrative                |                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Marta LACZKA et Marie HOOGEWYS (suite au départ de Mme Anne BEAUJEANT le 31/07/2017)</li> </ul>  |
| Enseignement maternel                 | 1 <sup>er</sup> cycle      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dominique WAVREILLE</li> <li>• Delphine MATHELOT</li> </ul>  |
| Enseignement primaire                 | 2 <sup>ème</sup> cycle     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nathalie HARDY</li> <li>• Pauline GALET 4 p/s (depuis le 01/09/2017, remplacement de Mme HARDY dans le cadre du congé parental)</li> </ul>   |
|                                       | 3 <sup>ème</sup> cycle     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vincent VANDERSMISSEN</li> </ul>   |
|                                       | 4 <sup>ème</sup> cycle     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valérie MOUSTY</li> </ul>  |
| Maîtres spéciaux                      | Education physique         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chantal LEPONCE</li> <li>• Sébastien HERMANS (4 p/s à partir depuis le 01/10/2016)</li> </ul>  |
|                                       | Psychomotricité            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Catherine MARION</li> </ul>  |
|                                       | Morale                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mélanie ZIELONKA (au 21/11/2017, suite au départ de Mme Sandrine DETAILLE engagée au début de l'année scolaire)</li> </ul>   |
|                                       | Religion                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cécile NOTTIN (2 p/s)</li> </ul>   |
|                                       | Citoyenneté et philosophie | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Marie HOLVOET (2 p/s)</li> </ul>   |
|                                       | 2 <sup>ème</sup> langue    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Christine HEINRICHS</li> <li>• Mallaury CLEMENT</li> </ul>   |
| Garderie – Surveillance – Maintenance |                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Isabelle SAMAIN</li> <li>• Gesves Extra</li> </ul>   |





## ECOLE COMMUNALE DE LA CROISETTE DE SOREE

Au 01/10/2017 l'école compte **64** élèves.



|            | 02/<br>03 | 03/<br>04 | 04/<br>05 | 05/<br>06 | 06/<br>07 | 07/<br>08 | 08/<br>09 | 09/<br>10 | 10/<br>11 | 11/<br>12 | 12/<br>13 | 13/<br>14 | 14/<br>15 | 15/<br>16 | 16/<br>17 | 17/<br>18 |
|------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Maternelle | 26        | 23        | 21        | 20        | 20        | 20        | 20        | 22        | 27        | 27        | 23        | 20        | 20        | 19        | 24        | 30        |
| Primaire   | 45        | 40        | 36        | 34        | 40        | 36        | 36        | 39        | 34        | 36        | 37        | 43        | 36        | 37        | 39        | 34        |
| Total      | 71        | 63        | 57        | 54        | 60        | 56        | 56        | 61        | 61        | 63        | 60        | 63        | 56        | 56        | 63        | 64        |

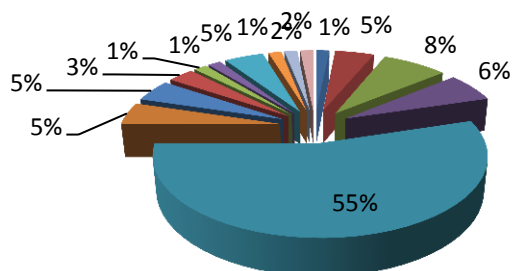
## RÉPARATION DES ÉLÈVES PAR SECTION

Au 01/10/2017 l'école compte 64 élèves.

| Origine des élèves | Nombre    |           |           |           |           |           |
|--------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
|                    | 2012-2013 | 2013-2014 | 2014-2015 | 2015-2016 | 2016-2017 | 2017-2018 |
| Andenne            | 2         | 3         | 2         | 0         | 2         | 3         |
| Doyon              | 4         | 0         | 1         | 1         | 0         | 0         |
| Evelette           | 1         | 6         | 1         | 6         | 4         | 3         |
| Faulx-les Tombes   | 0         | 0         | 0         | 0         | 0         | 2         |
| Florée             | 3         | 2         | 2         | 1         | 1         | 0         |
| Gesves             | 6         | 5         | 1         | 0         | 0         | 1         |
| Haltinne           | 0         | 0         | 0         | 0         | 0         | 1         |
| Marchin            | 0         | 0         | 0         | 0         | 0         | 0         |
| Ohey               | 4         | 3         | 1         | 4         | 2         | 5         |
| Schaltin           | 0         | 0         | 0         | 0         | 0         | 3         |
| Sorée              | 41        | 35        | 47        | 39        | 47        | 35        |
| Coutisse           | 0         | 2         | 0         | 2         | 2         | 1         |
| Haillet            | 0         | 1         | 1         | 2         | 4         | 4         |
| Flostoy            | 0         | 4         | 0         | 1         | 1         | 3         |
| Jallet             | 0         | 1         | 0         | 0         | 0         | 1         |
| Miécret            | 0         | 0         | 0         | 0         | 0         | 1         |
| Tenneville         | 0         | 0         | 0         | 0         | 0         | 1         |
| <b>TOTAL</b>       | <b>61</b> | <b>64</b> | <b>56</b> | <b>56</b> | <b>63</b> | <b>64</b> |



## Répartition des élèves de l'école communale de la Croisette - origine



## DIVERS

### CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ÉCOLE DE L'ENVOL DE FAULX-LES TOMBES

Ce Conseil s'est réuni à deux reprises durant l'année civile 2017 :

- ⇒ 26 septembre 2017;
- ⇒ 20 décembre 2017.

### CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ÉCOLE DE LA CROISSETTE DE SOREE

Ce Conseil s'est réuni à deux reprises durant l'année civile 2016 :

- ⇒ 26 septembre 2017;
- ⇒ 7 décembre 2017.

### COPALOC (COMMISSION PARITAIRE LOCALE)

Cette Commission s'est réunie à deux reprises durant l'année civile 2017 :

- ⇒ 30 mai 2017;
- ⇒ 26 septembre 2017.

### ÉCOLE PROVINCIALE D'ÉLEVAGE ET D'ÉQUITATION

Rue du Haras, 16 à 5340 Gesves (Belgique)

Ligne 01 : +32 (0)83.677.411

Ligne 02 : +32 (0)83.677.468

L'école d'élevage et d'équitation, communale jadis, dépend des autorités provinciales depuis fin 1995.



Dans le cadre de la restructuration des établissements de l'enseignement supérieur, elle est actuellement regroupée avec l'IPES de Seilles et **comprend 5 classes différentes (de la 3<sup>e</sup> professionnelle à la 7<sup>e</sup>)**.

| Au 1 <sup>er</sup> septembre | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| <b>Nombre d'élèves</b>       | 83   | 75   | 80   | 95   | 85   | 94   | 76   | 87   | 70   | 57   | 60   |

| origine des élèves | nombre                     |                            |
|--------------------|----------------------------|----------------------------|
|                    | 2016-2017<br>au 01/09/2016 | 2017-2018<br>Au 01/09/2017 |
| Belgique           | 53                         | 54                         |
| Portugal           | 0                          | 0                          |
| France             | 3                          | 6                          |
| Luxembourg         | 1                          | 0                          |
| Angleterre         | 0                          | 0                          |
| Thaïlande          | 0                          | 0                          |
| Allemagne          | 0                          | 0                          |
|                    | <b>57</b>                  | <b>60</b>                  |

## CONSERVATOIRE DE MUSIQUE À GESVES

### FRÉQUENTATION DES COURS

| ANNEES ACADEMIQUES | TOTAL | (dont Gesvois) |
|--------------------|-------|----------------|
| 2017-2018          | 85    | (40)           |
| 2016-2017          | 94    | (51)           |
| 2015-2016          | 93    | (37)           |
| 2014-2015          | 97    | (39)           |
| 2013-2014          | 93    | (59)           |
| 2012-2013          | 95    | (80)           |
| 2011-2012          | 103   | (70)           |
| 2010-2011          | 96    | (48)           |
| 2009-2010          | 96    | (48)           |
| 2008-2009          | 96    | (34)           |
| 2007-2008          | 96    | (33)           |

|                           | 2016-2017                         | 2017-2018 |
|---------------------------|-----------------------------------|-----------|
| <b>FORMATION MUSICALE</b> | <b>71 élèves (de F1- Qual.2):</b> | <b>66</b> |
| F1                        | 24                                | 13        |
| F2                        | 13                                | 23        |
| F3                        | 7                                 | 10        |
| F4                        | 11                                | 6         |
| QUALIFICATION 1           | 6                                 | 8         |
| QUALIFICATION 2           | 10                                | 6         |
| PIANO                     | 25                                | 29        |
| GUITARE                   | 21                                | 18        |
| FLUTE                     | 0                                 | 0         |
| TROMPETTE                 | 5                                 | 3         |

(\*) Parmi les 85 élèves certains peuvent être inscrits aux plusieurs cours à la fois.



# JEUNESSE



# JEUNESSE

AGENTS TRAITANTS : MARTA LACZKA ET MARIE HOOGEWYS (DEPUIS JUIN 2017)

## PLACE AUX PETITS GESVOIS– 25 MARS 2017

Près de trente enfants âgés de 8 à 12 ans ont participé à la deuxième édition de « Place aux petits Gesvois » qui s'est déroulée tout au long de la journée du 25 mars 2017.

Cette manifestation permet aux enfants de visiter des lieux qui leur sont généralement peu ou pas inaccessibles, de rencontrer les professionnels de métiers qui les font parfois rêver ou qu'ils découvrent pour la première fois... de quoi faire naître des vocations ou des passions.

Le soleil était de la partie et les enfants ont pu « toucher » tout ce qui fait la vie des artisans qui nous entourent : fabriquer des macarons, des steaks hachés, du fromage, du shampoing bio, de la crème de soin ; escalader l'arbre séculaire du domaine de Mozet, peindre une œuvre d'art abstrait à Sorée, travailler l'argile ; prendre soin des chevaux aux Ecuries de Faulx, découvrir les outils du tailleur de pierre, du garagiste, des « hommes du feu » ; plonger au cœur de l'ordinateur et comprendre l'environnement...

Nos « hôtes d'un jour » ont permis à toutes et tous de s'émerveiller face aux métiers qui produisent tout ce qui fait leur quotidien, nous remercions de tout cœur pour leur accueil chaleureux et actif : à **Gesves** : La boulangerie Sohet-Laloux, la boucherie Bourgeau, Marcel Haulot, conseiller en énergie, Mehdi Bhanji de Fusion-K, Wendy Bernard, tailleur de pierre ; à **Faulx-les Tombes** : Les Ecuries de Faulx, la pharmacie Lamproye, le salon Audace Coiffure, Marie-Anne Rasquin ; à **Goyet** : la Fromagerie du Samson ; à **Mozet** : le Domaine de Mozet et Mr Sadzot, élagueur ; à **Hautbois** : le garage Blom ; à **Sorée** : Christine Chapelle ; à **Andenne** : l'équipe des pompiers.

Grâce aux sympathiques « passe-murailles », tous les enfants ont pu se déplacer et rejoindre les artisans ! Merci à Mmes Jentgen, Charles, Theys, Gotfroid, Anciaux, Bourguet ainsi qu'à M. et Mme Brix-Clément..... et à Eric et son proxibus !

Nous nous réjouissons d'amener encore plus d'enfants à découvrir ces métiers passionnants, l'an prochain !



## RASSEMBLEMENT DES CCE A WAREMME – 22 AVRIL 2017

Pas moins de 500 enfants participaient à la journée organisée par le CRECCIDE.

Les Conseils communaux d'Enfants de Wallonie étaient invités, le 22 avril, à un rassemblement dont la thématique « **La fête de la citoyenneté** » permettant aux enfants de participer à une série d'activités et d'ateliers organisés toute la journée à l'IPES de Waremme.

Départ dès 8h00, de la commune, en bus, avec les enfants du CCE de Hamois. Nous avons fait connaissance durant le trajet, ce qui nous a permis de découvrir d'autres réalités, d'autres projets.

Sur place, tout était parfaitement organisé pour nous permettre de rencontrer d'autres CCE et de participer aux activités proposées par tout le staff de l'IPES et du CRECCIDE.



Nous avons pu : être initiés au djembé, manipuler les accessoires de la section « coiffure », participer à un atelier construit sur le principe de l'émission « Qui veut gagner des millions ? » et qui nous a bien aidés à y voir clair dans les pièges et subtilités de l'informatique et des réseaux sociaux.

L'occasion était également donnée de voter pour des projets développés par d'autres CCE et exposés dans la salle de gymnastique. Le choix était difficile : tous sont concernés par l'environnement et impliqués dans des actions mises en place pour préserver notre planète.

La RTBF, pour les NIOUZES, était là et Louise Delchambre a pu s'exprimer sur le vécu de notre CCE gesvois.

Une journée dense, intense en découvertes et partages... Nous remercions la Commune et le Creccide de nous avoir donné l'occasion de prendre part à cette journée où les signes d'implication démocratique sont bien visibles, dès le plus jeune âge.



## SPECTACLE « A CONTRE COURANT » DE LA COMPAGNIE D'ODILE PINSON - 27 JUIN 2017

Le 27 juin dernier 492 élèves de nos 4 écoles gesvoises ont eu l'occasion de voir en plein air à Gesves le spectacle « A contre-courant » de la Compagnie d'Odile PINSON.

Les deux comédiens loufoques essaient d'inventer **leurs propres méthodes pour produire eau, gaz et électricité** à la maison. Ils ont choisi de vivre en **autonomie d'énergie**, et pour cela, ils sont prêts à tout.

Comment produire de l'**électricité**? Il suffit d'aller à la pêche et les **anguilles électriques** vont travailler pour vous ! Et si les batteries de vos appareils sont à **plat**, enfitez «le **plastron chargeur**» qui **convertira vos efforts physiques en kilowatt!**

Produire son propre combustible n'est plus un problème avec le "**gaz volatil**" qui recycle les **fientes** de vos oiseaux ! Quant à l'eau... il va falloir **pédaler pour récupérer sa propre transpiration et la faire circuler dans les tuyaux !**

Le public se retrouve à observer le quotidien de ce couple d'**écologivrés**, comme s'il était sur le pas de sa porte, découvrant un ingénieux assemblage de **mécanismes ménagers**, actionnés à la seule force physique. Rien de plus efficace que l'huile de coude, mettre la main à la pâte et se retrousser les manches !

Le spectacle a été également prévu pour le grand public le soir même mais malheureusement la météo n'a pas permis aux acteurs de rejouer.

## ECOLE DE L'ENVOL – L'ARRIVEE DE LA YOURTE

Unique en Belgique ! Une classe de l'école communale de l'Envol va déménager début du mois de janvier 2018 dans une yourte qui a mis déjà ses racines sur le site de l'école. Une vingtaine d'enfants de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de la classe de Mme Julie DEGROOTE apporteront leurs bottes et pantoufles lorsqu'ils se rendront à l'école. De 8m de diamètre pour une surface d'environ de 50 M2 cette dernière fabriquée par Be Yurt à Soignies trône déjà dans la pelouse. Les dernières installations prennent fin dans l'attente du permis d'urbanisme.





Fin de l'année scolaire 2016-2017 le Collège communal a donné son accord d'ouvrir une classe supplémentaire pour faire face au nombre croissant des nouveaux enfants. L'idée de relouer une nouvelle fois un conteneur a été vite oubliée vu le coût et manque de confort mais également compte tenu du projet pédagogique développé au sein de l'école. Le coût de 35000€ pour l'achat a été pris en charge à raison de 50% par la Commune.

Il faut également remercier une équipe de nos ouvriers communaux qui ont préparé la dalle de béton, installé un point d'eau et amené l'électricité. Le chauffage est assuré par un poêle à pellets.

L'ensemble de l'équipe se réjouit d'occuper ce lieu pour le moins inédit.

### **ECOLE DE LA CROISSETTE – VIVA FOR LIFE EN CLASSE- 12 OCTOBRE 2017**

12 octobre Jeudi dernier, une partie de l'équipe de Viva for Life s'est rendue dans la classe de Monsieur Vincent. Ce directeur et professeur de l'école de la croisette de Sorée nous a ouvert les portes de sa classe de 3ème et 4ème primaire... l'occasion pour nous, d'échanger avec les élèves sur la situation de "pauvreté" en Belgique, et spécifiquement de celle qui touche les enfants.



Pour rappel, 80.000 enfants de 0 à 6 ans vivent dans la pauvreté en Belgique francophone. Une réalité pas connue et choquante pour les élèves... Regardez leurs réactions!

### **ECOLE DE L'ENVOL – VISITE DE M. T. STASIUK, CHEF DE CUISINE – 23 NOVEMBRE 2017**



Jeudi 23 novembre, la classe de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaire de Mme Amandine BINAUT, institutrice primaire à l'école communale de l'Envol, a accueilli M. Thierry STASIUK, chef de cuisine et auteur de livres pour enfants en lien avec la "malbouffe". Il a sensibilisé les enfants à l'alimentation saine et durable avec la collaboration d'un fromager local et d'un apiculteur. Prochainement, la classe va participer au concours des "Petits chefs en herbe" organisé par le chef Pascal MARCIN.





## ECOLE DE LA CROISSETTE – VIVA FOR LIFE – CAR WASH – 26 NOVEMBRE 2017

Le dimanche 26 novembre dernier, les élèves de la classe de Vincent VANDERSMISSEN ont organisé un car-wash dans le cadre de "VIVA FOR LIFE".

Ils ont décidé de s'investir afin de venir en aide aux enfants vivant sous le seuil de pauvreté en Fédération Wallonie-Bruxelles (1 sur 4 en Wallonie, soit 80 000 enfants démunis de 0 à 6 ans...).

Cette action s'inscrit dans une série de manifestations qui font l'objet d'un suivi de la RTBF.

Toute l'équipe de nos petites têtes blondes ont ressenti beaucoup de fierté car même si on est des enfants de 8, 9 ans, on a du cœur et surtout du pouvoir ! Et aussi, ils ont récolté 554,80 euros !



# CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS 2017-2018

AGENT TRAITANT : ANNE BEAUJEANT (JUSQU'EN JUILLET 2017) ET FLORENCE PEYTIER (DEPUIS AOÛT 2017)

Elu en novembre 2016, le Conseil Communal des Enfants s'est réuni jusqu'en juin, avec Anne Beaujeant, à raison de plus ou moins une fois par mois.

Le Conseil Communal des Enfants poursuit l'objectif de permettre à plusieurs enfants âgés de 9 à 12 ans, élus démocratiquement, de devenir les porte-parole de leur génération. Pendant leurs réunions, les jeunes mandataires peuvent s'exprimer; donner leur avis, communiquer avec les responsables politiques locaux, proposer des idées pour améliorer leur commune et mieux connaître les institutions communales mais aussi régionales et fédérales.

Apprendre la citoyenneté et la démocratie à travers l'écoute et le respect de chacun a pris pas mal de temps mais cela a permis aux 12 élus de s'accorder sur les actions à entreprendre qui se situaient parfois un peu loin de ce qui avait été imaginé au moment des élections.

En décembre, un goûter a été organisé à la Colombière, en collaboration avec l'équipe de soins.

Il a été proposé de participer aux fêtes de fin d'année et d'y présenter les vœux du CCE lors d'un buffet « goûter-souper ».

Chaque jeune conseiller avait préparé quelques douceurs : tartes aux pommes, muffins, biscuits, gaufres, fondants ... tout a trouvé place sur le buffet dressé pour l'occasion dans la salle à manger de la Colombière.

Durant une heure, chacun a pu rencontrer les résidents en effectuant le service à table.

Si le temps a sans aucun doute été trop court pour permettre à chacun de faire connaissance de manière posée, le lien est créé.

Durant le dernier trimestre, une vaste opération de récoltes d'opinions a été mise en place dans les classes des 4 écoles (de la 3<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup>).

Il s'agissait de définir quels étaient les comportements insupportables et à améliorer, que ce soit en classe, dans la cour ou dans l'école en général. Et également les solutions éventuelles à y apporter, que ce soit avec l'aide des directions, des enseignants ou entre pairs.



En avril 2017, le CCE a participé au grand rassemblement des CCE à Waremme. Festive et créative, la journée a permis de découvrir des projets mis en place par d'autres CCE et aussi de participer à des ateliers divers et variés.

Le CCE aurait voulu organiser un contrôle de vitesse aux endroits stratégiques de la commune : aux abords des écoles.

De nombreux contacts avec la police locale et la police d'Andenne n'ont pas abouti : le niveau de sécurité en Belgique ne permet plus d'organiser des rassemblements locaux, surtout avec des enfants.

Cependant, le CCE a participé à une réunion avec la Commission Sécurité Routière pour lui remettre un cahier des charges avec ce qui est essentiel pour la sécurité des usagers faibles.

Depuis septembre, le CCE se réunit avec Florence Peytier qui en a repris l'animation. Les enfants ont été sollicités durant l'été afin de connaître leur envie de poursuivre ce projet.

Les réunions ont lieu dès à présent tous les 15 jours, afin de pouvoir réaliser plus concrètement les projets. Nous avons fait appel aux suppléants pour remplacer les élus sortants.

Listing des jeunes mandataires pour l'année scolaire 2017-2018 :

|  |   |
|--|---|
| <u>Ecole de la Croisette – Sorée</u>       | <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Ugo DAI PRA</b></li><li>• <b>Romain ALBERT</b></li><li>• <b>Marine FISENNE</b></li></ul>     |
| <u>Ecole de l'Envol – Faulx-les Tombes</u> | <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Rose DEMILIE</b></li><li>• <b>Eloïse DELLA FAILLE</b></li></ul>                              |
| <u>Ecole Saint Joseph – Gesves</u>         | <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Lola ALBICOCCO</b></li><li>• <b>Louis RAMBOUX</b></li><li>• <b>Hector CACHBACH</b></li></ul> |
| <u>Ecole de René BOUCHAT – Gesves</u>      | <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Jeanne ESPERT</b></li><li>• <b>Mattéo PAPAI</b></li><li>• <b>Louise BASTOGNE</b></li></ul>   |



Les enfants sont toujours à trois pour représenter une école, sauf pour l'école de l'Envol où tous les élus étaient sortants et où la liste des suppléants présentait beaucoup de 6<sup>ème</sup> primaire. Ils ne sont donc que deux. Nous envisageons une manière d'intégrer un autre enfant sans remettre en place des élections.

Les enfants ont décidé de poursuivre le travail mené auprès de la CSR. Suite à une enquête auprès de leurs camarades de classe et une observation plus rigoureuse, les enfants ont noté des points à travailler. Ils ont présenté leur projet à nouveau à la CSR en octobre.

Les enfants aimeraient recevoir les relevés des contrôles de vitesse afin d'en prendre conscience et d'en informer la population au travers du Gesves Info.

Cette année, un enfant a pu être présent lors de la cérémonie de commémoration de l'Armistice. Suite au discours de notre Bourgmestre et l'hommage aux disparus, le jeune élu a été déposer la gerbe de fleurs au pied du Monument aux Morts. L'envie pour l'an prochain est de produire un écrit pour la cérémonie et de s'y présenter en plus grand nombre.

Leur souhait est également de s'intéresser à l'environnement et à la solidarité.

Pour le premier volet, nous avons entamé un travail avec un représentant du « Contrat Rivière Haut Meuse » qui est venu discuter avec les enfants de l'impact des produits d'entretien déversés dans nos rivières. Le débat a été très riche et a mené à la création de « questions-réponses » qui seront utiles pour que les élus partagent leur savoir avec la population.

Les enfants ont ensuite eu la possibilité de créer des sels de bain à tester chez eux en vue d'un projet solidaire au marché de Noël organisé par la Commune les 16 et 17 décembre 2017.

Au travers de toutes ces actions, l'envie est de permettre au groupe d'apprendre à fonctionner ensemble, de trouver une optique de travail efficace tout en intégrant chaque membre. Petit à petit, l'esprit d'équipe et la mise en valeur des ressources personnelles de chacun se développent.



## SERVICE EXTRASCOLAIRE – ACCUEIL TEMPS LIBRE

AGENT TRAITANT : CHRISTOPHE DUEZ

Le service extrascolaire – Accueil temps libre est mis en place au sein de la commune de Gesves, depuis le 16 mars 2007, sur base d'un double accord de collaboration :



- entre la commune et l'ONE, d'une part ;
- entre l'asbl Coala et la commune, d'autre part.

Avril 2007, Elise DEBOIS, habitante de Gesves est engagée à mi-temps par COALA pour coordonner l'ATL gesvois, en binôme avec Olivier GEERKENS.

Janvier 2012, Elise DEBOIS choisit de nous quitter pour un autre emploi et Valérie HAUWAERT, enseignante, la remplace, à mi-temps, encore en binôme avec Olivier GEERKENS.

En septembre 2014, Valérie HAUWAERT reprend la direction de l'école où elle enseignait et quitte ses fonctions à COALA et donc à la coordination ATL de Gesves. Elle est remplacée dans ses fonctions à Gesves par Christophe DUEZ le 1<sup>er</sup> septembre 2014, toujours à mi-temps, et toujours en binôme avec Olivier GEERKENS.

La Coordination ATL a ses bureaux dans l'aile au-dessus du point info-tourisme. Un local y est partagé avec l'asbl Gesves EXTRA et, de manière plus ponctuelle, la coordination de la plaine de vacances communale. Une signalétique spécifique et un présentoir d'informations Enfance y ont été installés en 2014.

Le service ATL-extrascolaire est accompagné par l'échevin de l'enseignement Eddy BODART qui en a la compétence depuis 2014.

Depuis toujours, même si l'ONE subventionne un emploi à mi-temps, COALA a la volonté de mettre en place un binôme, une logique d'équipe. En effet, en plus de Christophe DUEZ et Olivier GEERKENS, d'autres personnes de l'asbl COALA sont susceptibles de mettre leurs compétences à contribution de la coordination ATL de la commune.

Points marquants de cette année 2017 :

La coordination a terminé le suivi du **programme CLE 2012-2017** agréé par l'ONE dans le cadre d'un Plan d'Action Annuel (PAA) et a proposé un nouveau **programme CLE** pour **2017-2022**. Ces balises ont été construites avec l'ensemble des membres de la Commission Communale de l'Accueil (CCA).

La Coordination ATL a soutenu un nouvel opérateur, Brin d'Alice asbl, dans ses démarches envers l'ONE (rédaction du projet d'accueil, ...) et l'a intégré au sein de la CCA.



## LA COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL (CCA)

La Commission Communale de l'Accueil s'est réunie à quatre reprises en 2017.

Les principaux points à l'ordre du jour étaient :

- La composition de la CCA et l'actualisation de ses membres ;
- L'évaluation du Plan d'Action Annuel (PAA) 2016-2017 en lien avec le programme CLE ;
- La mise en place d'une enquête ATL en lien avec l'état des Lieux et le renouvellement du programme CLE ;
- La construction d'un nouveau programme CLE ;
- La validation du programme CLE 2017-2021 ;
- L'accueil d'un nouvel opérateur : Brin d'Alice asbl ;
- La mise en place de 2 « vendredis malins » ;
- L'organisation d'une journée d'information et de rencontre pour tout(e)s les accueillant(e)s ;
- L'organisation de la journée interréseaux ;
- L'organisation de la Plaine communale ;
- Le projet hyperpaysage ATL.

Les procès-verbaux de la CCA sont téléchargeables sur le site [www.gesves.be](http://www.gesves.be)



### Composition de la CCA

|               |            |   |   |  |
|---------------|------------|---|---|--|
| BODART        | Eddy       | 1 | E | Président - Echevin de l'ATL                             |
| BOTTON        | Florent    | 1 | E | Conseiller communal                                      |
| DECHAMPS      | Carine     | 1 | E | Echevine   |
| REYSER        | Dominique  | 1 | E | Conseiller communal                                      |
| LACROIX       | Simon      | 1 | S | Echevin  |
| PAULET        | José       | 1 | S | Bourgmestre  |
| PISTRIN       | Nathalie   | 1 | S | Conseillère communale                                    |
| /             | /          | 1 | S | /  |
| TILLIEUX      | Marc       | 2 | E | Ecole St Joseph – Directeur                              |
| PITANCE       | Christine  | 2 | E | Ecole com. de l'Envol - Directrice                       |
| VANDERSMISSEN | Vincent    | 2 | E | Ecole com. de la Croisette - Directeur f f               |
| TONNEAU       | Nathalie   | 2 | E | Ecole Communauté française - Directrice f f              |
| DEGIMBE       | Jean-Marc  | 2 | S | Ecole St Joseph - Membre P.O.                            |
| GOFFIN        | Stéphane   | 2 | S | Ecole com. de l'Envol - Enseignant                       |
| /             | /          | 2 | S | Ecole com. de la Croisette - ...                         |
| /             | /          | 2 | S | Ecole Communauté française - ...                         |
| BARBEAUX      | Cécile     | 3 | E | Ecole communale de l'Envol                               |
| NIJS          | Eric       | 3 | E | Ecole communale de l'Envol                               |
| DESMET        | Steven     | 3 | E | Ecole St Joseph  |
| /             | /          | 3 | E | Ecole Communauté française                               |
| DEBAUCHE      | Sonia      | 3 | S | Ecole St Joseph  |
| /             | /          | 3 | S | /  |
| /             | /          | 3 | S | /  |
| /             | /          | 3 | S | /  |
| DUBOIS        | Valérie    | 4 | E | Asbl Gesves EXTRA  |
| MASSART       | Céline     | 4 | E | Les Arsouilles   |
| HUBEAUX       | Agnès      | 4 | E | Brin d'Alice asbl  |
| SELECK        | Monique    | 4 | E | Asbl Gesves EXTRA  |
| /             | /          | 4 | S | /  |
| /             | /          | 4 | S | /  |
| /             | /          | 4 | S | /  |
| /             | /          | 4 | S | /  |
| HOORELBEKE    | Kim        | 5 | E | Bibliothèque communale                                   |
| ALBERTY       | Martin     | 5 | E | Patro Jean XXIII   |
| ANCION        | Eric       | 5 | E | Domaine de Mozet   |
| /             | /          | 5 | E | /  |
| VAN AUDENRODE | Martin     | 5 | S | Patro Jean XXIII   |
| DELAHAIE      | Sophie     | 5 | S | Domaine de Mozet   |
| /             | /          | 5 | S | /  |
| /             | /          | 5 | S | /  |
| BERQUE        | Chantal    |   |   | Coordinatrice accueil ONE                                |
| DUEZ          | Christophe |   |   | COALA asbl - Coordination ATL                            |
| GEERKENS      | Olivier    |   |   | COALA asbl - Coordination ATL                            |
| VANESSE       | Isabelle   |   |   | Représentante M <sup>me</sup> Lazon, Députée provinciale |



Sur base du Plan d'Actions Annuel (PAA) 2016-2017, des résultats de l'enquête ATL, et du nouveau programme CLE, de nouveaux objectifs ont été établis :

✓ Améliorer l'offre d'accueil existante :

- en diversifiant, autant que faire se peut, l'offre d'accueil, en tenant compte des différentes tranches d'âges ;
- en ayant une réflexion avec les différents partenaires concernés par l'utilisation des espaces d'accueil, actuels et futurs ;
- en amorçant une réflexion sur l'accueil centralisé au quotidien avec les partenaires concernés, et en allant à la rencontre de communes proches pratiquant un accueil centralisé au quotidien ;
- en augmentant le nombre d'accueillant(e)s potentiel(le)s
  - avec des compétences spécifiques pour certains ateliers,
  - pour créer une « réserve ».

✓ Informier sur l'offre d'accueil existante :

- en coordonnant, rassemblant les activités se déroulant en période scolaire dans un document papier (valves, Gesves Info, ...) et web (site web, newsletter, ...).
- en coordonnant, rassemblant les activités se déroulant en période de congé scolaire dans un document papier (valves, Gesves Info, ...) et web (site web, newsletter, ...).

✓ Poursuivre la valorisation des accueillant(e)s :

- en allant à la rencontre des accueillant(e)s sur site ;
- en réunissant les accueillant(e)s pour des temps d'échanges de pratique ;
- en donnant la possibilité aux opérateurs de se rencontrer, d'échanger sur leurs pratiques, de créer des partenariats ;
- en informant et en favorisant l'accès à la formation (de base et plus spécifique).





## **LE SERVICE ATL-EXTRASCOLAIRE GESVOIS C'EST AUSSI LA PARTICIPATION...**

- à des rencontres extrascolaires plus larges : Réunions provinciales et communautaires des coordinations ATL, travail de mise en réseau en assumant divers projets au sein de la plateforme provinciale ATL namuroise et son Comité de pilotage ;
- au Salon de l'Education et à la journée de l'accueil extrascolaire le samedi 21 octobre 2017 ;
- à la gestion des inscriptions et administration de la plaine de vacances de juillet ;
- à la coordination de la plaine de de vacances de juillet ;
- au comité d'accompagnement du PCS gesvois ;
- à l'organisation de la journée Vitamine Verte en collaboration avec l'ONE et la province de Namur.

## **... ET UN SOUTIEN À LA COORDINATION DE L'ASBL GESVES EXTRA**

- tâches administratives de l'asbl ;
- accompagnement de la responsable de projet et gestion de l'asbl durant l'absence de celle-ci ;
- présence lors des différentes réunions (d'équipe, avec les directions, avec les accueillant(e)s, ...) ;
- mise au vert en septembre 2017 ;
- journée interréseaux.



# L'ASBL « GESVES EXTRA »

ASSOCIATION D'OPÉRATEURS EXTRASCOLAIRES GESVOIS

AGENT TRAITANT : VALÉRIE DUBOIS



Asbl « Gesves EXTRA »  
S.S. : Chée de Gramptinne, 112  
5340 Gesves  
RPM Namur : 891-066 645  
Ethias Police : 45.196.463  
Dexia : 068 – 2479336 – 43  
Coordinatrice : Valérie Dubois  
0491/36.05.78

## L'asbl "Gesves EXTRA" en bref.... :

- Est agréée par l'ONE dans le cadre du Décret ATL (Accueil Temps Libre) et dans le cadre du décret Centre de vacances ;
- Acteur dans le cadre de l'extrascolaire, Gesves EXTRA est un organisateur d'Accueils durant le temps libre... ;
- Les lieux d'accueil et d'animation sont ceux de ses membres et principalement :
  - Local « Bien-être » rue Ry del Vau, 5340 Gesves
  - L'école communale de l'Envol, rue des écoles 2, - Faulx-Les Tombes.
  - L'école Saint-Joseph, rue Petite Gesves 30 et chaussée de Gramptinne – Gesves.
  - L'école de la Communauté française, chaussée de Gramptinne 118 - Gesves.
  - L'école communale La croisette, rue de la Croisette 37 - Sorée.
  - Le Domaine de Mozet, rue de Tronquoy 2 - Mozet.
  - La plaine « communale » chaussée de Gramptinne 112-116 - Gesves.
- Gesves EXTRA, c'est une équipe de permanents... engagés grâce au soutien de la région wallonne (APE). Si 2014 avait été une année difficile sur le plan de la stabilité de l'équipe, suite à des incertitudes quant à la reconduction des projets APE, 2015 s'est ouverte sous un jour beaucoup plus positif avec l'annonce de la reconduction pour 3 ans des aides à l'emploi APE-Plan Marshall.

**Le 31/12 2017, concernant les aides à l'emploi, signifie la fin des APE pour lesquels une demande de renouvellement a été faite.**

- Notre association s'appuie également sur l'engagement volontaire et bénévole des animateurs et administrateurs de l'asbl.



- Gesves EXTRA propose essentiellement des animations pour les enfants de 2,5 à 12 ans dans le cadre de l'accueil extrascolaire : des accueils (le matin, le midi et le soir); des ateliers après 16h dans les écoles et les mercredis après-midi ; des animations lors des journées pédagogiques ; des plaines durant les vacances et des animations ponctuelles et extraordinaires : mercredis'traction, journée inter-réseaux,...etc.
- Gesves EXTRA propose des animations à tous les enfants sans distinction. Gesves EXTRA est un projet en mouvement : tous les membres sont invités à y prendre une part active.
- Gesves EXTRA collabore avec :
  - Différentes associations et services au sein de la commune : bibliothèque communale, coordination ATL, plaine de vacances, PCDN, GAL, etc.
  - Des professionnels de l'animation et des pédagogues, artiste, comédiens, enseignants.

## LES INSTANCES DE GESVES EXTRA:

| Membres                  | Représentant  |
|--------------------------|---|
| COMMUNE                  | Simon LACROIX                                       |
|                          | Florent BOTTON                                      |
|                          | Nathalie PISTRIN                                    |
|                          | Cécile BARBEAUX-DEFLORENNES (Administratrice)       |
|                          | Dominique REYSER                                    |
|                          | Eddy BODART (Administrateur)                        |
| Ecole « Croisette »      | Véronique GILLET (ff.Vincent Vandersmissen 1/09/17) |
| Ecole libre Saint-Joseph | Jean-Marc DEGIMBE (Administrateur)                  |
|                          | Marc TILLIEUX                                       |
|                          | Sonia DEBAUCHE                                      |
| Ecole René Bouchat       | Nathalie TONNEAU                                    |
| Ecole « Envol »          | Christine PITANCE (Administratrice)                 |
|                          | Dominique MEURISSE                                  |
| Patro Jean XXIII         | Martin VAN AUDENRODE (Président)                    |
|                          | Jonathan THURION                                    |
| COALA Asbl               | Olivier GEERKENS (Administrateur – délégué)         |
|                          | Christophe DUEZ                                     |
| Domaine de Mozet         | Eric ANCION   |
| Invitée                  | Valérie DUBOIS (coordinatrice)                      |

Comptable externe : Finoco SPRL



## POINTS MARQUANTS 2017 :

### PERSONNEL

- L'équipe compte, depuis le 1/02/2017, 6 animateurs permanents à mi-temps, et une coordinatrice à mi-temps (soit 3,5 équivalents temps-plein) centrée essentiellement sur la gestion administrative et la coordination pédagogique.
- Poursuite de la responsabilisation des animateurs dans une tâche précise (p.ex. responsable plaine, responsable ludothèque,...). -- > même gestion des tâches qu'en 2015 :
  - Isabelle GAUDIN est responsable des journées pédagogiques et journées spéciales
  - Arnaud BIZZOTTO et Sabrina SALERNO sont à la gestion des plaines de vacances (Soline TASIAUX remplace Sabrina depuis le 4/09/2017)
  - Fabienne DOUXFILS gère la ludothèque et les mercredis'tructions
  - Monique SELECK est responsable de l'accueil centralisé
  - Sophie QUEVRAIN est animatrice polyvalente
- Poursuite de la gestion administrative par Valérie DUBOIS (appui d'un comptable externe : Finoco SPRL)
- Engagement de deux nouvelles animatrices : Sophie QUEVRAIN (nouveau poste – 01/02/2017) et Soline TASIAUX (en remplacement de Sabrina SALERNO - 04/09/2017)
- Le personnel, en chiffres :
  - **2010** : 1er emploi APE
  - **2011** : 3 animateurs (1,5TP)
  - **2012** : 5 animateurs (3,5 ETP) Nathalie FAVEAUX, Geoffrey DESCY, Jérémy MOERMAN, Alan MEUNIER, Virginie MARCHAL + 1 coordinatrice 1/2TP (Virginie MARCHAL)
  - **2013** : 4 animateurs (Nathalie FAVEAUX, Geoffrey DESCY puis Sophie HANNOT, Benjamin MALHERBE, Virginie MARCHAL) + 1 coordinatrice 1/2TP (Virginie MARCHAL)
  - **2014** : 4 animateurs (Benjamin MALHERBE, Fabienne DOUXFILS, Sophie HANNOT, Virginie MARCHAL) + 1 coordinatrice 1/2TP (Virginie MARCHAL)
  - Dès le mois de juin 2014 : renouvellement de l'équipe : engagement de 5 animateurs mi-temps (Emmanuelle LORGE, Stella HOORELBEKE, Fabienne DOUXFILS, Sabrina SALEMO et Arnaud BIZZOTTO) + 1 coordinatrice 1/2TP (Valérie DUBOIS) = 3 ETP
  - **2015** : 5 animateurs mi-temps (Monique SELECK, Isabelle GAUDIN, Fabienne DOUXFILS, Sabrina SALEMO, Arnaud BIZZOTTO) + 1 coordinatrice 1/2TP (Valérie DUBOIS) + 1/2TP vacant au 31/12/2015.
  - **2016** : idem



- **2017** : 6 animateurs mi-temps (Monique SELECK, Isabelle GAUDIN, Fabienne DOUXFILS, Arnaud BIZZOTTO, Sabrina SALERNO (puis Soline TASIAUX) Sophie QUEVRAIN) + 1 coordinatrice 1/2TP (Valérie DUBOIS).

## ACTIVITÉS

- Centralisation des accueils du mercredi après-midi au local « Bien-être » rue Ry del Vau, amélioration de l'aménagement du local.
  - En chiffres, **2013** : 877 présences  
**2014** : 2157 présences  
**2015** : 3322 présences  
**2016** : 3934 présences  
**2017** : 2191 (1<sup>er</sup> semestre)
- Poursuite de la dynamisation de la ludothèque. Fréquentation en hausse.
- 3<sup>ème</sup> édition de la journée inter-réseaux sur le site de la maison communale pour les 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> primaires. +/-150 enfants et leurs professeurs y ont participé. Thème 2017 : « énergies renouvelables », lié au spectacle « *A contre-courant* » que les enfants ont vu l'après-midi sur le site communal.
- Poursuite des excursions un mercredi par mois (mercredis'tractions), complet à chaque organisation (soit +/- 42 enfants/sortie).
  - En chiffres : **2013**= 338 enfants ont participé  
**2014**= 362 enfants ont participé  
**2015** = 480 enfants ont participé  
**2016** = 465 enfants ont participé  
**2017**= 420 enfants ont participé (nombre en baisse car cette année il n'y a pas eu de spectacle organisé à Gesves qui permet la participation de plus de 42 enfants (pas de bus))
- Organisation des plaines lors des congés scolaires (hormis semaine de Noël)
  - **2010** : 1213 présences  
**2011** : 1535 présences  
**2012** : 1111 présences  
**2013** : 1779 présences  
**2014** : 2061 présences  
**2015** : 1651 présences -> axe à retravailler en 2016 !  
**2016** : 1779 présences  
**2017** : 1754 présences



- Mise au vert de deux journées les 4 et 5/09 avec l'ensemble de l'équipe à la salle Montesquieu de la Pichelotte.

## LES ENJEUX 2018

- Comme en 2017, réunir les accueillant(e)s des écoles début 2018 → signature des notes d'organisation au bureau de Gesves EXTRA ou lors d'une soirée à organiser
- Pérennisation du système de paiement de l'accueil centralisé mis en place en janvier 2017 (cartes prépayées).
- Poursuivre la mise en place de nos animations durant TOUTES les vacances scolaires (sauf semaine de Noël et juillet), lors des journées pédagogiques et des ateliers au sein des écoles, les mercredis après-midi et les mercredis'tractions.
- Maintenir l'organisation de la journée inter-réseaux pour les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> de toutes les écoles (26/06/2018).
- Continuer de dynamiser le site propre à Gesves Extra : [www.gesvesextra.be](http://www.gesvesextra.be), ainsi que sa page Facebook (327 personnes suivent la page); et l'envoi régulier de newsletters.
- Sensibilisation de chaque accueillant(e) à la logique de formation continue demandée par l'ONE ;
- Maintenir les emplois.



# PLAINE DE VACANCES

AGENT TRAITANT : OLIVIER GEERKENS

Coordination de la plaine en partenariat avec l'asbl COALA: Olivier GEERKENS.

Le rapport complet rédigé par le coordinateur est disponible sur demande au Collège communal.

La nouvelle majorité communale a souhaité diffuser un appel d'offre public pour la coordination de la plaine de vacances. A l'issue du processus, c'est l'asbl COALA qui a été désignée ; poursuivant ainsi la collaboration débutée en 2005.



En résumant très fort :

- ✓ Une équipe qui a pu gérer ces 4 semaines malgré (grâce ?) à de nombreux nouveaux animateurs.... **Un taux de « nouveaux » particulièrement élevé cette année...**
- ✓ ... compensé par un taux d'encadrement surnuméraire suite à une baisse de fréquentation en semaines 1 et 4 ;
- ✓ Inscription en une matinée très efficace grâce à l'engagement volontaire de nombreux animateurs et de l'échevin... dont la nécessité est remise en question au vu de la baisse de fréquentation et d'un nouveau système d'inscription en ligne mis en place positivement en même temps que la matinée à la Maison de l'Entité.
- ✓ Un environnement de **Pirates** et l'histoire d'Eva, petite fille accomplissant son rêve de devenir capitaine de vaisseau, inventée par l'équipe d'animateurs et vécu durant 4 semaines ;
- ✓ Une **course de Trotti-Boat suivie du Boucan des Pirates, une animation collective en fin de 2<sup>e</sup> semaine de plaine particulièrement festive ;**
- ✓ Des « sorties » limitées dans le cadre d'une maîtrise des dépenses. Une utilisation maximale du car communal et du **Domaine de Chevetogne** avec, en point d'orgue, la **dernière journée animée là-bas pour l'ensemble des enfants dans un grand jeu réunissant toutes les tranches d'âge ;**



✓ Un mois de vacances avec beaucoup d'éléments positifs exprimés oralement et par écrit (SMS, Courriel et Cahier de communication) par les parents et les animateurs ;

✓ Maintien de l'engagement d'animateurs et de responsables de groupe en formation soutenue financièrement par la commune... ;

✓ Des mises sur thème tous les lundis matin et vendredis « soir » vécus à fond par animateurs et enfants... mais aussi vues (et attendues) par de nombreux parents ;

✓ **La réalisation de clips Vidéo visibles sur you tube** pour le plaisir des parents et des absents de la plaine.



## CONTEXTE GÉNÉRAL INFRASTRUCTURE ET INTENDANCE

La plaine de vacances 2017 s'est déroulée comme d'habitude sur le site jouxtant l'administration communale et le hall sportif durant les 4 semaines du mois de juillet, du 3 au 28.

La coordination résultait, pour la 13<sup>e</sup> année, d'un partenariat avec l'asbl COALA.



Dans ce cadre, c'est Olivier GEERKENS qui a assumé la fonction de coordinateur de plaine en lien avec l'échevin de la plaine de vacances, Eddy BODART.

Notons que les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> semaines, Valentine GERARDY, Coordinatrice permanente à Coala était présente activement. Il s'agit d'une organisation interne à Coala qui vise à envisager un passage de relais partiel et progressif de la coordination.

Christophe Duez a également assuré une aide administrative et pédagogique 3 semaines.

Les sous-groupes d'enfants, depuis six ans, ont un nom et ne sont plus définis par leur âge.

La plaine est organisée en 7 groupes, des plus jeunes aux plus âgés :

- Les **P'tits bouchons** vivent « leur » histoire en lien avec le thème général, adaptée à leur rythme. Le groupe est volontairement réduit et les animateurs plus nombreux. Une sieste est proposée l'après-midi.
- Les **Moustiques** vivent la plaine à part entière mais dans un groupe un peu plus réduit avec une équipe renforcée en nombre. Ils plongent dans l'imaginaire et sont en route vers l'autonomie.
- Les **Moussaillons** font la transition entre les Moustiques et les Sioux. Ils en profitent pour prendre plus d'autonomie encore et aiment de petites aventures en groupe qui les font rêver.





- A entendre les **Sioux**, ils ne sont plus « des petits ». Entre « J’y crois » et « J’y crois pas », ils découvrent l’aventure et la solidarité dans un groupe. Ils adorent les premiers défis à résoudre en tribu mais sont encore en demande d’attention.
- Les **Griffons** vivent en équipes ! Ils sont attirés par les grands jeux d’aventures qui leur permettent « d’être les héros » actifs. Les Griffons vivent la plaine à 100 à l’heure.
- Les **Sayans** (Prononcez « Sayannes »). L’énergie bat son plein ! Qu’importe l’histoire il s’agit d’agir et résoudre les défis proposés... Ils ne croient plus aux histoires imaginées par les animateurs... mais aiment s’y plonger à fond et en redemandent.
- Les **Maringouins** ont envie d’indépendance et besoin de confiance au sein d’un groupe. Ils aiment avoir un rôle à jouer et attachent de l’importance à la relation avec leurs animateurs ! Une particularité de la plaine de Gesves : les « ados’ » y sont animés avec succès depuis de nombreuses années.



## FRÉQUENTATION

Derrière le nombre de 345 enfants distincts, se cachent :

- 235 « familles » (*L'an dernier : 209*)
- 8 familles paient le tarif « non gesvois ». Cela reste marginal au regard du nombre global. Pour rappel, bénéficient du tarif « gesvois » les enfants de Gesves, fréquentant une école de Gesves ou dont un parent travaille à l'Administration communale.
- Il est également intéressant de connaître le nombre de semaines auxquelles ont participé chacun des 345 enfants :

|   |                        |
|---|------------------------|
| 126 ( <i>130 l'an dernier</i> ) enfants ont participé à | 1 semaine d'animation  |
| 134 ( <i>124 l'an dernier</i> ) enfants                 | 2 semaines d'animation |
| 50 ( <i>37 l'an dernier</i> ) enfants                   | 3 semaines d'animation |
| 34 ( <i>38 l'an dernier</i> ) enfants                   | 4 semaines d'animation |

- Présence des animateurs :
  - Semaine 1 : 35 animateurs... dont 14 qualifiés et 10 nouveaux
  - Semaine 2 : 35 animateurs... dont 13 qualifiés et 10 nouveaux
  - Semaine 3 : 31 animateurs... dont 11 qualifiés et 9 nouveaux
  - Semaine 4 : 21 animateurs... dont 7 qualifiés et 6 nouveaux



Ces nombres nous ont permis de respecter les normes minimales légales d'encadrement (ONE-Décret Centres de Vacances). Néanmoins, c'est **le plus bas taux d'animateurs « expérimentés » depuis 10 ans.**

Pour arriver à cet encadrement, ce sont 45 animateurs différents, dont 35 Gesvois (Parmi les 10 « non gesvois », 6 sont d'anciens enfants de la plaine), qui se sont succédé cette année... Une fois de plus, faire de **la plaine un espace d'émancipation pour les jeunes aussi prend tout son sens.**



## ÉVALUATION ET PERSPECTIVES

L'ONE a agréé la plaine communale et son nouveau projet d'accueil pour la période 2017-2019.



- La préparation a formellement débuté avec l'ensemble de l'équipe, durant un WE (1<sup>er</sup> et 2 avril). J'avais néanmoins déjà eu deux réunions préalables avec les responsables de groupe... et organisé une réunion avancer sur le thème. Agencer le calendrier des études et des réunions Patro est un vrai casse-tête. Outre les préparations en sous-groupes, nous nous sommes tous retrouvés les samedi 2 et dimanche 3 juillet.

- Le **système d'inscription en ligne** a remporté un vif succès...

La majorité des inscriptions passe à présent par ce biais, remettant en cause l'organisation de la matinée d'inscription au profit d'une permanence en lien avec la Coordination ATL.

- Le **collège a désigné Coala pour les 4 prochaines années suite à l'appel d'offres échu en juin 2017**. Cette décision rapide permet de légitimer des démarches dès septembre 2017 pour préparer la plaine 2018.

- Les **vareuses « fluo »** sont portées lors de chaque sortie par enfants et animateurs.

Lors des excursions, les animateurs ont pointé également la visibilité de ces vestes fluo. Il en va de même pour les **bonnets bleus de la piscine**.



- Même si l'infrastructure vieillit, le local des animateurs (RTG2) s'est amélioré avec l'installation de casiers cloisonnés pour un meilleur ordre du matériel des différents groupes. **Du beau travail des ouvriers communaux bien utilisé par l'équipe d'animation.**

- Comme chaque année, les animateurs sont identifiés aisément grâce au T-Shirt au logo du Capitaine GESVA ou du Sweat bleu au logo de la plaine de vacances.

- Une chaine You tube a été créée grâce aux compétences d'un animateur. Plusieurs **vidéos sont ainsi visibles** et l'adresse a été communiquée à tous les parents.

<https://www.youtube.com/channel/UCr00BhMmTz-XQ-pwmgJLIg>

<https://www.youtube.com/watch?v=Ejec88N0Hr4>

<https://www.youtube.com/watch?v=WFtJRGZLs0U>



- **La commune a décidé de soutenir les animateurs souhaitant entamer une formation d'animateurs** et de coordinateurs (Uniquement pour les Responsables de groupe). Les jeunes intéressés devaient s'inscrire auprès d'un organisme de formation, poser leur candidature à la plaine et écrire une lettre de motivation demandant le soutien. Ce sont 6 animateurs et 1 responsable de groupe qui en auront profité cette année. Ils seront soutenus à hauteur de 100 € chacun.



- Chaque soir, l'équipe d'animation se réunit pour échanger et écouter les informations de la coordination. Il arrive qu'une situation vécue nécessite un débat collectif plus approfondi.

Parmi les débats 2017 :

- **Temps d'accueil : temps complexes !**

Qu'autorise-t-on dans chaque zone ? Qui autorise et qui en est responsable ?

- **Musique d'ambiance. Mauvaise ambiance ?**



Des parents se plaignent du volume de la musique...

Pourquoi de la musique ? Quand ? Comment concilier le plaisir des danses, proximité du coin doux et sensibilité des plus petites oreilles ? Et pendant la journée ?

- **Des enfants changent de groupe...**

Pourquoi accepter-refuser ? Qui peut demander un changement (Animateurs/Parents/Enfants) ? Quand ? Que communiquer et à qui ?

- **Rire avec... Rire de...**

Rappel de notre projet d'accueil acceptant les différences...

Quelle différence entre rire avec et rire de ? Quelle frontière avec Humilier ou Harceler ? Qui cela concerne-t-il à la plaine ? Que faire si j'en suis victime ? Si j'en suis témoin ?

Quelle place pour les blagues et la bonne ambiance ?



- **Un parent signale à une animatrice que son fils est victime de violence et d'intimidation ...**

Quand répercuter une communication de parents ? Avec qui ? Quel est notre rôle d'observation ?

Faut-il toujours réagir ? Quand ?



- A titre informatif, voici une évolution des chiffres de ces 4 dernières années :

|                  |                 | <u>2014</u>          | <u>2015</u>          | <u>2016</u>          | <u>2017</u>                  |
|------------------|-----------------|----------------------|----------------------|----------------------|------------------------------|
| Enfants inscrits |                 | 413                  | 368                  | 329                  | <b>345</b>                   |
| SEM1             |                 | 198                  | 217                  | 177                  | <b>175</b>                   |
| SEM2             |                 | 242                  | 226                  | 221                  | <b>215</b>                   |
| SEM3             |                 | 235                  | 143                  | 123                  | <b>168</b>                   |
| SEM4             |                 | 159                  | 127                  | 120                  | <b>126</b>                   |
| Min-Max          | P'tits Bouchons | 14-25                | 18-23                | 13-21                | <b>14-22</b>                 |
|                  | Moustiques      | 19-32                | 22-34                | 13-33                | <b>15-24</b>                 |
|                  | Moussillons     | 15-39                | 27-39                | 10-25                | <b>19-37</b>                 |
|                  | Sioux           | 26-40                | 29-40                | 21-39                | <b>22-42</b>                 |
|                  | Griffons        | 18-25                | 27-39                | 25-34                | <b>27-39</b>                 |
|                  | Sayans          | 17-39                | 26-38                | 14-38                | <b>15-23</b>                 |
|                  | Maringouins     | 11-25                | 7-37                 | 16-31                | <b>12-31</b>                 |
| Journées/enfants |                 | 3584/18 jours<br>199 | 3293/19 jours<br>173 | 3068/19 jours<br>161 | <b>3131/19 jours<br/>165</b> |



• Au niveau comptable, en attendant le bilan de la directrice financière, voici déjà quelques lignes directrices

1. Augmentation des rentrées de parents :

- Plus d'enfants implique plus de PAF
- Stabilisation de la PAF moyenne payée par les parents malgré l'application plus stricte des unités lors des prolongements.

2. Stabilisation des frais de fonctionnement et des frais d'animateurs

- Equipe surnuméraire (En semaines 1 et 4) mais moins qualifiée...

3. Diminution des frais de Sorties :

- Malgré l'appel à une société de cars externe pour le dernier jour à Chevetogne
- Plus de paiement d'activités externes
- Respect du cadre pour la gratuité à Chevetogne

4. Stabilisation vraisemblable des subsides 2017. Augmentation du nombre de journée/enfants (Coefficient 1) et diminution de la qualification des animateurs (Coefficient 6);

5. Le coût/enfant/jour pour la commune mais serait un des plus faibles depuis 2005 : 1,89 €

6. La PAF moyenne payée par semaine par les parents est de 43,39 € dont ils pourront déduire le remboursement Mutuelle -12,50 €/semaine- et, majoritairement, la réduction fiscale -30 %.



# BIBLIOTHEQUE



# BIBLIOTHEQUE

AGENTS TRAITANTS : KIM HOORELBEKE, FLORENCE PEYTIER, JULIETTE ALBERTY

## GÉNÉRALITÉS

La bibliothèque, reconnue par le Ministère de la Communauté Française depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012, a centré ses actions 2017 sur la réalisation d'objectifs définis dans le Plan Quinquennal de Développement de la Lecture 2012-2017 en plus de ses activités de gestion quotidienne, du service de prêt aux lecteurs, de l'accueil des classes et de ses activités diverses réalisées en partenariat.

Cette année, nous avons vu la création d'une nouvelle section : le coin des ados, où sont disponible les romans ainsi que les mangas. Un coin cocooning a également été installé pour permettre aux jeunes d'avoir leur coin à eux<sup>1</sup>.

2017 a marqué un tournant dans l'organisation de la bibliothèque, puisque notre équipe a accueilli un nouveau membre, Juliette Alberty, animatrice et illustratrice (qui a d'ailleurs réalisé notre nouveau logo, qui correspond davantage à l'image que nous souhaitons donné à la bibliothèque).



Comme annoncé l'année précédente, la bibliothèque fait désormais partie du catalogue collectif namurois (consultable ici : <http://vsmart.province.namur.be/webopac>), ce qui implique que tout lecteur peut avoir accès à notre catalogue, à tout moment et en temps réel<sup>2</sup>.

Nous sommes toujours en cours d'élaboration d'un projet financé par la Province, autour de l'outil « Hyperpaysages » développé à l'institut d'éco-pédagogie de Liège.

Par ailleurs, nous sommes assez fières que notre projet « boîtes à lire » ait pu servir d'exemple au Musée des Arts anciens de Namur, qui est en pleine élaboration d'un projet similaire.

Suite au changement de logiciel, nous avons effectué un élagage important de documents, et nous avons purgé notre base de données. La bibliothèque possède, à ce jour **19182** livres encodés aux normes bibliothéconomiques. En 2017, 1030 nouvelles acquisitions ont déjà rejoints notre fonds.

## LES LECTEURS

Au 30 novembre 2017, la bibliothèque compte **1013** familles inscrites (dont **157** nouvelles personnes, venues s'inscrire en 2017). En plus de ses lecteurs réguliers, la bibliothèque compte également des collectivités, telles que les écoles de l'entité, les résidents du Foyer Saint Antoine, la crèche communale de Faulx-les Tombes ainsi que les membres de l'ASBL Nuances, située à Haltinne.

Comme l'année dernière, nous constatons de plus en plus d'inscriptions de non-gesvois, et spécifiquement des oheytois, qui n'ont pas de bibliothèque sur leur territoire.

1 Voir le point aménagement de la bibliothèque  
2 Voir le point sur le catalogue collectif





## LES OPÉRATIONS DE PRÊT

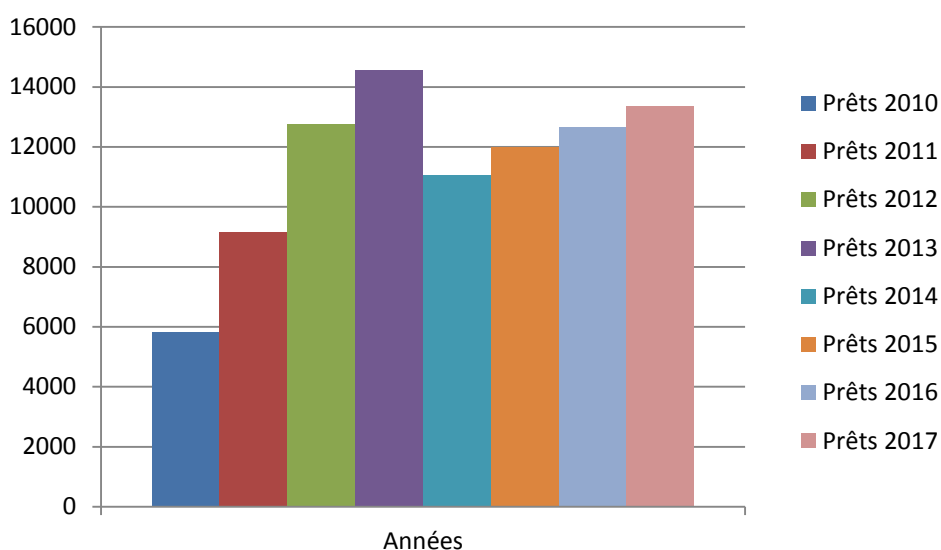
La bibliothèque continue d'apporter des livres au Foyer Saint-Antoine (+/- 40 livres/mois). Au vu de la demande, nous sommes passés au prêt environ toutes les 4 semaines (au lieu de 6 auparavant) ainsi qu'à la Crèche communale « Les mini-poussent » (10 livres/mois). Au Foyer, la demande est telle que certains résidents demandent à se déplacer à la bibliothèque. Passage effectué plusieurs fois par mois grâce au service du CPAS.

L'ASBL Nuances, située à Haltinne vient également 2 fois par mois à la bibliothèque avec ses résidents pour consulter et emprunter les ouvrages.

En plus du prêt habituel, la bibliothèque participe activement au prêt interbibliothèques, permettant de travailler en Réseau avec les autres bibliothèques (en Province de Namur mais même inter-province). Le nombre de demandes a presque doublé depuis 2016, et la bibliothèque peut de mieux en mieux répondre à l'ensemble des prêts interbibliothèques.

En 2017, **12713 livres** ont été empruntés à la bibliothèque, contre 12258 l'année précédente. Nous comptons également en plus presque 650 livres via Samarcande, et ce, sur toute l'année 2017.

Nous constatons donc une augmentation de 3,7 % au niveau des emprunts, entre 2016 et 2017.



## LE CATALOGUE COLLECTIF

### Bibliothèques publiques en province de Namur

Recherche Recherche avancée 1 Recherche avancée 2 Rechercher index

Requête  Titre

Date d'acquisition: Aucune préférence Date de publication:  -

Langue: Aucune préférence Nature d'ouvrage: Aucune préférence

Localisations: ? Gesves

Autres préférences

Profil: Profil par défaut

Nbre max. de notices par liste: 50

Ce catalogue donne accès aux collections **du réseau des bibliothèques en province de Namur** ainsi qu'au catalogue du **Musée Félicien Rops**, de la **bibliothèque du Patrimoine Culturel de la Province de Namur** et à la **collection de cartes postales de la bibliothèque de Jemeppe-sur-Sambre**. Les documents du Centre de documentation en arts, du Musée Rops et le fonds de cartes postales ne sont pas prêtables.

Pour plus d'information, contactez la bibliothèque par téléphone au 081/77.67.16 ou par Email à l'adresse [bibliotheques@province.namur.be](mailto:bibliotheques@province.namur.be)

Le catalogue collectif permet à chaque lecteur de consulter tout ce qui se trouve à la bibliothèque, dans l'ensemble de nos collections.

Chaque lecteur a reçu un code-barres qui lui permet de se connecter sur un compte personnel et qui permet à chacun d'avoir accès à :

- Ses livres en prêt, en réservation et son historique de prêts.
- Son profil financier et l'historique lié à cela.
- Ses réservations en cours

Courant 2018, chaque bibliothèque de la Province aura sa page personnelle et pourra y ajouter ses informations, agenda d'animations, etc... Ce qui rendra notre bibliothèque encore plus visible, au sein de la Province de Namur et de sa commune.

## LES TARIFS DE PRÊTS

### PRÊT DES LIVRES – TARIFS :

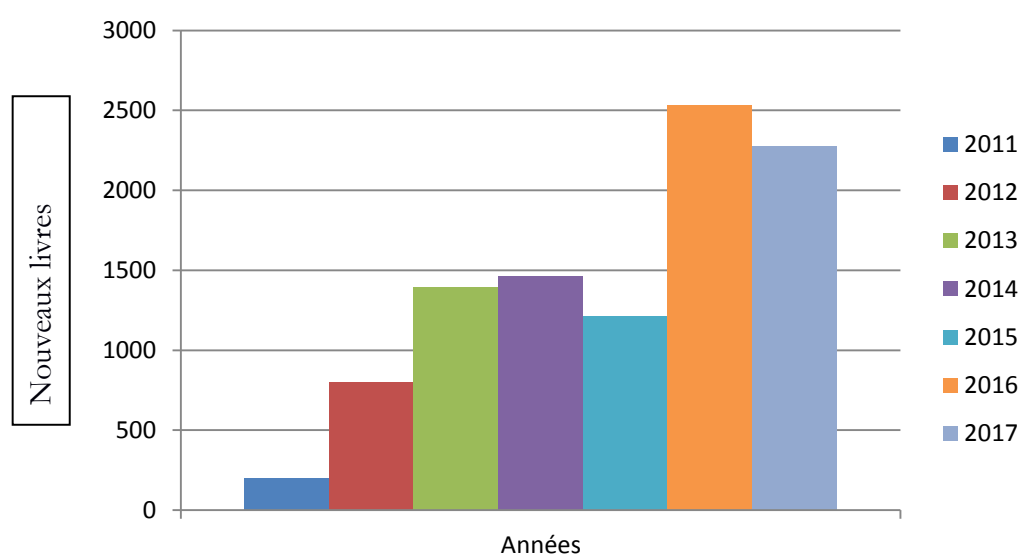
|                               |                                    |                    |
|-------------------------------|------------------------------------|--------------------|
| Livre section jeunesse        | 0,15 €                             | 4 semaines         |
| Livre section Adultes         | 0,45 €                             | 4 semaines         |
| Amendes de retard             | 0,05€ par document                 | Par jour de retard |
| Rémunération pour prêt public | 1€ par adulte<br>0.50 € par enfant | Par an             |



## LES COLLECTIONS

Un budget de 6000 € a été consacré à l'achat de livres et nous continuons à bénéficier de dons fréquents par les usagers de la bibliothèque. C'est ainsi qu'en 2017, **2272** nouveaux documents (ouvrages adultes et jeunesse, BD et revues) ont été intégrés au catalogue de la bibliothèque, achetés ou reçus en don.

Les achats sont de plus en plus liés aux demandes des lecteurs, nous étalons donc plus le budget pour répondre au maximum des demandes. Cette année, nous avons réalisé des achats chez Dlivre à Dinant, Délire de lire à Ciney (librairie de seconde main) et chez Sirège (Vendeur de livres provenant de « retours d'office »). Par ce panel de fournisseurs, nous pouvons acheter davantage de livres. De plus, nous recevons de plus en plus de **dons** de livres récents.



Nous continuons notre partenariat avec la Bibliothèque Centrale de Namur section Adultes et Jeunesse en empruntant tous les 4 mois +/- 1000 livres gratuitement (Bibliothèque Principale Jeunesse et Bibliothèque Centrale Adultes). Elle est d'ailleurs en cours de déménagement et s'installera bientôt à Naninne.

Toutes les nouvelles acquisitions et dons récents sont recouverts de plastique transparent, équipées d'un code-barres et d'une étiquette de rangement.



## LA BIBLIOTHÈQUE ET INTERNET

Depuis 2013, la bibliothèque est inscrite sur Facebook, et ce biais est devenu un vecteur incontournable de la communication vers les lecteurs. Cela nous permet une information plus rapide vers les usagers et non-usagers en ce qui concerne les activités, la mise en valeur de notre fonds de livres et des informations diverses. En 2017, 101 nouvelles personnes nous ont suivis.

Les autres vecteurs de communication sont :

- Les affichages dans la bibliothèque ainsi que dans les commerces de l'entité.
- La publication de nos affiches et informations sur le site de la commune et dans le Gesves Info.
- La publication de nos affiches et informations dans le Proximag.
- Les Toutes boîtes pour les actions spécifiques.
- La création d'un planning trimestriel (visible en photo de couverture de notre page Facebook) distribué à tous les lecteurs, et à chaque enfant visitant la bibliothèque avec sa classe.



## DONNÉES FINANCIÈRES

**Budget achat de livres : 6000€.** Achat de livres de fiction (neufs et d'occasions), de documentaires, de bandes dessinées en section jeunesse et adulte et de revues.

**Budget Frais de fonctionnement : 3000€.**

**Subventions de la Communauté Française.** La bibliothèque a reçu pour 2016 une subvention forfaitaire au titre d'intervention dans la rémunération des permanents de 30.000€ et une subvention de fonctionnement de 3500€ utilisée également pour les activités.

Le prêt payant permet également à la bibliothèque de rapporter aux environs de 4.000 euros à la commune, par ses prêts et ses amendes de retard.

## AMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

En 2017, deux nouveaux aménagements ont été effectués. D'abord, notre section consacrée aux adolescents, avec un bel espace qui leur est entièrement dédié. Nos collections ont augmenté et sont mieux mises en évidence. On peut également retrouver les mangas.



Le deuxième aménagement est toujours en cours d'élaboration. Notre local polyvalent (ancien EPN) va également devenir espace d'exposition. Nous avons acheté le matériel, il ne nous reste qu'à l'installer. La première exposition devrait voir le jour en janvier prochain, après approbation du Collège communal.



## LES ANIMATIONS RÉCURRENTES INITIÉES UNIQUEMENT PAR LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis l'arrivée de Juliette Alberty, nous avons revu notre fonctionnement au niveau des animations. Nous fonctionnons désormais par trimestre, où nous présentons des animations pour tous les publics. Parmi ces animations, nous en retrouvons des récurrentes :

« **L'heure du conte** ». Chaque mois, une de nos animatrices anime une heure du conte à la bibliothèque, dans l'espace animation. La thématique est différente à chaque séance. L'animation se divise en 2 : 1 heure pour les enfants à partir de 5 ans et ½ heure pour les enfants de 2 à 4 ans.



« **Pastels de bouts de ficelles** ». Animation récurrente mêlant illustration et contes. Juliette partage sa passion du dessin avec les enfants en leur faisant découvrir différentes techniques utilisées, en grande partie, par des illustrateurs belges.

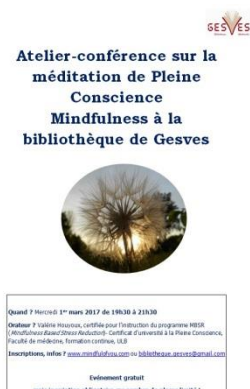
« **Club de lectures adultes** ». Depuis septembre 2015, la bibliothèque a initié son club de lecture. Chaque mois, les lecteurs ont l'occasion de se réunir autour d'une thématique commune pour passer un moment convivial autour de la lecture. Il est devenu un incontournable, et permet à la bibliothèque de tisser du vrai lien avec ses lecteurs assidus.

« **Conférences** ». La bibliothèque s'inscrit dans un cycle de conférences, réparties sur l'année. En 2017, nous n'en avons organisé que deux, sur le même sujet, tant le succès était au rendez-vous, sur la thématique de la méditation en pleine conscience.

« **Ateliers d'écritures** ». Création d'ateliers d'écriture ouvert à un public adulte et animés par notre auteure à succès gesvoise, Patricia Hespel.

« **Club ados** ». Suite à l'aménagement de notre section, nous avons créé notre club ados, qui en est encore à ses prémices. Nous partageons nos coups de cœur en littérature, et nous développons les pratiques langagières de chacun par le jeu.

« **Tables de conversation** ». Depuis fin 2016, nous avons créé des tables de conversations, grâce à de supers bénévoles. Tous les 15 jours, une table en anglais et une table en espagnol permettent à tout un chacun de venir discuter. (Nous avons également créé une table en néerlandais mais celle-ci s'est arrêtée, faute de participant).



## LES OPÉRATIONS SPÉCIALES

« **Stage d'été** ». Du 10 au 14 juillet 2017, la bibliothèque a organisé son premier stage d'été. Sur une semaine complète, les enfants ont pu découvrir des activités en tout genre, autour du livre et de la nature.



« **Marché de Noël de la commune** ». Comme l'an dernier, la bibliothèque participe au marché de Noël en proposant un stand de livres d'occasion.

« **Heures du contes, spéciale boîtes à lire** ». Dans le cadre de la création des boîtes à lire, nous avons réalisé les heures du conte de l'été dans les plaines de jeu de l'entité, près des boîtes à lire. Cette année, nous avons combiné ces animations avec la découverte des jeux nature du PCDN.

### LA FUREUR DE LIRE :

Opération en Wallonie pour soutenir des *projets de médiation au livre et à la lecture* ancrés dans le temps. Nous avons réalisé 3 animations, proposés à différents publics :

- « **Jeux de création d'histoires** »
- « **La fresque collective** »
- « **La nuit des doudous** »



Cette année, la bibliothèque participe à la **Fureur de lire**. Le thème de cette année, c'est « Des histoires à construire » !

#### Programme :

- **Mercredi 11/10** : Viens créer tes propres histoires. Pirates, chevalier,...ce sera toi le héros ! (Pour les 7-12 ans, de 14 à 16h30 sur inscription)
- **Jedi 12/10** : Créons ensemble une fresque collective. Lâchons prise ensemble, et laissons aller notre créativité. (18 ans et +, de 19 à 22h sur inscription)
- **Vendredi 13/10** : Viens écouter les histoires du soir. Tu n'auras plus peur du noir, et tu pourras laisser ton doudou une nuit à la bibliothèque. Quelle aventure va-t-il vivre ? Il te le racontera le lendemain... (Public familial, de 18h15 à 19h)



« **Grimage pour Halloween** ». Pour Halloween, les enfants ont pu se faire grimer en monstres gentiment horribles. Animation qui a remporté un franc succès avec plus de 40 enfants grimés.

Dans le cadre de ces opérations spéciales, mais également pour valoriser le fonds d'ouvrages de la bibliothèque, nous mettons très souvent des thématiques en valeur, agrémentées ou non d'une bibliographie sur le sujet. Elles sont très appréciées par nos lecteurs et nous tentons donc d'en offrir le plus régulièrement possible. Elles apparaissent sur notre page Facebook et attirent un certain nombre de lecteurs.



## **PARTENARIAT AVEC LES ÉCOLES – PROMOTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE**

Durant l'année scolaire 2016-2017, nous avons reçu les 8 classes de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaires de l'entité. Nous les avons reçus 2 fois à la bibliothèque.

- ✓ *Première séance* : Initiation aux notions de plaisir et de créativité au sein d'une bibliothèque - durée: 2h00 - lieu: à la bibliothèque.
- ✓ *Deuxième séance* : Sensibilisation à la citoyenneté et à la lutte contre les préjugés - durée: 1h00 - lieu: en classe

Pour l'année scolaire 2017-2016, nous recevons les 8 classes de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> maternelles de l'entité. Nous les accueillerons 3 fois. Nous avons terminé le premier volet qui consistait en une découverte globale de la bibliothèque et de ses services, d'une approche de la lecture par différentes techniques, et d'une approche de la construction d'histoires.

En plus de ces projets annuels, la bibliothèque a offert :

- Deux animations autour du respect du livre pour les classes de 1<sup>ère</sup> maternelles, selon les demandes des enseignants.
- Des prêts d'albums et documentaires thématiques aux instituteurs demandeurs.

## **PARTENARIAT AVEC LA CRÈCHE COMMUNALE – DÉPÔT DE LIVRES + ANIMATION « BÉBÉS LECTEURS »**

La bibliothèque fait chaque mois un dépôt de 10 livres pour les enfants de 0 à 3 ans de la crèche communale.

La bibliothèque propose toujours une animation par mois. Le partenariat a quelque peu évolué, car nos animatrices proposent une nouvelle approche de la lecture au tout-petit : la lecture individualisée en groupe.

## **PARTENARIAT AVEC L'ASBL GESVES EXTRA**

La bibliothèque accueille 2 fois par mois la ludothèque, prise en charge par l'ASBL Gesves Extra. Cette dernière ouvre un mercredi sur deux de 14 à 18h.

Nous accueillons également les enfants de l'accueil centralisé 2 fois par an pour une lecture-spectacle, donnée par nos animatrices.

## **PARTENARIAT AVEC LE FOYER SAINT-ANTOINE**

Depuis janvier 2014, nous nous investissons dans un partenariat avec le Foyer Saint-Antoine. Environ toutes les 4 semaines, la bibliothèque se rend au Foyer et effectue le prêt de livres dans chaque chambre, avec l'aide d'un bénévole de l'institution. Ce partenariat permet de faire connaître la bibliothèque aux familles des résidents mais également de s'inscrire encore davantage dans l'environnement socioculturel local.

Chaque mois, nous proposons également une animation « Plaisir des mots » qui consiste en un moment d'échange et de discussion autour d'un sujet, de préférence proposé par les résidents, d'où ressort un écrit. Cette année, nous avons accueilli Xavier Doumont qui est venu réaliser un spectacle autour de la poésie.





## PARTENARIAT BIBLIOTHÈQUE - PCDN DE GESVES



Depuis septembre 2010, la Bibliothèque est intégrée dans le projet PCDN ; elle reçoit un subside pour l'achat de livres touchant à la thématique du PCDN avec pour mission de faire vivre le fonds par des animations, ainsi que par des mises en valeur ponctuelles.

En 2017, le PCDN a acheté une nouvelle armoire pour regrouper le fonds « Nature à lire », ce qui permet une meilleure visibilité dans nos murs.

Pour plus d'informations sur le PCDN, voir l'annexe consacrée au projet, rédigée par Juliette Alberty.



## PARTENARIAT BIBLIOTHÈQUE – CAIAC - ADMR

La bibliothèque s'est intégrée au projet « La Parole aux babyboomeuses » initié par l'ADMR, CAIAC et la bibliothèque d'Assesse. Ce projet rassemble un groupe de parole à destination des femmes qui souhaitent réfléchir à la manière dont elles veulent vieillir. Il semblait intéressant d'organiser des rencontres de femmes des 3 communes Gesves-Assesse-Ohey autour d'une même problématique. La bibliothèque prête sa salle d'animation pour une réunion sur 3 et participe activement au groupe.

## PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE PROVINCIALE D'ÉQUITATION

Un nouveau partenariat a vu le jour en 2015, suite à une demande de l'Ecole Provinciale d'équitation. Celui-ci concerne essentiellement l'extra-scolaire au sein de leur établissement, avec la mise en place d'une mini-bibliothèque (conseil et mise à disposition des ouvrages) et la réalisation d'animations ponctuelles.

Dans ce cadre, en partenariat avec la Province, nous avons organisé une balade contée pour les élèves, internes à l'école.

## PARTENARIAT BIBLIOTHÈQUE – BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE LA PROVINCE DE NAMUR ET BDBUS

Par un partenariat avec la Bibliothèque centrale de la Province de Namur, la bibliothèque reçoit des aides pour les animations. Cette année encore, elles nous ont permis d'élargir l'éventail d'activités que nous proposons.

« **Babil de contes** ». Animation de sensibilisation à la lecture pour les 0-3 ans. 2 séances en 2017.

« **Soirées contes pour adultes** ». Nous en réalisons environ tous les 2-3 mois. Les thèmes sont variés et la fréquentation de ces animations ne cesse de grandir. Nous faisons toujours appel à des conteurs professionnels, et nous varions les lieux (bibliothèque, marché de Noël, Domaine de Mozet).



« **Passion littéraire** ». Animation spéciale, réalisée dans le cadre du club de lecture, à propos du livre de Barack Obama, « Les rêves de mon père » avec l'accueil d'un comédien et d'un intervenant extérieur.

« **Chantons et dansons autour du monde** ». Animation jeunesse, présentée dans le cadre de notre stage, en Juillet.

« **Animation Christian Voltz** ». Animation jeunesse, pour les 5-10 ans.

La bibliothèque bénéficie toujours du passage du BDBus de la Province de Namur, un bus rempli de bandes dessinées et de mangas destinés à étoffer le choix de livres proposé par la bibliothèque. Le BDBus stationne sur le parking de la Pichelotte chaque 4ème mercredi du mois de 14h à 14h50. La bibliothèque étant reconnue par la FWB, le service du BDBus est gratuit

#### ESPACE MULTIMÉDIA

L'espace Public Numérique est devenu l'espace multimédia de la bibliothèque avec 6 ordinateurs disponibles. Nous avons réaménagé la pièce pour accueillir les formations destinées aux séniors organisées par le service et l'Echevinat du troisième âge. Cette année, nous avons accueilli deux formations, une en avril et une en septembre. En plus de cela, et en partenariat avec le plan de cohésion sociale, nous avons accueilli une formation d'aide au permis de conduire théorique.

L'espace est accessible aux heures d'ouverture de la bibliothèque, et possède également une imprimante.

#### D'AUTRES PROJETS

« **Projet Rues-ralité** ». La bibliothèque s'est inscrite dans le projet du GAL, en partenariat avec *La compagnie du milieu du monde*, dans leur projet de construction d'une parade, en collaboration avec les communes d'Ohey et d'Assesse. Nous permettons ainsi à tout citoyen gesvois de prendre part au projet.

« **Projet Hyperpaysage** ». La bibliothèque est en cours d'élaboration d'un projet visant à mettre en évidence les associations culturelles et sportives de la commune, et ce, avec l'outil *Hyperpaysage*. Ce projet sera présenté en 2018.



# CULTURE – TOURISME – SPORTS



## CULTURE

Temps de travail imparti au service : un agent à temps plein.

AGENT TRAITANT : RENAUD ETIENNE



## POINT CULTURE

**Un service soutenu par la Commune de GESVES.**

Le PointCulture Mobile 1 stationne à Gesves tous les jeudis des semaines paires, de 10h00 à 11h00, chaussée de Gramptinne, 116 (hall des sports)

Le PointCulture Mobile, c'est :

### **Une importante collection**

CD/SACD/LP/DVD/Blu-ray/CD-Rom de pop, rock, soul, funk, classique, musiques du monde, jazz, chanson française, cinéma, documentaires, des centaines de jeux sur consoles ...à emprunter dans les PointCulture. Et pour s'y retrouver : la base de données Médiquest, un précieux outil de recherche accessible aussi bien dans les médiathèques que sur Internet.



### **Conseils, suggestions, pistes d'écoute, découvertes, initiations...**

Le personnel de PointCulture, véritables passeurs de culture, sont toujours à l'affût des actualités culturelles et enrichissent chaque année les collections de plusieurs milliers de nouveaux titres. Ils vous donnent rendez-vous tout au long de l'année dans les PointCulture pour des moments de rencontre et de discussion autour des musiques et du cinéma. Ne manquez pas de jeter un œil sur l'agenda qui reprend tous les événements qui ont lieu dans les médiathèques.

### **Des plateformes de médiation culturelle**

Créée au départ d'une thématique déterminée entre plusieurs opérateurs culturels et PointCulture, une plateforme de médiation se décline en expositions, ateliers, conférences, séminaires, colloques, débats, animations scolaires, outils pédagogiques numériques.

L'ensemble prend la forme d'une mise en évidence des diverses contributions et apports des opérateurs à la société démocratique qui restent trop souvent mésestimés. Ces actions de médiation culturelle se conjuguent en plateforme d'événements et de productions de contenus éditoriaux. La visibilité des plateformes de médiation est réfléchi à l'échelle de l'ensemble du réseau des PointCulture. La volonté est de faire résonance au-delà du local et de favoriser un élargissement des publics. PointCulture se positionne en acteur culturel « ressource » et facilitateur.



## Le Service éducatif, lien entre culture et écoles

Le Service éducatif de PointCulture propose un panel d'outils pédagogiques, d'animations et de formations à destination des écoles tant primaires que secondaires. L'objectif est de susciter la curiosité des élèves envers les différents médias et expressions artistiques et d'initier une réflexion sur ce qu'ils écoutent et regardent.

La dimension «éducation aux médias» est une préoccupation centrale des animations et se concrétise par l'édition d'outils pédagogiques réalisés conjointement avec les porteurs de projets, renforçant ainsi leurs supports didactiques.

Les réalisations du Service éducatif sont accessibles via <http://pointculture.be/service-educatif> et peuvent faire l'objet d'une présentation sur demande.

## Une chaîne TV Youtube

Une grande partie de ce qui est présenté dans le cadre des plateformes de médiation (colloques, ateliers, conférences) fait l'objet de captations vidéo sur les plateaux médias et alimente notre chaîne TV Youtube organisée par thématiques [www.youtube.com/user/PointCultureTV](http://www.youtube.com/user/PointCultureTV).

Ainsi, petit à petit, une base audiovisuelle documentaire participative, s'élabore et conserve une trace de ce qui se crée ensemble. Ces supports audiovisuels permettent aussi d'enrichir des contenus présents sur les réseaux sociaux respectifs des partenaires.

## Un site internet et des applications mobiles

Vitrine des activités culturelles en FWB, le site internet [www.pointculture.be](http://www.pointculture.be) présente des outils permettant à tout un chacun d'appréhender l'information culturelle et les réalisations des équipes et partenaires de PointCulture. Jour après jour, il se transforme en véritable portail d'informations culturelles (accessibles également en applications mobiles).

## Vecteurs de communication

Au-delà de l'expérience de son personnel, PointCulture met à disposition ses lieux et son matériel, ses outils de communication et de production (plateau média, agora, magazine «papier» et numérique, agenda mensuel, newsletters, site internet et média sociaux, etc.).

Statistiques exercice sur Gesves :

|                        | 2016-2017  | 2015-2016  | 2014-2015  | 2013-2014  |
|------------------------|------------|------------|------------|------------|
| <b>Nombre de prêts</b> | <b>358</b> | <b>723</b> | <b>693</b> | <b>628</b> |



## COLLABORATION AVEC LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

- **Conseil de Développement de la Lecture**

Notre agent participe aux réunions du Conseil de Développement de la Lecture de la bibliothèque communale. Une seule rencontre était programmée cette année, le 28 novembre.

Ordre du jour :

1. Introduction – changements majeurs
2. Plan quinquennal 2012-2017 : Rappel des objectifs
3. Plan quinquennal 2012-2017 : Evaluation – Réalisations et impacts
4. Pistes d'avenir

- **Tables de conversation**

Sur proposition des époux Wilcox-Varela, établis à Haut-Bois/Haltinne, notre service et la bibliothèque communale ont décidé de soutenir l'organisation de tables de conversation en anglais, espagnol et néerlandais. Notre agent s'est chargé de superviser la table consacrée à l'anglais. Celle-ci s'est réunie, dans les locaux de la bibliothèque communale, entre 19h30 et 20h30, les jeudis 9/2, 23/2, 9/3, 23/3, 6/4, 20/4, 4/5, 1/6, 15/6, 29/6 et mardis 24/10, 14/11, 28/11, 12/12. L'accès à cet échange est totalement libre et gratuit.

## PROJET DE THÉÂTRE AMATEUR « LA CENSE DES HAUTS-PRÉS »

Le service Culture & Tourisme soutien, avec enthousiasme, la création de l'œuvre théâtrale « La Cense des Hauts-Prés », composée par notre concitoyen gesvois Monsieur Philippe BAILLY. Celle-ci relate le quotidien d'une famille vivant dans une ferme condrusienne durant la Première Guerre mondiale.

L'objectif est de réunir, autour du projet, une troupe de comédiens amateurs locaux et de leur offrir l'opportunité de monter sur les planches si le défi les anime.

La pièce sera mise en scène par un autre gesvois, Monsieur Paul FONTINOY Jr., et présentée à deux reprises au public, le samedi 7 juillet et le dimanche 8 juillet 2018, dans le cadre pittoresque de l'ancienne « Abbaye de Grandpré » à Faulx-Les Tombes.

Suite à la conclusion de la première phase du projet, qui a consisté en l'organisation d'une série de lectures pour aider l'auteur à finaliser le texte, trois réunions ont déjà été convoquées en 2017 afin, notamment, de fixer un rétro-planning de l'évènement et de préparer un appel à participer à diffuser à la population.

Pas moins de 25 personnes ont répondu positivement à l'appel dont 16 se sont présentées le lundi 13 novembre dernier, au Point info Tourisme, pour assister une séance d'information sur le projet, en compagnie de l'auteur et du metteur en scène.



## MA COMMUNE DIT OYI

Partant du constat que les langues régionales endogènes, tel le wallon, sont en perte de vitesse dans notre région et qu'il est urgent de mettre en œuvre des mesures volontaristes pour promouvoir la pratique de ces langues et sauvegarder la patrimoine culturel dont elles ont le vecteur, la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé de sensibiliser les bourgmestres et les échevins au phénomène en établissant et proposant la charte « Ma Commune dit Oyi ».

Le projet repose sur deux éléments principaux :

- la signature d'une convention par laquelle la Commune s'engage à promouvoir les langues régionales endogènes sur son territoire
- l'octroi d'un label par un Comité de labellisation ad hoc, qui accompagne la Commune dans la mise en œuvre d'une série d'actions, auxquelles elle s'est engagée, dans les domaines suivants : communication, actions, culture, enseignement, signalétique, tourisme et vie économique.

La Commune de Gesves a décidé de s'inscrire dans le processus. Suite à une réunion de présentation du projet, qui s'est déroulée le 13 décembre 2016, un comité d'accompagnement a été mis en place, rassemblant les responsables politiques et agents des services liés à la Culture et à l'Enseignement. Ce groupe n'a malheureusement pas encore pu se réunir pour définir quelles actions seront menées à Gesves. Divers problèmes posés dans la finalisation des premiers dossiers de labellisation du projet ont également retardé le projet au niveau de la FWB.

## LE BOURGMESTRE ET SES GESVOIS AU 71

Notre Bourgmestre, Monsieur José PAULET, a été sélectionné pour participer, le 3 juillet dernier, à la « spéciale communes wallonnes » du jeu télévisé « Septante-et-un », diffusé sur RTL-TVI. A cette occasion, il a dû affronter un public de 70 Gesvois, sur une série de dix questions de culture générale. Notre mayor n'a pas raflé la mise totale mais a, tout de même, engrangé la somme de 690 € au bénéfice de l'association locale qu'il avait choisi de représenter, à savoir le Patro Jean XXIII de Gesves. Notre agent s'est chargé d'enregistrer les inscriptions des citoyens gesvois candidats à l'épreuve et d'organiser le déplacement en car vers Bruxelles.

## TOURNAGE AUX GROTTES

La société de production "Bonne Pioche", basée à Paris et réputée pour avoir contribué à la réalisation de documentaires de qualité comme "La marche de l'empereur", Oscar du meilleur film documentaire en 2006, nous a contactés pour solliciter une autorisation de tournage dans les Grottes de Goyet, le jeudi 29 juin.

Celui-ci concerne la réalisation d'un documentaire scientifique consacré à Neandertal, co-écrit avec Eric PINCAS, rédacteur en chef d'Historia magazine et Jacques MALATERRE, réalisateur notamment de "L'odyssée de l'espèce" et qui sera diffusé, en décembre 2017, sur la chaîne France 5, ainsi que, plus tard, en Allemagne, au Canada et probablement au Japon. Notre agent s'est chargé de la coordination de la demande, de l'accueil et de la guidance des techniciens au sein du site du Goyet.



# TOURISME

## LE POINT « INFO-TOURISME »

Notre Point info Tourisme est accessible à la population depuis maintenant deux ans.

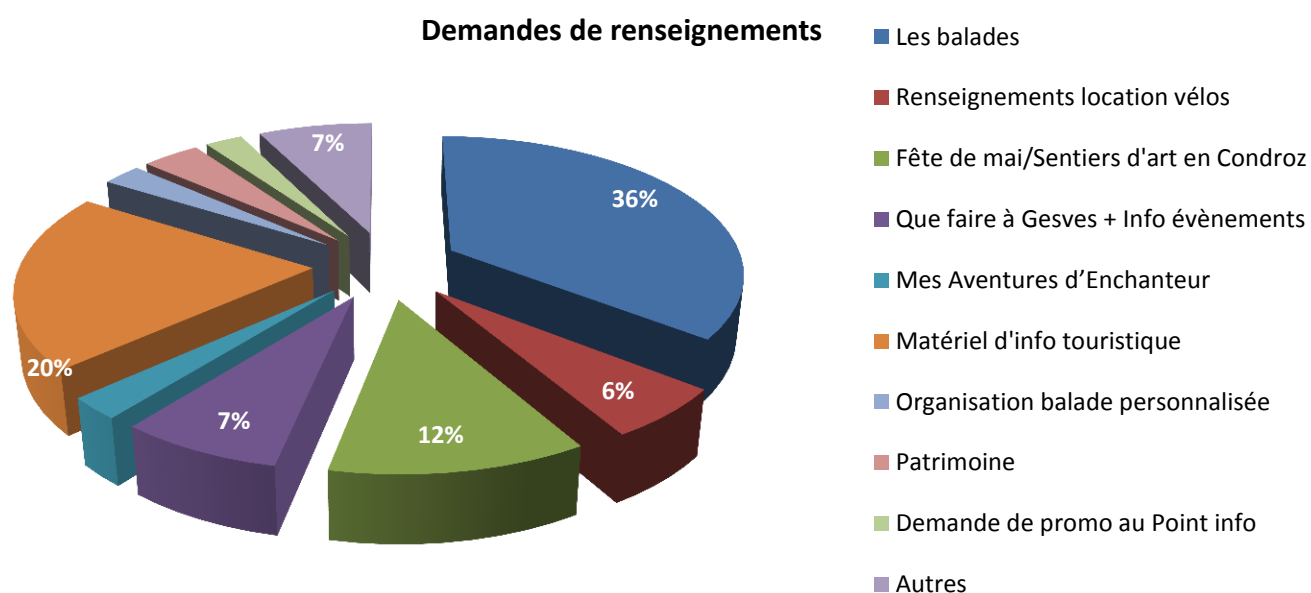
Notre service Culture & Tourisme s'est vu octroyer, cette année, l'appui de Madame Stéphanie BRAHY pour l'accueil des visiteurs. Ce renfort a permis d'assoir l'horaire d'ouverture du Point info au public, à savoir :

- Ouvert du mardi au vendredi, de 9h à 12h30 / l'après-midi sur rdv
- Permanences les samedis du 01/04 (début du congé de Pâques) au 16/09 inclus, de 10h à 12h30
- Fermé les jours fériés

## INFO TOURISME

Le Point info Tourisme a enregistré environ 280 visiteurs au cours de l'année 2017. Soit environ 50 de plus qu'en 2016.

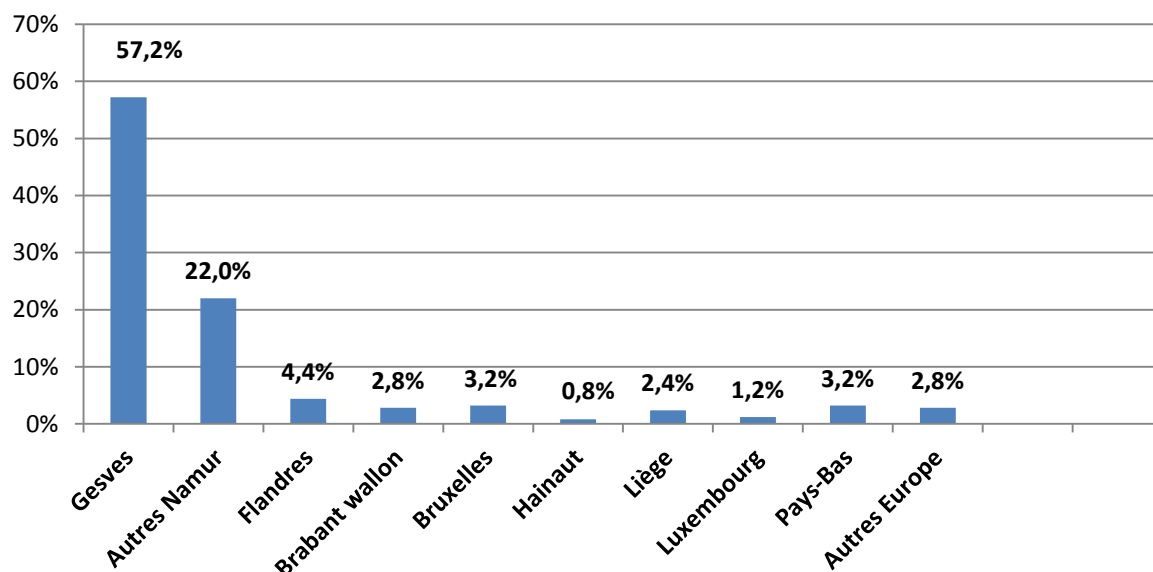
Les demandes de renseignements relatives à ces visites concernaient, pour la plupart :





Quelques informations sur la provenance des visiteurs :

### Provenance des visiteurs



### RELEVÉ DES VENTES

| <i>PRODUITS</i>            | <i>Quantités</i> | <i>Rapport 2016</i> | <i>Prix Total</i> | <i>Rapport 2016</i> |
|----------------------------|------------------|---------------------|-------------------|---------------------|
| Carte équestre GAL         | 5                | +3                  | 25€               | +15 €               |
| Carte Havelange            | 0                | -1                  | 0 €               | -5 €                |
| Carte IGN                  | 78               | +17                 | 366 €             | +102 €              |
| Cartes postales            | 3                | -1                  | 1,50 €            | -0.50€              |
| Carte Promenade en Condroz | 7                | +6                  | 35 €              | +30 €               |
| Pochettes vélo             | 14               | -22                 | 42 €              | -66 €               |
| Sac MT                     | 2                | -2                  | 0,40 €            | -0,40 €             |
| Topoguide du Condroz       | 1                |                     | 16 €              |                     |
| Topoguide Mozet            | 3                | -5                  | 15 €              | -25 €               |
| Carte IGN 1:10.000         | 3                | +3                  | 19,50 €           | +19,50 €            |
| Location vélo              | 24               | +18                 | 1.240 €           | +1.150 €            |

### VILLAGE OUVERT ET FLEURI, EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE TECHNIQUE ENVIRONNEMENT



Pour rappel, l'opération « Village Ouvert et Fleuri » (VOF) consiste à organiser, une fois par an, dans un village ou un hameau de l'entité, une journée découverte ayant pour but de mettre en valeur le lieu et ses habitants. A cette occasion, les riverains qui le souhaitent ouvrent leur maison, leur jardin, leur atelier et proposent ainsi au public de venir partager leur savoir-faire, leur passion voire découvrir le travail d'un artiste ou artisan de leur choix. Les lieux à visiter sont reliés entre eux par un circuit de promenade balisé le long duquel diverses animations sont organisées.



Cette année, vingt points ouverts étaient accessibles au public le long du parcours. Soit, trois de plus que l'année précédente à Goyet.

Cette année, c'est le village des Tombes qui a été mis à l'honneur, le dimanche 11 juin dernier.

La journée a débuté par le traditionnel petit-déjeuner campagnard qui, en ouverture de chaque édition, rassemble les organisateurs, les autorités communales, les différents hôtes du jour ainsi que les exposants invités. Une centaine de convives étaient présents.



Dès 11h, le public s'est déplacé en masse pour venir arpenter la boucle de promenade balisée de 5,4 km qui, cette année, comportait vingt étapes (soit trois de plus que l'année précédente à Goyet) et profiter des nombreuses animations mises à sa disposition ! L'affluence a été évaluée à environ 600 visiteurs.

## LES GROTTES DE GOYET

Le partenariat qui liait la Commune de Gesves au Préhistomuseum de Ramioul pour la gestion du site des Grottes de Goyet a pris officiellement fin le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

La Commune a reçu et validé une offre pour l'exploitation de la Barbastelle, le pôle horeca du site, mais, ne disposant pas des forces vives nécessaires en interne, elle s'est lancée à la recherche d'un nouveau partenaire qui serait susceptible d'assurer la valorisation du site archéologique et de prendre en charge la médiation auprès du grand public.

Notre service s'est, tout d'abord, d'entamer les contacts avec l'asbl « Archéologie andennaise », déjà en charge de la gestion de la grotte de Sclayn, la « Scladina », afin de mesurer l'intérêt que ladite association pourrait porter à un éventuel partenariat autour de Goyet. Deux réunions ont ensuite été organisées en présence des différents protagonistes dont la dernière en date du 26 septembre dernier à Andenne.

Les gestionnaires de la Scladina ont accueilli la proposition de la Commune de Gesves avec enthousiasme. Nous espérons qu'un accord sera conclu assez rapidement en vue d'une réouverture du site au public dès le printemps prochain.

Dans l'intervalle, notre service se charge de la gestion et du suivi des demandes de visite en groupe dont la prise en charge est toujours assurée par les animateurs du Préhistomuseum de Ramioul, sur réservation.



## **ROUTE EUROPÉENNE D'ARTAGNAN**

Suite à une réunion de présentation qui s'est tenue le 9 février dernier dans les locaux de la Ligue équestre de Wallonie à la Pichelotte, la Commune de Gesves a décidé de devenir partie prenante du projet d'élaboration d'une « Route Européenne d'Artagnan » et, dès lors, de solliciter le passage de cet itinéraire sur son territoire.

La « Route d'Artagnan » est un itinéraire équestre retraçant la ligne de vie de d'Artagnan. Elle démarre de Lupiac, lieu de naissance du personnage, traverse 58 communes wallonnes et 4 provinces pour rejoindre Maastricht lieu de sa mort. La gestion de la Route s'inspire du modèle des Routes Culturelles Européennes existantes et principalement de la Route de Saint-Jacques de Compostelle.

Après la création du tracé, prise en charge par l'AERA (Association Européenne de la Route d'Artagnan), les Communes et plus particulièrement les services Tourisme sont sollicités pour collaborer activement aux deux phases suivantes :

- Garantir la pérennité du tracé et obtenir la reconnaissance officielle du Commissariat Général au Tourisme : le dossier concernant le « tracé » gesvois est bouclé et a été remis à l'AERA au début du mois de décembre.
- Réalisation d'un plan de balisage complet (en cours).
- La troisième phase, prévue pour 2018, consistera en un relevé des informations pertinentes (gîtes, commerces, lieux remarquables en rapport avec le cheval et/ou le 17<sup>ème</sup> siècle) à inclure dans un topoguide global.

## **IMPLANTATION D'UN PANNEAU DIDACTIQUE A HALTINNE**

Suite à la restauration des anciens fours à chaux dits « du Ponciat » à Haltinne, le Collège communal a souhaité voir implanté sur le site un panneau didactique relatant l'origine et le fonctionnement de l'ancienne infrastructure.

Le panneau imprimé, rédigé par nos soins, ainsi que la structure métallique qui l'accueillera sont actuellement en cours de commande et devraient être installés fin décembre voire au début du mois de janvier.

## **RÉALISATION D'UN PLAN DE LA COMMUNE**

La Société FRG Print, représentée par Monsieur Frédéric GODART, a sollicité l'autorisation et la collaboration du Collège communal pour la création d'un plan de la commune de Gesves avec index des noms de rues. L'objectif est d'en éditer 5.000 exemplaires à distribuer gratuitement à la population via nos antennes locales ainsi qu'aux visiteurs de passage. Le financement du produit est assuré par la vente d'encarts publicitaires aux commerçants et indépendants locaux.

Notre service s'est chargé de fournir les accréditations de circonstance au délégué de la société FRG Print ainsi que les informations ad hoc, notamment les indispensables mises à jour relatives au listing des indépendants gesvois. Nous supervisons également globalement le projet qui est entré dans sa phase ultime (édition puis impression).



## ELABORATION DE NOUVEAUX CIRCUITS DE PROMENADE

Deux nouvelles promenades balisées sont désormais disponibles au départ du Point Info Tourisme, place communale à Gesves.

### En collaboration avec le service technique Environnement

- La promenade du Moulin de Wagnée (balise croix bleue)

Cette promenade de 7.5km emprunte principalement des chemins de type agricole et emmène le promeneur, après avoir traversé l'ancien cœur du village de Gesves, à travers nos bucoliques pachis et bois condrusiens, en direction de Florée. Le tracé passe ensuite à proximité de l'ancien Moulin de Wagnée avant de rentrer dans le village et d'emprunter le sentier dit « route 66 » reliant la vallée du Samson au Point Info.

- La Sart-Mère (balise losange rouge)

Avec une distance totale de 13 km et un dénivelé de 368 m, cette promenade présente un caractère assez sportif. Elle démarre par une nouvelle liaison qui s'élance juste en face du Point Info Tourisme et traverse la vallée des Fonds pour rejoindre le grand massif du Bois de Gesves. La traversée du bois, en direction de Faulx-Les Tombes, emprunte le tracé de la variante du circuit GR 575 (sentier de Grande Randonnée reliant Ciney à Namur) et permet la découverte du superbe point du vue de l'ancienne ferme de la Sart-Mère, équipé notamment d'une table d'orientation. Après une descente à travers la prairie, le circuit longe la propriété de l'ancienne Abbaye de Grandpré Le retour vers Gesves s'effectue en longeant le Samson, en passant par le site de la Roche Péraire (ancienne carrière Inzèfonds) avant de gagner le village via les nouveaux sentiers du coteau nord de la vallée des Fonds et de rejoindre, de nouveau, le Point Info par la vallée du Samson et la « route 66 ».

### En collaboration avec un partenaire privé

- La Balade « Arc-en-ciel »

Notre service a collaboré à la création d'une balade pour enfants avec Monsieur Nicolas HENSENNE, propriétaire de la boutique de lithothérapie, « Nimalaé », établie à Gesves. Partant du constat que la boutique accueillait beaucoup de visiteurs qui viennent d'assez loin, généralement en famille, il nous a semblé opportun de proposer, à ceux-ci, un produit spécifique qui leur permette de découvrir notre territoire. De là est née l'idée d'une première « Balade arc-en-ciel ». Longue de 4,2 km et balisée, celle-ci emmène petits et grands à la recherche des 7 pierres (disposées le long du parcours) qui, une fois réunies, permettront à Bob l'arc-en-ciel de retrouver ses couleurs...

Nous avons également déjà travaillé aux tracés de deux autres balades du même type (7,5 km et 13,2 km). Nous espérons avoir l'opportunité, en 2018, de les adapter à autre public : adolescents et adultes.



## **PROJET DE CENTRALISATION DES DÉPARTS DE PROMENADE**

En collaboration avec le service technique Environnement, nous développons, depuis cette année, le projet de centraliser les départs des balades balisées, à partir du cœur des cinq villages de l'entité.

Une première phase, « test » en quelques sortes, s'est concentrée sur le village de Gesves. Cinq totems octogonaux en bois, fournis par la société T.V.B. de Bastogne, ont ainsi été implantés dans la zone du Point info Tourisme communal dans le but de renseigner les promeneurs sur :

- D'une part, les circuits de balades dont le tracé passe par la zone (départ potentiel, figuré par un panneau rectangulaire illustré)
- D'autre part, les liaisons vers les autres tracés balisés accessibles dans un rayon limité (environ 1 km maximum). Ces liaisons sont matérialisées, en début de tronçon, par des panneaux directionnels en bois illustrés et, ensuite, par des balises classiques.

La conception de la signalétique a été réalisée en interne. La réalisation en a été confiée à la société CES Consult, établie à Namur.

L'objectif, en 2018, sera d'équiper le village de Mozet du même dispositif avant d'étendre le projet aux trois autres villages de la commune.

## **ORGANISATION D'UNE JOURNÉE D'ENTREPRISE**

Notre service a été contacté, fin septembre, par une représentante de la Direction régionale de Namur du SPF Finances, Madame Isabelle FRANCOIS, pour la coordination d'une journée team-building, le vendredi 13 octobre, à Gesves.

Notre service a, bien entendu, répondu positivement à la demande et s'est chargé :

- D'organiser un petit-déjeuner champêtre dans le cadre pittoresque de l'ancienne ferme de la Sart-Mère à Faulx-Les Tombes
- D'établir un tracé de promenade « sur mesure » en fonction des desiderata du demandeur avec, pour objectif, d'atteindre le restaurant « Contraste » à Gesves pour le repas de midi et de rejoindre le point de départ en fin de journée.

Les participants à la journée se sont montrés enchantés et charmés par le paysage gesvois.

## **COLLABORATION AVEC LA MAISON DU TOURISME CONDROZ-FAMENNE**

### **JOURNÉES PARTENAIRES**

Ces rencontres ont pour objectif de permettre aux opérateurs présents sur le territoire de la MT Condroz-Famenne de mieux connaître la région afin de garantir une information de qualité aux visiteurs et de faciliter la prise de contact entre partenaires touristiques (agents des SI/OT, hébergeurs, restaurateurs, propriétaires d'attractions,...).



Notre agent a participé à deux éditions des « Journées partenaires » en 2017 :

- le mardi 9 mai au Domaine de Chevetogne avec, au programme :
  - Accueil dans le château du Domaine de Chevetogne.
  - Présentation d'Adriano Tosoni, l'Animateur Numérique du Territoire (ANT) de la Fédération Touristique de la Province de Namur. La mission de l'ANT est de favoriser l'appropriation des TIC et plus particulièrement des matières relatives à l'e-tourisme chez les opérateurs touristiques.
  - Présentation de la saison 2017 et des nouveautés du Domaine de Chevetogne.
  - Visite du nouveau musée du Domaine de Chevetogne « Le MHiN ».
  - Petit tour en train dans le domaine à la découverte des nouveautés du parc.
  - Repas dans un restaurant du Domaine
  - Visite du Monastère de Chevetogne et de l'église byzantine.
  - Visite de la Ferme de Champia, un magasin à la ferme à Chevetogne
  - Visite du gîte « La Grange d'Ychippe » à Ychippe.
- le jeudi 23 novembre à Somme-Leuze avec, au programme :
  - Accueil au Royal Syndicat d'Initiative de Somme-Leuze (rue de l'Eglise, 4 à Heure)
  - Présentation de de l'ASBL, de l'offre touristique et des projets.
  - Rendez-vous à la Ferme de la Bourgade à Moressée pour une matinée répartie en 3 ateliers (sous forme de tournante): atelier culinaire, atelier « arts de la table » et visite de la ferme et des gîtes.
  - Dégustation du menu réalisé en atelier.
  - Présentation par Mr Hanon de l'atelier « Le Comptoir du Safran »: culture de cette épice et production de ses produits dérivés.
  - Visite de la société Ourthe et Somme à Somme-Leuze, spécialisé dans la location et la vente de maisons individuelles et de villages de vacances

#### **EDITION DE MATÉRIEL D'INFORMATION TOURISTIQUE**

La Maison du Tourisme édite chaque année une série de documents offrant aux touristes de passage de multiples informations au sujet des activités et services proposés sur son territoire.

Cette année, nous avons collaboré :

- à la nouvelle édition 2017-2018 du « Guide touristique Vallées des Saveurs », reprenant le listing complet de tous nos opérateurs touristiques
- au set de table reprenant l'agenda des événements « coup de cœur » de la haute-saison touristique



## ORGANISATION DE « LA SAVOUREUSE »

Cette année, les six communes associées au sein de la MT Condroz-Famenne ont de nouveau collaboré à l'organisation de « la Savoureuse », événement dont les deux premières éditions en 2013 et 2014 avaient été initiées par le GRACQ (les cyclistes quotidiens de Ciney).

Ce rendez-vous atypique consiste en une balade à vélo vintage à travers les paysages du Condroz qui transforme les ravitaillements en haltes gourmandes avec dégustation de produits du terroir. A travers trois parcours de 40, 60 et 90 km, cette journée à vélo s'adresse à la fois à un public familial, aux cyclistes confirmés et aux forçats de la route. Le tout dans une ambiance d'époque.

Plusieurs groupes de travail ont été mis en place en vue de préparer l'évènement. Notre agent Tourisme a notamment participé au groupe chargé de l'élaboration, de la cartographie et du balisage des circuits.

Ce sont finalement plus de 250 cyclistes qui se sont lancés à l'assaut des tiges et chavées condrusiens le dimanche 27 août. Les participants aux boucles 60 et 90 km ont pu profiter d'une dégustation de charcuteries de produits locaux, organisée par nos services, dans le merveilleux cadre de la ferme de la Bergerie à Sorée.



## LA FÊTE DE MAI VERSION « SENTIERS D'ART EN CONDROZ-FAMENNE »

La Maison du Tourisme Condroz-Famenne s'est dotée d'une nouvelle mission jusqu'en 2020, à savoir, la création et le développement touristique, sur son territoire, d'une boucle de promenade de 120 km jalonnée d'œuvres de land'art.

Pour mener à bien ce nouveau projet, la Maison du Tourisme Condroz-Famenne s'est associée à « Vagabond'Art » ASBL afin d'organiser, cette année, une nouvelle édition de « La Fête de Mai » appelée « Sentiers d'Art dans la Nature » sur deux communes de son territoire, soit Gesves et Ohey.

L'évènement, qui s'est déroulé du 26 mai au 4 juin, a vu l'installation à Gesves de cinq nouvelles œuvres de land'art dont un « refuge » destiné à accueillir les randonneurs pour une pause repas voire une nuit et conçu par notre concitoyen Monsieur Christian LAGRANGE.

Dans ce cadre, notre agent a participé :

- Une série de réunions de coordination en amont de l'évènement, en vue de la préparation de celui-ci.
- au jury de sélection des dix œuvres destinées à être implantées sur les deux communes, dont la réunion s'est déroulée le mardi 21 février à la Maison communale d'Ohey.
- à la « Journée inaugurale » du dimanche 4 juin avec, pour mission, l'accueil et le renseignement des promeneurs



## **CRÉATION D'UN RÉSEAU DE GUIDES-AMBASSADEURS DU TERRITOIRE**

En vue de développer les balades guidées sur notre territoire et de répondre ainsi à une demande de plus en plus appuyée de nos visiteurs, nous avons décidé de créer, en collaboration avec nos communes partenaires au sein de la MT, un réseau de guides ambassadeurs de notre terroir. Ce réseau devrait permettre de répondre aux demandes ponctuelles des visiteurs de la région en leur proposant un panel de balades thématiques et, également, de mobiliser le collectif lors d'événements particuliers (ex : VOF, Balades et Vous, etc.).

Dans un premier temps, un « appel à candidature » a été lancé via différents canaux de communication afin d'identifier des personnes susceptibles d'intégrer notre réseau d'« ambass'acteurs ».

Une séance de présentation du projet, à laquelle notre agent a participé, a ensuite été organisée dans les locaux de l'office du Tourisme d'Hamois, le jeudi 19 octobre dernier. Pas moins de 25 candidats guides avaient fait le déplacement, ce qui augure de belles choses pour le projet.

La seconde phase du projet consistera, dès le premier trimestre 2018, en l'organisation de quelques modules de formation centrés sur la connaissance de notre territoire et l'accompagnement des candidats dans le cadre de leur démarche de reconnaissance officielle auprès du Commissariat Général au Tourisme.

## **COLLABORATION AVEC LE(S) GAL PAYS DES TIGES ET CHAVÉES / SAVEURS ET PATRIMOINE EN VRAI CONDRUZ**

### **GOAL PAYSAGES**

Dans le cadre du projet « Paysages », mené par le GAL Pays des tiges et chavées, notre agent a été sollicité pour intégrer le GoAL (Groupe d'orientation actif et local), le comité technique d'insufflateurs d'idées qui accompagne le Chargé de mission du GAL, Monsieur Corentin FONTAINE, dans le cadre de sa mission.

Trois réunions ont été organisées en 2017 :

- le lundi 19 janvier au Domaine d'Haugimont (Faulx-Les Tombes)
  - Comité de suivi du projet « Paysages »
  - Analyse des rapports d'activité premier et second semestre 2016
  - Rencontre avec la vice-rectrice à l'enseignement de l'Université de Namur
  - Visite du centre d'interprétation de l'Observatoire du Paysage de Faulx-Les Tombes
- Le lundi 3 juillet à la Pichelotte
  - Analyse et commentaires sur l'avant-projet de programme et contenu de la future formation « Paysaguides »
- Le lundi 11 septembre à la Pichelotte (notre agent n'était pas présent)





## FICHE TOURISME COOPÉRATION INTERTERRITORIALE - GAL PAYS DES TIGES ET CHAVÉES ET GAL CONDROZ-FAMENNE

Notre agent a été invité à intégrer le comité de suivi élargi de la fiche tourisme coopération interterritoriale (GAL Pays des Tiges et Chavées et GAL Condroz-Famenne).

Un premier axe a été abordé en cette fin d'année 2017, à savoir :

### ÉTUDE MARKETING DU TERRITOIRE

La Maison du Tourisme Condroz-Famenne a été mandatée par les deux GAL Condroz-Famenne et Pays des Tiges et Chavées pour réaliser une étude marketing de leur territoire, soit les sept communes de Ciney, Hamois, Havelange, Somme-Leuze, Gesves, Ohey et Assesse. Ce territoire présente plusieurs particularités communes, tant sociologiques, économiques et paysagères.

L'objectif est d'aider la MT à structurer et à fédérer ses acteurs touristiques autour d'une identité touristique commune. L'étude permettra, d'une part, de créer une identité forte du territoire et, d'autre part, d'identifier des pistes d'actions novatrices afin d'imaginer et de développer de nouveaux produits touristiques susceptibles d'aider notre territoire à devenir une référence en termes de tourisme doux/destination familiale.

Notre agent a participé à :

- la phase *outside-in* du projet (début octobre) : les différentes parties prenantes du projet ont été interviewées par téléphone afin de comprendre leur vision pour le territoire, leurs attentes et les actions qu'ils entendent mettre en place.
- *Brainstorm* (16/10): séance de brainstorming avec les responsables touristiques des sept communes participantes au projet. Celle-ci avait pour objectifs de formuler, sur base de l'information collectée précédemment, une nouvelle identité pour le territoire et pour la MT, ainsi que de trouver des idées pour valoriser cette idée auprès du public.
- Présentation du plan (26/10)

Phase ultérieure : un groupe de travail, auquel notre agent participera, va être mis en place pour travailler sur le plan de communication. Notamment sur un mémorandum à l'attention des politiques en vue de la rédaction des prochains programmes électoraux.



## SPORTS

### JE COURS POUR MA FORME

En 2017, nos services ont supervisés et coordonnés l'organisation de deux sessions du programme d'initiation au jogging « Je Cours Pour Ma Forme », proposé par l'asbl Sports et santé :

- la session printanière, du 15 mars au 16 juin, qui a accueilli 17 participants au niveau 1 (0-5 km) et 38 au niveau 2 (5-10 km)
- la session automnale, du 14 septembre au 7 décembre, qui a accueilli 18 participants au niveau 1 et 23 au niveau 2. Une nouveauté était proposée, dans le cadre de cette session, à Gesves, à savoir un « niveau 3, 10 km + » qui a rencontré un beau succès avec 32 participants.

Les entraînements hebdomadaires ont été dispensés durant les deux sessions par Mme Véronique Sermon et Mrs Christian NOELMANS, Patrice PIGNOLET et Benoît RICHARD. Un cinquième animateur, Madame Dominique TERWAGNE, est venu renforcer le staff durant la session automnale.

### RÉCEPTION DES SPORTIFS

Le vendredi 30 juin, la Commune de Gesves a mis à l'honneur ses sportifs au cours d'une réception organisée, par nos services, à la Maison communale.

Ont été honoré cette année :

- les époux Pierre et Christine BALFROID (Gesves), champions de Belgique dans la catégorie Classic Bike-classe 7-side-car
- Jérémie FRASELLE (Haltinne), champion de Belgique Enduro en catégorie vétérans
- Florent HONTOIR (Gesves), qui s'est hissé en demi-finale du rallye-cross de Mettet
- L'équipe du CS Basket Faulx-Les Tombes, vice-championne en P1 et victorieuse de la Coupe de Province
- Vanessa DEBATY (Gesves) pour sa carrière en Taekwondo (notamment championne de Belgique en 2004)



## 3ÈME AGE



## 3ÈME AGE

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

En date du 30 novembre 2017, la Commune compte, parmi ses 7218 habitants, 1524 habitants qui ont 60 ans et +.

### Conseil Consultatif des Aînés :

Le Conseil Consultatif des Aînés, composé de 16 membres (cfr rapport « Commission-Comités-Conseil »), s'est réuni 4 fois cette année (janvier-avril-juin et décembre). La Présidence est assurée par Monsieur André BERNARD, Président du CPAS et Echevin en charge de la politique des Aînés.

La réunion de janvier a été axée principalement sur le bilan de toutes les activités de 2016 ainsi que sur l'organisation des activités pour 2017.

La réunion d'avril, quant à elle, était axée sur l'organisation de la fête des aînés qui s'est déroulée le jeudi 8 juin. Ce n'est pas moins de 240 personnes qui ont répondu présentes.



L'ambiance était au rendez-vous grâce à l'animation musicale assurée cette année par « Claude MARTIN ». Nouveauté cette année : présence du comédien Vincent PAGE. Les aînés étaient ravis de se retrouver autour d'une tasse de café, d'un verre de vin et de cognoux et morceaux de tarte et surtout....de valser sur la piste de danse spécialement aménagée pour eux.

## ACTIVITES 2017

### Excursions

A l'initiative du dynamique Conseil Consultatif des Aînés de notre commune (C.C.A.), deux excursions ont été organisées en 2017 :

#### Visite d'entreprises le 9 mai 2017

Le programme de cette première sortie, à laquelle 47 personnes avaient répondu présent, s'est déroulé en deux parties. Le matin, visite guidée de l'usine de chanvre BELCHANVRE de Marloie.

A midi, nos aînés ont pu se restaurer au « Wagon Restaurant Léo » à Bastogne.

L'après-midi, visite du War Museum de Bastogne.

La journée s'est clôturée par une halte dans une brasserie.



### Strépy-Thieu, le 3 octobre 2017

36 personnes s'étaient inscrites pour cette 2<sup>ème</sup> excursion dont le programme s'est déroulé comme suit :

- Visite du parcours Pays de génies + film
- Départ vers le bateau amarré au pied de Strépy-Thieu
- Embarquement à bord du bateau et départ et franchissement de l'ascenseur funiculaire (montée)
- Débarquement en amont de Strépy-Thieu et retour en petit train touristique vers l'accueil



A midi, nos aînés ont pu se restaurer au restaurant « La Planche » à Houdeng-Goegnies

L'après-midi, nos aînés ont eu l'occasion de se rendre au plan incliné de Ronquières et ont pu visiter le parcours-spectacle « Un bateau, une vie » et accès au panorama.



### Cours d'informatique pour les aînés

Suite à de nombreuses demandes, Monsieur André BERNARD, Président du CPAS et Echevin en charge de la politique des Aînés, a décidé de mettre en place une formation en informatique pour les aînés.



Un marché public a donc été réalisé et, depuis cette année (jusqu'en 2019), deux formations par an sont organisées, lesquelles sont axées sur l'apprentissage de l'ordinateur et ses principaux périphériques, Word et « Premiers pas sur Internet » mais aussi sur l'utilisation de GSM, tablettes, appareils photos numériques.

Ces deux formations ont rencontré leur succès et étaient complètes.

### Conférence « Aidants-proches », le 23 novembre 2017

À l'initiative de Monsieur André BERNARD, Président du CPAS ayant en charge la politique des aînés, une conférence « Aidants-Proches » a été organisée.

Une dizaine de personnes s'étaient déplacées pour venir écouter cette conférence animée par l'asbl « Aidants Proches », Enéo (Mouvement Social des Aînés) et la Mutualité chrétienne.

Cette conférence était également l'occasion pour toutes les personnes présentes de poser leurs questions à nos orateurs du jour mais aussi de bien se faire conseiller.



# CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE



## CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Notre Centre se compose de différents services.

Les principaux sont :

- le service social,
- le service de réinsertion socio –professionnelle,
- le service administratif,
- la maison de repos,
- l'initiative locale d'accueil pour candidats réfugiés politiques.



A côté de ces services-là, il y en a d'autres, qui leur sont complémentaires:

- le service énergie,
- la médiation de dettes,
- le taxi social,
- les consultations juridiques,
- la banque alimentaire,
- l'écrivain public.

Par ailleurs, depuis 2016, notre Centre a repris en charge le suivi des demandes en matière de logements.

Ponctuellement, notre Centre intervient aussi afin de faciliter la participation sociale, culturelle et sportive des personnes moins favorisées.

Le C.P.A.S. a également passé des conventions avec des services d'aides - familiales, de télé-vigilance, d'aide à la jeunesse, de probation, et collabore régulièrement avec l'Agence wallonne pour une vie de qualité.

Il collabore également au Plan de Cohésion Sociale, mis en place par la Commune, et avec l'Agence Locale pour l'Emploi.

Une fois par an, il collabore activement avec l'Administration communale, pour l'opération Eté solidaire, à destination des jeunes gens de la Commune.



Notre Centre participe aussi à certaines fiches projet développées par le GAL.



Le C.P.A.S. de Gesves accueille un public diversifié, qui fait appel à lui pour de multiples raisons :

- suivi des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale ;
- aides sociales diverses octroyées à de nombreux ménages en difficulté (avances sur allocations sociales, aides financières, aides en nature, avance d'un 1<sup>er</sup> loyer ou d'une caution locative, prise en charge de frais d'hébergement en maison de repos, maison d'accueil, maison de soins,..., intervention dans les factures d'électricité, de mazout de chauffage, de médicaments,... etc.) ;
- hébergement de 43 résidants au sein de notre maison de repos pour personnes âgées le Foyer Saint-Antoine, située à Goyet;
- accueil de familles ou de personnes candidates réfugiées politiques au sein de nos initiatives locales d'accueil situées à Gesves et à Sorée (21 places);
- réinsertion socio - professionnelle par le biais des contrats art. 60, des contrats de travail spécifiques SINE, des contrats d'adaptation professionnelle Aviq ou des prestations en A.L.E. ;
- mise en place de gestions budgétaires ;
- ventes de légumes, plants, et fruits bio, par abonnement aux paniers de légumes du maraîchage, ou par commandes effectuées sur place ou via le site internet des Compagnons du Samson ;
- accès à la banque alimentaire et collaboration avec l'asbl. Saint-Vincent de Paul ;
- fourniture gratuite de matériel, mobilier et petit électro-ménager de seconde main, ainsi que de vêtements, linge de bain ou de lit, jouets , et matériel de puériculture, issus de dons (ou envoi vers des partenaires disposant de matériel de 2e main, à bas prix, comme Oxfam ou l'asbl. les Petits Riens) ;
- lessive, séchage et/ou repassage du linge à la Blanchisserie du Samson ou demandes de divers travaux de couture et/ou de raccommodage ;
- appel à l'écrivain public pour faciliter la lecture de documents et l'écriture de courriers ;
- bénéfice de l'allocation de chauffage ;
- suivi par le service de médiation de dettes ;
- suivi dans le cadre d'une guidance énergétique ;
- abonnement au service de la télé-vigilance ;
- intervention d'un service d'aide-familiale.
- accès à un service de taxi social.
- Nous recevons également pas mal d'étudiants (de fin de secondaire et du supérieur) et de stagiaires Forem ou autres, qui viennent se former, au sein de nos différents services.
- De plus, chaque année, des personnes condamnées à effectuer des prestations d'intérêt général sont encadrées par le personnel du Centre, durant celles-ci.





Il faut préciser que le nombre de dossiers présentés lors des séances de Conseil de l'Action sociale ou de Bureau Permanent n'est pas le reflet exact du nombre de personnes effectivement rencontrées.

En effet, un pourcentage non négligeable de personnes vient au C.P.A.S. pour y être conseillé, renseigné, ou aidé, avant une démarche auprès d'autres services administratifs ou en justice, ou dans le cadre d'une recherche d'emploi ou de logement.

Les membres du service social constatent d'ailleurs qu'ils sont de plus en plus sollicités pour effectuer des démarches administratives quotidiennes avec ou à la place des personnes qui s'adressent à lui.

Certaines personnes sont réorientées vers des services extérieurs ou des spécialistes (dans le cas, notamment, de problèmes psychologiques, d'assuétudes ou de santé,...).

Il faut souligner aussi le fait que, parmi les personnes qui franchissent les portes du Centre, il en est certaines qui ont plus besoin d'une oreille attentive ou d'une main tendue que d'une aide matérielle ou financière.

Pour plus d'information, voir le rapport annuel joint au budget du CPAS, et le rapport des synergies et économies d'échelle avec la Commune.



# LOGEMENT



# LOGEMENT

AGENT TRAITANT : LANGE CHARLOTTE

## INTRODUCTION

La Commune est devenue un acteur incontournable dans la mise en place d'une politique du logement, en collaboration avec le Centre Public d'Action Sociale, les Logis Andennais, l'Agence Immobilière Sociale Andenne-Ciney, le Groupe d'Action Local et le SPW.

Conformément aux législations qui régissent cette matière, la volonté du Collège communal est de diversifier au maximum les types de logements disponibles ou accessibles sur le territoire gesvois.

Le Collège communal veut user de toutes ces prérogatives pour élargir son champ d'activités en matière de logement et ainsi devenir, plus encore, un acteur du logement à part entière.

Le Collège communal entend poursuivre son action en matière de logement social, conscient que dans ce secteur, la demande est de loin supérieure à l'offre.

Une attention permanente sera apportée aux personnes à mobilité réduite qui, moyennant un logement adapté, pourront poursuivre une vie en toute autonomie et respectueuse de leur dignité.

## MISSION

Le service logement a pour mission d'écouter, d'informer, d'aider, d'orienter et de conseiller les habitants pour tout ce qui a trait au logement, à savoir :

- apporter une aide administrative ;
- assurer le suivi des demandes de logements à caractère social ;
- aider et orienter les personnes à la recherche d'une habitation ;
- fournir les informations quant aux primes offertes par la Région wallonne, par l'Administration communale et par la Province ;
- orienter les propriétaires ou locataires en litige vers les services compétents ;
- informer les citoyens sur les aides accordées par la Région Wallonne en matière de logement et l'octroi de prêts pour construire ou transformer une habitation ;
- être le relais entre l'Agence Immobilière Sociale et la Commune ;
- être le relais entre les Logis Andennais et la Commune ;
- relayer pour les constats d'insalubrité.

Il veille à donner une réponse adéquate aux citoyens et ainsi les orienter vers l'organisme compétent.



## PARC LOCATIF COMMUNAL

Le service logement gère actuellement six logements précaires sur le site de la Pichelotte, deux logements à Faulx-Les Tombes, deux logements précaires à Haltinne et un à Sorée. Le service d'Initiative Locale d'Accueil gère trois logements appartenant à la Commune et trois logements appartenant au Centre Public d'Action Sociale. Il y a également un logement de type standard géré par le Centre Public d'Action Sociale. Les autres logements communaux sont gérés par les logis Andennais et l'Agence Immobilière Sociale Andenne-Ciney.

Actuellement, on peut compter 59 logements publics sur la Commune de Gesves qui se répartissent comme suit :

### ❖ LOGEMENTS COMMUNAUX GÉRÉ PAR LA COMMUNE.

- GESVES – site de « La Pichelotte » : Rue de la Pichelotte
  - 6 logements précaires (aile centrale)
- FAULX-LES TOMBES – Rue de l'Eglise
  - 1 logement destiné au curé desservant
- FAULX-LES TOMBES – Maison de l'Entité
  - 1 logement pour le concierge
- SOREE - Rue du Centre
  - 1 logement de type standard
- HALTINNE : Rue Léon Pirsoul
  - 1 logement meublé d'urgence
- HALTINNE : Rue de Haltinne (ancien presbytère)
  - 1 logement précaire qui sera transformé prochainement en deux logements moyens gérés par les Logis Andennais.

### ❖ LOGEMENTS COMMUNAUX GÉRÉ PAR LE SERVICE INITIATIVE LOCALE D'ACCUEIL.

- GESVES – site de « La Pichelotte » : Rue de la Pichelotte
  - 1 logement
- SOREE – Rue des Bourreliers
  - 2 logements



❖ **LOGEMENTS DU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE GÉRÉ PAR LE SERVICE D'INITIATIVE LOCALE D'ACCUEIL.**

➤ GESVES – Rue Bouchet

- 1 logement

➤ GESVES – Rue du Haras

- 2 logements

❖ **LOGEMENT APPARTENANT AU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE.**

➤ GESVES – Rue du Haras

- 1 logement

❖ **LOGEMENTS COMMUNAUX GÉRÉS PAR LA S.L.S.P. LES LOGIS ANDENNAIS.**

➤ GESVES – site de « La Pichelotte » - Rue de la Pichelotte

- 6 logements moyens (1<sup>er</sup> étage aile gauche).

➤ HALTINNE – Rue de Strud

- 6 logements sociaux

➤ MOZET – Rue de Mozet

- 6 logements sociaux

➤ MOZET – Rue des deux chênes

- 3 logements sociaux

❖ **LOGEMENTS COMMUNAUX GÉRÉS PAR L'AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE ANDENNE – CINEY.**

➤ GESVES – site de « La Pichelotte » - Rue de la Pichelotte

- 6 logements (aile droite)

- 1 logement précaire (rez-de-chaussée aile gauche)

- 5 logements moyens P.C.D.R. (2<sup>ème</sup> étage aile gauche)

➤ FAULX-LES-TOMBES – Rue de l'Eglise

- 3 logements

➤ SOREE – Rue du Centre

- 2 logements



➤ HALTINNE – Rue Léon Pirsoul

- 3 logements

❖ **NOUVEAUX PROJETS LOGEMENT.**

10 nouveaux logements inscrits dans les Plans Logement sont en cours de réalisation :

- 8 à Surhuy
- 2 au Presbytère d’Haltinne

## ÉTAT D’AVANCEMENT DES PLANS BISANNUELS DU LOGEMENT

### PLAN DU LOGEMENT 2007-2008

- **FICHE 1** : Aménagement de 6 logements sociaux à Strud-Haltinne. Les travaux sont terminés et les logements sont occupés depuis novembre 2011. Ils sont gérés par les Logis Andennais.
- **FICHE 2** : Aménagement de 6 logements au 1<sup>er</sup> étage aile gauche de la Pichelotte. Les travaux sont terminés et les bâtiments sont occupés depuis septembre 2011. Ils sont gérés par les Logis Andennais.
- **FICHE 3** : Le projet d’aménagement d’un logement moyen à l’ancien presbytère de Haltinne a été regroupé, suite à l’accord du SPW, avec le projet de la **fiche 2** du Plan du Logement 2009-2010 qui consiste en l’aménagement de 2 logements moyens. Le projet est en cours et le cahier spécial des charges est en préparation. Il y aura 2 logements, car le permis d’urbanisme pour 3 logements a été refusé. Les travaux devraient commencer prochainement.
- **FICHE 4** : rue des Moulins à Gesves : Construction de 8 logements sociaux.

Le projet consiste à construire 2 bâtiments distincts comportant chacun 4 appartements.

Nous avons eu l’accord de la tutelle le 31/10/2012 et l’avis de marché est passé au conseil communal du 20/11/2012. Les travaux ont débuté en novembre 2014 et devaient se terminer en décembre 2016. A ce jour, cela est toujours en cours. Ces logements seront gérés par les Logis Andennais.

| <b>Construction de 8LS rue des Moulins</b> |                                     |
|--|-------------------------------------|
| Mode de passation du marché                | Adjudication publique               |
| Article budgétaire:                        | 124/722-60                          |
| Estimation                                 | 944.909,440€ TVAC                   |
| Subsides                                   | SPW                                 |
| Principe et CSC :                          | 25/09/2009 - approbation du Conseil |
| Attribution du marché :                    | 31/12/2013 - approbation du Collège |
| A l’Entreprise Sequaris Construction SPRL  | 1.102.295,51€ TVAC                  |
| Ordre de commencer                         | 12/09/2014                          |
| Réception Provisoire                       | /                                   |
| Réception Définitive                       | /                                   |



## PLAN LOGEMENT 2009 – 2010

Tel qu'approuvé par le Gouvernement Wallon en date du 8 décembre 2009.

- **FICHE 1** : Aménagement de 5 logements au deuxième étage de l'aile gauche de la pichelotte. Cette fiche a été extraite du plan logement pour être introduite via le PCDR et fait l'objet de la 2<sup>ème</sup> convention PCDR. Les travaux sont terminés et les logements sont occupés depuis juillet 2014.
- **FICHE 2** : Presbytère de Haltinne : Aménagement de 2 logements moyens. Pour l'état d'avancement voir fiche 3 Plan 2007-2008.
- **FICHE 3** : Centre récréatif, rue des deux chênes, 10 à Mozet : Aménagement de 3 logements sociaux. Les travaux sont terminés et les logements sont occupés depuis mars 2016. Ils sont gérés par les Logis Andennais.
- **FICHE 4** : Foyer St Antoine - rue de Mozet, 1 à Goyet: Aménagement de 6 logements sociaux. (Dépendances du Foyer St Antoine). Les travaux sont terminés et les logements sont occupés depuis août 2016. Ils sont gérés par les Logis Andennais.

## PLAN LOGEMENT 2012-2013

**NEANT**

## PLAN LOGEMENT 2014-2016

1. Plan Logement 2014-2016 introduit mais refusé par la Région Wallonne
2. Recours introduit, également refusé par la Région Wallonne

## NOTRE VOLONTÉ

- Concrétiser les Plans Logement en cours ;
- maintenir notre taxe sur les immeubles inoccupés et abandonnés ;
- atteindre un K45 comme recommandé par la circulaire administrative ; atteindre progressivement les 10% de logements publics demandés par la Région Wallonne sans mettre en danger l'équilibre budgétaire ;
- compléter ce qui a déjà été entrepris en matière de logement ;
- tenir compte dans la création de logements des personnes à mobilité réduite ;
- travailler en partenariat avec le Logis Andennais, l'A.I.S. et les sociétés de crédit au logement ;
- diversifier les logements mis à disposition des citoyens, lutter contre l'insalubrité et les immeubles abandonnés, créer de nouveaux logements ;
- créer du logement durable ;
- veiller au développement des énergies renouvelables ;



- continuer à développer le logement intergénérationnel
  - > voir PCDR Pichelotte – Convention 4 fiche 1.13 : aménagement d'un espace intergénérationnel ;
- respecter nos options prises en matière de logement dans le PCDR
  - > voir PCDR Pichelotte Convention 5 Fiche 1.12 : offre de 5 logements à loyer modéré ;
- collaborer avec des partenaires privés (Site de Sierpont et projet d'aménagement de bâtiments situés à l'avant et à l'arrière du Hall Omnisport, chaussée de Gramptinne).





**OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**FONDATION RURALE DE WALLONIE  
(FRW)**



# OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)

AGENT TRAITANT : NATALIA GONZALEZ ALBERTI

## PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL 2010-2016

En début d'année 2017, nous avons eu le plaisir de transmettre à Monsieur René Collin, Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Aéroports, ainsi qu'à la Direction du développement rural du SPW, le rapport annuel 2016 du PCDR 2010-2016. Celui-ci a été approuvé et notre travail au profit des habitants de la Commune vivement encouragé. Tout au long de ce PCDR, la FRW a activement accompagné notre commune.

**Pour mémoire, le lot 1 (projets réalisés) du PCDR 2010-2016 comprenait notamment les fiches projets suivantes :**

- **FP1.1** : Construction d'une maison de l'entité à Faulx-Les Tombes
- **FP1.2** : Aménagement de la place de Faulx-Les Tombes
- **FP 1.3** : Acquisition et réaffectation en 6 logements sociaux de 5 bâtiments à Strud
- **FP 1.4** : Actions de préservation et de valorisation du patrimoine
- **FP 1.5** : Actions d'information, d'éducation et de sensibilisation sur différentes thématiques liées à l'environnement
- **FP 1.6** : Amélioration des «outils de diffusion» de l'information de proximité (et création de nouveaux outils) et amélioration de la coordination de l'information de proximité
- **FP 1.7** : Etude et aménagement des bâtiments publics et des abords du centre de Gesves
- **FP 1.8** : Développement de la commission consultative des aînés et de ses missions en vue d'une amélioration et d'une diversification des activités et services pour les aînés
- **FP 1.9** : Valorisation du bénévolat
- **FP 1.10** : Développement des possibilités d'accueil de la petite enfance
- **FP 1.11** : Actions d'ouverture et de coopération de la commune avec l'extérieur
- **FP 1.12** : Diversification de l'offre de logement
- **FP 1.13** : Réaffectation du bâtiment de la Pichelotte, à Gesves en lieu d'accueil intergénérationnel, et aménagement des abords
- **FP 1.14** : Utilisation rationnelle de l'énergie
- **FP 1.15** : Actions de soutien à l'économie locale

Ces projets ont été mis en œuvre ou sont en cours de mise en œuvre. Certains sont subsidiés en partie par les conventions de financement des PCDR de la DGO 3 - Direction générale opérationnelle Agriculture, Ressources naturelles et Environnement.



## Parmi les fiches-projets susvisées :

### **1) L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE FAULX-LES TOMBES (FICHE 1.2) A FAIT L'OBJET D'UNE CONVENTION DÉVELOPPEMENT RURAL (DR).**

La réception provisoire des travaux a eu lieu en mars 2017 :

| <b>PCDR-Aménagement de la place de Faulx-les Tombes</b>                                       |                                     |
|---|-------------------------------------|
| Mode de passation du marché   | Adjudication ouverte                |
| Article budgétaire:   | 421/731-60                          |
| Estimation  | 313.269,00€ TVAC                    |
| Subsides  | PCDR 60%                            |
| Principe et CSC :   | 25/03/2015 - approbation du Conseil |
| Attribution du marché :   | 08/06/2015 - approbation du Collège |
| A l'Entreprise NONET SA   | 317.203,88€ TVAC                    |
| Ordre de commencer le 01/02/2016  | 21/12/2015 - approbation du Collège |
| Réception Provisoire  | 13/03/2017                          |
| Réception Définitive  | A réaliser en 2018                  |
| <b>Le montant total des travaux réalisés à ce jour s'élève à € 319.494,31€ TVA comprise ;</b> |                                     |

### **2) TROIS AUTRES FICHES CONCERNANT LE SITE DE LA PICHELOTTE ONT FAIT L'OBJET D'UNE CONVENTION DR :**

Pour rappel :

Depuis l'approbation de son PCDR en 2006, la Commune a déjà effectué sur fonds propres différents aménagements du bâtiment de la Pichelotte pour héberger les services du CPAS, les bureaux du GAL et la bibliothèque ainsi que pour louer une partie à la Ligue Equestre et à un restaurateur. Elle a également investi dans le but d'augmenter son offre de logements publics. Une importante part du bâtiment est cependant encore inoccupée. Quant aux abords et aménagements extérieurs, la Commune y a déjà aménagé des parkings, des espaces conviviaux, des jardins, une plaine de jeux à proximité et des terrains de sport. Mais, il reste à la fois, un bâtiment, inachevé, au bord de l'étang; un ancien site économique désaffecté (aqua-center), et un niveau de 500 m<sup>2</sup> (ex chambres d'hôtel) à réaménager aux normes légales.

Lorsque la Commune a activé la FP 1.13 de son PCDR (phase 1, pour l'aménagement de 5 logements au 2ème étage aile gauche du bâtiment de la Pichelotte), elle annonçait l'activation future d'une phase 2 visant la finalisation de l'aménagement global de ce site, qui est présentée ci-après et fait l'objet de 3 demandes de conventions distinctes.

Le projet transversal tel que présenté a l'ambition d'optimiser la valorisation d'un site en y créant des espaces, des locaux, des lieux, polyvalents permettant de créer des synergies entre les acteurs de terrain du développement rural ;



Le défi proposé par les autorités communales de Gesves en déposant ces projets est de brasser de front : l'intergénérationnel, la dynamisation des associations et autres acteurs de la dynamique locale, le soutien à l'économie locale, la préservation et la valorisation du patrimoine bâti de la Commune, le développement d'activités au profit de la jeunesse, la sensibilisation à la thématique de l'environnement.

La CLDR s'est prononcée sur ces 3 projets en réunions des 31 mars 2015 et 28 mai 2015.

Le Conseil Communal a confirmé la désignation de l'INASEP comme auteur de projet pour les 3 projets et a décidé, en séance du 30 juin 2015, de solliciter du Gouvernement Wallon 3 nouvelles conventions PCDR 4-5-6. L'avant-projet de l'INASEP a ensuite été approuvé le 6 février 2017 (cf Rapport annuel PCDR 2016).

La Commune a la capacité financière de réaliser ces travaux, de supporter les charges des emprunts à contracter pour couvrir la part communale estimée à plus ou moins 35% du montant total d'autant plus que ces travaux peuvent être répartis sur deux exercices.

### CONVENTION 4-5-6 : AMÉNAGEMENT GLOBAL DU SITE DE LA PICHELOTTE ET ABORDS

#### 1. PCDR-Convention 4 FP1.13-Pichelotte Espace Intergénérationnel

|                             |                                      |
|-----------------------------|--------------------------------------|
| Mode de passation du marché | Adjudication ouverte                 |
| Article budgétaire:         | 124/723-60-20170006                  |
| Estimation                  | 904.739 € TVAC                       |
| Subsides                    | PCDR 80%                             |
| Principe :                  | 30/06/2015 - approbation du Conseil  |
| Accord de principe          | 07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3 |

**Cahier des charges finalisé par l'INASEP pour fin 2017**

#### 2. PCDR-Convention 5 FP1.12-Pichelotte – Diversification de l'offre de logement (logement à loyer modéré)

|                             |                                      |
|-----------------------------|--------------------------------------|
| Mode de passation du marché | Adjudication ouverte                 |
| Article budgétaire:         | 124/723-60-20170007                  |
| Estimation                  | 947.607 TVAC                         |
| Subsides                    | PCDR 50%                             |
| Principe :                  | 30/06/2015 - approbation du Conseil  |
| Accord de principe          | 07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3 |

**Cahier des charges finalisé par l'INASEP pour fin 2017**

#### 3. PCDR-Convention 6 FP3.9 Pichelotte – Maison nature et ruralité

|                             |                                      |
|-----------------------------|--------------------------------------|
| Mode de passation du marché | Adjudication ouverte                 |
| Article budgétaire:         | 124/723-60-20170030                  |
| Estimation                  | 285.406 € TVAC                       |
| Subsides                    | PCDR 80%                             |
| Principe :                  | 30/06/2015 - approbation du Conseil  |
| Accord de principe          | 07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3 |

**Cahier des charges finalisé par l'INASEP pour fin 2017**



### 3) LE VICIGAL SUIT SON COURS.

Parmi les fiches activées du PCDR 2010-2016, **le projet de création d' une dorsale de mobilité douce** et touristique sur le territoire (voie verte), s'inspirant du tracé de l'ancien vicinal reliant l'actuelle gare SCNB de Courrière au village de Perwez, en passant au cœur des villages de Gesves et Ohey, et s'intégrant dans le grand réseau Ravel, **fait lui aussi l'objet d'une convention de financement DR** approuvée par le Ministre en décembre 2016.

Les quatre communes concernées par la dorsale, Assesse, Gesves, Ohey et Yvoir, ont signé en mars 2017 une convention transcommunale. Le Conseil communal, en séance du 3 mai 2017, a confirmé la désignation de l'INASEP comme auteur de projet du ViciGAL.

Une réunion du Comité de suivi du projet est prévue en décembre 2017 : pour plus d'informations, vous pouvez consulter la fiche projet sur <http://www.tiges-chavees.be/project/vicigal>

**La Commune, accompagnée par la FRW, portée par la Commission locale de développement rural, poursuit donc les projets de l'ancien PCDR avec beaucoup d'intérêt et relance une nouvelle opération de développement rural.**

### NOUVELLE OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL – ODR II

Le Conseil communal a décidé en séance du 30 juin 2015 de relancer une nouvelle opération de développement rural, l'ODR II. Cette relance a été accordée par le Ministre en février 2017, ce dernier demandant à la FRW d'accompagner notre commune dans cette nouvelle aventure. En octobre 2017, c'est chose faite : la FRW et la Commune de Gesves signent une Convention d'accompagnement par la FRW pour le nouveau PCDR.

Le 4 septembre 2017, la FRW se voit également attribuer par le Collège communal (cf Marchés publics) la mission d'auteur de projet pour l'ODR II.

#### **Nous voilà donc plongés avec la FRW dans l'élaboration d'un nouveau PCDR !**

A venir :

- Présentation du diagnostic de la Commune établi par la FRW au Conseil communal et à la population
- Réunions villageoises d'information et de consultation en janvier 2018
- Groupes de travail et formation de la nouvelle CLDR fin 2018



# PLAN DE COHESION SOCIALE



# PLAN DE COHESION SOCIALE

**AGENT TRAITANT : ANNE-CATHERINE POTTIER – CHEFFE DE PROJET (3/5 TEMPS)**

En mars 2017, mademoiselle Alice Terwagne, l'agent du PCS désigné en novembre 2016, a démissionné. C'est ainsi que, début juin 2017, madame Anne-Catherine Pottier a été désignée pour la remplacer.

Aussi, pour la réalisation de ses missions, l'agent est accompagné par les services de la DiCS (Direction Interdépartementale de la Cohésion Sociale).

Après une période d'appropriation des dossiers et des actions programmées, le nouvel agent a mis en place plusieurs actions destinées à devenir récurrentes et introduit de nouveaux projets. Il travaille d'ores et déjà à la programmation 2018.

## INTRODUCTION

Selon la Région wallonne, la cohésion sociale est un ensemble de processus qui contribuent à assurer à tous les individus l'égalité des chances et des conditions ainsi que l'accès effectif aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel. Le tout permettrait à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu. En d'autres termes, l'objectif du PCS est de coordonner et développer un ensemble d'initiatives au sein d'une commune afin que chacun puisse y vivre dignement.

La finalité du plan est de promouvoir la cohésion sociale sur le territoire communal en répondant à deux objectifs :

- le développement social des quartiers
- la lutte contre toutes les formes de précarité, de pauvreté et d'insécurité.

Au vu de la future réforme des PCS, il semblerait que la Commune de Gesves risquait de perdre son subside en la matière. La pertinence de certaines actions avait été évoquée. La DiCS souhaitait donc une réorientation du PCS afin qu'il rentre dans les conditions imposées par le décret.

En mars 2017, sous l'impulsion du chef de projet et de la DiCS, le PCS a été réorienté, afin de correspondre aux attentes de la DiCS et d'atteindre les publics précarisés cibles : familles monoparentales, personnes âgées et isolées (+ de 65 ans) et étrangers (à confirmer).

Certaines actions ont donc été abandonnées et d'autres, plus pertinentes, ont émergé. Il est important de préciser que ces actions ont été déterminées en fonction des nécessités d'un territoire.

Ce chapitre, consacré au PCS, tend à expliquer les différentes actions qui ont été pensées et mises en place ainsi que leur état d'avancement.



## HISTORIQUE : NOVEMBRE 2016 – DÉCEMBRE 2017

- **Novembre 2016** : engagement d'Alice TERWAGNE en vue de reprendre les activités de Renaud ETIENNE concernant le PCS.
- **Mars 2017** : Comité d'accompagnement. Réorientation du PCS jusqu'à la fin du Plan, prévue en décembre 2019
- **Mars 2017** : Remise des rapports financiers et d'activités aux autorités subsidiées (DiCS et Conseil Communal)
- **Avril 2017** : Démission de la cheffe de projet, mademoiselle Alice TERWAGNE
- **Juin 2017** : Engagement de madame Anne-Catherine POTTIER, nouvelle cheffe de projet.
- **Septembre 2017** : Début des actions.
- **Décembre 2017** : Comité d'accompagnement : évaluation des actions 2017 et programmation 2018
- Fin du plan : **31 décembre 2019**

## MISSIONS

Les missions et projets du PCS sont articulés autour d'axes de travail bien identifiés. Certaines actions mises en place suite à la réorientation du PCS sont étroitement liées et visent la transversalité. Cette transversalité assure une cohérence solide au PCS et lie intimement les projets et actions entre eux. Chaque axe présenté ci-dessous reprend les descriptifs généraux et les actions mises en place.

### AXE 1 : COORDINATION ET MISE EN RÉSEAU – GESTION DU PLAN ET MISSIONS DU CHEF DE PROJET

#### 1. Missions du chef de projet : objectifs généraux

- Elaboration et actualisation du plan (diagnostic, objectifs, actions et évaluations)
- Gestion administrative (envoi des convocations, PV, rapports et documents)
- Supervision et/ou coordination : gestion d'équipe, gestion des partenariats, pilotage des sous-commissions, synergie avec les autres plans, dispositifs et services
- Information et communication: relais vers le politique, vers les partenaires et les citoyens
- Collecte d'informations des partenaires, structures et synthèse des données nécessaires aux prises de décisions
- Compte-rendu et évolution des actions auprès du CA, de la DiCS et du Conseil Communal
- Favoriser les rencontres, les partenariats et la réponse aux besoins locaux. Assurer le suivi et la coordination
- Soutenir la mise en place de nouvelles actions en fonction des besoins
- Favoriser l'implication des gesvois dans les actions du plan





- Favoriser une meilleure communication de et vers la commune en fonction des besoins identifiés et des actions menées

## 2) Réalisations :

- Révision et réorientation du plan, en mars 2017, suite au Comité d'Accompagnement (convocations, organisation, gestion de réunion et PV)
- Rapports administratif et financier pour les autorités subsidiaires (Collège et Conseil Communaux et DiCS)
- Participation à la réflexion inter-PCS relative à l'avenir des PCS (suite à la révision du décret et à la mise en place d'une nouvelle majorité au sein du gouvernement régional)
- Mise en place de nouveaux partenariats avec les associations locales dans le cadre d'actions récurrentes (voir infra pour le détail)
- Synergies avec le GAL, la bibliothèque, le service environnement, le service 'Zéro Déchet' dans le cadre d'actions récurrentes (voir infra)
- Recherche d'appel à projets (Région Wallonne, Fondation Roi Baudouin)
- Réseautage : rencontre d'acteurs dans le domaine de la santé mentale (Solidaris), du bien-être, de l'égalité des chances (Mouvement pour l'égalité femmes-hommes), de l'aide à la jeunesse (CCSJ)
- Communication :
  - Rédaction d'articles relatifs au PCS (présentation générale) et aux actions mise en place : Gesves Info – Bulletin du Syndicat d'Initiative – Proxymag – médias informatiques
  - Mise en place et alimentation d'une page Facebook pour communiquer sur les actions et toucher de nouveaux publics.

## AXE 2 : INFORMATION – LIENS SOCIAUX

### 1. Objectifs initiaux : le guichet citoyen – point info

- La Commune de Gesves a décidé de mettre à disposition des citoyens une banque de données relatives à la vie locale et de lui offrir un espace de consultation, d'échanges sous forme de Guichet Citoyen. Ainsi, les habitants de la commune peuvent être renseignés et accompagnés dans la mise en œuvre de divers sujets comme par exemple les contacts avec les différents niveaux de services publics (provinciaux, régionaux, fédéraux ou européens).
- **L'Objectif** de cette action est de simplifier, améliorer et centraliser les informations dédiées aux habitants de la commune. La mise en place de ce guichet citoyen permettrait également d'organiser des débats, des échanges et des ateliers sur divers sujets susceptibles d'intéresser la population.



- Actuellement, le guichet citoyen est ouvert tous les matins au point info Info-Tourisme géré par Renaud ETIENNE. La grande majorité des visites ou demandes téléphoniques concernent l'aspect touristique (balades, location de vélo, agenda des manifestations, ...) et peu de demandes relevant du guichet citoyen ont été recensées. Lorsque c'est le cas, l'agent présent communique les coordonnées des services compétents. Très peu de personnes fréquentent le guichet citoyen : elles se rendent naturellement à l'accueil de la Commune, où les agents communaux les reçoivent et les renseignent de manière adéquate. Les statistiques de fréquentation du Point Info-Tourisme-Guichet Citoyen sont exposées dans le chapitre 'Culture et Tourisme'.
- De manière générale, la mise en place du Guichet Citoyen répond à la fiche projet 1.6 du PCDR de Gesves intitulée *Amélioration des « outils de diffusion » de l'information de proximité (et création de nouveaux outils) et amélioration de la coordination de l'information de proximité.*

## 2) Réalisations :

- Après plusieurs réunions, il a été convenu de laisser le guichet citoyen en l'état. En effet, les ressources humaines actuellement disponibles au PCS ne permettent pas la tenue de permanences associées à la réalisation d'autres projets. De plus, les réalités de terrain ne montrent pas la pertinence d'un guichet, eu égard à ce qui existe déjà sur le territoire communal. Nous en reparlerons plus bas.
- Le projet d'un numéro de téléphone vert a été évoqué.

L'agent PCS a pris les renseignements nécessaires. Toutefois, une centrale téléphonique est mise en place au sein de l'Administration Communale et le numéro vert semble dès lors superflu.

En outre, le recensement des demandes téléphoniques reçues à l'Administration Communale montre que les ressources humaines actuelles sont les plus adéquates pour répondre à la plupart des demandes des citoyens : la majorité des demandes relèvent d'informations administratives précises, auxquelles le secrétariat général de la Commune peut répondre de manière pertinente, eu égard à ses connaissances des différents services et différents niveaux de pouvoir. Quelques demandes plus spécifiques sont renseignées au mieux.

Voici les statistiques qui ont été effectuées sur une semaine et qui recensent les appels téléphoniques entrant au secrétariat général communal. Sur 69 appels téléphoniques reçus :

- 54 en interne (population, environnement, finances, tourisme, urbanismes, Directeur Général, Bourgmestre, .....
- 3 demandes heures d'ouverture des bureaux
- 2 appels pour connaître le numéro de téléphone d'un membre du Collège
- 2 appels pour connaître le numéro de téléphone/adresse de la Colombière (maison de repos)
- 1 appel pour informer que la porte de la croix rouge est restée ouverte



- 1 appel pour RDV avec Christine PITANCE (directrice de l'école communale de l'Envol)
- 1 appel pour recevoir le bulletin du Syndicat d'Initiative par la poste
- 1 appel pour avoir des infos sur le photomaton
- 1 appel pour une ordonnance de police
- 1 appel pour la police (fermée)
- 1 appel pour des informations pour les bus vers Ciney
- 1 appel d'un particulier qui a perdu un morceau de sa remorque

En moyenne, les demandes de citoyens représentent 10 appels téléphoniques par jour, ce qui n'est pas énorme au vu des moyens humains déjà existants (2 personnes ETP affectées au secrétariat général).

De l'estimation-même des agents en place, ces appels rentrent dans leurs attributions, puisqu'ils concernent majoritairement une demande de mise en relation avec un service interne et ne représentent pas un surcroît de travail.

### AXE 3 : MOBILITÉ

Projets initiaux et actions concrètes

- **Formation d'aide au passage du permis théorique :**

Une commune rurale telle que Gesves nécessite bien souvent l'usage d'une voiture. En effet, l'offre TEC est insuffisante et le territoire gesvois est étendu.

Le projet proposé vise l'autonomisation de publics ne disposant pas du permis de conduire et rencontrant des difficultés à étudier seuls.

➔ Action : en septembre 2017, une première formation d'aide au passage du permis de conduire théorique a été dispensée au sein des bâtiments communaux. 9 apprenants ont bénéficié d'un accompagnement adapté durant deux semaines et 7 ont passé le permis de conduire théorique : 4 l'ont réussi et une cinquième personne l'a présenté le 27 octobre dernier avec un dispositif particulier pour les personnes en difficulté de lecture. Une seconde session de formation est d'ores et déjà prévue en janvier 2018.

Partenaires du projet : PCS, CPAS, Bibliothèque, Proxibus et l'Asbl Vis-à-Vis

- **Redynamisation du Taxi Social :**

A l'initiative du CPAS, un service de taxi social est mis à disposition de la population depuis 2016. Néanmoins, les bénévoles se font rares. En 2017 (janvier-fin octobre), le nombre de demandes total est de 675. 40% des demandes concernent les familles I.L.A., les résidents du Foyer Saint Antoine représentent entre 10 et 15% et le restant des demandes concentre la population gesvoise « tout-venant ». La fréquentation a légèrement augmenté par rapport à 2016.



➔ Action : La communication a été revue et un nouvel article, récurrent, est paru dans le Gesves Info.

- **Favoriser le covoiturage :**

Pour favoriser la mobilité et réduire les coûts liés aux déplacements, le covoiturage est une bonne alternative. Un groupe de citoyen a mis en place, de manière tout à fait spontanée, une page sur le réseau social Facebook 'Co-voiturage Gesves Assesse Ohey (et alentours)'. Ce groupe compte actuellement 140 membres (16 nouveaux membres depuis la parution de l'article dans le Gesves Info de septembre 2017)

➔ Action : Article récurrent dans le Gesves Info visant à faire connaître cette page Facebook de covoiturage.

#### AXE 4 : LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LA PRÉCARITÉ

- **Apéro Solidaire :**

L'objectif de cette action est double : d'une part, il s'agit de conscientiser et de récolter des denrées alimentaires et des produits d'hygiène à destination des publics fragilisés. D'autre part, le verre offert dans le cadre de cette manifestation permet de tisser du lien social de manière conviviale et chaleureuse.

Principe : lors de manifestations festives, une récolte de denrées alimentaires et de produits d'hygiène est organisée. En échange du don, le PCS et l'Administration Communale remettent un ticket boisson à consommer sur place.

➔ Action : le premier Apéro Solidaire s'est déroulé le 24 septembre dernier en collaboration avec les organisateurs de la Kermesse de Gesves.

Deux caddies complets ont été récoltés à cette occasion, lesquels ont été remis au CPAS. 92 tickets boissons ont été distribués. La communication et l'information aux Gesvois ont été assurées via les canaux papier et web. Un quart de page 'publicitaire' a également été acheté dans le toute-boite de la Kermesse, qui a été distribué dans la semaine du 18 septembre.

Le second apéro solidaire se tiendra lors du marché de Noël de Strud-Haltinne. Vu la proximité des fêtes de fin d'année, cette action a été fusionnée avec l'opération 'boite à chaussures festive' (voir infra)

- **Boite à chaussures festive :**

Objectif : récolte de dons alimentaires à caractère festif pour les fêtes de fin d'année à destination des publics fragilisés.

➔ Action : Pour éviter les doublons, cette action a été fusionnée avec les Apéros Solidaires (voir supra)



- **Give-box**

Principe : Une give-box, c'est une boîte à donner. Initialement, une give-box encourage les dons citoyens : on vient y déposer ce dont on n'a plus besoin et on y prend ce dont on a besoin, le tout gratuitement. La give-box mise en place par le PCS sert d'intermédiaire entre les dons reçus par le CPAS et la distribution aux personnes demandeuses. Il s'agit donc de distribution gratuite.

➔ Action : en collaboration avec le Service Environnement, une première give-box a été fabriquée avec des matériaux de récupération (poubelles en bois) et installée dans le hall d'accueil du CPAS. Elle propose des vêtements, des chaussures, des denrées alimentaires non périssables issues de la récolte des Apéros Solidaires, de la vaisselle et des jeux. Les pièces plus volumineuses (sièges auto, mobilier, ...) sont présentées en photo et un panneau en liège est mis à disposition pour les propositions de dons de particuliers. Evidemment, l'entièreté des dons du CPAS ne peut pas être contenue dans la give-box. Une information complémentaire est donc prévue pour orienter les demandeurs vers une personne ressource qui pourra les accompagner dans le local de stockage des dons reçus par le CPAS.

➔ Pour éviter l'afflux de dons anarchique au CPAS, une permanence 'dons' a été mise en place par le PCS. Tous les seconds mardis du mois, les particuliers désireux d'effectuer un don peuvent venir le déposer au PCS, qui se charge ensuite de la redistribution via la give-box.

- Dépôt de candidature dans le cadre de l'appel à projet « **Verdissement des Places Publiques** » (Cabinet du Ministre Di Antonio) et sélection du projet.

Au mois de juillet dernier, le Cabinet du Ministre Di Antonio a lancé un projet relatif au verdissement des places publiques. Concrètement, il s'agissait de proposer un projet innovant de revalorisation végétale d'un espace public, intégrant des dimensions nourricières vectrices de cohésion sociale.

Après prospection et identification des partenaires publics et privés potentiels, l'agent PCS a proposé à la Commune d'introduire une demande de subside pour créer un jardin communautaire sur le site de la Pichelotte, basé sur les principes de permaculture et visant une cohésion de quartier riche de sa mixité sociale.

Ce projet a été retenu et débutera dès 2018. L'agent PCS assure d'ores et déjà le suivi administratif et travaille sur les dynamiques de quartier à mettre en place. C'est également cet agent qui assurera la coordination du projet, en étroite collaboration avec les partenaires identifiés et l'accompagnement proposé dans le cadre de l'appel à projet susmentionné.

- **Repair Café**

Un repair café, c'est un lieu où les particuliers apportent leur petit électro défectueux et où des bénévoles le réparent. Pendant la réparation, le particulier reste avec le bénévole et discute, ce qui est vecteur de lien social et de valeurs en économie circulaire.



➔ Action : prévu pour 2018, le repair café n'est pas encore lancé. Une première phase de communication et d'information sur le projet a été mise en route par l'agent PCS : prise de contact avec le repair café du Haut-Bocq (la Spirale – Natoye) pour information et accompagnement de projet. Un appel aux bénévoles sera effectué dans le prochain 'Gesves Info' de décembre.

- **Brico-dépanneurs**

Réflexion de fond sur le projet : création d'une I.D.E.S.S. en collaboration avec le CPAS et la chargée de mission 'Action Sociale' du GAL Tiges et Chavées.

- **Jardin partagé de Mozet**

Soutien administratif à la création du jardin partagé de Mozet, initié et géré par des citoyens.

- **Commune Zéro Déchet**

Soutien administratif pour la candidature de la Commune de Gesves à la sélection 'Commune Zéro Déchet', initiée par le Cabinet du Ministre Di Antonio.

Soutien administratif et synergies dans les actions initiées par l'agent communal du Service Environnement en charge du dossier. Collaboration pour les actions proposées visant le grand public.

Participation aux Assises des Déchets (COPIDEC), le 21 novembre, avec Carine Dechamps (Echevine de l'Environnement), Carine Lissor (Service Environnement – Zéro Déchet) et Edwige Kervyn (Membre du groupe Zéro Déchet- Gesves en Transition)

- **Eco-consommation énergie**

Prise de contact avec l'asbl 'Empreintes', asbl active dans l'éducation à l'environnement et à l'éco-consommation. Projet de proposer une formation 'Eco-Watcher' dans le courant 2019, en collaboration avec le chargé de projet de la fiche 'Logement' du GAL Tiges et Chavées.

- **Rencontre avec le Mouvement Egalité Femme-Homme**

La Commune de Gesves est l'une des trois signataires wallonnes de la 'Charte pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale'. Actuellement, on relève encore beaucoup d'inégalités de genre dont les femmes sont victimes, qu'elles soient de l'ordre de l'emploi, du salaire, de logement, mais également de l'offre en matière d'infrastructures sportives ou autre. Ces inégalités de genre affectent le niveau de vie des femmes et les droits fondamentaux visés par le PCS, plus particulièrement en ce qui concerne les familles monoparentales, qui est un des publics-cible des PCS.

Actuellement, l'agent PCS a rencontré les représentants de ce Mouvement. Il est prévu, dans le courant 2018, de prospecter plus avant cette voie d'action, en accord avec les objectifs visés par le PCS.



## AXE 5 : ACCÈS À LA SANTÉ ET TRAITEMENT DES ASSUÉTUDES

- **Conférence-débat sur les assuétudes « Dépendances, consommations et comportements à risque »** organisée le 19 avril 2017, en la salle du Conseil Communal.

Partenaires : SAGEISS – asbl ZONE T et CHR Namur.

- **Santé mentale : Gestion du stress**

Pour le personnel du CPAS, organisation d'une formation 'Gestion de stress', répartie sur 3 jours et demi, dans les locaux de la Pichelotte.

Partenaire : asbl 'Vis-à-Vis'.

- **Rencontre avec A.S.P.H. – Espace Seniors – Mutualité Solidaris** : l'objectif de cette rencontre était d'évaluer l'offre gesvoise en matière d'accompagnement des personnes porteuses de handicap et des seniors. Suite à cette rencontre, l'A.S.P.H. reviendra vers l'agent PCS avec une offre adaptée aux besoins identifiés. Par ailleurs, l'agent PCS prendra contact avec les autres mutuelles afin d'avoir un aperçu complet de l'offre en la matière.

## AXE 6 : INTERGÉNÉRATIONNEL

- **Ville VADA**

Le projet, initié par la Commune en partenariat avec la Province de Namur, en est à ses balbutiements. Le PCS est étroitement associé à sa poursuite en collaboration avec le CPAS et la Commune, conformément au public-cible visé par le projet 'Ville VADA', à savoir les seniors. Ce projet sera réalisé en étroite collaboration avec différents services communaux et le PCDR. La responsable de projet est Nathalie Seine.

- **Poulailler partagé – Foyer Saint Antoine**

Suite à une proposition faite en Conseil du CPAS par le Président, une prospection d'implantation d'un poulailler partagé sur le site du Foyer Saint-Antoine est en cours.

Les objectifs seront les suivants : mobilisation des résidents autour du poulailler (entretien éventuel, but de promenade, création de liens entre les résidents) et réduction des déchets du Foyer. Dans ce cadre, il peut s'inscrire dans l'action Zéro Déchet. Le projet doit encore être affiné.

- **Création d'ateliers tricot local – Foyer Saint Antoine**

En collaboration avec l'assistante sociale référente, Françoise Lessuisse, et Laine en Transition, une association citoyenne qui promeut l'utilisation de laine locale, un projet de création d'atelier autour de la laine locale voit le jour à une fréquence encore à définir.

Les objectifs sont les suivants : d'une part, il y a avant tout le partage d'un moment récréatif et convivial pour les résidents. D'autre part, la transmission et le partage de savoirs autour de ce matériau si représentatif de la vie d'antan et la valorisation personnelle procurée sont importants.



Le projet en est à ses balbutiements : une rencontre sera organisée prochainement entre la référente du Foyer pour ce projet, madame Lessuisse et Pascale Halleux, fileuse de laine et tricoteuse passionnée du groupe 'Laine en Transition'. L'agent PCS se chargera d'organiser la réunion entre les différents intervenants et se tiendra informée par la suite de l'évolution du projet.

En fonction de l'évolution de ce dernier, il pourrait être envisageable de l'étendre aux deux autres maisons de repos situées à Gesves : la Colombière et la Roseraie.

- **Eté solidaire 2017**

Soutien administratif et rédaction des rapports administratif et financier pour l'édition 2017, encadrement des jeunes en étroite collaboration avec l'assistante sociale du CPAS en charge du dossier, madame Ludivine Chevalier, et les services voiries et bâtiments de la Commune.

- **Rencontre avec le CCSJ – Conseils Coordination Services Jeunes asbl**

Le CCSJ est une asbl accréditée pour le placement d'enfants en famille d'accueil lorsqu'il y a situation d'urgence. Il s'agit de séjours dits 'courts' qui peuvent être renouvelés : 90 jours renouvelables deux fois. Les familles d'accueil se font rares. L'agent PCS a rencontré la personne responsable de la communication, Madame Dusart, et a ensuite relayé l'information au Collège et diffusé des tryptiques explicatifs.

- **Projet 'Verdissement des Places Publiques'**

Voir supra. Ce projet inclut la communication vers la Maison de Repos proche du site de la Pichelotte et la participation éventuelle de celle-ci.





# MARCHES PUBLICS TRAVAUX BATIMENTS



# MARCHES PUBLICS TRAVAUX BATIMENTS

Marchés et chantiers en cours

AGENT TRAITANT : SÉBASTIEN ERNEST

## 1. Plan Logement 2007-2008-Construction de 8LS rue des Moulins

|   |                                     |
|---|-------------------------------------|
| Mode de passation du marché               | Adjudication publique               |
| Article budgétaire:                       | 124/722-60                          |
| Estimation                                | 944.909,440€ TVAC                   |
| Subsides                                  | SPW                                 |
| Principe et CSC :                         | 25/09/2009 - approbation du Conseil |
| Attribution du marché :                   | 31/12/2013 - approbation du Collège |
| A l'Entreprise Sequaris Construction SPRL | 1.102.295,51€ TVAC                  |
| Ordre de commencer                        | 12/09/2014                          |
| Réception Provisoire                      | 18/08/2017                          |
| Réception Définitive                      | En 2019                             |

**Le montant total des travaux s'élève à 1.147.079,06€ TVA comprise**

## 2. Plan Logement 2009-2010-Presbytère de Haltinne-Aménagement de 2LS

|                             |                                     |
|-----------------------------|-------------------------------------|
| PU                          | 17/12/2015                          |
| Mode de passation du marché | Adjudication ouverte                |
| Article budgétaire:         | 124/723-60/20090022                 |
| Estimation                  | 239.153,73€ TVAC                    |
| Subsides                    | SPW                                 |
| Principe et CSC :           | 16/11/2016 - approbation du Conseil |

## 3. Plan Logement 2009-2010-CR Mozet – Aménagement de 3LS

|                             |                                     |
|-----------------------------|-------------------------------------|
| Mode de passation du marché | Adjudication publique               |
| Article budgétaire:         | 124/723-60                          |
| Estimation                  | 312.937,49€ TVAC                    |
| Subsides                    | SPW                                 |
| Principe et CSC :           | 06/06/2012 - approbation du Conseil |
| Attribution du marché :     | 31/12/2013 - approbation du Collège |
| A l'Entreprise RECO+ SPRL   | 1.102.295,51€ TVAC                  |
| Ordre de commencer          | 12/05/2014                          |
| Réception Provisoire        | 13/04/2015- approbation du Collège  |
| Réception Définitive        | En 2017                             |

**Le montant total des travaux s'élève à 392.787,27€ TVA comprise**

## 4. Plan Logement 2009-2010- Aménagement de 6LS au Foyer St Antoine

|   |                                     |
|---|-------------------------------------|
| Mode de passation du marché                       | Adjudication publique               |
| Article budgétaire:                               | 124/723-56                          |
| Estimation  | 1.058.237,20€ TVAC                  |
| Subsides  | SPW                                 |
| Principe et CSC :                                 | 14/03/2012 - approbation du Conseil |
| Attribution du marché :                           | 24/12/2012 - approbation du Collège |
| A l'Entreprise Lot 1&2 Ets Taviet, Lot 3 Sanideal | 941.106,97€ TVAC                    |
| Ordre de commencer                                | 10/02/2014                          |
| Réception Provisoire                              | 14/12/2015                          |
| Réception Définitive                              | 26/06/2017                          |

**Le montant total des travaux s'élève à 999.259,13€ TVA comprise**



## 5. Aménagement du Garage Communal Phase I – Chaussée de Gramptinne

|                             |                                     |
|-----------------------------|-------------------------------------|
| Mode de passation du marché | Adjudication ouverte                |
| Article budgétaire:         | 421/724-51                          |
| Estimation                  | 228.114,73€ TVAC                    |
| Principe et CSC :           | 30/06/2015 - approbation du Conseil |
| Attribution du marché :     | 21/03/2016 - approbation du Collège |
| A l'Entreprise Tasia Luc    | 210.393,81 TVAC                     |
| Ordre de commencer          | 17/05/2016                          |
| Réception Provisoire        | 20/03/2017                          |
| Réception Définitive        | En 2019                             |

**Le montant total des travaux s'élève à 238.036,85€ TVA comprise**

## 6. PCDR-Convention 4 FP1.13-Pichelotte Espace Intergénérationnel

|                             |                                      |
|-----------------------------|--------------------------------------|
| Mode de passation du marché | Adjudication ouverte                 |
| Article budgétaire:         | 124/723-60-20170006                  |
| Estimation                  | 904.739,00€ TVAC                     |
| Subsides                    | PCDR 80%                             |
| Principe :                  | 30/06/2015 - approbation du Conseil  |
| Accord de principe          | 07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3 |

**Avant-projet en cours de réalisation**

## 7. PCDR-Convention 5 FP1.12-Pichelotte - 5Logements & Abords

|                             |                                      |
|-----------------------------|--------------------------------------|
| Mode de passation du marché | Adjudication ouverte                 |
| Article budgétaire:         | 124/723-60-20170007                  |
| Estimation                  | 864.729,00€ TVAC                     |
| Subsides                    | PCDR 80%                             |
| Principe :                  | 30/06/2015 - approbation du Conseil  |
| Accord de principe          | 07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3 |

**Avant-projet en cours de réalisation**

## 8. PCDR-Convention 6 FP3.9 Pichelotte – Maison nature et ruralité

|                             |                                      |
|-----------------------------|--------------------------------------|
| Mode de passation du marché | Adjudication ouverte                 |
| Article budgétaire:         | 124/723-60-20170030                  |
| Estimation                  | 261.623,00€ TVAC                     |
| Subsides                    | PCDR 80%                             |
| Principe :                  | 30/06/2015 - approbation du Conseil  |
| Accord de principe          | 07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3 |

**Avant-projet en cours de réalisation**

## 9. Plan cigogne-Aménagement d'une crèche 18 lits- Ancienne gare de Sorée

|                             |                                      |
|-----------------------------|--------------------------------------|
| Mode de passation du marché | Adjudication ouverte                 |
| Article budgétaire:         | 835/724-60-20150021                  |
| Estimation                  | 711.964,00€ TVAC                     |
| Subsides                    | SPW-DGO 80%                          |
| Principe et CSC :           | 23/10/2015 - approbation du Conseil  |
| Accord de principe          | 05/03/2015 - approbation du SPW-DGO5 |
| Attribution du marché :     | 02/05/2016 - approbation du Collège  |
| A l'Entreprise SOGEPAR      | 776.827,08€ TVAC                     |
| Ordre de commencer          | 09/06/2016                           |
| Réception Provisoire        | /                                    |
| Réception Définitive        | /                                    |

**Le montant total des états d'avancement introduits à ce jour s'élève à 161.471,21€ TVA comprise**



## 10. Restauration de la façade principale de l'église de Strud

|                             |                                       |
|-----------------------------|---------------------------------------|
| Mode de passation du marché | Adjudication ouverte                  |
| Article budgétaire:         | 790/724-54                            |
| Estimation                  | 51.605,14€ TVAC                       |
| Subsides                    | SPW Département du patrimoine +/- 60% |
| Principe :                  | 30/06/2015 - approbation du Conseil   |
| Attribution du marché :     | 21/03/2016 - approbation du Collège   |
| A l'Entreprise RONVEAUX     | 29.609,32 € TVAC                      |
| Ordre de commencer          | 17/03/2017                            |
| Réception Provisoire        | 30/05/2017                            |
| Réception Définitive        | En 2019                               |

**Le montant total des travaux s'élève à 26.310,95€ TVA comprise**

## 11. Placement d'un vitrage de protection à l'église romane de Strud

|                             |                                       |
|-----------------------------|---------------------------------------|
| Mode de passation du marché | Adjudication ouverte                  |
| Article budgétaire:         | 790/724-54                            |
| Estimation                  | 28.633,54€ TVAC                       |
| Subsides                    | SPW Département du patrimoine +/- 60% |
| Principe :                  | 30/06/2015 - approbation du Conseil   |
| Attribution du marché :     | 21/03/2016 - approbation du Collège   |
| A l'Entreprise LIEGOIS      | 32.536,73 € TVAC                      |
| Ordre de commencer          | 9/01/2017                             |
| Réception Provisoire        | 6/07/2017                             |
| Réception Définitive        | En 2019                               |

**Le montant total des travaux s'élève à 29.511,73€ TVA comprise**



# MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « VOIRIES »



# MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « VOIRIES »

AGENT TRAITANT : SÉBASTIEN ERNEST

## 1. Plan d'investissement 2013-2016 Phase I

Faulx-Les Tombes : Route de Jausse & de Strouvia

Gesves : Chemin des Coriats

Haltinne : Rue de Haltinne & Fin du bois à Coutisse

|                                    |                                     |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| Mode de passation du marché        | Adjudication ouverte                |
| Article budgétaire:                | 421/731-60                          |
| Estimation                         | 399.360,50€ TVAC                    |
| Subsides                           | DGO1 50%                            |
| Principe et CSC :                  | 27/02/2014 - approbation du Conseil |
| Attribution du marché :            | 01/12/2014 - approbation du Collège |
| A l'Entreprise JMV COLAS           | 320.051,05€ TVAC                    |
| Ordre de commencer le 09 mars 2015 | 23/02/2015 - approbation du Collège |
| Réception Provisoire               | 01/02/2016                          |
| Réception Définitive               | A réaliser en 2017                  |

**Le montant total des travaux s'élève à 303.999,67€ TVA comprise ;**

## 2. Plan d'investissement 2013-2016 Phase II

Faulx-Les Tombes : Drève des Arches

Gesves : Baty Pire – rue du Haras

|                                  |                                     |
|----------------------------------|-------------------------------------|
| Mode de passation du marché :    | Adjudication ouverte                |
| Article budgétaire:              | 421/731-60/20150006                 |
| Estimation                       | 542.801,17 TVAC                     |
| Subsides                         | DGO1 50%                            |
| Principe et CSC:                 | 25/03/2015 – approbation du Conseil |
| Attribution du marché            | 14/09/2015 - approbation du Collège |
| A l'Entreprise JMV COLAS         | 483.913,61€ TVAC                    |
| Ordre de commencer le 15/02/2016 | 11/01/2016 - approbation du Collège |
| Réception Provisoire             | A réaliser en 2017                  |
| Réception Définitive             | A réaliser en 2019                  |

**Le montant total des travaux s'élève à € 596.871,64€ TVA comprise ;**

## 3. Plan d'investissement 2013-2016 Phase III

Gesves : Rue Fau st Anne, carrefour Féchaire

Haltinne : rue de Han

Mozet : Tri de Goyet

|                                  |                                     |
|----------------------------------|-------------------------------------|
| Mode de passation du marché :    | Adjudication ouverte                |
| Article budgétaire:              | 421/731-60/20160013                 |
| Estimation                       | 62.315,00 TVAC                      |
| Subsides                         | DGO1 50%                            |
| Principe et CSC:                 | 14/09/2016 – approbation du Conseil |
| Attribution du marché            | 19/12/2016 - approbation du Collège |
| A l'Entreprise J.LEGROS          | 64.405,61€ TVAC                     |
| Ordre de commencer le 15/02/2016 | 16/01/2017 - approbation du Collège |
| Réception Provisoire             | A réaliser en 2016                  |
| Réception Définitive             | A réaliser en 2018                  |

**Le montant total des travaux s'élève à € 67.847,35€ TVA comprise ;**

## 4. Plan d'investissement 2017-2018

Haltinne : Rues Chaumont et Vivier Traîne

|                               |                                     |
|-------------------------------|-------------------------------------|
| Mode de passation du marché : | Adjudication ouverte                |
| Article budgétaire:           | 421/731-60/20170026                 |
| Estimation                    | 452.083,03 TVAC                     |
| Subsides                      | DGO1 50%                            |
| Principe & CSC                | 24/10/2017 – approbation du Conseil |

**Ouverture des offres prévue en 2018**



#### 5. Entretien voirie 2016

Faulx-Les Tombes : Mont St Marie, rue des Ecoles, rond-point le Croquet  
Gesves : Petite Gesves, Bosimont, Inzeculot, rue du Paradis, Au Fréchaux, rue Grande Commune  
Haltinne : Rue de Haltinne  
Mozet : Rue de Mozet  
Sorée : carrefour du Centre, rue des Baibes, Chemin sur la Forêt

|                               |                                     |
|-------------------------------|-------------------------------------|
| Mode de passation du marché : | Adjudication ouverte                |
| Article budgétaire:           | 421/731-60/20160011                 |
| Estimation                    | 136.945,38 TVAC                     |
| Principe et CSC:              | 29/06/2016 – approbation du Conseil |
| Attribution du marché         | 03/10/2016 - approbation du Collège |
| A l'Entreprise SOCOGETRA      | 111.349,65€ TVAC                    |
| Ordre de commencer            | 31/10/2017                          |
| Réception Provisoire          | En 2017                             |
| Réception Définitive          | A réaliser en 2019                  |

**Le montant total des travaux réalisés à ce jour s'élève à € 91.743,70€ TVA comprise ;**

#### 6. Entretien voirie 2017

Faulx-Les Tombes : Rue de l'Eglise, du commerce  
Mozet : rue de Loyers  
Haltinne : Bellaire  
Haut-bois : rue de Labas, rue des Chars

|                               |                                     |
|-------------------------------|-------------------------------------|
| Mode de passation du marché : | Procédure ouverte                   |
| Article budgétaire:           | 421/731-60                          |
| Estimation                    | 197.474,42 TVAC                     |
| Principe :                    | 18/09/2017 – approbation du Collège |

**Ouverture des offres prévue en 2018**

#### 7. PCDR-Aménagement de la place de Faulx-les Tombes

|                                  |                                     |
|----------------------------------|-------------------------------------|
| Mode de passation du marché      | Adjudication ouverte                |
| Article budgétaire:              | 421/731-60                          |
| Estimation                       | 313.269,00€ TVAC                    |
| Subsides                         | PCDR 60%                            |
| Principe et CSC :                | 25/03/2015 - approbation du Conseil |
| Attribution du marché :          | 08/06/2015 - approbation du Collège |
| A l'Entreprise NONET SA          | 317.203,88€ TVAC                    |
| Ordre de commencer le 01/02/2016 | 21/12/2015 - approbation du Collège |
| Réception Provisoire             | 13/03/2017                          |
| Réception Définitive             | A réaliser en 2018                  |

**Le montant total des travaux réalisés à ce jour s'élève à € 319.494,31€ TVA comprise ;**

#### 8. Plan « Trottoirs 2012 » relatif au projet du SPW-DGO1 « N942-Traversée de Gesves »

|                               |                                     |
|-------------------------------|-------------------------------------|
| Mode de passation du marché : | /                                   |
| Article budgétaire:           | 421/731-60/20120023 – 250.000,00€   |
| Estimation                    | 214.160,00€ TVAC                    |
| Subsides                      | 80% - Maximum 150.000,00€           |
| Principe :                    | 19/07/2007 – approbation du Conseil |
| Promesse de subside           | 09/07/2012                          |

**Etat des travaux au 27/10/2014: En attente de la confirmation du SPW, concernant l'aménagement de la traversée de Gesves N942. En principe les travaux étaient prévus en 2013. Une réunion de coordination est provoquée par le Collège afin de connaître l'issue du dossier. Des travaux d'entretien d'une partie de la chaussée viennent d'être réalisés**



# MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES





# MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES

AGENTS TRAITANTS : CHANTAL KINDT ET SÉBASTIEN ERNEST

## TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

| Marchés publics de travaux          | Objet du marché   | Article budgétaire | Date de l'attribution Adjudicataire Montant                                      |
|-------------------------------------|---|--------------------|--|
| N°GEM/17/303<br>099518/00/FR/<br>00 | TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DES EGLISES DE FAULX-LES TOMBES ET DE SORÉE SUITE AUX INFRACTIONS CONSTATÉES PAR UN ORGANISME DE CONTRÔLE AGRÉÉ | 790/522-53         | Conseil du 1 septembre 2017<br><br>Montant des travaux estimé à 22.627,00 € TVAC |
| N°<br>20170503/T/<br>ABAT-SON       | TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES ABAT-SON DE L'EGLISE DE GESVES  | 790/724-54         | 29 mai 2017<br>TITEUX<br>15.531,57 € TVAC  |
| PNSP/20151202<br>-Morgue Sorée      | TRAVAUX DE REPARATION DE LA TOITURE DE LA MORGUE DU CIMETIERE DE SOREE  | 790/724-54         | 12 décembre 2016<br><br>15.531,57 € TVAC   |
| PNSP/201609-<br>Pont Basseille      | MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX RELATIF A LA REFECTION DU PONT DE BASSEILLES A MOZET   | 481/735-55         | 12 décembre 2016<br>EECOCUR sa<br>18.639,45 € TVAC                               |
| AOO/T/ scéno<br>grotte              | TRAVAUX DE SCÉNOGRAPHIE DANS LES GROTTES DE GOYET   |                    | En attente du subside  |

| Marchés publics de Fournitures              | Objet du marché   | Article budgétaire | Date de l'attribution Adjudicataire Montant                    |
|---|---|--------------------|--|
| PNSP/F/201702<br>/GLISSIÈRES                | FOURNITURE DE GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ MIXTES BOIS/MÉTAL RÉPONDANT À LA NORME EN1317 / MARQUAGE CE  | 425/741-52         | 13 mars 2017<br>Stassart JM<br>8.984,25 € TVAC                 |
| PNSP/2017/MA<br>TÉRIESL<br>ESPACES<br>VERTS | MARCHE PUBLIC RELATIF À L'ACQUISITION DE MATÉRIELS PROFESSIONNELS AYANT UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL LIMITÉ POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS | 421/744-51         | 6 mars 2017<br>Rousseau Service<br>4.167,24 € TVAC             |
| 20170403-F-<br>MOB-SEC                      | FOURNITURE D'ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ ET DE MOBILIER URBAIN - LOT 1 (FOURNITURE D'ILOTS DE RALENTISSEMENT)                                      | 124/724-60         | 2 mai 2017<br>VIRAGE SA<br>6.025,80 € TVAC                     |
| 20170403-F-<br>MOB-SEC                      | FOURNITURE D'ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ ET DE MOBILIER URBAIN - LOT 3 (FOURNITURE DE CORBEILLES PUBLICS)  | 124/724-60         | 2 mai 2017<br>PONCELET<br>SIGNALISATION SA<br>13.762,06 € TVAC |
| MP/FA/Bewapp<br>/Poubelles-G.C              | MARCHE PUBLIC RELATIF À LA FOURNITURE DE POUBELLES DE GRANDE CAPACITÉ   | 425/741-52         | 25 septembre 2017<br>EDSON MJP SPRL<br>7.654,46 €              |



| Marchés publics de Fournitures | Objet du marché  | Article budgétaire                  | Date de l'attribution Adjudicataire Montant   |
|--------------------------------|--|-------------------------------------|---|
| N°2016/Fourniture-Sel          | MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURE DE SEL DE DÉNEIGEMENT POUR L'ENTITÉ DE GESVES-COMMANDE PRÉ-HIVERNALE | 421/140-13                          | 6 novembre 2016<br>ESCO Benelux<br>6.588,45 € TVAC  |
| FA/F/CC/18-10-2017             | ACHAT D'UNE NOUVELLE CAMIONNETTE POUR LES SERVICES TECHNIQUES                                    | 421/743-52 (n° de projet 20170035). | Approbation des conditions conseil communal du 25/10/2017<br>Estimation 30.000 € TVAC<br>Phase de négociations                                |
| PNSP/F/CC/24-04-2017           | FOURNITURES, LOCATION ET ENTRETIEN DE FONTAINES À EAU EN BOUTEILLES                              | XXX/124-48 et 761/124-02            | 26/06/2017<br>AQUA VITAL SA<br>108 € location annuelle/fontaine<br>4.77 €/bouteille   |
| FA/F/CC/7-08-2017              | FOURNITURE DE MATÉRIEL SPORTIF POUR 3 CLUBS SPORTIFS DE L'ENTITÉ DE GESVES                       | 764/744-51 (n° de projet 20170027)  | 02/10/2017<br>IDEMASPORT SA<br>5.045,70 € TVAC<br>subside (75%)<br>INFRASPORT   |
| FA/CC/4-09-2017                | ACHAT DE MATÉRIEL DE PROJECTION  | 104/124-02                          | 04/09/2017<br>OPEN iT<br>2.744,47 € TVAC  |
| FA/F/CC/11-09-2017             | FOURNITURE DE SEL DE DÉNEIGEMENT   | 421/140-13                          | 02/10/2017<br>ESCO Benelux<br>6.479,55 € TVAC   |
| FA/F/CC/11-09-2017             | FOURNITURE DE CARTES DE VISITE   | 104/123-02                          | 02/10/2017<br>MÉDIASCREEN<br>159.56 € TVAC  |
| PNSP/F/CCL/22-05-2017          | FOURNITURE D'UN SYSTÈME DE GESTION INFORMATIQUE  | 7201/123-13                         | 26/06/2017<br>APSCHOOL SA<br>29.403,00 € TVAC<br>1/3 sur l'article<br>1/3 sur<br>'aide à la Direction'<br>(5.000 €) 1/3 sur<br>Asbl « Envol » |
| PNSPP/F/CAS 23-11-2017         | FOURNITURE DE MOBILIER POUR LE FOYER ST ANTOINE  |                                     | 23/11/2017<br>GOHY SA<br>13.269,67 € TVAC   |
| FA/F/CC/27-11-2017             | FOURNITURE DE DECORATIONS LUMINEUSES   | 763/124-12                          |   |



| Marchés publics de services                      | Objet du marché   | article budgétaire   | Montant   |
|--|---|--|---|
| PNSP/S/CC/20161003                               | MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES DE TRANSPORT DANS LE CADRE DES EXCURSIONS SCOLAIRES POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2016-2017   | 72201/124-06(École de l'Envol) & 72202/124-06(École de Sorée)      | 24 octobre 2016<br>Cars St BENOIT<br>12.564,18 € TVAC                       |
| PNSP/2017/S/PCDR                                 | MARCHÉ PUBLIC DE SERVICE RELATIF À L'ÉTABLISSEMENT DU PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PCDR) DE GESVES  | 930/961-51   | 4 septembre 2017<br>F.R.W.<br>70.180,00 € TVAC                              |
| N° 2016-VOIP                                     | MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION GLOBALE POUR L'ACCÈS À INTERNET, VPN ET ACQUISITION D'UNE SOLUTION VOIP POUR L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET LE CPAS DE GESVES | 104/742-53   | 26 juin 2017<br>WIN S.A<br>33.991,93 € TVAC                                 |
|  |   | xxx/123-11   | 26 juin 2017<br>WIN S.A<br>64.743,18 € TVAC                                 |
| PNSP/S/2017-Entretien Exteincteurs               | ENTRETIEN DES EXTINCTEURS ET DÉVIDOIRS DES BÂTIMENTS COMMUNAUX  | xxx/125-06   | 19 juin 2017<br>SICLI SA<br>2.687,39 € TVAC                                 |
| PNSP/S/201/C OORDINATION DE LA PLAINE            | MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES RELATIF A LA MISSION DE COORDINATION DE LA PLAINE DE VACANCES   | 761/124-02   | 24 juillet 2017<br>COALA ASBL<br>30.000,00 € TVAC                           |
| N° 20170731/FA/μ Survol et prise de vues Eglises | MARCHÉ PUBLIC DE SERVICE RELATIF AU SURVOL ET À LA PRISE DE VUES DES ÉGLISES DE L'ENTITÉS DE GESVES   | 790/125-06   | 31 juillet 2017<br>Drone de Photos<br>738,10 € TVAC                         |
| PNSPP/S/CC/18-09-2017                            | TRANSPORT DANS LE CADRE DES EXCURSIONS SCOLAIRES POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2017-2018  | 72201/124-06(École de l'Envol) & 72202/124-06(École de Sorée)      | 09/10/2017<br>ROQUET BUS SPRL<br>2.454,99 € TVAC                            |
| FA/S/CC/16-10-2017                               | RÉCEPTION DU NOUVEL AN 2018   | 104/123-16<br>105/123-16   | A définir<br>25 € tvac/convive<br>484 € tvac/animation                      |
| PNSP/S/CCL/19-06-2017                            | NETTOYAGE DES VITRES DE BÂTIMENTS COMMUNAUX   | 762/125-06<br>722/125-06<br>124/125-06<br>734/125-06<br>767/125-06 | 17/07/2017<br>LAURENTY<br>5.122,04 € TVAC                                   |
| FA/S/CC/10-07-2017                               | EMISSION DE TITRES-REPAS ÉLECTRONIQUES POUR LE PERSONNEL COMMUNAL   | 131/123-06   | 18/09/2017<br>MONIZZE SA<br>1.63 €/compte chargé/mois<br>4.84 €/carte émise |
| FA/S/CC/7-08-2017                                | TRANSPORT DANS LE CADRE D'UNE EXCURSION ORGANISÉE POUR LES AINÉS DE L'ENTITÉ  | 762/124-48   | 07/08/2017<br>ROQUET BUS SPRL<br>610,00 €                                   |



| Marchés publics de services | Objet du marché   | article budgétaire | Montant   |
|-----------------------------|---|--------------------|---|
| FA/S/CAS/26-09-2017         | EMISSION DE TITRES-REPAS ÉLECTRONIQUES POUR LE PERSONNEL DU CPAS                      |                    | 26/09/2017<br>MONIZZE SA<br>1,63 €/compte<br>crédité/mois<br>4.84 €/carte émise |
|                             | MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL INFIRMIER ET SOIGNANT INTERIMAIRE POUR LE FSA         |                    |   |
| CA/S/CLC/25-10-2017         | SERVICES POSTAUX - ADHÉSION À LA CENTRALE D'ACHAT DU BEP                              |                    | Conseil communal du 25/10/2017  |
|                             | SERVICES ASSURANCE HOSPITALISATION COLLECTIVE – ADHESION A LA CENTRALE D'ACHAT DU SFP |                    | Principe Collège communal du 27/11/2017   |
| FA/S/CC/30-10-2017          | AIDE AU DENEIGEMENT SUR L'ENTITE  | 421/140-13         | 30/10/2017  |



# PATRIMOINE



# PATRIMOINE

AGENT TRAITANT : CORALIE GHILAIN

## Ventes, acquisitions, aliénations

- ⇒ Terrain vendu
  - 1 parcelle de +/- 20 ares rue des Comognes à Mozet (acte signé le 6 novembre 2017)
- ⇒ Ventes en cours (seront finalisées en 2018)
  - Excédent de voirie situé à Mozet, le long du Tronquoy
  - Parcelle communale située le long de la rue de la Chapelle à Gesves
  - Excédents de voirie situés rue de Muache à Bellaire
  - Echange de terrains dans le cadre du projet VICIGal à Gesves
  - Vente (ou location) d'une petite remise située rue de Strud
- ⇒ Achat en cours (sera finalisé en 2018)
  - Bâtiment à Haltinne, rue Léon Pirsoul, en vue d'y installer une nouvelle école (Conseil du 25/10/17)
- ⇒ Baux emphytéotiques
  - Installation d'une antenne Proximus sur le parking de la Pichelotte – Conseil du 8/3/17 (arrêt de la procédure suite à la décision de Proximus de renoncer au projet)
  - Convention d'emphytéose pour l'installation d'une nouvelle cabine électrique ORES à la rue des Moulins

## Déclassements et déplacements d'excédents de voirie, chemins et sentiers vicinaux

- Dossier de déclassement du sentier 107 à Gesves (Chauhez) – Refus par le Conseil communal du 25/10/17
- Dossier de déclassement du chemin 34 à Sorée (Rue de la Fontaine) – Refus par le Conseil communal du 3/4/17
- Dossier de déclassement du sentier 117 à Gesves (Ruelle Burton) – Acceptation par le Conseil communal du 1/9/17
- Dossier de déclassement d'excédents de voirie à Gesves (Rue Inzéculot) dans le cadre du projet VICIGal – En cours
- Dossier de déplacement du chemin n°39 à Gesves (à l'arrière de la Chaussée de Gramptinne, derrière la zone commerciale du centre de Gesves) – En cours



### Gestion des bâtiments communaux

- Mise en location des locaux « horeca » des Grottes de Goyet : installation d'une friterie – Ouverture prévue le 1<sup>er</sup> décembre 2017 (Conseil du 5/7/17)
- Mise en location des locaux de l'ancienne poste : installation d'une pizzeria – Ouverte depuis le 1<sup>er</sup> février 2017 (Conseil du 13/3/17)
- Convention d'utilisation des terrains de pétanque de la Place communale de Faulx-Les Tombes – La Boule joyeuse FLT Gesvoise (Conseil du 25/10/17)
- Convention d'utilisation pour les « Jardins partagés de Mozet » (Conseil du 25/10/17)
- Mise en location d'une partie de l'ancien garage communal – Sprl « Black to White » (Conseil du 25/10/17)
- Convention d'utilisation du Verger conservatoire pour l'amélioration de la biodiversité par le pâturage d'ânes – En cours

### Patrimoine classé

- Classement de l'orgue de l'Eglise de Gesves, comme Monument, par l'arrêté ministériel du 26 avril 2017

### Ventes annuelles de bois, taillis et bois de scierie (gérées par Alain JACQMIN)

Les ventes de bois ont eu lieu le 21 octobre à Gesves (pour les privés) et le 24 octobre à Namur (pour les professionnels).

### Vente du matériel technique déclassé

Aucune vente n'a eu lieu en 2017.

### Travaux de reboisement

Plusieurs travaux de régénération ont été programmés en 2017, pour un montant de 1.942,5€ (Collège du 2/10/17).



## **LOCATIONS ET MISES A DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATERIEL COMMUNAL**





# LOCATIONS ET MISES A DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATERIEL COMMUNAL

AGENT TRAITANT : ANNIE GIAUX

## DEMANDES DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES – OCCUPATIONS PONCTUELLES

| Localisation   | Commune   | Assoc. gesvoises | Assoc. non gesvoises | Particuliers gesvois | Particuliers non gesvois | Total      | Annulations /sans suite |
|--|-----------|------------------|----------------------|----------------------|--------------------------|------------|-------------------------|
| <b>Hall des sports de Gesves</b>                             | 8         | 43               | 0                    | 1                    | 0                        | <b>53</b>  | 0                       |
| Salle de <b>Gesves</b>                                       | 20        | 23               | 0                    | 2                    | 0                        | <b>46</b>  | 6                       |
| Salle de <b>Haut-Bois</b>                                    | 1         | 17               | 2                    | 14                   | 0                        | <b>34</b>  | 5                       |
| Salle de <b>Strud</b>  | 3         | 13               | 0                    | 10                   | 0                        | <b>26</b>  | 11                      |
| Local <i>Basket Faulx-Les Tombes</i>                         | 4         | 61               | 0                    | 5                    | 0                        | <b>67</b>  | 1                       |
| <b>Centre récréatif de Mozet</b>                             | 1         | 11               | 2                    | 21                   | 0                        | <b>36</b>  | 7                       |
| <b>Centre récréatif de Sorée</b>                             | 2         | 14               | 0                    | 10                   | 0                        | <b>26</b>  | 9                       |
| <b>Salle des Todi Djon.nes</b> de Gesves                     | 3         | 17               | 0                    | 12                   | 1                        | <b>32</b>  | 4                       |
| <b>Maison de l'Entité de Faulx-Les Tombes (grande salle)</b> | 13        | 19               | 0                    | 13                   | 0                        | <b>45</b>  | 4                       |
| <b>Maison de l'Entité</b> (salle moyenne)                    | 8         | 7                | 0                    | 6                    | 0                        | <b>21</b>  | 1                       |
| <b>Maison de l'Entité</b> (petite salle)                     | 6         | 2                | 0                    | 3                    | 0                        | <b>11</b>  | 1                       |
| <b>TOTAL</b>   | <b>69</b> | <b>227</b>       | <b>4</b>             | <b>97</b>            | <b>1</b>                 | <b>397</b> | <b>49</b>               |

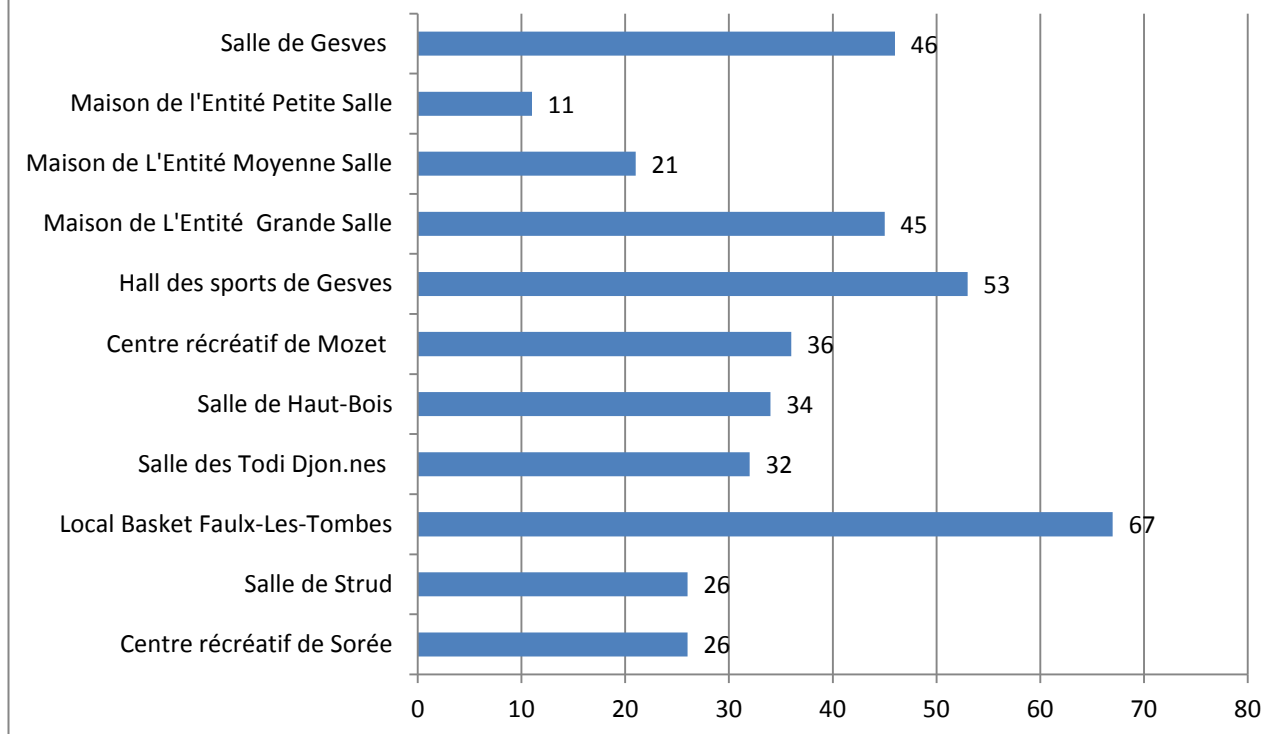
Dans le tableau ci-dessus figurent uniquement les locations ponctuelles (incluant. les activités et animations des *Asbl Gesves-Extra*).

Durant toute la période scolaire, les **salles communales de Gesves, Faulx-Les Tombes, Strud, Haut-Bois et Mozet** accueillent des cours, activités culturelles et sportives organisées par *les écoles, groupements des aînés et certaines associations locales*.

Le **local de Musique** est occupé principalement par *le Conservatoire (2 fois/semaine)* et *les consultations O.N.E (1 fois/mois)*, ainsi que pendant *les Plaines de vacances*.



## OCCUPATIONS PONCTUELLES



### LES OCCUPATIONS PERMANENTES EN 2017

Les occupations permanentes (par les associations sportives, cours collectifs...) sont détaillées ci-après :

**Le hall des sports** est essentiellement occupé par les *écoles* en journée et par les *associations sportives* (7 à 9) pour leurs entraînements hebdomadaires en soirée et les rencontres et /ou compétitions le week-end. Durant le mois de juillet, le hall est occupé par la *Plaine de vacances*.

| <i>Occupations du Hall des Sports</i><br><i>Saison sportive / Année académique</i> |                   | Associations<br>sportives | Ecoles   |
|--|-------------------|---------------------------|----------|
| <i>2016-2017</i>   | 74 heures/semaine | 45 h/sem                  | 29 h/sem |
| <i>2017-2018</i>   | 64 heures/semaine | 40 h/sem                  | 24 h/sem |



**Le local « Bien-être » - RTG4** (Site communal - Ry Del Vau) est occupé depuis septembre 2012 :

- Tous les mercredis après-midi : « *Accueil centralisé Gesves Extra* » : animations extra-scolaires de l'Asbl *Gesves Extra*.
- Les vendredis et samedis : *cours/entraînements* et *ateliers divers* (donnés par des particuliers, 3 au total).

| <b>Occupations du Local « Bien-être »</b><br><b>Année académique</b> |                            |
|--|----------------------------|
| <b>2016-2017</b>   | <b>17 heures / semaine</b> |
| <b>2017-2018</b>   | <b>16 heures / semaine</b> |



**Salle de GESVES** est occupée, de septembre à avril, par le club de *Tennis de Table de Gesves*

- 2 entraînements hebdomadaires en soirée,
- compétitions « *interclubs* » (+/- 1 weekend / 2).

|  |                          |
|--|--------------------------|
| <b>Occupations de Gesves</b><br><b>Par saison sportive</b> |                          |
| Entraînements  | <b>6 heures</b> /semaine |
| Compétitions (vendredi et samedi)                          | <b>4 jours</b> / mois    |

**Centre Récréatif de MOZET** est occupé durant 3 soirées par semaine, de septembre à juin, pour l'organisation de cours collectifs (gymnastique, zumba, danse, psychomotricité, etc) :

|   |                          |
|---|--------------------------|
| <b>Centre Récréatif de Mozet</b><br><b>Par année académique</b> | <b>5 heures</b> /semaine |
|---|--------------------------|

**Salle de STRUD** est occupée durant 4 soirées par mois, de janvier à décembre, pour l'organisation de réunions d'associations locales :

|   |                       |
|---|-----------------------|
| <b>Salle « Sainte Cécile » de STRUD</b> | <b>4 heures</b> /mois |
|---|-----------------------|

**Salle de HAUT-BOIS** est occupée durant 1 soirée par mois, de janvier à décembre, par le *club de Whist de Haut-Bois* :

|   |                       |
|---|-----------------------|
| <b>Salle « Sainte Cécile » de HAUT-BOIS</b> | <b>5 heures</b> /mois |
|---|-----------------------|



# HALL DES SPORT – PLANNING 2016-2017

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi | Dimanche | Heures |
|-------|-------|----------|-------|----------|--------|----------|--------|
|       |       |          |       |          |        |          | 9h00   |
|       |       |          |       |          |        |          | 09:15  |
|       |       |          |       |          |        |          | 09:30  |
|       |       |          |       |          |        |          | 09:45  |
|       |       |          |       |          |        |          | 10:00  |
|       |       |          |       |          |        |          | 10:15  |
|       |       |          |       |          |        |          | 10:30  |
|       |       |          |       |          |        |          | 10:45  |
|       |       |          |       |          |        |          | 11:00  |
|       |       |          |       |          |        |          | 11:15  |
|       |       |          |       |          |        |          | 11:30  |
|       |       |          |       |          |        |          | 11:45  |
|       |       |          |       |          |        |          | 12:00  |
|       |       |          |       |          |        |          | 12:15  |
|       |       |          |       |          |        |          | 12:30  |
|       |       |          |       |          |        |          | 12:45  |
|       |       |          |       |          |        |          | 13:00  |
|       |       |          |       |          |        |          | 13:15  |
|       |       |          |       |          |        |          | 13:30  |
|       |       |          |       |          |        |          | 13:45  |
|       |       |          |       |          |        |          | 14:00  |
|       |       |          |       |          |        |          | 14:15  |
|       |       |          |       |          |        |          | 14:30  |
|       |       |          |       |          |        |          | 14:45  |
|       |       |          |       |          |        |          | 15:00  |
|       |       |          |       |          |        |          | 15:15  |
|       |       |          |       |          |        |          | 15:30  |
|       |       |          |       |          |        |          | 15:45  |
|       |       |          |       |          |        |          | 16:00  |
|       |       |          |       |          |        |          | 16:15  |
|       |       |          |       |          |        |          | 16:30  |
|       |       |          |       |          |        |          | 16:45  |
|       |       |          |       |          |        |          | 17:00  |
|       |       |          |       |          |        |          | 17:15  |
|       |       |          |       |          |        |          | 17:30  |
|       |       |          |       |          |        |          | 17:45  |
|       |       |          |       |          |        |          | 18:00  |
|       |       |          |       |          |        |          | 18:15  |
|       |       |          |       |          |        |          | 18:30  |
|       |       |          |       |          |        |          | 18:45  |
|       |       |          |       |          |        |          | 19:00  |
|       |       |          |       |          |        |          | 19:15  |
|       |       |          |       |          |        |          | 19:30  |
|       |       |          |       |          |        |          | 19:45  |
|       |       |          |       |          |        |          | 20:00  |
|       |       |          |       |          |        |          | 20:15  |
|       |       |          |       |          |        |          | 20:30  |
|       |       |          |       |          |        |          | 20:45  |
|       |       |          |       |          |        |          | 21:00  |
|       |       |          |       |          |        |          | 21:15  |
|       |       |          |       |          |        |          | 21:30  |
|       |       |          |       |          |        |          | 21:45  |
|       |       |          |       |          |        |          | 22:00  |
|       |       |          |       |          |        |          | 22:15  |
|       |       |          |       |          |        |          | 22:30  |
|       |       |          |       |          |        |          | 22:45  |
|       |       |          |       |          |        |          | 23:00  |



# HALL DES SPORT – PLANNING 2017-2018

| Lundi            | Mardi                  | Mercredi   | Jeudi                                   | Vendredi | Samedi | Dimanche | Heures |
|------------------|------------------------|--|---|----------|--------|----------|--------|
| <b>E.F.A.C.F</b> |                        | <b>Ecole St-Joseph</b><br>9h00 à 10h30<br>1 sem. / 2 | <b>Ecole de l'Envol</b><br>8h50 à 12h30 |          |        |          | 9h00   |
|                  |                        |  |   |          |        |          | 9h15   |
|                  |                        |  |   |          |        |          | 9h30   |
|                  |                        |  |   |          |        |          | 9h45   |
|                  |                        |  |   |          |        |          | 10:00  |
|                  |                        |  |   |          |        |          | 10:15  |
|                  |                        |  |   |          |        |          | 10:30  |
|                  |                        |  |   |          |        |          | 10:45  |
|                  |                        |  |   |          |        |          | 11:00  |
|                  |                        |  |   |          |        |          | 11:15  |
| 11:30            |                        |  |   |          |        |          |        |
| 11:45            |                        |  |   |          |        |          |        |
| 12:00            |                        |  |   |          |        |          |        |
| 12:15            |                        |  |   |          |        |          |        |
| 12:30            | Basket FLT             |  |   |          |        |          |        |
| 12:45            | Basket FLT             |  |   |          |        |          |        |
| 13:00            | Basket FLT             |  |   |          |        |          |        |
| 13:15            | Basket FLT             |  |   |          |        |          |        |
| 13:30            | Basket FLT             |  |   |          |        |          |        |
| 13:45            | Basket FLT             |  |   |          |        |          |        |
| 14:00            | Basket FLT             |  |   |          |        |          |        |
| 14:15            | Basket FLT             |  |   |          |        |          |        |
| 14:30            | Basket FLT             |  |   |          |        |          |        |
| 14:45            | Basket FLT             |  |   |          |        |          |        |
| 15:00            | Basket FLT             |  |   |          |        |          |        |
| 15:15            | Basket FLT             |  |   |          |        |          |        |
| 15:30            | Basket FLT             |  |   |          |        |          |        |
| 15:45            | Basket FLT             |  |   |          |        |          |        |
| 16:00            | Basket FLT             |  |   |          |        |          |        |
| 16:15            | Basket FLT             |  |   |          |        |          |        |
| 16:30            | Basket FLT             |  |   |          |        |          |        |
| 16:45            | Basket FLT             |  |   |          |        |          |        |
| 17:00            | Basket FLT             |  |   |          |        |          |        |
| 17:15            | Basket FLT             |  |   |          |        |          |        |
| 17:30            | Basket FLT             |  |   |          |        |          |        |
| 17:45            | Basket FLT             |  |   |          |        |          |        |
| 18:00            | Basket FLT             |  |   |          |        |          |        |
| 18:15            | Basket FLT             |  |   |          |        |          |        |
| 18:30            | Basket FLT             |  |   |          |        |          |        |
| 18:45            | Basket FLT             |  |   |          |        |          |        |
| 19:00            | Basket FLT             |  |   |          |        |          |        |
| 19:15            | Basket FLT             |  |   |          |        |          |        |
| 19:30            | Mini-foot dames Gesves |  |   |          |        |          |        |
| 19:45            | Mini-foot dames Gesves |  |   |          |        |          |        |
| 20:00            | Mini-foot dames Gesves |  |   |          |        |          |        |
| 20:15            | Mini-foot dames Gesves |  |   |          |        |          |        |
| 20:30            | Mini-foot dames Gesves |  |   |          |        |          |        |
| 20:45            |                        |  |   |          |        |          |        |
| 21:00            |                        |  |   |          |        |          |        |
| 21:15            |                        |  |   |          |        |          |        |
| 21:30            |                        |  |   |          |        |          |        |
| 21:45            |                        |  |   |          |        |          |        |
| 22:00            |                        |  |   |          |        |          |        |
| 22:15            |                        |  |   |          |        |          |        |
| 22:30            |                        |  |   |          |        |          |        |
| 22:45            |                        |  |   |          |        |          |        |
| 23:00            |                        |  |   |          |        |          |        |



## LIVRAISON – MISE À DISPOSITION DE TENTES, CHAPITEAUX ET MATÉRIEL DIVERS

Les livraisons, montages et démontages de ce matériel occupent l'équivalent de :

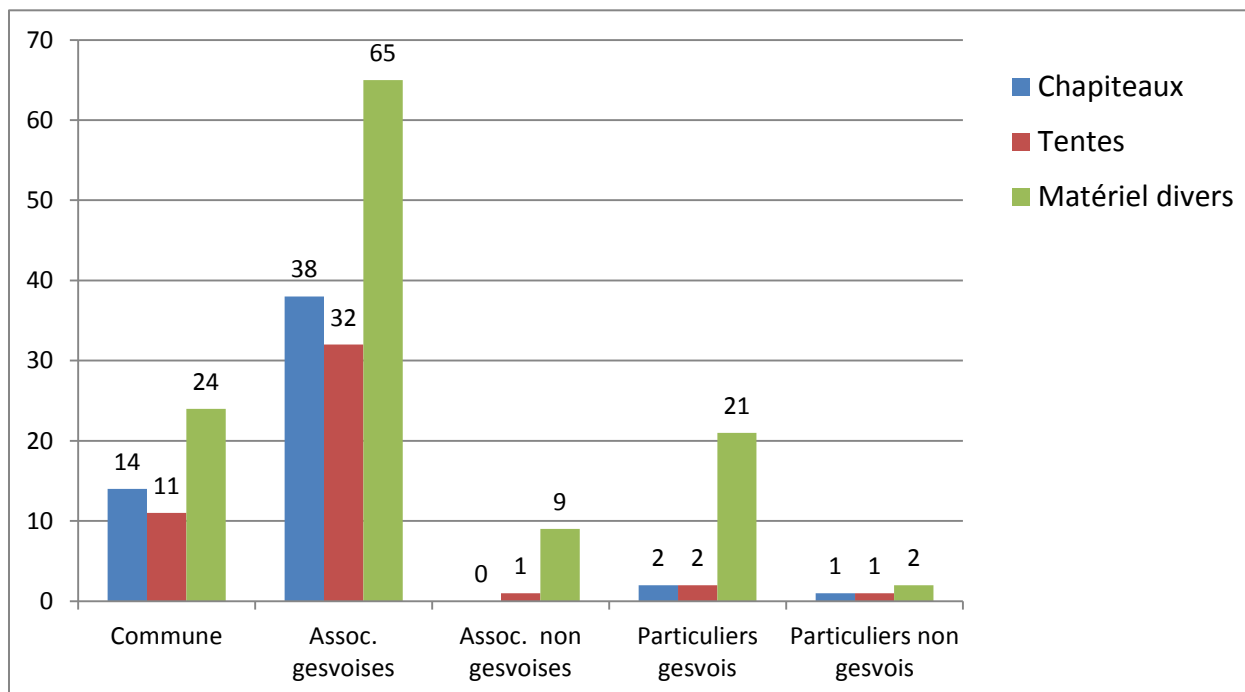
- 1 personne à temps plein,
- 1 personne à mi-temps,
- et 203 heures de prestations ALE.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le matériel est mis gracieusement à la disposition :

- de toutes les associations gesvoises (comités de quartier, clubs sportifs, mouvements de jeunesse et associations culturelles...),
- des écoles du réseau primo-gardien libre ou officiel de l'entité,
- du CPAS,
- de l'*Asbl Gesves Extra*,
- de l'*ATL (Accueil Temps Libre)*,
- des *Plaines de Vacances*,
- du *Syndicat d'Initiative*,
- de l'*Asbl GAL Pays des Tiges et Chavées*,
- des organisateurs de manifestations «à caractère exceptionnel» organisées dans un but exclusivement philanthropique ou humanitaire,
- des communes voisines.

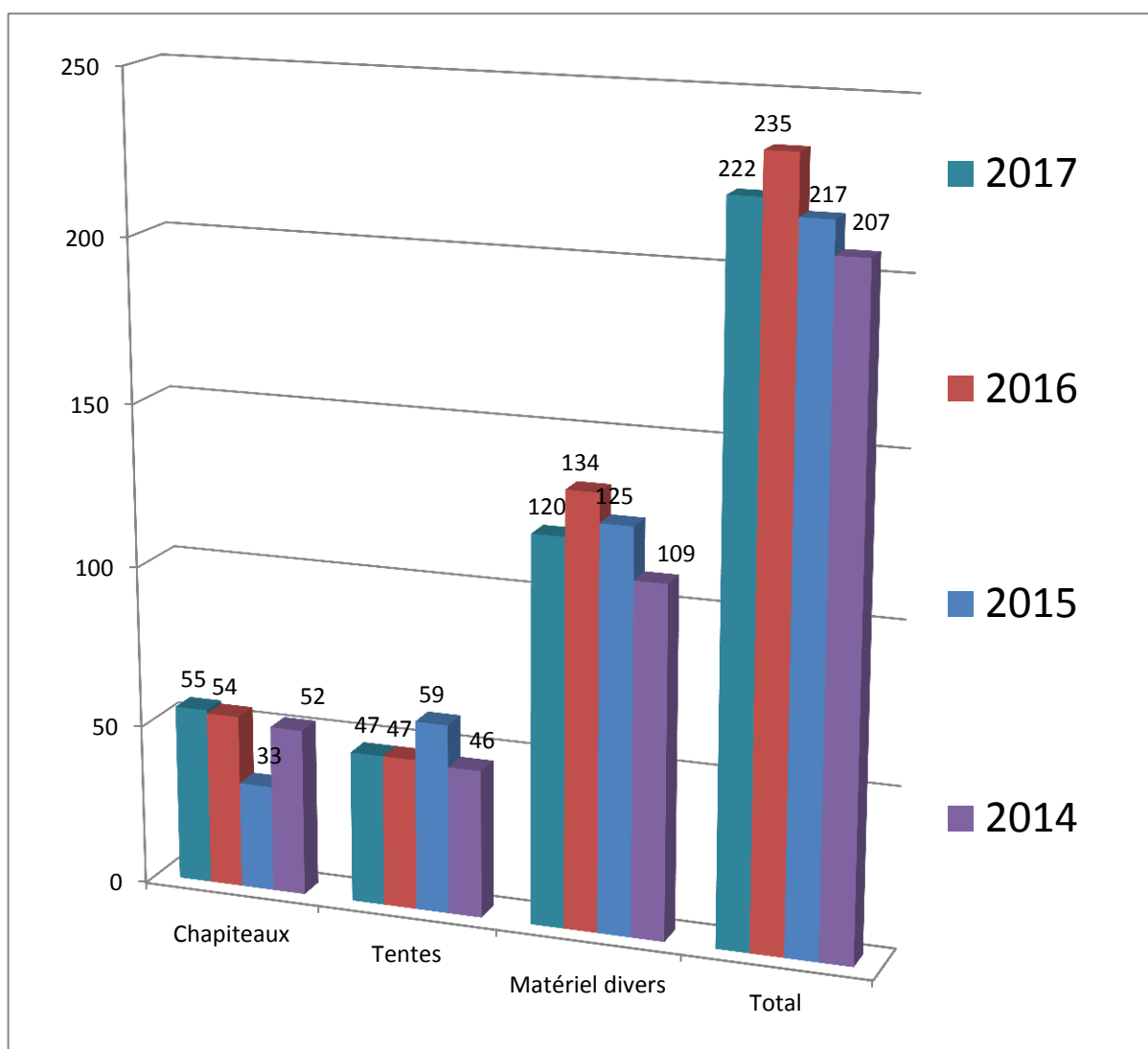


| <b>Matériel communal</b> | <i>Commune</i> | <i>Assoc. gesvoises</i> | <i>Assoc. non gesvoises / Communes voisines</i> | <i>Particuliers gesvois</i> | <i>Particuliers non gesvois</i> | <b>TOTAL</b> | <i>Annulations</i> |
|--------------------------|----------------|-------------------------|---|-----------------------------|---------------------------------|--------------|--------------------|
| Chapiteaux               | 14             | 38                      | 0   | 2                           | 1                               | <b>55</b>    | 3                  |
| Tentes                   | 11             | 32                      | 1   | 2                           | 1                               | <b>47</b>    | 0                  |
| Matériel divers          | 24             | 65                      | 9   | 21                          | 2                               | <b>120</b>   | 9                  |
| Total                    |                |                         |   |                             |                                 | <b>222</b>   |                    |



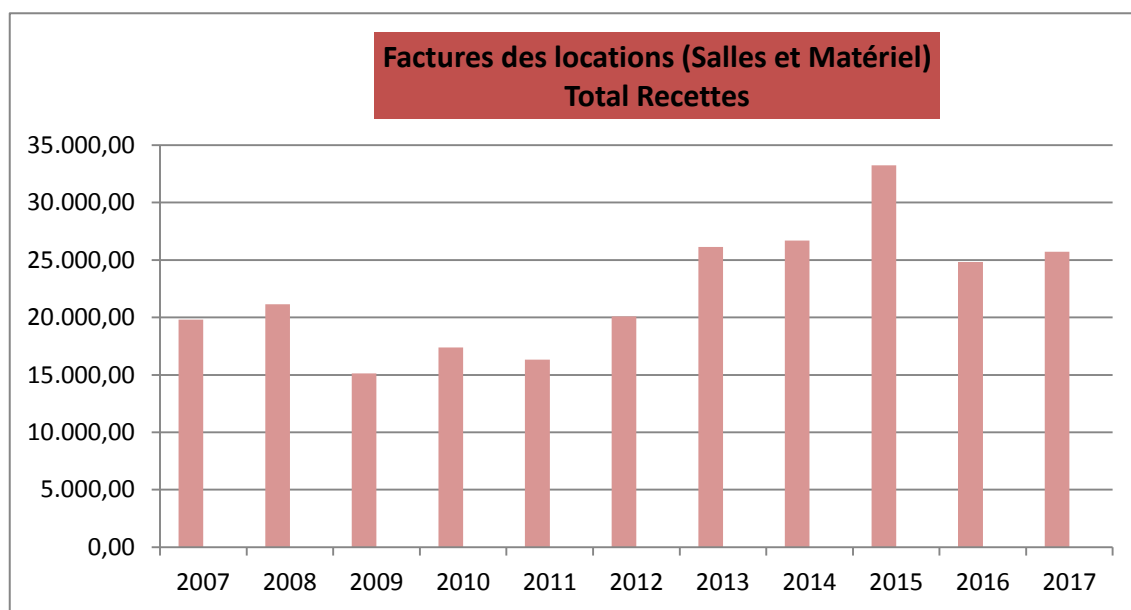
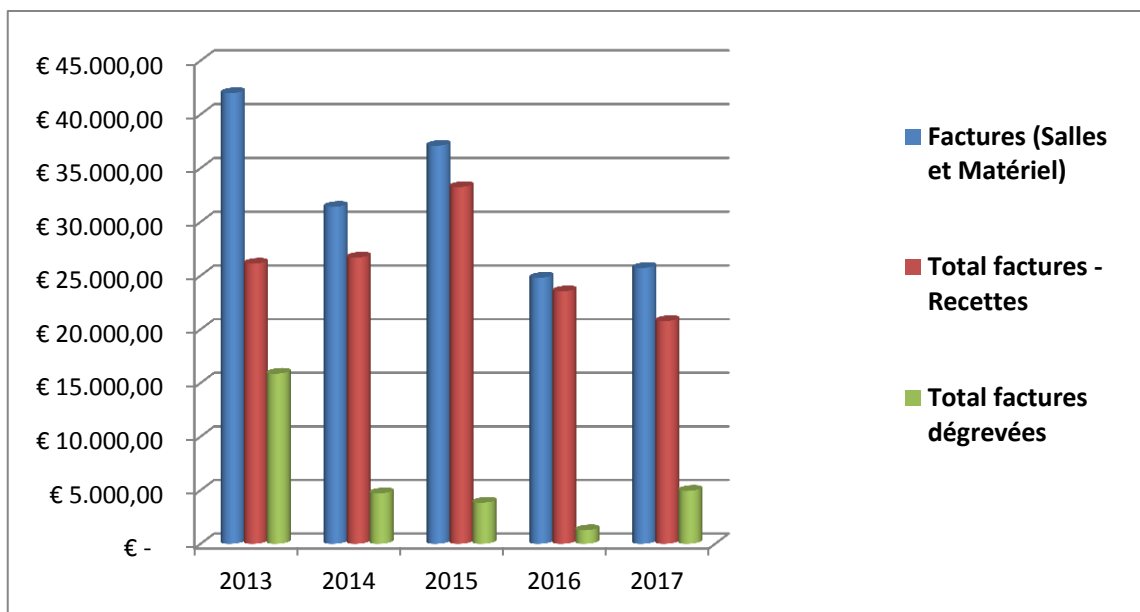


| Matériel communal      | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 |
|------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| <i>Chapiteaux</i>      | 55   | 54   | 33   | 52   | 57   | 78   | 48   | 66   |
| <i>Tentes</i>          | 47   | 47   | 59   | 46   | 57   | 83   | 67   | 80   |
| <i>Matériel divers</i> | 120  | 134  | 125  | 109  | 139  | 175  | 153  | 152  |
| <i>Total</i>           | 222  | 235  | 217  | 207  | 253  | 336  | 268  | 298  |



Les locations de **salles communales** et les mises à disposition de **matériel communal** représentent **318 factures**, soit :

- Recettes : **25.724,20 €**.
- Factures dégrévées (133) : **4.945,00 €**



Les formulaires de réservations « *salles, tentes, chapiteaux et matériel* » sont téléchargeables sur le site internet communal : [www.gesves.be](http://www.gesves.be).



# MANIFESTATIONS AUTORISATIONS INFORMATIONS



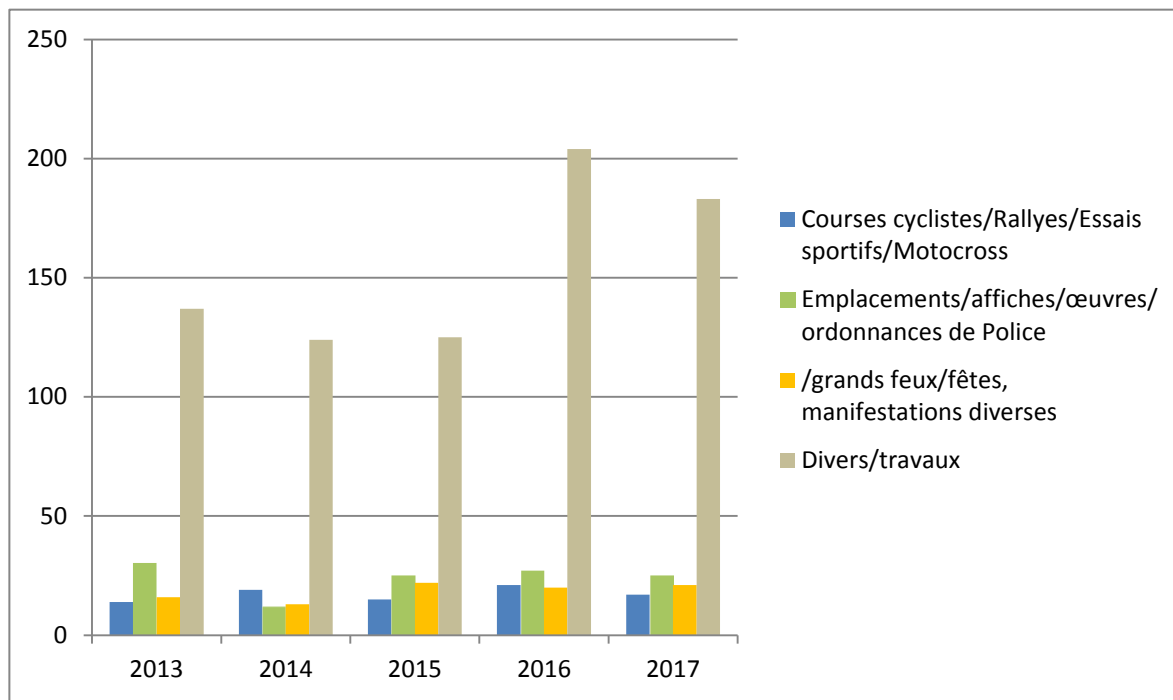
# MANIFESTATIONS AUTORISATIONS INFORMATIONS

AGENT TRAITANT : ANNIE GIAUX

## AUTORISATIONS (85 ASSOCIATIONS LOCALES)

Gesves une commune en mouvement.

En 2017, 246 autorisations et /ou ordonnances de police ont été délivrées.



| Détail des autorisations   | 2017 | Total 2017 | 2016 | Total 2016 | 2015 | Total 2015 | 2014 | Total 2014 | 2013 | Total 2013 |
|--|------|------------|------|------------|------|------------|------|------------|------|------------|
| Courses cyclistes  | 8    | 17         | 6    | 21         | 6    | 15         | 6    | 19         | 6    | 14         |
| Rallyes ancêtres automobiles - 4X4 - - essais sportifs -quads etc. | 7    |            | 13   |            | 8    |            | 10   |            | 5    |            |
| Motocross / Motos  | 2    |            | 2    |            | 1    |            | 3    |            | 3    |            |
| Emplacements   | 18   | 25         | 19   | 27         | 18   | 25         | 8    | 12         | 13   | 30         |
| Affichages /œuvres   | 7    |            | 8    |            | 7    |            | 4    |            | 17   |            |
| Grands feux  | 1    | 21         | 3    | 20         | 2    | 22         | 2    | 13         | 3    | 16         |
| Kermesses/ fêtes et manifestations diverses / chevaux et attelages | 20   |            | 17   |            | 20   |            | 11   |            | 13   |            |
| Divers   | 90   | 183        | 130  | 204        | 66   | 125        | 65   | 124        | 77   | 137        |
| Travaux  | 93   |            | 74   |            | 59   |            | 59   |            | 60   |            |
| <b>TOTAUX</b>  |      | <b>246</b> |      | <b>272</b> |      | <b>187</b> |      | <b>168</b> |      | <b>197</b> |



# **SERVICE TECHNIQUE BATIMENTS COMMUNAUX ET GARAGE**



# SERVICE TECHNIQUE BATIMENTS COMMUNAUX ET GARAGE

AGENT TRAITANT : PHILIPPE THIRY

## MEMBRES DU PERSONNEL

En 2017 l'équipe technique Bâtiment épaulée par un ouvrier délégué par le CPAS a assumé la continuité en matière d'entretien des divers bâtiments communaux et des quelques logements sociaux.

Deux renforts sont venus renforcer l'équipe Bâtiments / Garage en cours d'année, principalement pour parer à des absences prolongées mais aussi pour contribuer à l'avancement de Dossiers plus conséquents.

|                          |                    |                    |                    |
|--------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| <b>BHANJI Kévin</b>      | Ouvrier polyvalent | CDD depuis août    | Bâtiment           |
| <b>BODART Xavier</b>     | Ouvrier polyvalent | Temps plein        | Bâtiments          |
| <b>DEL COURT Didier</b>  | Mécanicien         | 4/5 temps          | Garage communal    |
| <b>HOORELBEKE Pierre</b> | Ouvrier polyvalent | 4/5 temps          | Bâtiments          |
| <b>LAMBERT Terry</b>     | Ouvrier polyvalent | Temps plein        | Bâtiments          |
| <b>LECLERCQ José</b>     | Ouvrier polyvalent | 4/5 temps          | Bâtiments          |
| <b>MATHIEU Thierry</b>   | Ouvrier polyvalent | Temps plein        | Bâtiments          |
| <b>MOTTE Fabrice</b>     | Ouvrier polyvalent | 4/5 Temps parental | Bâtiments          |
| <b>RAISON Alain</b>      | Ouvrier polyvalent | Temps plein        | Bâtiments          |
| <b>ROWET Laurent</b>     | Ouvrier polyvalent | 4/5 temps parental | Bâtiments          |
| <b>THIRY Philippe</b>    | Brigadier          | Temps plein        | Bâtiments / Garage |
| <b>VERDOOT René</b>      | Ouvrier polyvalent | CDD depuis juin    | Garage             |

## BUREAU

- Travail administratif / surveillance chantiers communaux « Bâtiments »
- Répartition des tâches suivant urgences et autres planifications
- Récapitulation des travaux réalisés par les ouvriers « du Bâtiment »
- Enregistrement dans E-RH des congés et autres récupérations / absences. Récapitulatif présences
- Gestion des demandes de travaux
- Divers récapitulatifs des relevés eau, électricité, niveaux mazout de chauffage/ commandes
- Rédaction des bons de commande
- Apport technique rédaction Cahiers des charges - demandes de prix et analyse des offres
- Surveillance des travaux réalisés par les entreprises extérieures
- Réception des travaux réalisés par tiers
- Visite des bâtiments
- Achat matériel et outillage divers





Le Brigadier se doit de participer aux réunions de chantier pour tous les dossiers de travaux extraordinaires dont notamment :

- Projet de création d'une crèche rue Maubry à Sorée
- Création de 8 logements sociaux rue des Moulins

## BÂTIMENTS

Liste des travaux (investissements et entretien) effectués sur des bâtiments communaux ou sites immobiliers construits.

| EGLISE DE FAULX-LES TOMBES   |  |
|--|--|
|      |  |
| Rue de l'Eglise à 5340 Faulx-Les Tombes  |  |
| <u>TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX</u>                                     |  |
| Investissements  | Entretien  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation éclairage spots à Led</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Interventions ciblées sur circuits prises et éclairage. Renforcement des câblages existants.</li> </ul> |

| EGLISE DE STRUD   |  |
|---|--|
|                             |  |
| Rue de Muache à Strud Haltinne  |  |
| <u>TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX</u>  |  |
| Investissements   | Entretien  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Enduisage des murs + peinture murale +/- moitié de l'église</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réparation des murets extérieurs</li> </ul> |



**EGLISE DE GESVES**

Chaussée de Gramptinne à Gesves

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

## Investissements

- Installation d'une double porte à proximité et à l'extérieur de l'église, création d'un réduit ou enclos poubelles

## Entretien

- Divers transferts chaises

**PRESBYTERE DE FAULX-LES TOMBES**

Rue de l'Eglise à 5340 Faulx-Les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 D 173 B/600,00m<sup>2</sup>/RC : 1083,00 €**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

## Investissements

- Remplacement d'un circulateur et du vase d'expansion de la chaudière

## Entretien

- Réparations diverses sanitaires – logement cure + tuyauteries alimentations sanitaires local du basket FLT





## ECOLE DE FAULX-LES TOMBES



Rue des Ecoles, 2 à 5340 Faulx-Les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 D 491 T/6894,00m<sup>2</sup>/RC : 4635,00 €

### TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

| Investissements  | Entretien   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplacement isolation acoustique des plafonds dans deux classes primaires.</li> <li>• Traçage de lignes dans cour de récréation</li> <li>• Travaux relatifs à l'installation d'une yourte. Pose d'un tapis vinyle.</li> <li>• Alimentation en eau et électricité, évacuation eaux usées, aménagement des abords et des accès.</li> <li>• Remplacement points lumineux issues de secours.</li> <li>• Placement stores classes primaires.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplacement des détecteurs d'incendie défectueux.</li> <li>• Nombreuses interventions au niveau des sanitaires et des points lumineux</li> <li>• Réparation des barrières et des clôtures</li> <li>• Changement mobilier (déménagements divers classe Raphael).</li> <li>•</li> </ul> |

## FOOTBALL DE FAULX-LES TOMBES



Rue Basse Ramsée à 5340 Faulx-Les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 E 561 A/12.046,00m<sup>2</sup>/RC : 540,00 €

### TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

| Investissements   | Entretien   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplacement d'un boiler électrique</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Interventions diverses système chauffage.</li> </ul> |



**LOCAL DE BASKET DE FAULX-LES TOMBES**

Rue de l'Eglise à 5340 Faulx-Les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 D 172 G/109,00 m<sup>2</sup>/RC : 275,00 €

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

| Investissements  | Entretien   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacement tuyauteries alimentation sanitaire.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Réparations fuites toiture (récurrent)</li> <li>Nettoyage poêle mazout.</li> </ul> |

**CRECHE COMMUNALE DE FAULX-LES TOMBES**

Rue de la Goyette à 5340 Faulx-Les Tombes

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

| Investissements   | Entretien  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Installer tableaux et miroirs</li> <li></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacements chasses d'eau</li> <li>Réparation système anti-intrusion</li> </ul> |



## MAISON DE L'ENTITE DE FAULX-LES TOMBES



Rue de la Goyette à 5340 Faulx-Les Tombes

### TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

| Investissements  | Entretien  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Installation d'un nouveau boiler électrique de 150 litres pour le bar et la cuisine</li><li>• Pavage de 230 m<sup>2</sup> d'autobloquants devant le bâtiment en remplacement des graviers.</li><li>• Réparation et remplacement de certains points lumineux.</li><li>•</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Transfert mobilier de l'école de l'Envol en vue occupation des différentes salles (extension école de l'Envol)</li></ul> |

## MAISON COMMUNALE DE GESVES



Chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES

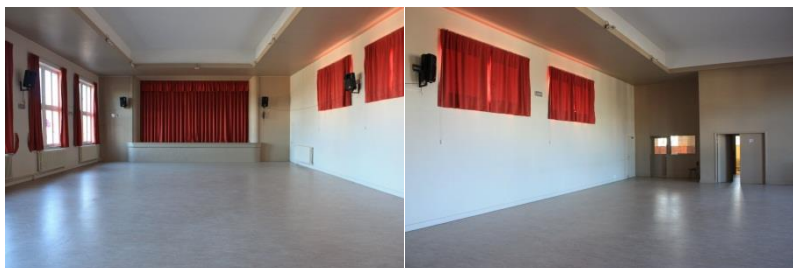
1 DIV/GESVES/1 E 450 R/451,00 m<sup>2</sup>/RC : 11.229,00 €

### TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

| Investissements   | Entretien  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Bureau Taxes et poubelles : pose carrelage + isolation murale</li><li>• Bureau Urbanisme : pose carrelage</li><li>• Bureau population – Etat civil : remplacer le tapis vinyle, divers aménagements</li><li>•</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Peinture couloirs Population</li><li>• Débouchage récurrent des canalisations</li><li>• Rafraichissement WC (sanitaires)</li><li>• Bureau Voirie : réparation tuyaux d'évacuation eaux usées.</li><li>• Entretien des sanitaires et remplacement points lumineux</li></ul> |



## SALLE DES FETES DE GESVES



Chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES

### TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

| Investissements  | Entretien  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>Remplacement boiler électrique</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>Remplacement halogènes et divers points lumineux</li></ul> |

## GUICHET CITOYEN ET BUREAUX ADMINISTRATIFS SIS A L'ETAGE DE L'ANCIEN BATIMENT POLICE



Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES

1 DIV/GESVES/1 E 449 K/30,00 m<sup>2</sup>/RC: 364,00 €

### TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

| Investissements  | Entretien  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>Aménagements des bureaux anciennement occupés par la Police communale et création du « Guichet Citoyen »</li><li>Carrelage du « salon randonneurs »</li><li>Réouverture de l'escalier desservant l'étage supérieur + placement d'une porte de condamnation.</li><li>Plafonnage des différents locaux + peinture des murs et plafonds.</li><li>Peinture des boiseries</li><li>Création d'un faux-plafond avec éclairage intégré dans le hall d'accueil</li><li>Installations de points lumineux + lampes de secours – Ajout de prises électriques diverses</li><li>Aménagement des locaux en fonction de leur affectation – création baie</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>Réparations sanitaires</li><li>Réparation et peinture des châssis</li><li>Remplacer 2 mécanismes de WC</li></ul> |



## GARAGE COMMUNAL DE GESVES



Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES

### TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

| Investissements  | Entretien   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Création d'une chaufferie : installation nouvelle chaudière, cheminée extérieure, placement radiateurs</li><li>• Installation de deux douches, lavabos..</li><li>• Installer évier dans réfectoire</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Débouchage des canalisations d'eaux de toitures</li><li>• Transfert des citernes PVC de 5.000 litres à gasoil</li><li>• Entretien points lumineux</li></ul> |

## HALL DES SPORTS DE GESVES



Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES

1 DIV/GESVES/1 E 448 E3/2.014,00 m<sup>2</sup>/RC: 3.782,00 €

### TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

| Investissements   | Entretien  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Remplacement des points lumineux (halogènes dans le hall)</li><li>•</li><li>•</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Entretien des sanitaires (chasses WC et urinoirs + cloison)</li><li>• Entretien de l'éclairage des locaux (néons)</li><li>• Détartrage des pommeaux de douches</li><li>• Réparation porte vestiaire (vandalisme)</li><li>• Entretien points lumineux extérieurs.</li></ul> |



**ANCIEN GARAGE COMMUNAL - DEPOT COMMUNAL****Ry des Fonds 6 à 5340 GESVES****TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

| Investissements   | Entretien |
|---|-----------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux de séparation des locaux en fonction de leurs affectations :</li> <li>• Construction mur de séparation entre le quai et le dépôt</li> <li>• Aménagement ancien espace garage en un local de rangement pour le matériel des Festivités</li> <li>• Aménagement espace voué au séchage et au traitement des plaquettes bois</li> <li>• Dalle de béton pour stockage bois en attente de traitement</li> <li>• Remplacement de plusieurs points lumineux</li> <li>• Installation de décompteurs eau – électricité dans le cadre de la location de locaux</li> </ul> |           |

**LOGEMENTS SOCIAUX RUE DU HARAS (BATIMENT ILA CPAS)****Rue du Haras à 5340 GESVES****TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

| Investissements  | Entretien  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réfection complète de l'appartement 1C – Installation d'une nouvelle cuisine équipée – Pose tapis vinyle dans cuisine et SDB_ Peintures murales + plafonds des chambres et des sanitaires</li> <li>• Remplacement d'un circulateur (chauffage) logement 3C</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diverses interventions récurrentes comme le remplacement des points lumineux, de serrures, réparation des sanitaires et fuites d'eau diverses.</li> </ul> |



## FOYER SAINT ANTOINE



Rue de Mozet à 5340 MOZET GOYET

### TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

| Investissements  | Entretien   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Remplacement</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Diverses interventions récurrentes comme le remplacement des points lumineux, réparation des sanitaires.</li><li>• Transfert et apport de nouveaux lits électriques</li></ul> |

## LOGEMENTS SOCIAUX « ANCIEN DEXIA »



Rue Bouchet à Gesves

### TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

| Investissements   | Entretien   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Pose de tapis vinyle dans chambres</li><li>• Remplacement circulateur chauffage</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Diverses interventions récurrentes comme le remplacement des points lumineux, réparation des sanitaires.</li><li>• Diverses interventions sur le chauffage, remise de pression dans circuit hydraulique</li></ul> |



**MAISON DE LA MUSIQUE**

Ry Del Vau à 5340 GESVES

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements

Entretien

- Transferts pianos
- Remplacement points lumineux
- Détartrage boiler

**RTG1 (MAISON COMMUNAUTAIRE) – LOCAL FANFARE**

Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements

Entretien

- Remplacement de plusieurs points lumineux dans la salle

**RTG4**

Ry Del Vau à 5340 GESVES

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements

Entretien

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Divers travaux de peinture</li> <li>• Remplacement circulateur</li> <li>• Isolation de tuyaux de chauffage</li> <li>• Maison des Jeunes ; réparation portes et pose nouvelles étagères</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplacement de plusieurs vitres brisées suite actes de vandalisme</li> <li>• Réparer fuites tuyauterie + remplacement panneaux bois aux plafonds</li> <li>• Chaufferie : réparation tuyaux hydrauliques du chauffage réparation circulateurs</li> </ul> |
|--|---|





**FOOTBALL DE GESVES**

**Rue de la Pichelotte à 5340 GESVES**

**1 DIV/GESVES/1 E 135 F 5/161,00 m<sup>2</sup>/RC: 567,00 €**

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

| Investissements   | Entretien   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Réparation chaudière – remplacement boiler mazout</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Interventions sur circuit eau chaude sanitaire des vestiaires</li> <li></li> </ul> |

**APPARTEMENTS SOCIAUX RUE DES MOULINS**

**Rue des Moulins 53 à 5340 GESVES**

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

| Investissements   | Entretien |
|---|-----------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Peinture des 8 appartements (murs, plafonds et boiseries)</li> <li>Réalisation égouttage (équipe voirie) rejoignant la rue des moulins à proximité de la cabine électrique d'AIEG</li> <li>Aménagement des pourtours des deux sites, pose de pelouse (équipe PTP)</li> </ul> |           |





Rue de la Pichelotte à 5340 GESVES

1 DIV/GESVES/1 E 294/OZZ/23.298,00 m<sup>2</sup>/RC : 12.137,00 €

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

| Investissements  | Entretien   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Restaurant : installation éclairage LED sur terrasse</li> <li>• Réparation et remplacement éléments sanitaires</li> <li>• Remise en état appartement 1<sup>er</sup> étage aile centrale occupation précaire – Peinture des murs et plafonds, réparation sanitaires</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Débouchage canalisations d'évacuations sanitaires aile droite – aide vidange fosses septiques</li> <li>• Vidange récurrente du dégraisseur resto</li> <li>• Diverses interventions au niveau de l'installation électrique</li> <li>• Entretien et gestion du silo à bois de chauffage – entretien de la chaudière bois – dépannage chaudière – remplacement roulements</li> <li>• Réparation chaudière bois / système d'amenée des plaquettes</li> <li>• Rafrâichissement appartements – divers travaux de peinture</li> <li>• <u>CPAS</u> :             <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Détartrage récurrent des sanitaires encastrés + urinoirs</li> <li>✓ Réglage hauteur / fonctionnement des portes vitrées</li> </ul> </li> <li>• <u>Ligue équestre</u> :             <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ entretien points lumineux couloir accès + escaliers</li> <li>✓ Réparation WC (fuite sanitaire)</li> <li>✓ Réglage en hauteur des portes vitrées intérieures</li> </ul> </li> <li>• <u>Bibliothèque</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Réparation fuite d'eaux sanitaires, enduisage mural</li> </ul> </li> </ul> |



**SALLE HAUT-BOIS LA VIE**

Rue de la Salle à 5340 HALTINNE

4 DIV/HALTINNE/4 B 306 Z/810,00 m<sup>2</sup>/386,00 €

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

| Investissements   | Entretien  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacement radiateurs muraux.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Diverses interventions au niveau du chauffage</li> <li>Remplacement ampoules dans la grande salle et dans la cuisine</li> </ul> |

**SALLE SAINTE-CECILE A STRUD**

Rue de Bonneville à 5340 STRUD

4 DIV/4 A 324 M/588,00 m<sup>2</sup>/RC : 639,00 €

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

| Investissements | Entretien   |
|-----------------|---|
|                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>Vidange fosse septique</li> <li>Débouchage canalisations</li> <li>Remplacement de néons</li> <li>Divers agencements suivant occupations ciblées</li> </ul> |



## FOOTBALL DE HALTINNE



Rue de Han à 5340 HALTINNE

4 DIV/HALTINNE/4 D 91 K/11.263,00 m<sup>2</sup>/RC : 654,00 €

### TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

| Investissements | Entretien   |
|-----------------|---|
|                 | Interventions sanitaires – réparation système fabrication eau chaude sanitaire / vestiaires |

## BATIMENTS (ANCIEN EPECE) ET LOGEMENTS SOCIAUX DE MOZET



Rue des Deux Chênes, 9 à 5340 MOZET

### TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

| Investissements   | Entretien  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Ancien Epécé : arracher tapis vinyle</li><li>• Plafonnage et peinture murs intérieurs</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Réfection des châssis de la façade arrière</li></ul> |

## CENTRE RECREATIF DE MOZET



Rue des Deux Chênes, 11 à 5340 MOZET

3 DIV/MOZET/3B 67 P2/1410,00 m<sup>2</sup>/RC:909,00 €

### TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

| Investissements  | Entretien   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Cuisine : installer nouveau lave-vaisselle</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Entretien luminaires</li><li>• Remplacement chasses de WC</li></ul> |



**FOYER SAINT ANTOINE GOYET - 6 LOGEMENTS SOCIAUX (3, RUE DE MOZET)****Rue de Mozet, 1 à 5340 GOYET****TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

| Investissements  | Entretien   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation de nouvelles conduites hydrauliques d'eau sanitaire dans la cuisine</li> <li>• Réparation et remplacement de sections carrelées (cuisine et annexe)</li> <li>• Remplacement plafond d'un espace sanitaire (dégâts des eaux)</li> <li>• Travaux électricité dans le cadre de la mise en conformité du bâtiment</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Débouchage des évacuations sanitaires et des conduites d'eaux de toitures</li> <li>• Transfert mobilier en fonction des changements d'affectation des chambres et des résidents</li> <li>• Réparations matériel électrique cuisine</li> <li>•</li> </ul> |

**GROTTES DE GOYET****Rue du Strouvia à 5340 GOYET****3 DIV/MOZET/3C 190 C/984,00 m<sup>2</sup>/RC:1.653,00 €****TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

| Investissements   | Entretien  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans l'optique de la création d'une friterie, divers travaux importants ont été réalisés.</li> <li>• Aménagements pièce contiguë à la cuisine : remplacer l'installation électrique</li> <li>• Ouverture d'une baie (agrandissement porte)</li> <li>• Pose Gyproc, pose 50 m<sup>2</sup>carrelages muraux</li> <li>• Remplacement citerne à mazout</li> <li>• Fin travaux des aménagements des sanitaires extérieurs, pose de châssis PVC</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evacuer ancien mobilier Barbastelle</li> <li>•</li> </ul> |



### BATIMENT ANNEXE DE L'ECOLE DE SOREE



Rue de la Croisette à 5340 SOREE  
1 DIV/SOREE/5 A 268 E/1.029,00 m<sup>2</sup>/RC : 654,00 €

### ECOLE DE SOREE



Rue de la Croisette, 5340 SOREE  
1 DIV/SOREE/A 268 F/1.349,00 m<sup>2</sup>/RC:1.465,00 €

#### **TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

| Investissements   | Entretien   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Extension de l'école en intégrant les locaux des anciens appartements de Transit (N°19)</li><li>• Création d'une baie</li><li>• Création d'une sortie de secours (extension fenêtre).</li><li>• Placement d'un nouvel escalier métallique extérieur</li><li>• Installation de tableaux, mobilier divers</li><li>• Placement de stores</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Diverses interventions système chauffage –<br/>pannes chaudières et perte de pression hydraulique</li><li>• Entretien de l'aire de jeux, peinture des modules</li></ul> |



**CRECHE DE SOREE****Rue Maubry 8 à 5340 Sorée****TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

| Investissements   | Entretien   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Araser les soubassements des murs extérieurs (pourtour du bâtiment).</li> <li>• Pose et cimentage d'un mortier isolant thermique dans l'alignement de la façade en vue pose isolation extérieure.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontage dauphins et descentes de toitures.</li> <li>• Démolition ancienne fosse septique.</li> </ul> |

**APARTEMENTS SOCIAUX HALTINNE****Rue Léon Pirsoul, 1 à 5340 HALTINNE****TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

| Investissements   | Entretien |
|---|-----------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un nouvel appartement de Transit – rénovation totale de l'appartement</li> <li>• Installation nouvelle cuisine équipée</li> <li>• Pose carrelage muraux</li> <li>• Installation nouvelle SDB</li> <li>• Mise en peinture complète du logement</li> <li>• Pose tapis vinyle dans toutes les pièces</li> <li>• Nouveaux sanitaires</li> <li>• Nouveaux points lumineux</li> </ul> |           |



**ANCIEN PRESBYTERE DE SOREE**

Rue du Centre à 5340 Sorée

5 DIV/SORÉE/5 A 176 B/790,00m<sup>2</sup>/RC : 614,00€

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

| Investissements   | Entretien |
|---|-----------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Peintures murales et plafonds appartement 1<sup>er</sup> étage.</li> <li>• Remplacement évacuations SDB</li> </ul> |           |

**ANCIENNE MAISON PAROISSIALE DE SOREE - LOGEMENTS ILA DU CPAS**

Rue des Bourreliers, 25 à 5340 SOREE

**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

| Investissements                              | Entretien   |
|--|---|
| Protection hydrofuge des façades du bâtiment | Entretien récurrent, changements ampoules, débouchage canalisations |





## FESTIVITÉS

Ce service qui est principalement assuré par les ouvriers du bâtiment répond **aux quelques 240 demandes annuelles traitées en 2017 dans le cadre des festivités et/ou des différentes locations de salles**

**Il est assuré par l'équivalent de 2 hommes « équivalent temps plein » à concurrence de deux jours/semaine.** Des ouvriers « ALE » sont régulièrement sollicités pour épauler le Service Festivités.

Il consiste surtout en :

- Prêt, mise à disposition et montage des trois tentes, des deux chapiteaux et des échoppes dont dispose notre Commune + nettoyage des bâches et réparation des ossatures, des tables ...
- Transferts de chaises, bancs, tables et mobilier ou matériel divers; bars, podium, vaisselle, éclairages festifs, canons à chaleur, matériel didactique...
- Agencement des salles communales lors des manifestations ou des séances du Collège et du Conseil communal ou à l'occasion de l'organisation d'examens diocésains ou d'admission.
- Participation à l'organisation de manifestations ou d'évènements festifs, pose de guirlandes et autres illuminations.

## ENTRETIEN DES CHAUFFERIES

Entretien de toutes les chaudières de l'Entité (excepté des chaudières à condensation). Réparation des diverses pannes et/ou dysfonctionnements constatés. Garage communal

Ce Service d'entretien du charroi communal a investi un nouvel espace technique parfaitement adapté aux interventions mécaniques, il est assuré par un ouvrier qualifié équivalent 4/5 temps secondé en cette fin d'année par un ouvrier polyvalent appelé à effectuer des travaux mécaniques ciblés. Ces ouvriers assurent un suivi des entretiens des véhicules et des engins motorisés tels que décrits ci-dessous.

Les réparations les plus lourdes sont confiées à des sociétés extérieures ou aux agents officiels des marques concernées.



# MATÉRIEL ET CHARROI

## CHARROI

| Type de véhicule/marque   | Carburant                        | 1 <sup>ère</sup> mise en circulation | Neuf/Occasion   | Année achat | Prix achat       |
|---|----------------------------------|--------------------------------------|-----------------|-------------|------------------|
| <b>ADMINISTRATION COMMUNALE</b>                                       |                                  |                                      |                 |             |                  |
| VW Sharan   | Diesel                           | 05/03 /2007                          | Occasion        | 2011        | 12500            |
| VW Touran   | Diesel                           | 06/06 /2006                          | Occasion        | 2011        | 11490            |
| VW Touran   | Diesel                           | 26/03 /2009                          | Occasion        | 2011        | 13000            |
| Citroën C2  | Essence                          | 2005                                 | Occasion        | 2009        | ?                |
| <b>TRANSPORTS SCOLAIRES</b>   |                                  |                                      |                 |             |                  |
| Proxibus  | Diesel                           | 2009                                 | Neuf            | 2009        |                  |
| Car communal  | Diesel                           | 2010                                 | Neuf            | 2010        | 173.000          |
| <b>ECO-CANTONNIER - ENVIRONNEMENT</b>                                 |                                  |                                      |                 |             |                  |
| Ford transit à benne  | Diesel                           | 2001                                 | Occasion        | 2004        | 12.500           |
| Renault benne basculante  | Diesel                           | 2012                                 | Neuf            | 2012        | 21000            |
| Cityfort  | Véhicule électrique<br>220 volts | 2011                                 | Neuf            | 2011        |                  |
| <b>CPPT- GARAGE-SERVICE POSTAL-DIVERS DEPLACEMENTS ADMINISTRATIFS</b> |                                  |                                      |                 |             |                  |
| Peugeot Partner   | Diesel                           | 2001                                 | Occasion        | 2003        | 6.700            |
| <b>SERVICE ENTRETIEN BATIMENT</b>                                     |                                  |                                      |                 |             |                  |
| Opel Movano tôle L3H2   | Diesel                           | 2012                                 | Neuf            | 16/08/2012  | 25000            |
| Renault Master benne Bâtiment   | Diesel                           | 2008                                 | Neuf            | 2008        | 23000            |
| Renault Master tôle L2 H2   | Diesel                           | 2011                                 | Neuf            | 2011        | 23000            |
| Fiat Doblo  | Diesel                           | 2007                                 | Occasion        | Fin 2008    | 8500             |
| Fiat Ducato   | Diesel                           | 2007                                 | Occasion / CPAS | 2011        | 7.000            |
| <b>VOIRIES</b>  |                                  |                                      |                 |             |                  |
| Camion Mercedes Actros  | Diesel                           | 10/09 /2010                          | Occasion        | 2011        | 147548           |
| Camion porte outils MERCEDES Unimog                                   |                                  | 1988                                 | occasion        | 2003        |                  |
| Renault double cab.benne bascul.                                      | Diesel                           | 2012                                 | Neuf            | 2012        | 22000            |
| Mitsubishi canter   | Diesel                           | 1999                                 | Occasion        | 2003        | 22.500           |
| Renault Master 7pl Benne  | Diesel                           | 2002                                 | Occasion        | 2006        | 13000            |
| Camion Mercedes 1 824   | Diesel                           | 1996                                 | Occasion        | 2003        | 46.850           |
| Excavatrice JCB 4x4   | Diesel                           | 2004                                 | Neuf            |             | 92.000           |
| Tracteur faucheuse JOHN DEERE   | Diesel                           | 2013                                 | Neuf            |             |                  |
| Cureuse de fossés   | Prise force                      | 2013                                 | Neuf            |             |                  |
| Grue Mecalac 714MW  | Diesel                           | 2013                                 | Neuf            |             |                  |
| Tracteur faucheuse J. DEERE   | Diesel                           | 2013                                 | Neuf            |             |                  |
| <b>SERVICE PLANTATION</b>   |                                  |                                      |                 |             |                  |
| Tracteur faucheuse Fiat   | DIESEL                           | 1994                                 | Neuf            | 1994        | 41.600           |
| Remorque porte engins   | Attache                          | 2011                                 | Neuf            | 2011        |                  |
| Remorque base. RW   | Attache                          | 1999                                 | Neuf            | 1999        | 3.966            |
| Tracteur IZEKI  | Diesel                           | 2013                                 | Neuf            |             |                  |
| Camionnette de type « châssis cabine » tri benne                      | Diesel                           | 2016                                 | Neuf            |             | En cours d'achat |



## SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES »



## SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES »

AGENT TRAITANT : JEAN-MARIE PAULET

### TRAVAUX D'EMPIERREMENT : ACCOTEMENTS

- Pourrain
- Rue du Haras
- Rue du Chaurlis
- Rue du Vivier Trainé
- Rue de Bellaire
- Rue de la Bouchaille
- Rue du Rond Bois

### TRAVAUX D'ÉGOUTTAGE

- Pose de tuyaux : Rue du Pourrain, Bois de Gesves (à la demande de Quentin), Bois de Haut-Bois
- Pose de bordure « filets d'eau » : rue Surhuy, Belle-Vue, route d'Andenne, Impasse des Mésanges, Drève des Arches, rue de Bellaire, rue de Han et rue des Chars.

### TRAVAUX POUR TIERS (RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ÉCOULEMENT, POSE DE FILETS D'EAU/BORDURES, ...)

- Rue de Bounon à Haltinne, raccordement électrique (DEPRET Stanislas), payé sur devis accepté
- Rue Tour de Muache, 4 à Haltinne, pose de filets d'eau (NEMRY Rudy), payé sur devis accepté
- Rue Tour de Muache à Haltinne, raccordement à l'égout (PAULET José), payé sur devis accepté
- Rue Au Mitan à Faulx-Les Tombes, raccordement à l'égout (CLYMANS Willy), payé sur devis accepté
- Chaussée de Gramptinne, 60 à Faulx-Les Tombes, pose de tarmac (SMET-LAMPROYE), payé sur devis accepté
- Rue Bouyenon, 9 à Haltinne, pose de tarmac (BAILY Odette), payé sur devis accepté
- Rue des Moulins, 12 à Gesves, raccordement à l'égout (CORNILLIE Mathieu), payé sur devis accepté
- Rue de bellaire, 17 à Haltinne, pose de tarmac (PAULET André) payé sur devis accepté
- Rue Surhuy à Gesves, pose de tarmac (RODEMBOURG Dominique), payé sur devis accepté



## POSE DE TARMAC À CHAUD ET À FROID

96 tonnes de tarmac à chaud, 14 tonnes de tarmac à froid et 50 litres d'émulsion.

## TRAVAUX FORESTIERS

Élagage, débroussaillage, coupe de bois pour le CPAS.

## VIDANGES AVALOIRS

Ces travaux de vidange sont réalisés 5 fois par an, ce qui fait au total, pour chaque section de l'entité de Gesves :

- Faulx-Les Tombes : 250
- Gesves : 280
- Haltinne : 112
- Mozet : 105
- Sorée : 63

## CURAGE DE FOSSÉS

- Rue du Pourrain
- Freschaux
- Rue des Ecoles
- Rue de Loyers
- Rue Trou Bouquiau
- Rue du Vivier Trainé



## FAUCHAGE D'ACCOTEMENTS

260 km du mois d'avril au mois de novembre, ce qui représente 240 jours de travail, (8.400 heures) et 1 équivalent temps plein.



## SIGNALISATION ROUTIÈRE

- Entretien et pose panneaux directionnels et de signalisation
- Pose de miroirs
- Pose de bandes sonores
- Marquage au sol

## DÉNEIGEMENT

Sablage du 30 décembre 2016 au 16 janvier 2017.

Quantité de sel utilisé : +/- 80 tonnes.



## PLACEMENT DU RADAR PRÉVENTIF

|                         |                     |
|-------------------------|---------------------|
| 13 au 20 mars 2017      | Rue de la Chapelle  |
| 07 au 18 avril 2017     | Rue de Haut-Bois    |
| 21 au 28 avril 2017     | Rue de Sierpont     |
| 12 au 29 mai 2017       | Rue de Strud        |
| 09 au 19 juin 2017      | Rue de l'Eglise     |
| 08 au 19 septembre 2017 | Rue du Centre       |
| 22 au 29 septembre 2017 | Rue de la Goyette   |
| 13 au 30 octobre 2017   | Rue des Deux Chênes |



## TONTE DES PELOUSES

- Cimetières : Gesves, Haltinne, Haut-Bois, Sorée l'ancien et le nouveau
- Plaines de jeux : Ry del Vau et Pichelotte à Gesves, rue de l'Eglise à Faulx-Les Tombes, rue de la Salle à Haut-Bois, et rue du Centre à Sorée
- Gesves : hall omnisports, Inzefond, rue du Haras, la Pichelotte, rue Bouchet, monument RAF, garage communal - Faulx-Les Tombes : église – Haltinne : églises (Haltinne, Strud, Haut-Bois), rue Léon Pirsoul (CPAS), Labas – Mozet : centre récréatif, foyer St-Antoine, la Forme, J.J. Merlot, Calvaire, Mont Ste-Marie – Sorée : centre récréatif, Bourrelier (CPAS)

## BUS COMMUNAL

Chauffeurs : Eric NOLLO, Dominique VANDENBOSSCHE et Jean-Marie PAULET. Pour les écoles de Faulx-les-Tombes, Sorée et pour Gesves Extra.

± 35.000 kms, du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au fin décembre 2017.



## PROXIBUS

Chauffeurs : Eric NOLLO et Dominique VANDENBOSSCHE.

± 12.000 kms, du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au fin décembre 2017.

Le Proxibus roule 1 fois par semaine (vendredi matin) pour faire l'aller-retour Gesves/Andenne pour les personnes désireuses de se rendre au marché d'Andenne. Il est aussi utilisé pour les sorties organisées par le Foyer St-Antoine.



## CIMETIÈRES

Inhumation :

|                  | Inhumation | Columbarium | Caveau préfabriqué | Pleine terre | Dispersion |
|------------------|------------|-------------|--------------------|--------------|------------|
| Gesves           | 19         | 3           | 11                 | 3            | 2          |
| Faulx-Les Tombes | 13         | 1           | 7                  | 2            | 3          |
| Haltinne         | 8          | 2           | 6                  | 0            | 0          |
| Haut-Bois        | 1          | 0           | 1                  | 0            | 0          |
| Sorée            | 6          | 0           | 6                  | 0            | 0          |
| Mozet            | 4          | 1           | 2                  | 1            | 0          |
| <b>Total</b>     | <b>51</b>  | <b>7</b>    | <b>33</b>          | <b>6</b>     | <b>5</b>   |

Vente de concession :

|                  | Columbarium | Caveau préfabriqué | Pleine terre |
|------------------|-------------|--------------------|--------------|
| Gesves           | 1           | 2                  | 2            |
| Faulx-Les Tombes | 1           | 3                  | 1            |
| Haltinne         | 2           | –                  | 1            |
| Haut-Bois        | –           | –                  | –            |
| Sorée            | –           | –                  | –            |
| Mozet            | 1           | –                  | 1            |
| <b>Total</b>     | <b>5</b>    | <b>3</b>           | <b>5</b>     |

Aménagement pelouse de dispersion « parcelle des étoiles ».

Aménagement d'un emplacement pour bacs à déchets au cimetière de Faulx-Les Tombes.

Restauration châssis de la morgue de Sorée.

Placement de 6 caveaux au cimetière de Gesves et 4 au cimetière de Sorée.



**SERVICE TECHNIQUE  
« ENVIRONNEMENT ET PROPRETÉ »**





## SERVICE TECHNIQUE « ENVIRONNEMENT ET PROPRETÉ »

AGENT TRAITANT : PIERRE ANDRÉ

### L'ÉQUIPE

Le travail de l'équipe est organisé par Pierre ANDRÉ, responsable du service.

L'équipe est composée :

- **de 2 personnes, engagées sous contrat PTP « éco-cantonnier »**, depuis le 1er février 2017. Il s'agit de Mathieu JAILLET et Manuel PATRICIO engagés à 4/5 temps qui ont remplacé Diane DE VIRON et Amaury FRANCOIS qui avaient terminé leurs 2 ans de contrat à la fin de l'année 2016.
- **de 2 personnes, engagées sous contrat PTP « wallonet »**. Il s'agit de Kevin GHUYOOT (sous contrat jusque fin novembre 2017) et de Simon GRENSON (début de contrat en septembre) qui a remplacé Anthony FADEUR qui avait terminé son contrat fin juillet 2017.
- **d'un stagiaire IFAPME**, Augustin HALLEUX qui est en dernière année de formation « entrepreneur de Jardins ».

En plus de ces personnes, le service a accueilli :

- Simon GRENSON, jusqu'au 19 avril, pour un stage de transition formation
- Andy JACQUES, jusque fin août, sous contrat Article 60 par le CPAS
- Un jeune d'Ohey qui est venu effectuer 70 heures de travaux dans le cadre d'une peine de travail suite à la demande du centre « semja option » de la ville de Namur
- Un jeune de « La Pommeraie » (FLT) qui est venu effectuer 30 heures de travaux dans le cadre d'une peine de travail

Au 1<sup>er</sup> décembre 2017, la procédure de recrutement de 2 nouveaux PTP pour 2018 est en cours, un pour remplacer Kevin GHUYOOT sous contrat PTP éco-cantonnier, l'autre pour un nouveau poste PTP 100% propreté.

### LES MISSIONS QUOTIDIENNES

L'entretien et l'aménagement des espaces verts et la propreté (le ramassage des déchets) constituent les deux missions principales exercées par le service.

En 3<sup>ème</sup> position, l'entretien et l'aménagement des sentiers et chemins communaux agricoles et forestiers restent une priorité.

En 4<sup>ème</sup> position, l'aide aux manifestations occupe aussi fréquemment l'équipe. Avec les habituels « Village Ouvert et Fleuri », « Sentiers de l'art », « Journée de l'arbre » et « Marché de Noël ».

Reste les aides diverses : aux projets du GAL, du PCDN, du tourisme, pour l'opération « Grand nettoyage du printemps »... qui occupent largement l'équipe le reste du temps.



## LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

- Réaménagement du site « Ry des Fonds » : construction d'une dalle en béton et conduit d'aération en vue de la transformation du bois d'élagage en bois combustible pour la chaudière de la Pichelotte
- Remplacement de toutes les anciennes poubelles publiques (Subventions « Propreté publique » et « Be wapp »)
- Aménagement des abords pour les bâtiments à appartements rue des Moulins
- Création de nouveaux sentiers que partent de la maison communale vers la rue Correre et vers la ruelle Burton
- Pose d'un nouveau pont au niveau du gué sur le Samson à Faulx-Les Tombes
- Remplacement d'une clôture à l'école de l'Envol
- Fabrication et pose d'une palissade à l'école de la Croisette
- Réaménagement du chemin de l'Abbaye de Grand-Pré vers la carrière Inzefond
- Remplacement des bancs à l'église de Strud
- Balisage de 2 nouvelles promenades au départ de la maison communale
- Balisage des départs de promenades à partir du point info-tourisme
- Fabrication de nouveaux chalets de Noël
- Fabrication d'un meuble pour le Plan de Cohésion Sociale



## SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC

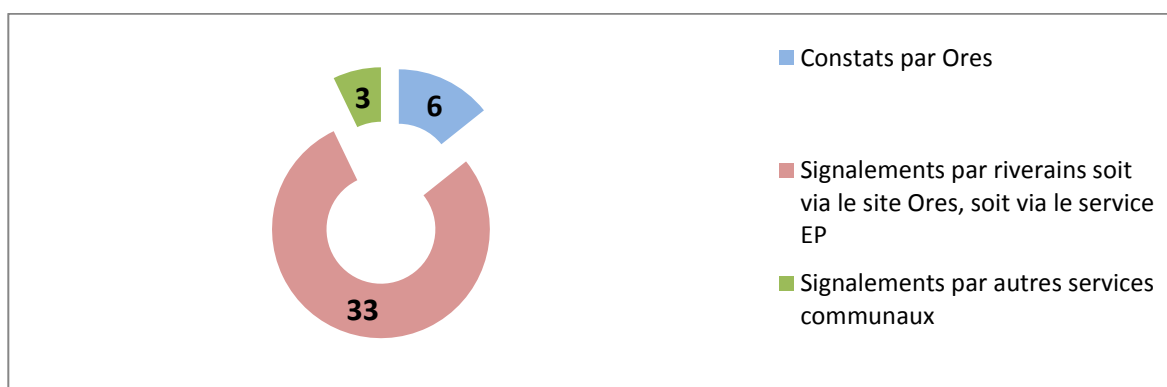


# SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE BRAHY

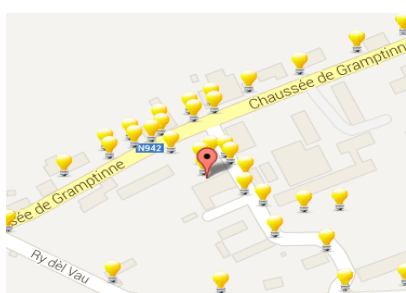
Depuis la mise en place en 2013 par Ores de la procédure informatisée pour signaler les pannes d'éclairage public, le nombre de déclarations transitant par notre service a dans un premier temps chuté significativement pour actuellement stagner. Ceci s'explique par le fait qu'au début de la procédure informatisée, les administrés avaient l'opportunité d'introduire eux-mêmes les pannes sur le site internet d'Ores mais que depuis la cession en 2015 du parc d'éclairage public de la Commune au profit de l'AIEG, Ores n'est plus le gestionnaire de réseau et ne permet donc plus l'accès à son site internet aux Gesvois pour les signalements d'éclairages défectueux ; ceux-ci se tournent alors vers le service communal concerné ou vers le centre d'appel d'Ores **078/78.78.00**.

Le nombre de constats sur place par les agents d'Ores lors de leurs interventions a beaucoup diminué.



## POUR RAPPEL : COMMENT SIGNALER UNE PANNE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ?

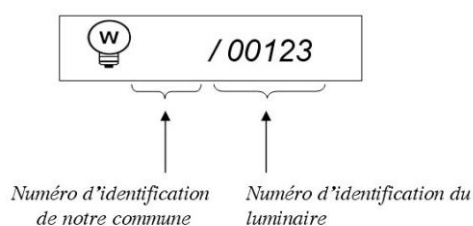
Grâce à un système de cartographie informatisée, nous accédons en temps réel à la situation des points lumineux installés sur notre entité. Nous pouvons ainsi gérer chaque luminaire de manière individualisée.



ORES a procédé à l'identification de chacun des luminaires ou des ouvrages d'éclairage public communal au moyen d'une plaquette signalétique. Celle-ci porte un numéro unique pour chaque luminaire.

La plaquette signalétique peut être horizontale, verticale, en plastique rigide, en aluminium ou se présenter sous la forme d'une étiquette autocollante.

L'identification se compose toujours comme suit :



**Pour signaler un luminaire en panne ou un quelconque problème d'éclairage public, il suffit de :**

Relever le **numéro d'identification** du poteau d'éclairage public défectueux qui se trouve sur le poteau, noter le nom de la rue, le numéro de la maison la plus proche.

**SOTI** s'adresser au service de l'éclairage public de la commune de Gesves : **083/670 216 (Mme Stéphanie BRAHY)** ou par courriel : **stephanie.brahy@publilink.be**

**SOTI** téléphoner au centre d'appel d'**ORES** au **078/78.78.00**



L'intervention sera planifiée dans les 15 jours ouvrables maximum (pour une simple panne) ou dans les semaines qui suivent (en cas de remplacement d'armature ou défaut de câble), en fonction des autres interventions à réaliser dans le secteur et de l'urgence de la situation.

Grâce à ce nouveau service en ligne, notre ambition partagée avec ORES est d'offrir une qualité de service encore meilleure (ex : éviter les délais de réparation trop longs).

## GESTION DES POINTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

### CRÉATIONS ET MODIFICATIONS DE POINTS LUMINEUX

En 2017, 1 demande d'ajout de points lumineux est en cours au niveau de la rue de Bonneville à Strud.

### DEMANDES DE RÉPARATIONS

|                  | <i>2014</i> | <i>2015</i> | <i>2016</i> | <i>2017</i> |
|------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Gesves           | 22          | 216         | 104         | 15          |
| Faulx-les Tombes | 31          | 49          | 74          | 9           |
| Haltinne         | 10          | 36          | 45          | 11          |
| Mozet            | 15          | 30          | 42          | 7           |
| Sorée            | 8           | 30          | 16          | 5           |
| <b>Total</b>     | <b>86</b>   | <b>361</b>  | <b>281</b>  | <b>47</b>   |



# URBANISME



# URBANISME

AGENT TRAITANT : MARC EVRARD

URBANISME – audit interne 2017 (2016) arrêté au 30/11/17

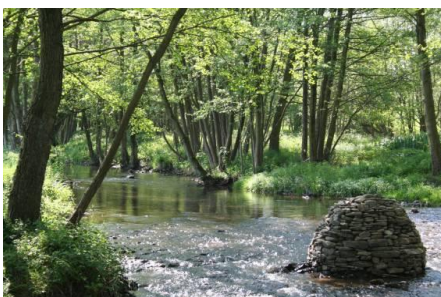
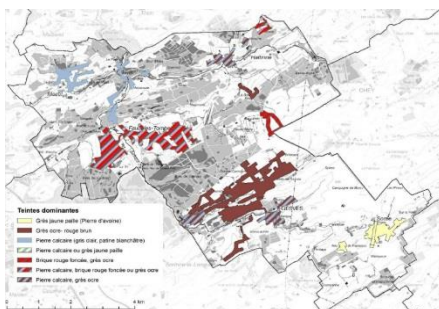
Le volume de délibérations du conseil 8 (7) et du collège à l'aide du module urb@web représente 592(598) dossiers d'Urbanisme répartis sur 257 (CU1) + 335 « points URBANISME» pour un total communal de 1850 (1900) délibérations, lors de 47 (49) réunions du Collège.

Un tiers des dossiers communaux sont produits et instruits par le service de l'Urbanisme. L'équivalent de quatre temps plein renforce le service avec aussi des dossiers où la matière est transversale.

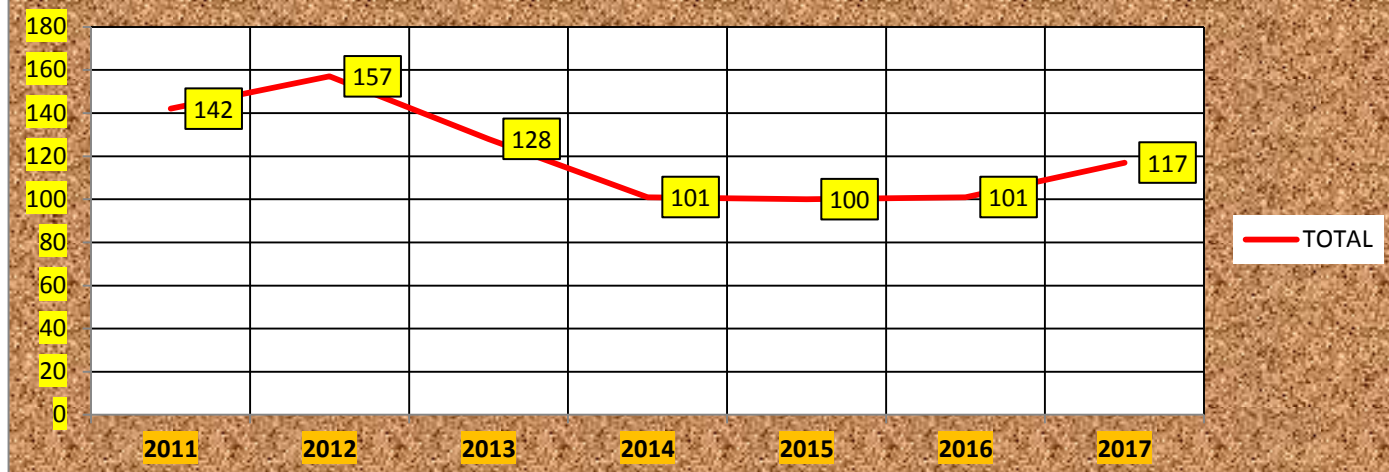
Le CODT est d'application depuis le 1<sup>er</sup> juin 2017, un règlement communal a été approuvé par Arrêté Ministériel du 23/12/2016 (M.B. 1<sup>er</sup> février 2017) ;

Depuis plus de 15 ans, un conseiller en Aménagement du Territoire et en urbanisme bénéficie de la subvention annuelle régionale de 28.000€ prévue par le Code par l'application cumulée d'un SSC, RCU et d'une CCATm, qu'il gère au quotidien avec l'aide du secrétariat de l'urbanisme.

La reconnaissance du Schéma de Développement de 2016 et du Guide Communal d'Urbanisme de 2017 sont les nouvelles références en Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme à Gesves



## TOTAL DES PERMIS D'URBANISME



| Nombre de permis<br>Par catégories et entités<br>Année 2017 | Par catégories        |                                       |  |   |                                    |          |                                    | TOTAL PU   |
|---|-----------------------|---------------------------------------|--|---|------------------------------------|----------|------------------------------------|------------|
|   | Nouvelles habitations | Nouvelles habitations multi logements | Extensions/<br>Transformations habitations | Extensions/<br>Transformations habitations avec création de logements | Autres : hangar, abri, garage, ... | Refus    | Article D.IV.17 - utilité publique |            |
| Gesves  | 12                    | 5 (7)                                 | 4  | 3 (4)   | 16                                 | 1        | 0                                  | 41         |
| Faulx-Les-Tombes  | 12                    | 0                                     | 9  | 2 (2)   | 13                                 | 1        | 2                                  | 39         |
| Haltinne  | 3                     | 0                                     | 4  | 3 (3)   | 4                                  | 2        | 0                                  | 16         |
| Mozet   | 1                     | 1 (1)                                 | 1  | 1 (2)   | 2                                  | 0        | 1                                  | 7          |
| Sorée   | 1                     | 0                                     | 2  | 2   | 6                                  | 1        | 2                                  | 14         |
| <b>TOTAL</b>  | <b>29</b>             | <b>6</b>                              | <b>20</b>                                  | <b>11</b>   | <b>41</b>                          | <b>5</b> | <b>5</b>                           | <b>117</b> |

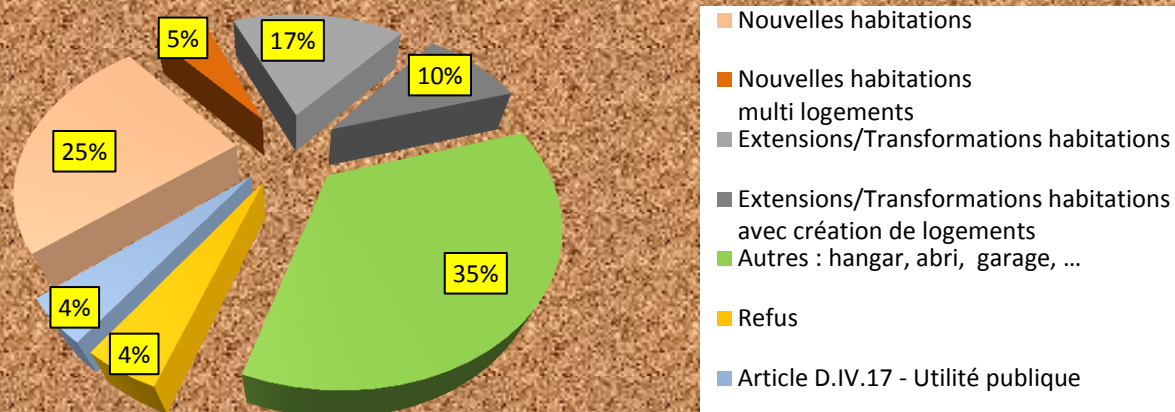
Entre parenthèses : nombre de logements créés en supplément par permis.

Soit au total **65 nouveaux logements**

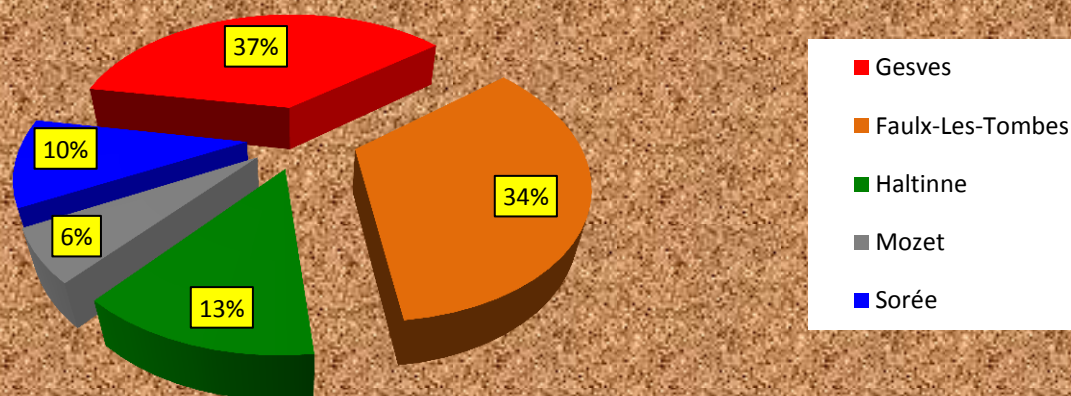




## RÉPARTITION DES PERMIS PAR CATÉGORIE



## RÉPARTITION DES PERMIS PAR LOCALITÉ



| PERMIS d'urbanisation                                | En cours                           | 2011                                 | 2012 | 2013                               | 2014 | 2015 | 2016         | 2017     |
|--|------------------------------------|--------------------------------------|------|------------------------------------|------|------|--------------|----------|
| Année (2016) <b>2017</b>                             |                                    | 2                                    | 1    | 4                                  | 3    | 1    | 2            | <b>1</b> |
| Gesves   | (0) <b>0</b>                       |                                      |      |                                    |      |      |              |          |
| Faulx-les Tombes                                     |                                    |                                      |      |                                    |      |      |              |          |
| Mozet  |                                    |                                      |      |                                    |      |      |              |          |
| Haltinne   |                                    |                                      |      |                                    |      |      |              |          |
| Sorée  |                                    |                                      |      |                                    |      |      |              |          |
| <b>Total</b>   | <b>0</b>                           | <b>1</b>                             |      |                                    |      |      |              |          |
| <b>NOTAIRES</b>                                      | Divisions de bien : (26) <b>29</b> |                                      |      |                                    |      |      |              |          |
| <b>CERTIFICATS D'URBANISME</b>                       |                                    |                                      |      |                                    |      |      |              |          |
| CU 1 (244) <b>257</b>                                | CU 2 refusé (2) <b>1</b>           | CU 2 à instruire selon CODT <b>3</b> |      | Certificat Patrimoine (1) <b>0</b> |      |      |              |          |
| <b>PRIME</b> Réhabilitation Simple                   |                                    |                                      |      |                                    |      |      | (4) <b>0</b> |          |
| <b>PRIME</b> Energie (chauffe-eau/vitrage/isolation) |                                    |                                      |      |                                    |      |      | (0) <b>2</b> |          |
| <b>PRIME</b> Plantation haie feuillue/arrachage      |                                    |                                      |      |                                    |      |      | (0) <b>0</b> |          |



## Infrastructures d'utilité publique Article DIV 17 – AC = Administration communale



- UNION ROYALE CULTURELLE DE FAULX-LES TOMBES – Construction d'un escalier de secours métallique et le percement d'une issue de secours – rue André Collard 2 à FAULX-LES TOMBES 27/04/2017
- ASBL GUIDES CATHOLIQUES DE BELGIQUE, Construction de divers aménagements dans le parc du Domaine de Mozet (local extérieur + abri pour les activités du parc + démolition de cabanes existantes + construction d'une terrasse annexe au restaurant + régularisation, démolition et reconstruction d'un barbecue existant) rue du Tronquoy 2 à MOZET 24/07/2017
- AC GESVES, Régularisation d'une construction légère (yourte) se situant dans le jardin de l'école de l'Envol – Rue des Ecoles 2 à FAULX-LES TOMBES **EN COURS**
- WINDVISION (PARC ÉOLIEN), construction d'une cabine électrique de tête Chemin vicinal n°21 (campagne de Borsu) à SORÉE **EN COURS**
- WINDVISION (PARC ÉOLIEN), pose de câbles électriques (campagne de Borsu) à SORÉE **EN COURS**

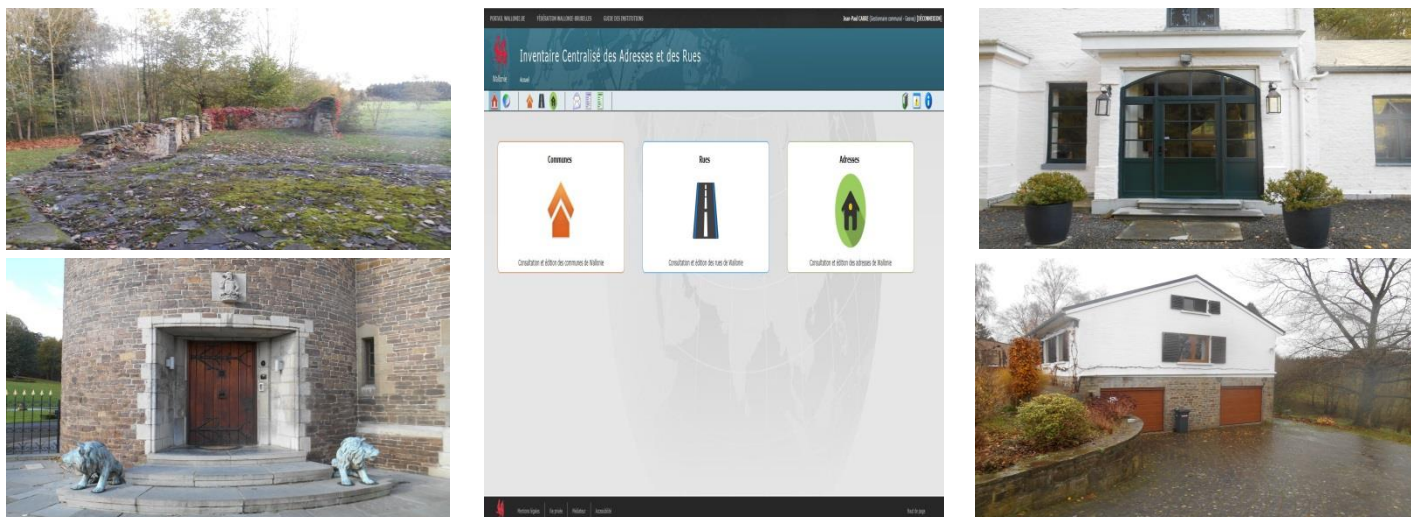
## ACTIVITÉS DE LA CCATM



En 2017, 6 réunions plénières de la CCATM ont eu lieu, plus 1 séance spéciale inter-CCATM d'Ohey, Assesse et Gesves, consacrée à une visite sur le terrain dans l'entité de Gesves.



## APPUI CELLULE ICAR (INVENTAIRE CENTRALISÉ DES ADRESSES ET DES RUES)



Dans le cadre de l'appui à la cellule ICAR, le service Urbanisme a exporté **153** cartographies à partir de la matrice cadastrale (CadGis Viewer Grand Public). Ces cartes couvrent les entités de Mozet, Haltinne, Faulx-Les Tombes dans leur entièreté ; une petite partie pour Gesves. Quant à Sorée, elle est prévue pour début 2018.

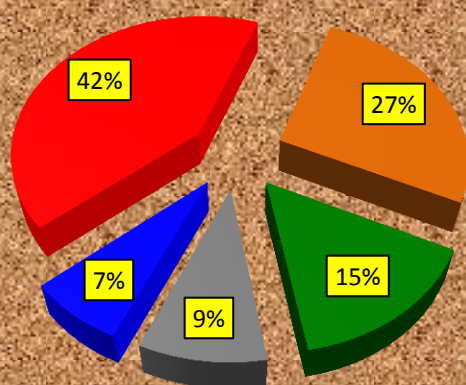


Un travail de terrain nécessaire à la vérification des adresses a été réalisé à raison de **5 demi-journées**.

Un total de **433** photographies ont été référencées (**102**) pour Mozet, (**42**) pour Haltinne et (**289**) pour Faulx-Les Tombes.

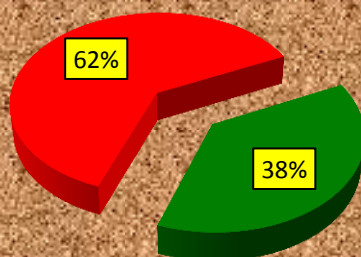


## RÉPARTITION DES ADRESSES ICAR PAR LOCALITÉ



|                          |
|--------------------------|
| ■ Gesves (1069)          |
| ■ Faulx-Les-Tombes (688) |
| ■ Haltinne (391)         |
| ■ Mozet (239)            |
| ■ Sorée (187)            |

## RATIO DES ADRESSES VISÉES SUR LE TERRAIN SUR BASE DU CADASTRE



|   |
|---|
| ■ Adresses encore à voir (1605)               |
| ■ Adresses déjà visitées sur le terrain (969) |

Le récolement est d'ores et déjà terminé pour Mozet (239 adresses) et Haltinne (391 adresses). Il est en cours pour Faulx-Les Tombes (339 adresses sur 688), soit 969 adresses contrôlées sur 2574.



# ENVIRONNEMENT – URBANISME & AGRICULTURE



# ENVIRONNEMENT & URBANISME

AGENTS TRAITANTS : CARINE LISSOIR / JEAN-PAUL CARRE (GESTION DES COURS D'EAU ET DES PONTS)

## ENVIRONNEMENT

Petit rappel du TITRE I<sup>er</sup> – Principes de la première partie décrétales (principes du droit de l'Environnement et définitions générales) du livre Ier du Code de l'Environnement :

**Art. D.1<sup>er</sup>.** L'environnement et, notamment, les espaces, paysages, ressources et milieux naturels, l'air, le sol, l'eau, la diversité et les équilibres biologiques font partie du patrimoine commun des habitants de la Région wallonne et sous-tendent son existence, son avenir et son développement.

La politique environnementale de la Région repose sur le principe d'action préventive, selon lequel il convient de prévenir un dommage plutôt que d'avoir à le réparer.

**Art. D.2.** La Région et les autres autorités publiques, chacune dans le cadre de ses compétences et en coordination avec la Région, sont gestionnaires de l'environnement et garants de sa préservation et, si nécessaire, de sa restauration.

Toute personne veille à la sauvegarde et contribue à la protection de l'environnement.

Les exigences visées à l'alinéa 2 sont intégrées dans la définition et la mise en œuvre des autres politiques de la Région.



**Art. D.3.** La politique environnementale de la Région s'inspire également des trois principes suivants :

1° le principe de précaution, selon lequel l'absence de certitude scientifique ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement à un coût socialement et économiquement acceptable;

2° le principe du pollueur-payeur, selon lequel les coûts induits par l'adoption de mesures de prévention, de réduction et de lutte contre la pollution sont assumés par le pollueur;

3° le principe de correction, par priorité à la source, des atteintes à l'environnement [ , à un coût socialement et économiquement acceptable. ] [Décret 23.06.2016]

**Art. D.4. [... ] [Décret 16.03.2006]**



**[Art. D.4.** Les politiques publiques soutiennent la croissance durable au travers du développement et du déploiement d'une économie circulaire et de la fonctionnalité.][Décret 23.06.2016]

**Art. D.5.** L'éducation et la formation à l'environnement contribuent à l'exercice des droits et devoirs énoncés au présent titre.

La Région tient compte, dans l'élaboration de sa politique environnementale, des données techniques et scientifiques disponibles. La recherche scientifique et le développement des connaissances doivent apporter leur concours à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement.

**[Art. D.5-1. § 1<sup>er</sup>.** Une ou plusieurs communes peuvent engager un conseiller en environnement. Celui-ci est une personne de contact et d'information pour la population sur toutes les questions relatives à la protection de l'environnement.

Dans le cadre des mécanismes de participation du public à l'élaboration de plans et programmes relatifs à l'environnement et au processus décisionnel concernant des projets, le conseiller en environnement assume les tâches qui lui sont confiées par le présent Code.

§ 2. Tout conseiller en environnement est titulaire d'un diplôme universitaire ou de l'enseignement supérieur de type long, complété d'une formation en environnement, ou dispose d'une expérience professionnelle en environnement de cinq ans minimum.

§ 3. Le Gouvernement peut octroyer une subvention, dans les limites des crédits disponibles, lorsqu'une commune ou plusieurs communes limitrophes ou une association de communes en font la demande pour l'engagement ou le maintien de l'engagement d'un conseiller en environnement.]

**[Décret 31.05.2007]**

#### **Remarque**

Par dérogation à l'article D.5-1, § 2, du Livre I<sup>er</sup> du Code de l'Environnement, tel que modifié par le décret du 31 mai 2007, toute personne qui, au jour de l'entrée en vigueur du présent décret, exerce déjà une fonction de conseiller en environnement mais ne dispose pas du diplôme, de la formation ou de l'expérience visés à l'article D.5-1, § 2, du Livre I<sup>er</sup> du Code de l'Environnement peut continuer à exercer cette fonction à la condition de suivre une formation en environnement selon les modalités définies par le Gouvernement.

### **ENQUÊTE PLAN PROGRAMME PWR-D (PROJET CATÉGORIE A.1)**

Le projet de plan wallon des déchets-ressources a fait l'objet de l'adoption en première lecture le 23 mars 2017 par la Gouvernement wallon. Ce projet de plan a été soumis à l'enquête publique sur l'ensemble de la région wallonne du 8 mai au 21 juin 2017 et n'a recueilli aucune observation écrite ou verbale au sein de l'administration communale de Gesves.

Le Conseil communal a remis un avis favorable en date du 5 juillet 2017 sur ce projet de plan.



Pour rappel, celui-ci s'inscrit dans la continuité des actions engrangées dans les précédents plans (notamment le plan wallon des déchets horizon 2010) avec l'objectif affirmé de développer le principe d'un maximum de prévention/réemploi et la consécration du principe de l'économie circulaire dans le choix des actions. Ce nouveau plan intègre une nouveauté, à savoir la gestion de la propreté publique.

Lors de la troisième édition des assises des déchets organisée par la COPIDEC (formée par les 7 intercommunales de gestion des déchets), qui s'est tenue à l'Acinapolis à Jambes en date du 21 novembre, le Ministre wallon ayant l'environnement dans ses attributions a pu confirmer que le plan était en passe d'aboutir.

### **ENQUÊTE NAPAN II (PROJET CATÉGORIE A.1)**

Ce plan d'action national vise à réduire les risques liés à l'utilisation des pesticides en vue de répondre aux obligations de la directive 2009/128/CE. Ce programme 2018-2022 s'articule autour de 12 thèmes principalement inspirés de cette directive mais également d'autres engagements pris à l'échelle fédérale ou régionale. Certains concepts, tels que « la protection de la faune et de la flore » ou encore « les zones récemment traitées accessibles aux travailleurs agricoles » doivent dès lors être compris dans un sens plus large que celui défini dans cette directive. Les autorités fédérales, régionales et communautaires sont responsables, au regard de leurs compétences respectives, de la mise en œuvre du NAPAN au travers d'un nouveau programme tous les cinq ans.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 9 février au 10 avril 2017 et n'a recueilli aucune observation écrite ou verbale au sein de l'administration communale de Gesves.

### **ENQUÊTE MODIFICATION DU PASH DE LA MEUSE AMONT ET L'OISE (PROJET CATÉGORIE A.2)**

Ce projet de la Société Publique de Gestion des Eaux de modification a dans un premier temps fait l'objet d'une demande d'avis du Conseil communal par le Gouvernement wallon sur l'opportunité d'exempter le projet d'une étude sur les incidences sur l'environnement (exemption soumise à l'approbation du Gouvernement wallon sur base de l'article D. 53 du Code de l'Environnement). Le Conseil communal a ratifié la décision du Collège communale du 30 janvier 2017 en date du 8 mars 2017.

Dans un second temps, ce projet de modification du PASH a été soumis à l'enquête publique du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre et n'a recueilli aucune observation écrite ou verbale au sein de l'administration communale de Gesves. Le dossier soumis à l'enquête a pu être consulté à l'adresse <http://www.spge.be> (Rubrique "Assainissement", sous-rubrique "Plan d'assainissement - PASH") ainsi qu'à l'Administration communale.

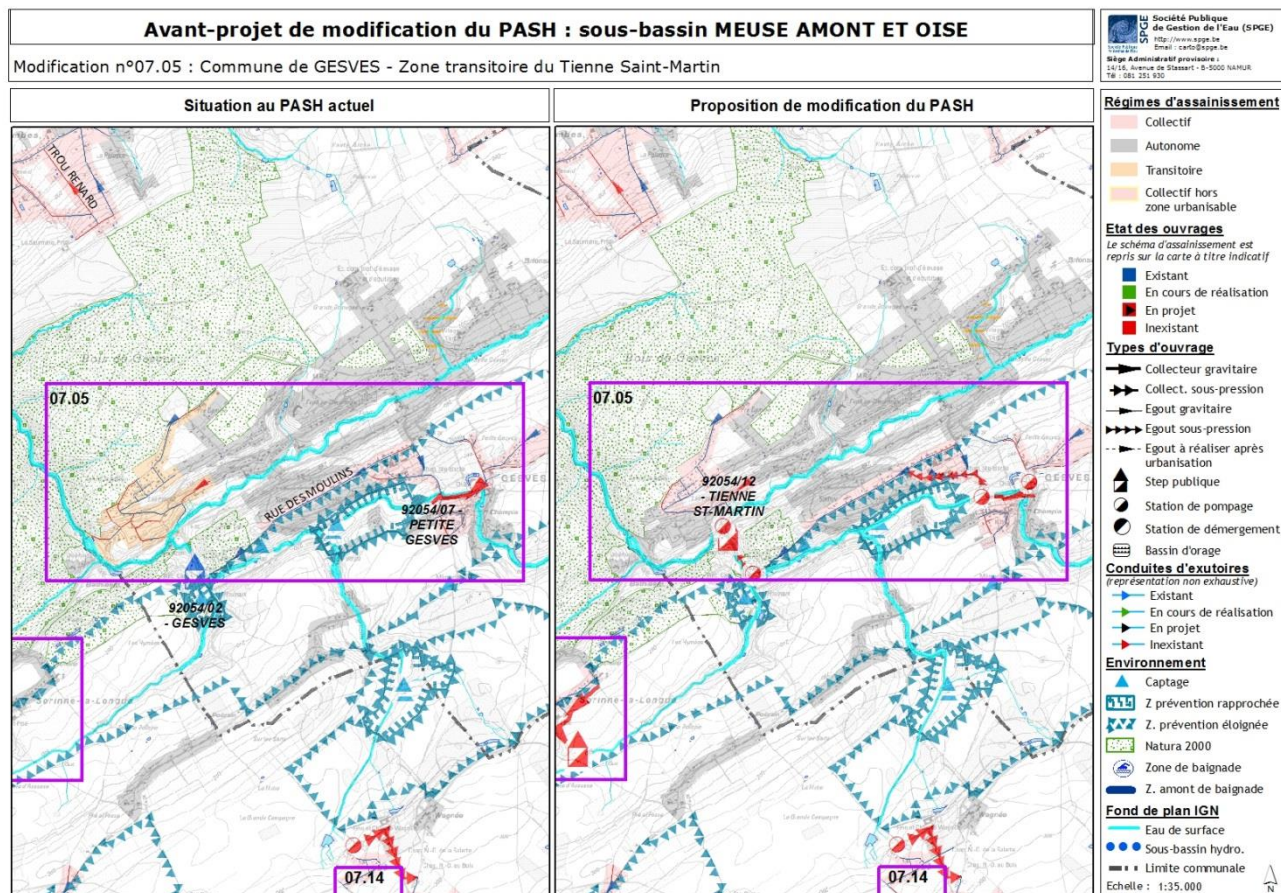
Le Conseil communal a remis un avis favorable sur ce projet en date du 25 octobre 2017.





Pour rappel, la modification prévue sur le territoire de la commune de Gesves est :

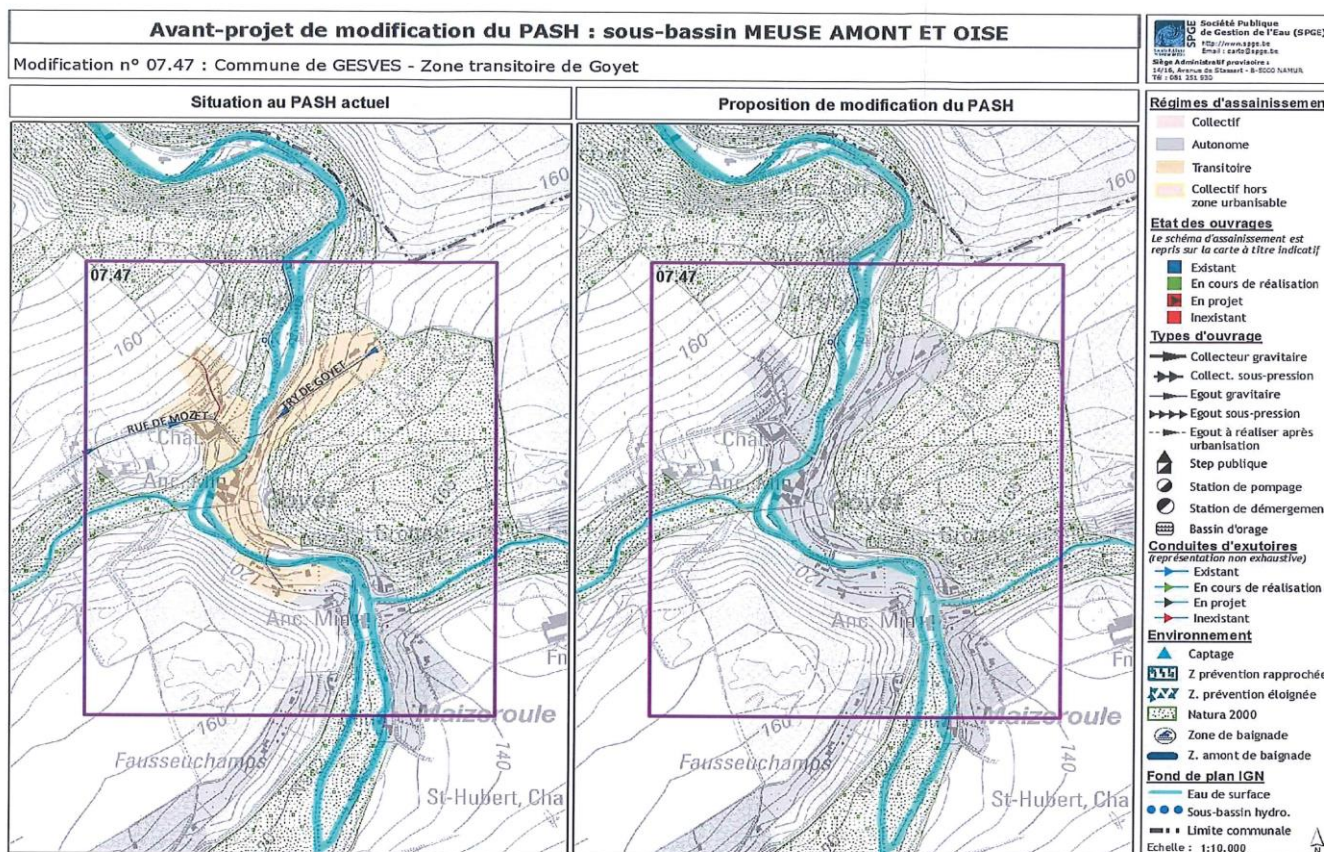
- 1) le passage du quartier de Tienne Saint-Martin à Gesves de la zone transitoire vers la zone collective pour 200 équivalents habitants (égouts à réaliser : 1,20 km + bassin technique d'une capacité nominale indicative de 600 EH à réaliser) et en zone autonome pour 87,5 équivalents habitants ;



Le passage vers le régime d'assainissement collectif se justifie par un raccordement massif des habitations sur les canalisations existantes et par une analyse financière favorable à cette solution; le choix de la solution de rationalisation vise à créer une seule station d'épuration collective de 600 EH pour l'ensemble du village de Gesves (voir page 43/103 du rapport).



2) le passage de la zone transitoire de Goyet en zone autonome pour 228 équivalents habitants.



Le passage vers le régime d'assainissement autonome de la zone de Goyet se justifie par des difficultés de collecte des eaux usées des habitations situées de part et d'autre du ruisseau; et que beaucoup d'habitations devraient s'équiper d'unités de relevage individuel pour se raccorder sur une canalisation d'égouttage et le schéma de collecte nécessiterait plusieurs traversées de ruisseau (voir page 52/103 du rapport).

**MESURE DE PUBLICITÉ DÉSIGNATION DU BASSIN DU SAMSON : NATURA 2000 (PLAN CATÉGORIE A.2)**

C'est à partir de 2001 que la Wallonie a initié la mise en œuvre des deux directives européennes ([Directive Habitats](#) - [Directive Oiseaux](#)). Ainsi, 240 sites ont été sélectionnés sur base de travaux scientifiques et leur cartographie a été entreprise. En 2009, le Gouvernement wallon a adopté les premiers arrêtés de désignation de sites.

Le site du Bassin du Samson (BE35005) a été désigné par l'arrêté du Gouvernement wallon daté du 1<sup>er</sup> décembre 2016 et est paru au Moniteur Belge le 7 juin 2017.

Le processus de désignation permet de préciser les objectifs et les mesures de gestion des sites et conduit au régime complet d'indemnités. Cet arrêté entrera en vigueur au 31 décembre de cette année.



Les mesures de publicité de la décision sont prévues à l'article D.29-21 du Livre Ier du Code de l'environnement qui prévoit notamment la publication de la décision sur le site de la ou des communes concernées. Celle-ci doit intervenir au plus tard le 31 décembre 2017.

L'arrêté de désignation est accessible ici <http://environnement.wallonie.be/legis/consnat/natura234.html>.

## **PERMIS UNIQUES, D'ENVIRONNEMENT ET DÉCLARATION DE CLASSE 3**

### ***Le permis d'environnement en quelques mots...***

Avant de pouvoir exploiter une activité ou une installation qui pourrait avoir un impact sur la santé humaine et l'environnement, il y a lieu d'en faire soit la déclaration, soit d'en obtenir la permission.

Ces activités et installations sont définies comme étant des établissements. Ces derniers sont répartis, selon leur degré de risque de pollution et nuisance pour l'environnement ou la santé humaine, en 3 classements :

- Établissement de classe 1 : toute activité ou installation ayant un impact important,
- Établissement de classe 2 : toute activité ou installation ayant un impact intermédiaire,

*(Art. 10. § 1<sup>er</sup>. Nul ne peut exploiter sans un permis d'environnement un établissement de classe 1 ou de classe 2 [à l'exception des cas visés à l'article 3 du décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets.]*

- Établissement de classe 3 : toute activité ou installation ayant peu d'impact.

*(Art. 11. Nul ne peut exploiter un établissement de troisième classe sans avoir fait une déclaration préalable...)*

De plus, si les projets rentrent dans le volet urbanistique :

- Les établissements de classe 1 et 2 feront l'objet d'un permis unique (environnement et urbanisme).
- Pour les établissements de classe 3, les demandes seront traitées séparément (permis d'urbanisme + déclaration de classe 3) – exemple : placement d'une citerne aérienne de gaz.

Tout exploitant peut céder en tout ou partie l'exploitation de ses activités et ou installations autorisées au moyen d'un formulaire à transmettre à l'autorité compétente en première instance (art. 60 du décret).

### ***Dématérialisation des permis uniques et d'environnement***

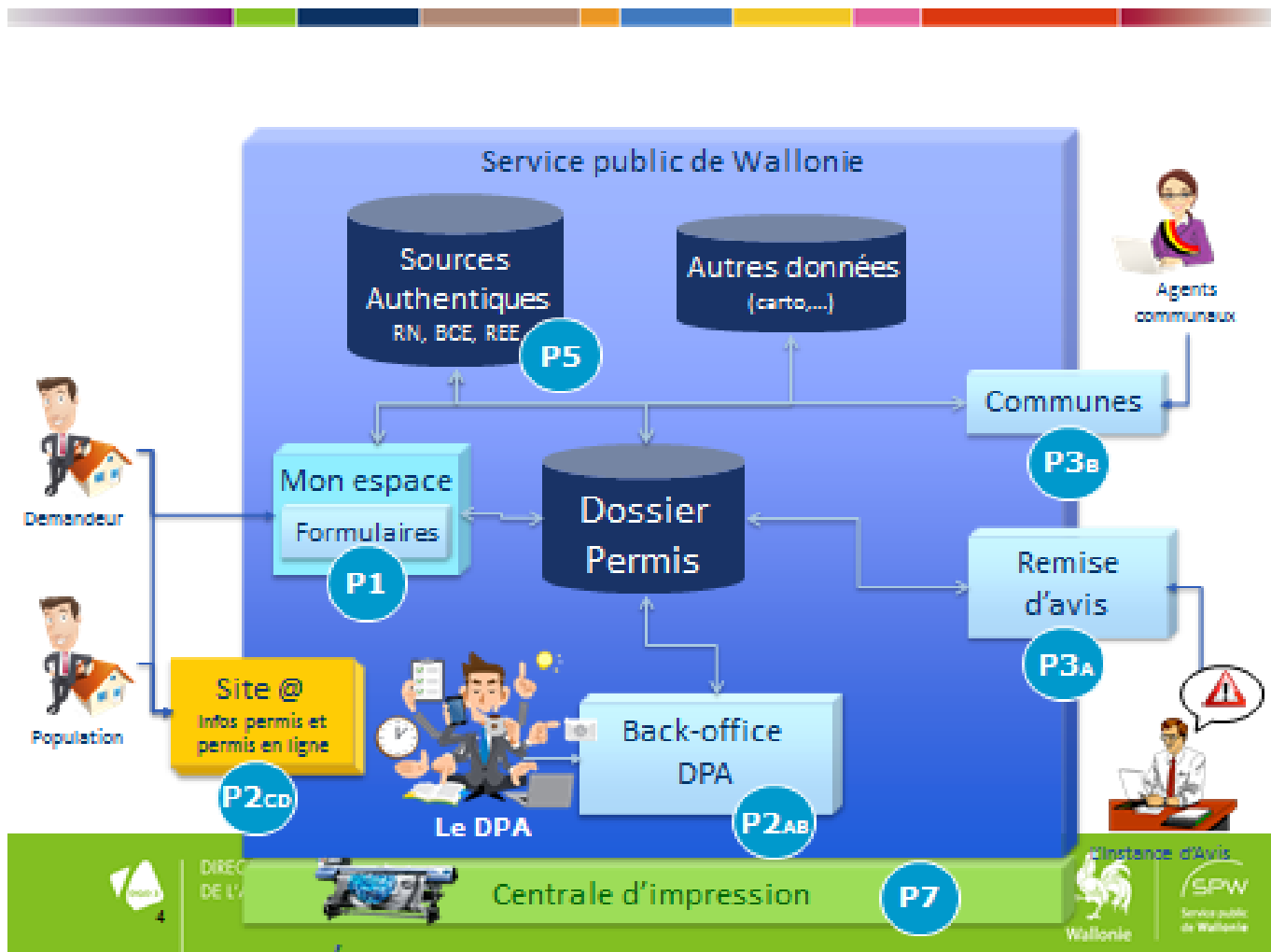
La Direction des permis d'environnement a voulu consulter un maximum les services communaux en charge de ses matières dans le processus de simplification administrative.

Les agents communaux gérant les permis d'environnement et ayant marqué leur intérêt ont donc été contactés dans le cadre de la dématérialisation du permis d'environnement et du permis unique afin d'organiser des workshops ayant pour objet de réfléchir ensemble sur la dématérialisation des formulaires (projet P1).



Dès lors, dès juillet 2016, le groupe de travail ainsi formé a revu et simplifié les formulaires. La première phase d'analyse concernait le formulaire général d'introduction des demandes (Annexe 1), l'annexe 2 – Projet agricole ou détention d'animaux, l'annexe 5 – Installation et traitement de déchets, les annexes 3 et 18 – Captages et forages.

Les réunions de travail de l'année 2017 (projet P3B) ont été axées sur l'analyse du développement de l'outil des Communes.



La mise en place de la dématérialisation des permis d'environnement et unique est annoncée pour 2019.

## PERMIS UNIQUES

Cette année, 1 demande de permis unique est en cours pour la régularisation de serres, agrandissement d'un parking et l'exploitation du domaine de Béronsart.



## PERMIS D'ENVIRONNEMENT

En 2014, nous relevions que certaines salles communales nécessiteraient soit un permis d'environnement, soit une déclaration de classe 3 ; la capacité d'accueil étant déterminante pour le classement.

Le département des permis et autorisations de la région wallonne prévoyait en 2014 de rédiger une note afin d'éclaircir le sujet. Nous avons reçu depuis lors des informations complémentaires et une proposition d'introduire une demande d'avis préalable (avec rendez-vous sur place) sur l'instruction des dossiers.

En 2014, 7 salles avaient fait l'objet d'un rapport du service d'incendie (aux fins de déterminer les capacités d'accueil). Des délais allant de 3 mois à 1 an ont été fixés pour la mise en ordre de celles-ci. Les activités peuvent être maintenues durant ces délais.

Cette année, nous n'avons reçu aucune demande de permis d'environnement.

## DÉCLARATIONS DE CLASSE 3

Les déclarations sont valables pour une durée de 10 ans à dater du 15<sup>ème</sup> jour de l'enregistrement si aucune condition complémentaire n'est sollicitée et du 30<sup>ème</sup> jour en cas d'imposition de conditions d'exploiter.

Lorsque des conditions intégrales sont applicables, il n'y a pas lieu d'ajouter des conditions complémentaires. Cependant, nous sollicitons des preuves de vérification des installations.

Depuis l'année 2003, on relève 713 déclarations tant pour de nouveaux établissements que pour des renouvellements d'autorisation de permis d'exploiter arrivés à échéance.

| Années      | FAULX-LES TOMBES | GESVES    | HALTINNE  | MOZET    | SOREE    | Total     |
|-------------|------------------|-----------|-----------|----------|----------|-----------|
| 2003        |                  | 6         | 1         |          |          | 7         |
| 2004        | 5                | 7         | 3         |          | 1        | 16        |
| 2005        | 9                | 10        | 6         | 5        | 3        | 33        |
| 2006        | 12               | 28        | 12        | 6        | 4        | 62        |
| 2007        | 11               | 19        | 7         |          | 1        | 38        |
| 2008        | 11               | 23        | 3         | 8        |          | 45        |
| 2009        | 3                | 14        | 3         | 1        | 1        | 22        |
| 2010        | 5                | 34        | 6         | 4        | 1        | 50        |
| 2011        | 8                | 18        | 6         | 2        | 4        | 38        |
| 2012        | 4                | 25        | 3         | 5        | 2        | 39        |
| 2013        | 8                | 34        | 4         | 2        | 9        | 57        |
| 2014        | 12               | 33        | 6         | 3        | 1        | 55        |
| 2015        | 29               | 55        | 6         | 3        | 13       | 106       |
| 2016        | 9                | 33        | 13        | 13       | 5        | 73        |
| <b>2017</b> | <b>16</b>        | <b>33</b> | <b>10</b> | <b>5</b> | <b>8</b> | <b>72</b> |
| Total       | 142              | 372       | 89        | 57       | 53       | 713       |

Les chiffres de 2017 sont arrêtés au 30 novembre 2017.

Parmi ces 72 déclarations intervenues cette année, 2 d'entre-elles ont été notifiées non recevables.



Pour rappel, depuis le 1er janvier 2015, le déclarant peut introduire sa déclaration en ligne via l'adresse : <http://www.wallonie.be/fr/formulaire/detail/5242>. Une note explicative est également disponible sur notre site à la page : <http://www.gesves.be/permis-denvironnement/>

Les communes ont également la possibilité de le faire pour les déclarants via l'espace personnel réservé aux communes sur le site de la DGO3. Aussi, 29 déclarations ont été réalisées au sein de l'administration cette année dont deux effectuées en ligne le 28 novembre qui feront l'objet de l'enregistrement par le Collège en décembre 2017.

Bien que le décret relatif au permis d'environnement ne l'impose pas aux autorités compétentes pour connaître des déclarations de classe 3, en 2015 et 2016, nous avons invité des déclarants des années 2003 à 2004 et une partie des déclarants de l'année 2005 (de janvier à septembre) à renouveler leur déclaration.

Aucun rappel n'a pu être entrepris cette année.

Dans le cadre de l'application de l'article 60, cette année, 13 cessions d'exploitations sont intervenues pour des déclarations de classe 3.

### **DIVERS : OPÉRATION ZÉRO DÉCHET**

En date du 8 février 2017, un appel à projet pour l'opération « Commune Zéro Déchet » a été lancé par le Ministre wallon de l'Environnement, Carlo DI ANTONIO.

Le Conseil communal en sa séance du 8 mars a décidé de mettre en place une dynamique Zéro Déchet sur son territoire, de mettre à disposition du personnel communal pour la gestion, le suivi et la mise en œuvre du projet à raison de minimum 1/5 équivalent temps plein et de répondre à l'appel à candidatures du Ministre.

Le 21 avril 2017, la commune de Gesves a été choisie et fait donc partie des 10 communes sélectionnées pour l'opération « Communes Zéro Déchet ».

L'opération s'établit en 3 phases, à savoir :

- 1ère phase : mise en place d'un Comité de Pilotage, formation des élus et des techniciens, diagnostic du territoire ;
- 2ème phase : travail en coproduction : acteurs internes et externes, élaboration du plan d'actions, mise en place d'un Comité de Suivi ;
- 3ème phase : accompagnement méthodologique, aide à l'animation de réunions et groupes de travail, aide à la communication ;



Le Comité de Pilotage est composé comme suit :

| Institution  | Titre   | Prénom    | Nom           | Voix délibérative | Désignation                                  |
|--------------|---|-----------|---------------|-------------------|--|
| AC           | Bourgmestre   | José      | PAULET        | OUI               | CC du 7/6/2017                               |
| CPAS         | Président CPAS  | André     | BERNARD       | OUI               | CC du 7/6/2017                               |
| AC           | Echevine Environnement                                    | Carine    | DECHAMPS      | OUI               | reprise poste Echevin Paul Fontinoy          |
| AC           | Conseiller GEM  | Luc       | DELLOY        | OUI               | prochain CC en remplacement de Simon Lacroix |
| AC           | Conseiller RPG  | Martin    | VAN AUDENRODE | OUI               | CC du 7/6/2017                               |
| AC           | Conseiller ICG  | Philipp e | HERMAND       | OUI               | CC du 7/6/2017                               |
| AC           | Conseillère ECOLO   | Cécile    | BARBEAUX      | OUI               | CC du 7/6/2017                               |
| BEP          | Responsable Communication et Prévention BEP Environnement | Carine    | BOMAL         | NON               | CC du 7/6/2017                               |
| Espace Envir | Animatrice du Comité de Pilotage                          | Sabine    | VIGNERON      | NON               | CC du 7/6/2017                               |
| AC           | Référente communale Zéro Déchet                           | Carine    | LISSOIR       | NON               | CC du 7/6/2017                               |
| AC           | Directeur Général   | Daniel    | BRUAUX        | NON               | CC du 7/6/2017                               |
| AC           | Directeur Financier                                       | Michaël   | PIETTE        | NON               | CC du 7/6/2017                               |

Le 2 octobre 2017, le Collège communal a marqué son accord de principe sur les actions suivantes :

| Cible                                 | Actions  | Focus produits   | Mode opératoire   |
|---------------------------------------|--|--|---|
| Personnel AC                          | Eco-Team (ou équivalent)   | Papier et autres consommables  | Eco-Team (ou équivalent)                                      |
| Commerçants, traiteurs et restaurants | Action « commerce zéro déchet »                                    | Emballages Encombrants (Give Box)                                      | 1) Approche par Gesves en Transition<br>2) Groupe de travail  |
|                                       | Action Resto-Pack  | Restes alimentaires  | Rencontres en face à face des restaurateurs                   |
| Familles                              | Action « famille zéro déchet »                                     | Tous   | Séance d'information grand public                             |
|                                       | Compostage collectif sur sites de logements, camping, village vert | Déchets organiques   | Groupe de travail   |
|                                       | STOP PUB / Réflexion kit d'accueil                                 | Papiers (imprimés publicitaires)                                       | Enquête nouveaux arrivants 2017                               |
| Public fragilisé (PCS)                | Sensibilisation via les travailleurs sociaux                       | Tous   | Réunion de travail (acteurs PCS)                              |
| Ecoles et extra scolaire              | Sensibilisation/formation du personnel et des élèves               | Emballages, canettes, papiers – alimentaire si cantine, compostage.... | Groupe de travail avec les écoles et structures parascolaires |



L'action Défi Famille zéro déchet se tiendra sur les 6 premiers mois de 2018 (janvier à juin), la réunion d'information aux citoyens est programmée au 14 décembre 2017 et se tiendra à la Maison de l'Entité dès 19 heures. La sélection de maximum 20 familles aura lieu lors de la troisième réunion du Comité de Pilotage prévue le 3 janvier 2018 à 19 H.

La mise en place du Groupe de travail interne (style de petite Eco-Team) est prévue dès le 2 janvier 2018.

Le Comité de suivi proposé lors de la seconde réunion de travail du Comité de Pilotage du 24/11/2017 est :

Gesves en Transition, l'union des associations, le GAL, le PCS, Gesves Extra, la direction de l'école de Sorée, 1 membre du Groupe de Travail interne, 1 représentant des commerçants.

#### **AUTRES PROJETS EN LIEN AVEC L'OPÉRATION ZÉRO DÉCHET :**

En date du 6 novembre 2017, le Collège communal a validé le dossier de réponse à un appel à candidatures pour un projet lancé par le Ministre de l'Environnement pour des petites unités de traitement des déchets organiques introduit par le service Environnement. L'intitulé du projet est « projet d'installation de biobox et de composteurs (2 unités) dans le cadre du plan d'action "Zéro Déchet" ».

Le projet rendu vise la création d'un total de 6 composts collectifs et 7 biobox pour 5 jardins partagés (citoyens et élèves) et 1 maraichage des Compagnons du Samson (service de réinsertion du CPAS) ;

En date du 22 novembre, le Conseil a ratifié la décision du Collège communal du 6 novembre et a inscrit la dépense d'un montant de 12.175 € au budget 2018 et la subvention de 9.000€ en recettes 2018.

La réponse à cette candidature devrait intervenir mi-décembre 2017.





## URBANISME

### PERMIS INTÉGRÉS ET PERMIS D'IMPLANTATION COMMERCIALE

Suite à la 6ème réforme de l'Etat, la matière relative aux implantations commerciales est régionalisée depuis le 1er juillet 2014.

Depuis le décret wallon du 5 février 2015 relatif aux implantations commerciales et ses arrêtés d'exécution (en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juin 2015), des enquêtes publiques devaient être organisées sur les communes limitrophes des communes ou villes où un projet était déposé.

En décembre 2015, 3 projets sur la ville de Namur avait fait l'objet d'une enquête publique (1 pour un permis d'implantation commerciale et 2 pour des permis intégrés).

En 2016, 10 projets avaient fait l'objet d'une enquête (1 pour un permis d'implantation commerciale et 9 pour des permis intégrés) pour les villes d'Andenne et Namur.

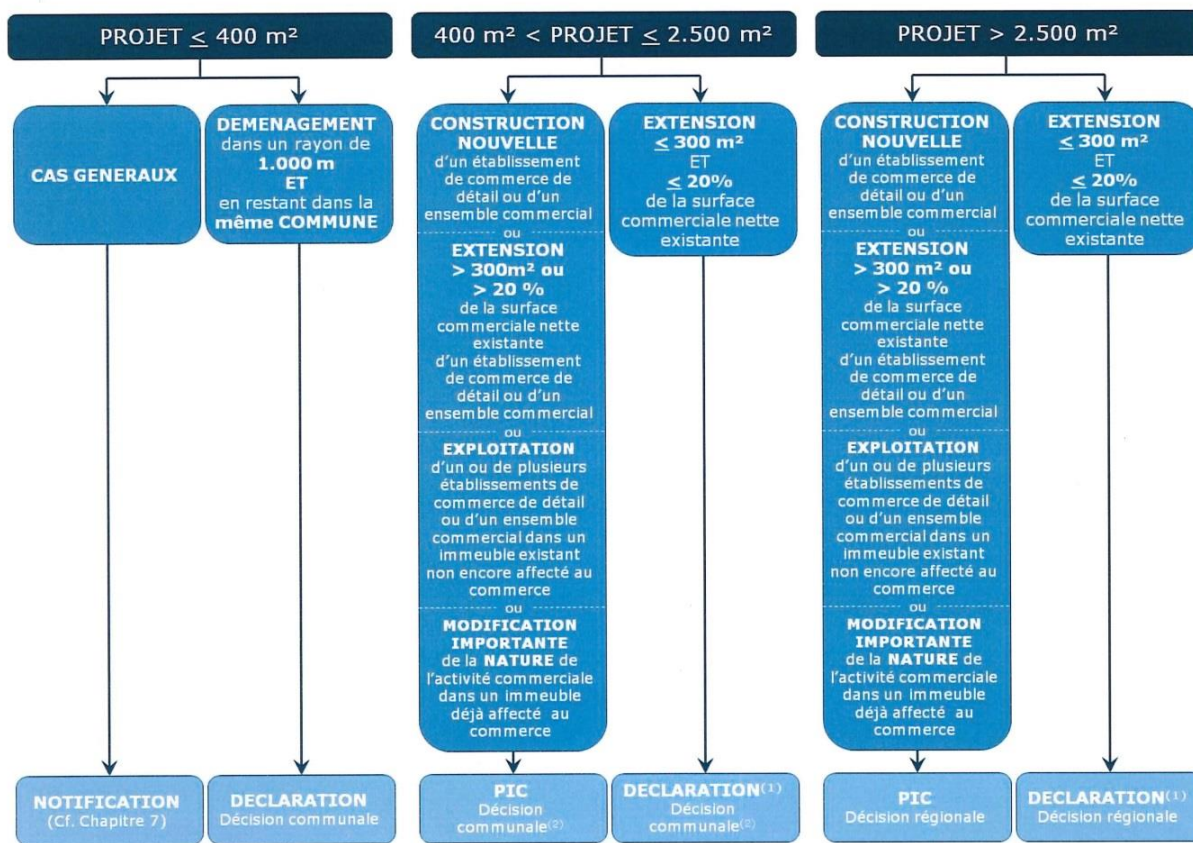
En date du 29 septembre 2016 (MB 18.10.2016), le Gouvernement Wallon a modifié l'arrêté du 2 avril 2015 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 5 février 2015 en matière des implantations commerciales. Depuis cette date, les enquêtes ne sont plus systématisées sur les communes limitrophes de la commune concernée par un projet de permis d'implantation commerciale ou intégré.

Dès lors, seuls les avis de ces communes sont sollicités. En 2017, le Collège communal a donc remis un avis favorable sous réserve des conditions émises par les différentes instances et services consultés pour 10 demandes de permis intégré (8 sur Namur, 1 sur Assesse et 1 sur Andenne) et 1 permis d'implantation commerciale sur Namur.

A ce jour, aucune demande n'a été introduite pour un projet d'implantation commerciale sur la commune de Gesves.

Pour rappel, les procédures sont mises en place suivant la superficie des projets :





(1) Valable si autorisation délivrée sur base de la loi de 1975 ou 2004 ou décret actuel.

(2) Sauf si projet à cheval sur plusieurs communes >>> décision régionale.

## CERTIFICAT D'URBANISME NUMÉRO 1 ET INFORMATIONS NOTAIRES

Au 30/11/2017, 256 informations et/ou certificats d'urbanisme ont été réalisés.

Les délais requis par le CWATUPE pour leur délivrance étaient de 40 jours à dater de la réception des demandes.

Depuis l'entrée en vigueur du CODT le 1<sup>er</sup> juin 2017, les délais de délivrance sont ramenés à 30 jours. Un formulaire (annexe 14) est requis pour l'introduction des demandes de certificat d'urbanisme (pas pour les informations). Le Collège communal délivre le certificat dont question via le formulaire annexe 16. Les informations sont délivrées par l'administration communale (les informations ne font donc plus l'objet d'une délibération du Collège communal depuis l'entrée en vigueur du CODT).

## RÉUNION D'INFORMATION DU PUBLIC

Les procédures en matière de réunion d'information du public sont régies par le Code de l'environnement.

En fin d'année 2016, une réunion d'information concernant un projet de permis intégré sur la Commune de Namur avait fait l'objet d'une information de la population. Ce projet visait la construction d'un complexe immobilier, d'un centre commercial et des parkings enterrés entre le boulevard Léopold, la place Léopold et la rue Borgnet.

Cette année, aucune réunion n'a dû être mise en place sur le territoire.



# AGRICULTURE

AGENT TRAITANT DEPUIS SEPTEMBRE 2016 : CARINE LISSOIR

## Recensement agricole

Depuis 2012, dans le cadre de la simplification administrative, le SPF Economie, PME, Classes Moyennes et Energie organise lui-même le recensement agricole.

NC : donnée non communiquée

Sources : [http://statbel.fgov.be/fr/modules/publications/statistiques/economie/downloads/agriculture\\_-](http://statbel.fgov.be/fr/modules/publications/statistiques/economie/downloads/agriculture_-)

|   | 2007    | 2008    | 2009    | 2010    | 2011    | 2012    | 2013    | 2014    | 2015    | 2016    |
|---|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Nbre d'exploitations avec une production agricole | 59      | 58      | 57      | 57      | 51      | 50      | 50      | 47      | 48      | 48      |
| Superficie agricole utilisée (en ares)            | 311.636 | 312.931 | 309.940 | 313.491 | 277.054 | 279.549 | 280.031 | 272.892 | 294.820 | 303.530 |
| Cultures et occupation du sol (en ares)           |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |
| Terres arables                                    | 192.692 | 196.865 | 187.424 | 185.907 | 165.215 | 183.477 | 183.186 | 181.633 | 196.837 | 205.307 |
| Céréales pour le grain                            | 101.485 | 111.766 | 104.860 | 100.770 | 87.679  | 92.804  | 91.736  | 100.557 | 104.006 | 106.419 |
| Cultures industrielles                            | 44.031  | 40.297  | 36.990  | 42.878  | 28.725  | 30.620  | 40.731  | 33.463  | 35.600  | 43.385  |
| Pommes de terre                                   | 1.700   | 425     | 1.810   | 898     | NC      | 1.330   | 351     | 3.154   | 6.497   | 2.762   |
| Légumineuses récoltées en grains secs             |         | 0       | 0       | 325     | 1298    | 0       | 0       | 393     | 318     | 0       |
| Légumes en plein air                              | 12.228  | 8.447   | 6.394   | 5.801   | 6.831   | 8.005   | 5.594   | 1.868   | 8.159   | 6.888   |
| Jachères  | 14.028  | 7.043   | 5.564   | 5.446   | 5.174   | 6.546   | 5.618   | 5.421   | 6.471   | 6.418   |
| Superficie toujours couverte d'herbe              | 117.900 | 115.017 | 121.468 | 126.539 | 111.826 | 96.056  | 96.845  | 91.259  | 97.983  | 98.223  |
| Cultures sous serres                              | 9       | 14      | 13      | 10      | NC      | 16      | 0       | 0       | 0       | 0       |
| Composition des cheptels                          |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |
| Nbre de bovins                                    | 4.092   | 4.260   | 4.141   | 4.464   | 4.564   | 4.325   | 4.513   | 3.821   | 3.821   | 3.734   |
| Nbre de porcins                                   | NC      | NC      | NC      | 2.000   | 0       | 2.000   | 0       | 1.005   | 1.834   | 2.134   |
| Nbre d'ovins                                      | 822     | 683     | 850     | 839     | 99      | NC      | NC      | NC      | NC      | 138     |
| Nbre de caprins                                   | NC      | 5       | NC      | 2       | 0       | 3       | NC      | NC      | NC      | 0       |
| Nbre d'équidés                                    | 116     | NC      | NC      | 126     | NC      | NC      | NC      | NC      | NC      | 24      |
| Nbre de volailles                                 | 391     | 189     | 134     | 40.147  | 178     | 40.158  | NC      | 40.000  | 44.000  | 40.005  |

[chiffres agricoles de 2016.jsp](#)



### **REMARQUE METHODOLOGIQUE:**

Ces chiffres proviennent des bases de données administratives régionales complétées par les données de l'enquête agricole de novembre 2016.

Les données administratives sont établies par les administrations régionales à partir des déclarations de superficies définitives de 2016.

La période de référence pour les **cultures** est avril/mai.

La date de référence pour les **animaux** est 15 octobre.

### *Commission communale de constat de dégâts aux cultures*

Dans le cadre des constats de dégâts aux cultures, la Commission n'avait pas dû être convoquée de 2013 à 2016.

Cette année en raison de la sécheresse intervenue au printemps, la commission a été convoquée à 3 reprises (les 19/07, 12/09 et 8/11/2017). La composition de cette commission au 12 juillet 2017 est :

| Institution   | Titre institution | vedette  | Prénom   | Nom      | Titre commission  | Désignation                                    |
|---|-------------------|----------|----------|----------|---|--|
| Administration communale  | Bourgmestre       | Monsieur | José     | PAULET   | Président   | voir procédure applicable                      |
| SPW-DGARNE-Développement  | Attaché qualifié  | Monsieur | Philippe | NIHOUL   | représentant de la DGO3                                   | DGO3   |
| SPF Finances - Fiscalité - Petites et Moyennes Entreprises - Centre PME - Gestion Team2 | Conseiller        | Madame   | Hélène   | BUZIN    | représentant du contrôle local des contributions directes | service du contrôle des contributions directes |
|   | Agriculteur       | Monsieur | Jacqui   | HINCOURT | Expert-agriculteur  | Bourgmestre                                    |
|   | Agriculteur       | Monsieur | Luc      | DELLOY   | Expert-agriculteur  | représentant de la DGO3                        |

La procédure (voir la circulaire y relative) prévoit que lorsque des dégâts causés aux cultures agricoles et horticoles (de plein air ou sous verre), par des cas de force majeure tels qu'un orage, une chute de grêle, une inondation, ou par des conditions climatiques de caractère exceptionnel comme des pluies incessantes, une sécheresse de longue durée ou d'autres phénomènes susceptibles de réduire dans une mesure importante les revenus professionnels des agriculteurs et/ou des horticulteurs se présentent dans une commune, un contact est pris entre le Bourgmestre de cette commune, le fonctionnaire compétent du SPF Finances et le représentant de la Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement (dénommée DGO3). Chacune des trois parties, ou son représentant, peut en prendre l'initiative.



Lorsqu'il ressort de cette concertation qu'il s'agit de dommages exceptionnels, et sur demande écrite des agriculteurs et horticulteurs concernés, mentionnant la date, la cause des dégâts et les parcelles touchées, le Bourgmestre convoque la commission afin de constater officiellement les dommages.

Un total de 31 procès-verbaux a été dressé au 29 novembre 2017. Les cultures prises en considération par la commission sont les prairies à raison de 60 %. Pour les autres cultures, les agriculteurs éventuellement concernés ont été invités à apporter des éléments incontestables qui permettraient d'estimer la perte subie (état de livraison,...).

L'ensemble de ces procès-verbaux ont été adressés par courriel au SPF finances et à la DGO3, en copie données aux agriculteurs ayant participé aux réunions de la commission et par courrier pour les quelques non présent aux réunions de la commission. Les originaux sont conservés à l'administration communale.

A cette occasion, nous avons pu mettre à jour la liste d'adresse des agriculteurs (au 9 octobre 2017) dont dispose la commune de Gesves sur base des procès-verbaux et avec l'aide d'un des experts et également par retour d'informations des agriculteurs concernés (pour rappel, la commune ne gère plus le recensement agricole et ne dispose donc plus des coordonnées des agriculteurs en son administration).

#### *Campagne de collecte des plastiques agricoles*

Cette collecte est organisée par le Bureau Economique de la Province de Namur. La Commune est donc chaque année invitée par le BEP à relayer l'information sur son territoire auprès des agriculteurs. Cette dernière a été relayée via le site internet de la commune et par courrier en avril 2017.

#### *Campagne de collecte des pneus de couverture de silos*

Cette collecte est également organisée par le BEP en collaboration avec l'asbl Recytyre. De même que pour les plastiques agricoles, la Commune se fait le relais de l'information via le site internet de la commune et par courrier.

Cette année, ce courrier a été transmis le 9 octobre aux agriculteurs repris dans la liste d'adresse mise à jour à cette même date. Ce courrier a dans le même temps prévenu les agriculteurs des dates limites de prise en compte des dégâts dus à la sécheresse du printemps 2017.



## RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE ADMINISTRATIVE - SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

AGENT TRAITANT JUSQUE +/- 2016 : C. LISSOIR

Pour rappel, en date du 6 juin 2012, le Conseil communal avait arrêté le nouveau Règlement général de police rendu obligatoire depuis le 27 juin 2012. Outre de minimes modifications de texte et suppressions de certains articles dans le titre I relevant de l'article 119bis de la NLC, le volet délinquance environnementale (décret du 5 juin 2008) concernant les infractions de la 2ème, 3ème et 4ème catégorie était intégré dans la partie II.

Seul le décret délinquance du 5 juin 2008 était donc intégré dans le RGPA. Ce dernier devait être adapté aux nouvelles normes ci-dessous.

A ce jour, les sanctions administratives communales sont régies par trois législations à savoir :

- a) La loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales entrée en vigueur le 1er janvier 2014,
- b) La partie VIII du Livre Ier du Code de l'environnement,
- c) Le décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2014.

Sur base de ces 3 textes, cinq régimes de sanctions sont applicables au niveau communal (1 régime par type d'infraction) :

Sous la loi SAC :

- 1) Les infractions administratives (incivilités uniquement reprises dans le RGPA),
- 2) Les infractions mixtes (pénales et reprises dans le RGPA),
- 3) Arrêt et stationnement (infractions au Code de la route et reprises dans le RGPA),

Sous le Code de l'environnement :

- 4) Les infractions environnementales (catégorie particulière d'infractions mixtes),

Sous le décret voirie communale :

- 5) Les infractions de voirie (catégorie particulière d'infractions mixtes).

En date du 16 novembre 2015, le Collège avait décidé de désigner deux agents en qualité d'agents constatateurs communaux assermentés et de leur faire prêter le serment requis. Ce dernier n'est pas intervenu à ce jour.

En date du 14 septembre 2016, le Conseil communal avait ratifié la convention relative à la mise à disposition d'une commune d'un fonctionnaire provincial en qualité de fonctionnaire sanctionnateur en application de la loi du 24 juin 2013 et ainsi désigné les quatre fonctionnaires sanctionneurs provinciaux.

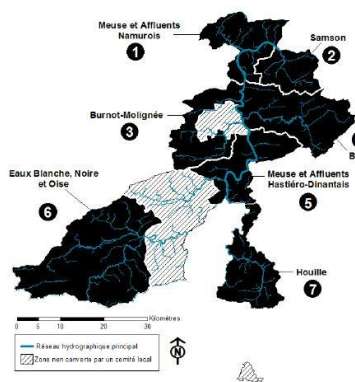
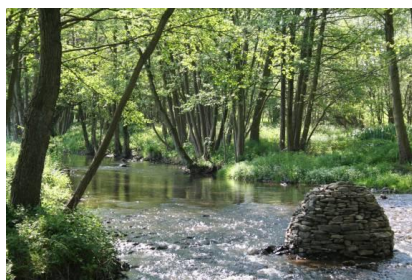
La modification du règlement général de police administrative sur base du modèle à suivre par les Communes de la Zone de Police des Arches, a fait l'objet d'une réflexion conjointe entre l'agent communal chargé de sa précédente modification en 2012 et un agent des services de police de Gesves en collaboration avec le service de la Province (Bureau Provincial des Amendes Administratives). A ce jour, toutes les questions juridiques



posées (40) ont obtenu les réponses sollicitées. Ces dernières doivent être insérées ou faire l'objet de correction des articles concernés avant proposition d'adoption par le Conseil communal.

Les protocoles d'accord SAC avec le Procureur du Roi doivent encore être effectués, ceux-ci devront être annexés au Règlement Général de Police. Ces dernières formalités sont actuellement gérées par l'agent de la Police communale de Gesves qui a participé aux réflexions juridiques avant d'être transférée à un agent communal. L'adoption du Règlement Général de Police devrait vraisemblablement être proposée au prochain Conseil communal.

## GESTION DES COURS D'EAU



### Gestion administrative des cours d'eau

Depuis le premier trimestre de l'année 2017, le nouveau **Protocole d'Accord 2017-2019** est entré en vigueur.

Depuis le 22 juin 2017 l'Administration communale a signé avec la Province de Namur une **Convention** relative à l'aide à **l'entretien des cours d'eau non navigables de 3<sup>ème</sup> catégorie**. Cet accord produira ses effets endéans les 5 ans et produira des économies dans le chef de la commune.

1. La Commune est, et reste, l'autorité gestionnaire des cours d'eau non navigables classés en 3<sup>ème</sup> catégorie de son territoire, elle en conserve la responsabilité.
2. La Province intervient uniquement sur les cours d'eau non navigables classés en 3<sup>ème</sup> catégorie avec l'accord de la Commune qui confie, par la présente, à la Province, les travaux d'entretien de ces cours d'eau.



3. La Province de Namur assure la réalisation et le financement des travaux d'entretien, en bon père de famille, sur l'ensemble des cours d'eau non navigables de 3eme catégorie de la Commune.
4. Le terme « entretien » du cours d'eau s'entend uniquement les travaux ordinaires de curage, d'entretien et de réparation au sens de l'article 6 de Loi du 28 décembre 1967 relative aux cours d'eau non navigables.

Sont exclus les travaux extraordinaires d'amélioration ou de modification définis au chapitre III de la Loi du 28 décembre 1967 relative aux cours d'eau non navigables. Une application stricte de l'article 9 de la Loi du 28 décembre 1967 relative aux cours d'eau non navigables est appliquée, les ponts et autres ouvrages privés restant entretenus et réparés par ceux à qui ils appartiennent.

### Gestion des Risques d'inondation

Dans le cadre du Contrat Rivière Haute Meuse, nous collaborons à l'élaboration des Plans de Gestion des Risque d'Inondation (PGRI) en Wallonie avec le Comité Technique par Sous-Bassin Hydrographique (CTSBH). L'épisode pluvio-orageux du 27 au 30 mai 2016 nous démontre que toute habitation implantée en contrebas d'une culture est susceptible de subir une coulée boueuse (même hors de l'Aléa d'inondation et de l'Axes de ruissellement)

**Plan de Gestion des Risques d'Inondation**

**Comité Technique du Sous-Bassin Hydrographique Meuse amont (CTSBH)**

- Etat des lieux, des enjeux locaux à présenter par la Cellule de coordination du CRHM lors de la prochaine réunion en avril 2018
- Evènements d'inondation (débordement ou ruissellement) locaux ?
- Craintes, remarques, demandes ou commentaires généraux sur la problématique Inondation ?
- Suggestions d'actions pour réduire les risques ?

Nouvelle action 2017-2019  
→ À valider

2016  
1910  
1984

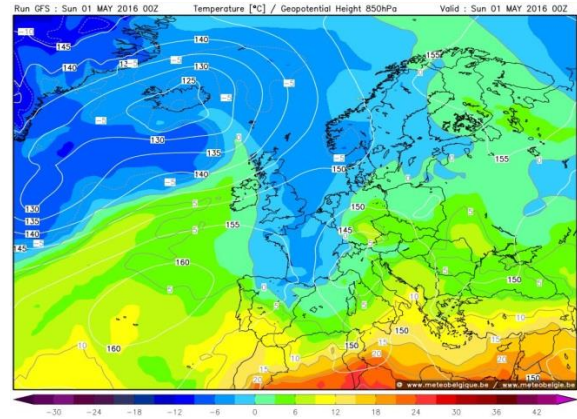
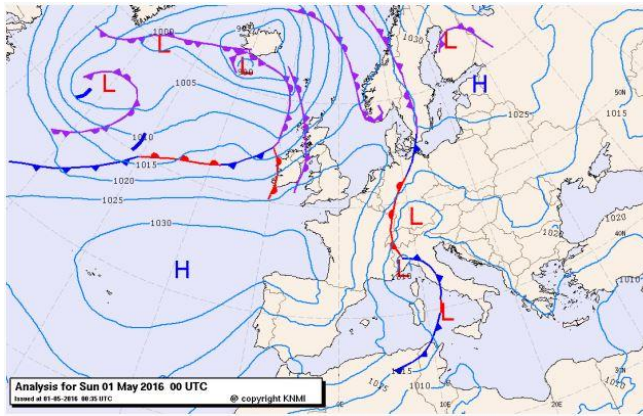
Source : Conval C  
Source : www.institut-antenna.be



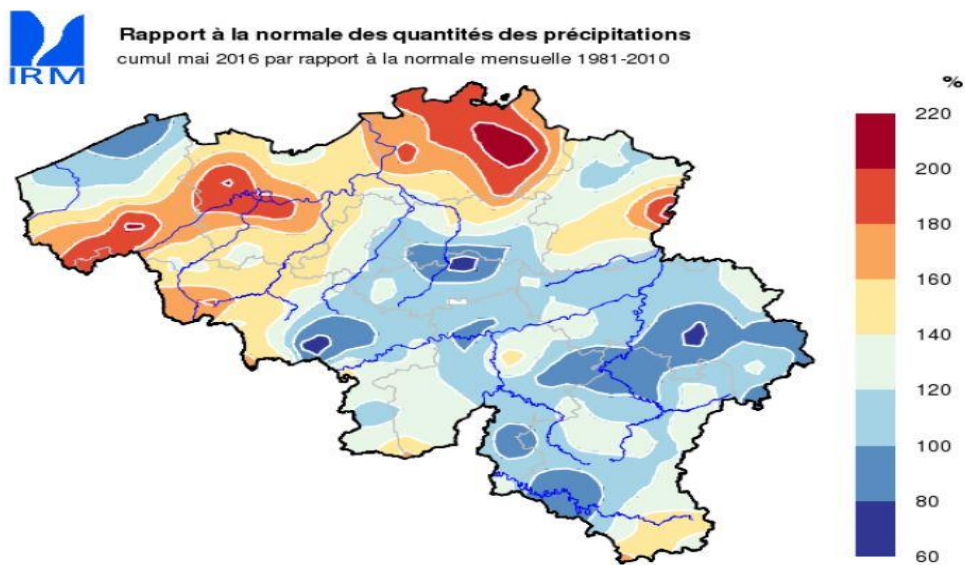
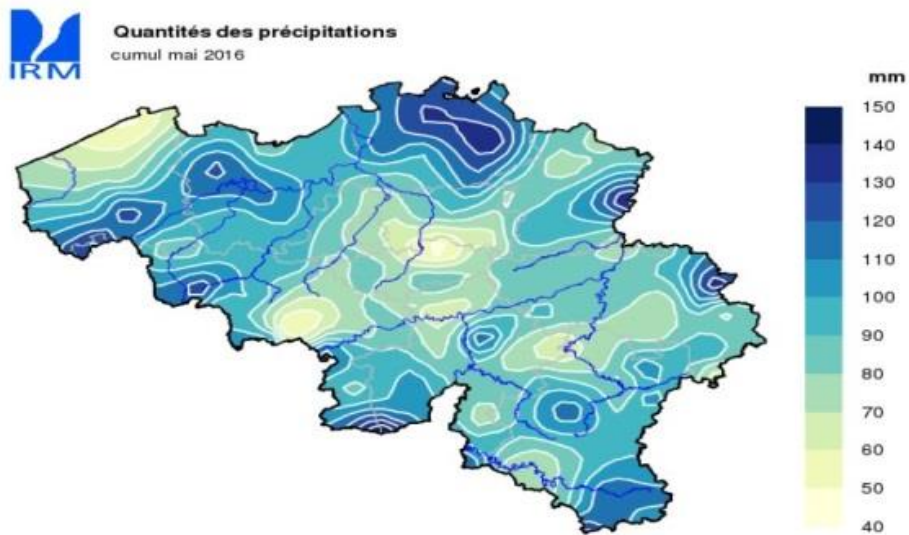


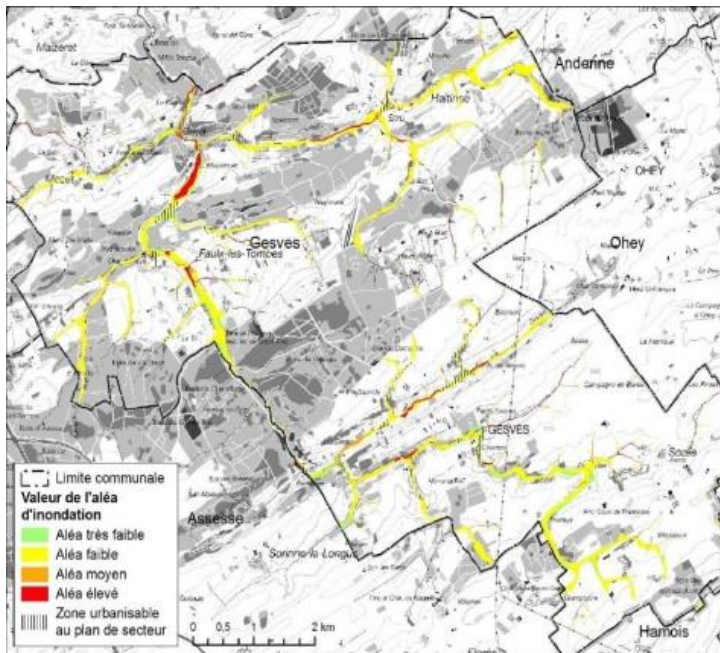
## Les conditions climatiques du 27 au 30 mai 2016

La position des centres de pression et des masses d'air (à 850 hPa)

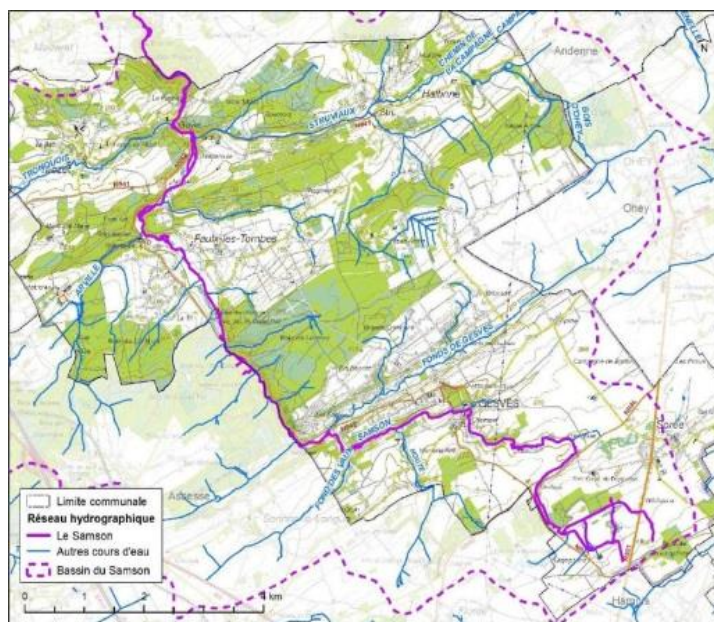


Répartition géographique des précipitations

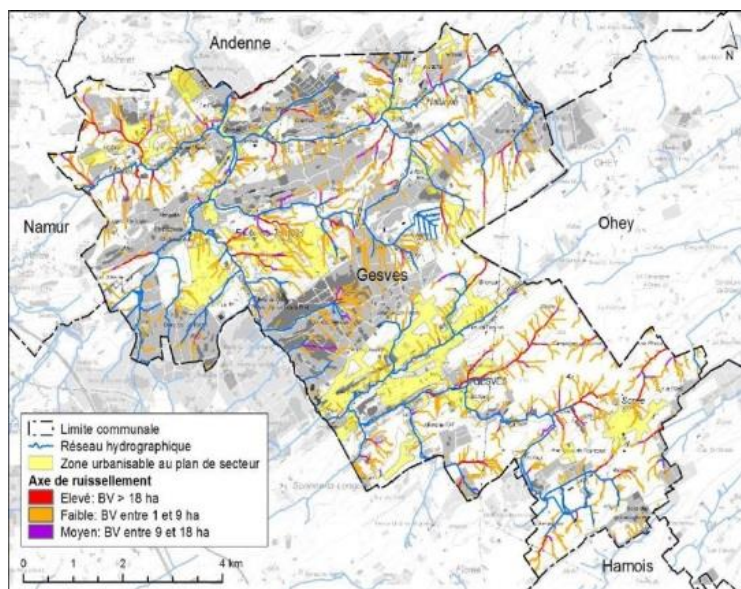




Aléa d'inondation dans la commune de gesves (source : données SPW, fond de plan : IGN 1/50 000)



Le Samson et ses affluents (source : données DGO3, fond de plan :IGN 1/50 000)



Axes de ruissellement dans la commune de Gesves (source : données DGO3, fond de plan : IGN 1/50 000)





En externe

Comme chaque année, plusieurs actions ont été menées sur nos cours d'eau, (avec l'appui de l'Asbl Contrat Rivière Haute-Meuse) :

**Espèces invasives : Balsamine Himalaya**

Samson

1. Seulement 4 pieds arrachés à Goyet

Strouviaux – ruisseau de Labas

1. Plus de balsamine à la rue des Basses Arches
2. Encore 7-8 pieds à la ferme de Wallay, propriétaire sensibilisé, gestion en cours

Ruisseau de Wanet

1. Attention : 80 pieds relevés à l'arrière de la Drève des Arches à Faulx-Les Tombes !
2. 40 gérés dans une friche, 40 autres dans un jardin privé
3. Dépliant de sensibilisation déposé aux occupants.

**Sensibilisation aux pertes d'hydrocarbure**

**Sensibilisation aux pertes d'hydrocarbure**

→ **Citoyens, plaisanciers, entreprises à sensibiliser**

- Diffusion de la brochure du SPW
- Publication d'un article (bulletin communal, site web)
- Contacts spécifiques pour certains cas précis



## En interne

### Pollution

En collaboration avec le service des travaux, une pollution a été détectée sur le **cours d'eau sans nom 3011** de 3<sup>ème</sup> Catégorie rue des Basses Arches à hauteur des numéros 7 et 7 A à Haltinne. **Suivi EN COURS**



## GESTION DES PONTS



**Ponceau G - Rue Al Cassette (Haltinne)**      21038-0 (N° B.D.O.A.)      6.534.039.0 (Numéro Ident)

Février 2017, suite à la manutention d'un lot de bois sur l'entité de Haltinne, un camion ou engin de chantier a occasionné des dégâts substantiels à ce ponceau sur le ruisseau Struviaux. Une étroite collaboration entre les différents services (Gestion des ponts, Voiries, Assurances et Marchés publiques) a permis d'identifier le responsable, d'établir en devis (**17.235 € HTVA**). Fin août 2017, sur place, l'expert de la compagnie adverse nous a rappelé qu'en tant qu'assureur Responsabilité Civile, il indemnisait en valeur réelle (valeur à neuf – vétusté). Nous lui avons signifié que nous étions en droit d'attendre qu'il remette le pont en l'état avant sinistre. La proposition d'indemnité doit être envoyée au Collège. **EN COURS**

**Aqueduc 6 - Rue du Pont d'Aoust (Gesves)**      21012-0 (N° B.D.O.A.)      6.534.013.0 (Numéro Ident)

**Ponceau 19 - Rue Baty Pire (Gesves)**      21014-0 (N° B.D.O.A.)      6.534.015.0 (Numéro Ident)

Ces deux ponts présentes un **état de santé préoccupant**. Ils pourraient représenter un **danger pour les usagers**. Ils nécessitent des travaux en 2018. **A FAIRE**



**Ponceau sans nom- Rue les Fonds (Gesves)** en face du numéro 46 non repris dans la BDAO car le ruisseau la Pichelotte n'est pas repris à l'Atlas des cours d'eau

**Ponceau 83 - Rue Ry Del Vau (Gesves)** 21003-0 (N° B.D.O.A.) 6.534.004.0 (Numéro Ident)

**BUSE 15 - Rue de Bellaire (Haltinne)** 21043-0 (N° B.D.O.A.) 6.534.044.0 (Numéro Ident)

Ces trois ponts doivent être inspectés et (peut-être) réparés en 2018. Il faut profiter de la réfection des rues Ry Del Vau et de Bellaire. **A FAIRE**



# GESTION DES DECHETS



# GESTION DES DECHETS MENAGERS

AGENT TRAITANT : CHANTAL VANART

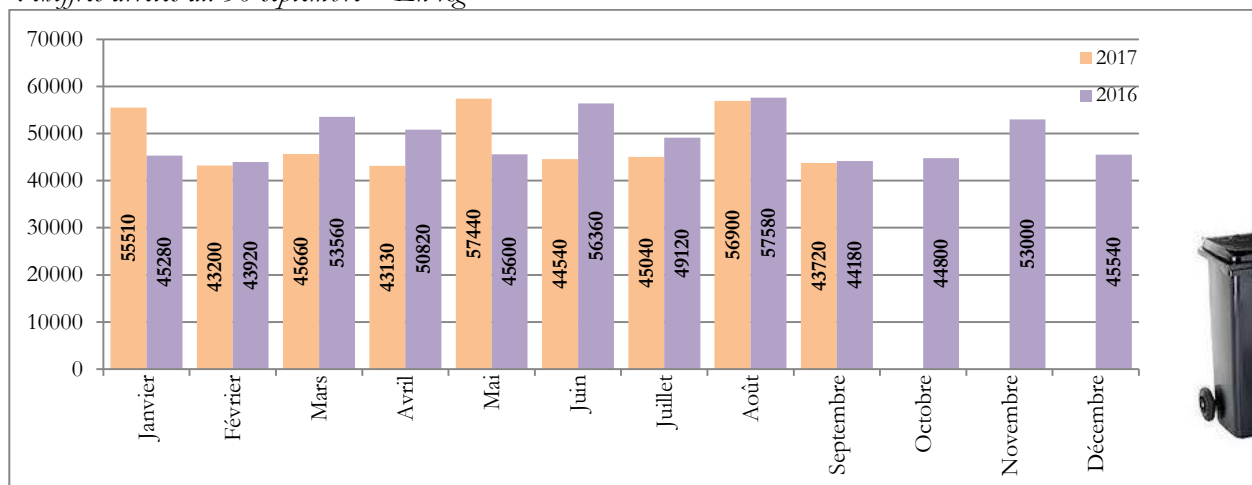
La qualité et la quantité des déchets ménagers peuvent être optimisées par les divers services de collectes sélectives et les endroits de recyclage proposés par la Commune :

## RAMASSAGES PORTE A PORTE

- ~ des ordures ménagères (tous les mardis)
- ~ des déchets biodégradables (tous les mardis)
- ~ des encombrants par la Ressourcerie Namuroise (sur rendez-vous)
- ~ des PMC (1 fois tous les 15 jours) - Lundi
- ~ des papiers – cartons (1 fois par mois) - Vendredi

## DÉCHETS MÉNAGERS AU MOYEN DES CONTENEURS À PUCE

2017 : chiffres arrêtés au 30 septembre – En kg



### Tableau 2018 des collectes des déchets ménagers – Gesves

⇒ FAULX-LES TOMBES – GESVES – HALTINNE – MOZET – SOREE

|                                       | Janvier  | Février       | Mars          | Avril        | Mai                  | Juin               |          |
|---------------------------------------|--|---------------|---------------|--------------|----------------------|--------------------|----------|
| Déchets ménagers & Déchets organiques | 2-9-16-23-30   | 6-13-20-27    | 6-13-20-27    | 3-10-17-24   | 8-15-22-29           | 5-12-19- <b>26</b> | Mardi    |
| Papiers-cartons                       | <b>26</b>  | <b>23</b>     | <b>23</b>     | <b>20</b>    | <b>25</b>            | <b>22</b>          | Vendredi |
| PMC                                   | <b>3</b> -15-29  | <b>12</b> -26 | <b>12</b> -26 | <b>9</b> -23 | <b>7</b> - <b>23</b> | <b>4</b> -18       | Lundi    |
| Encombrants                           | La collecte se fait sur demande auprès de la Ressourcerie namuroise au 081/260.400<br>Infos : <a href="http://www.laressourcerie.be">www.laressourcerie.be</a> |               |               |              |                      |                    |          |
|                                       | Juillet  | Août          | Septembre     | Octobre      | Novembre             | Décembre           |          |
| Déchets ménagers & Déchets organiques | 3-10-17-24-31  | 7-14-21-28    | 4-11-18-25    | 2-9-16-23-30 | 6-13-20-27           | 4-11-18- <b>27</b> | Mardi    |
| Papiers-cartons                       | <b>20</b>  | <b>21</b>     | <b>14</b>     | <b>12</b>    | <b>9</b>             | <b>7</b>           | Vendredi |
| PMC                                   | <b>2</b> -16-30  | <b>13</b> -27 | <b>10</b> -24 | <b>8</b> -22 | <b>7</b> -19         | <b>3</b> -17-31    | Lundi    |
| Encombrants                           | La collecte se fait sur demande auprès de la Ressourcerie namuroise au 081/260.400<br>Infos : <a href="http://www.laressourcerie.be">www.laressourcerie.be</a> |               |               |              |                      |                    |          |



Les dates encadrées de rouge signalent un jour de passage inhabituel



Pour l'année 2017, la taxation est la suivante :

| <b><u>PARTIE FORFAITAIRE</u></b>  | <b><u>Y compris</u></b>            | <b><u>Situation au 1<sup>er</sup> janvier</u></b>    |
|-----------------------------------|------------------------------------|--|
| 65,00 €/an                        | 12 vidanges et 5,00 kg/an          | Isolés   |
| 85,00 €/an                        | 12 vidanges et 9,00kg/an           | Ménages de 2 personnes                               |
| 90,00 €/an                        | 12 vidanges et 13,00 kg/an         | Ménages de 3 personnes                               |
| 95,00 €/an                        | 12 vidanges et 14,00 kg/an         | Ménages de 4 personnes                               |
| 115,00 €/an                       | 12 vidanges et 14,00 kg/an         | Ménages de 5 personnes et plus                       |
| 120,00 €/an                       | 12 vidanges et 14,00 kg/an         | Seconds résidents                                    |
| 120,00 €/an                       | 12 vidanges et 14,00 kg/an         | Commerçants, professions libérales, ...              |
| 20,00 €/an                        | 12 vidanges et 14,00 kg/an         | Camping et/ou villages de vacances (par emplacement) |
| <b><u>PARTIE VARIABLE</u></b>     |                                    |  |
| 0,30 € par kilo supplémentaire    | <b>et</b>                          |  |
| 1,70 € par vidange supplémentaire | Conteneurs de 40- 140 – 240 litres |  |
| 4,70 € par vidange supplémentaire | Conteneurs de 660 litres           |  |
| 7,50 € par vidange supplémentaire | Conteneurs de 1100 litres          |  |

### **Réductions annuelles :**

Les personnes bénéficiant des aides reprises ci-dessous sur production d'un document probant :

|  |  |
|--|--|
| ~ du revenu intégration social - RIS                     | <u>Attestation à fournir émanant de :</u>                  |
| ~ d'une garantie de revenus aux personnes âgées – GRAPA  | CPAS   |
| ~ de l'intervention majorée de l'assurance à 100 % - BIM | Office National des Pensions                               |
| ~ d'une réduction d'autonomie de 66 % au moins           | Mutualité du bénéficiaire                                  |
|  | SPF Sécurité sociale - Direction des personnes handicapées |

se verront octroyer les réductions suivantes :

|                               |           |
|-------------------------------|-----------|
| Ménage 1 personne (isolé)     | : 30,00 € |
| Ménage de 2 personnes         | : 40,00 € |
| Ménage de 3 personnes         | : 50,00 € |
| Ménage de 4 personnes         | : 60,00 € |
| Ménage de 5 personnes et plus | : 70,00 € |

### **Enfants & personnes incontinentes**

|   |                    |
|---|--------------------|
| Enfants de + 3 ans bénéficiant des allocations familiales (à partir du 3 <sup>e</sup> ) | : 15,00 €/enfant   |
| Personnes incontinentes (sur base d'un certificat médical)                              | : 30,00 €/personne |





## DÉCHETS ORGANIQUES

Le ramassage est organisé depuis novembre 2009.



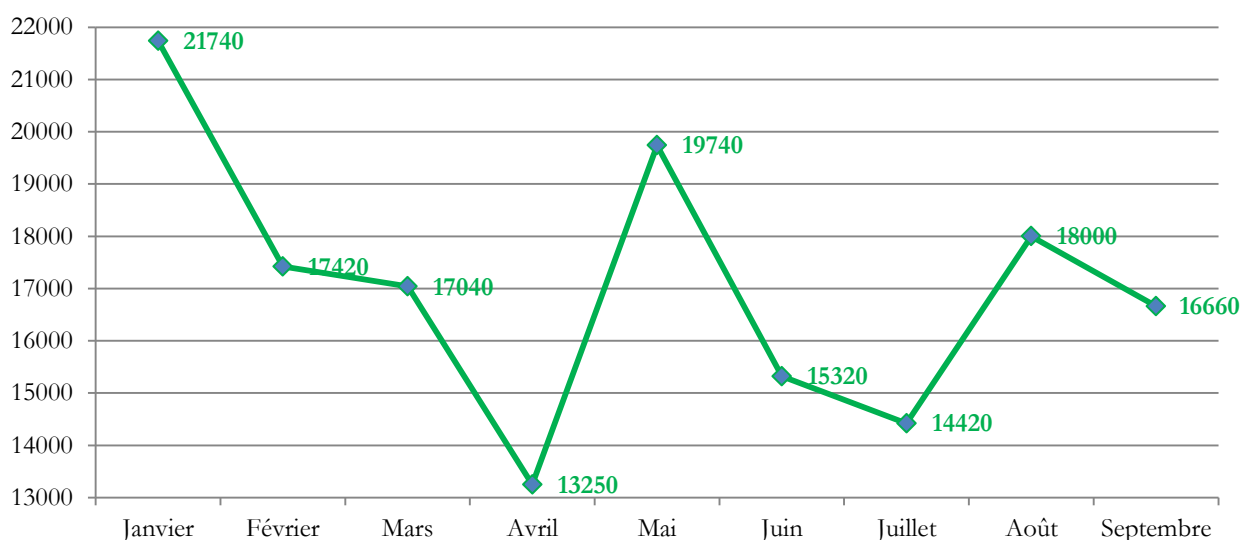
Les sacs biodégradables sont collectés tous les mardis et doivent être placés en dehors des conteneurs à puce.

Les sacs **réglementaires** sont clairement identifiables grâce au rappel des consignes de tri et le logo du BEP Environnement.

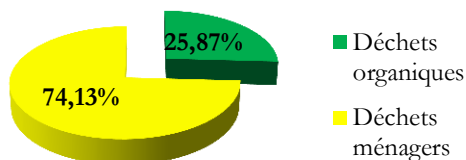
Ils sont en vente au prix de 2,50 € le rouleau de 10 sacs dans près de 250 commerces en province de Namur et également au service accueil - population de l'administration communale.

La liste actualisée des points de vente est consultable sur [www.bepenvironnement.be](http://www.bepenvironnement.be) dans la rubrique « Mieux trier ses déchets ».

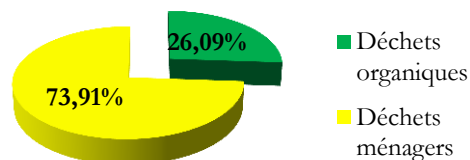
2017 : chiffres arrêtés au 30 septembre – En kg



### Répartition 2016



### Répartition 2017



## ENCOMBRANTS – RESSOURCERIE NAMUROISE

Depuis 2011, une convention a été signée entre notre commune et La Ressourcerie Namuroise pour assurer l'enlèvement des encombrants en porte à porte.

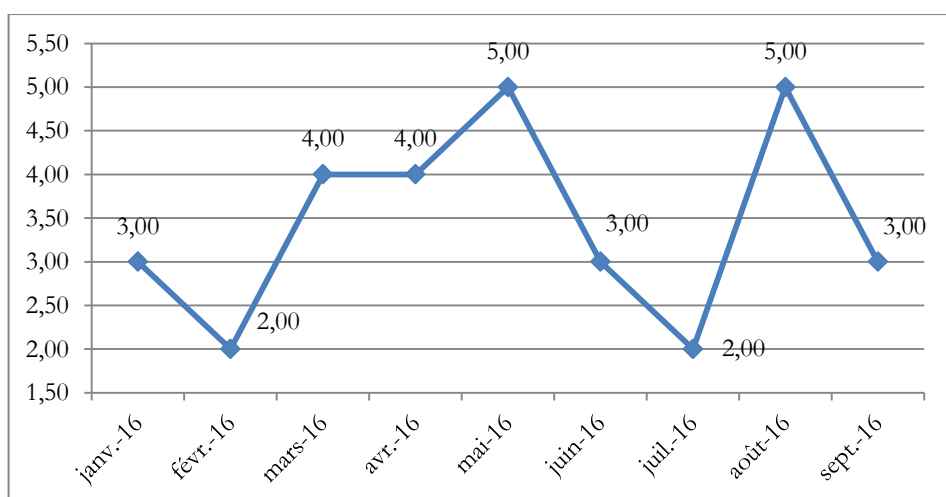
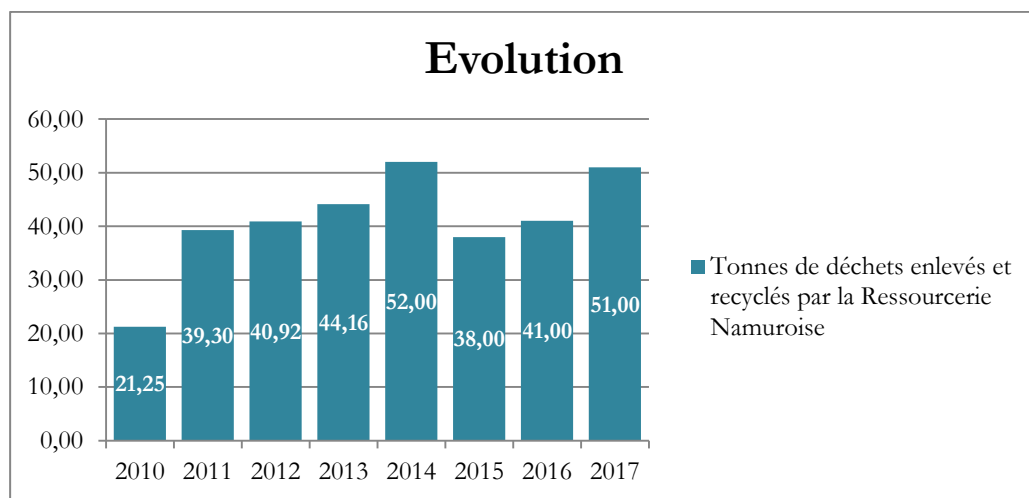
A partir de mars de cette année, Le BEP - Environnement et la Ressourcerie Namuroise se sont associés afin de créer un projet industriel commun qui permet de donner une réponse globale et durable à la gestion des déchets encombrants. Et cela, dans la perspective d'offrir le service de collecte à domicile à l'ensemble des citoyens de la Province de Namur.

La Ressourcerie, entreprise d'économie sociale, devient dès lors une structure 100% publique. De son côté, BEP Environnement, au-delà de la prévention, de la collecte et du traitement des déchets, a désormais le réemploi dans ses missions.

Les gesvois ont donc accès à l'enlèvement de leurs encombrants. Il suffit de téléphoner afin de prendre rendez-vous et le personnel de la Ressourcerie vient chercher, à domicile, ces déchets qui sont recyclés à plus de 90 %.

Site internet : [www.laressourcerie.be](http://www.laressourcerie.be)

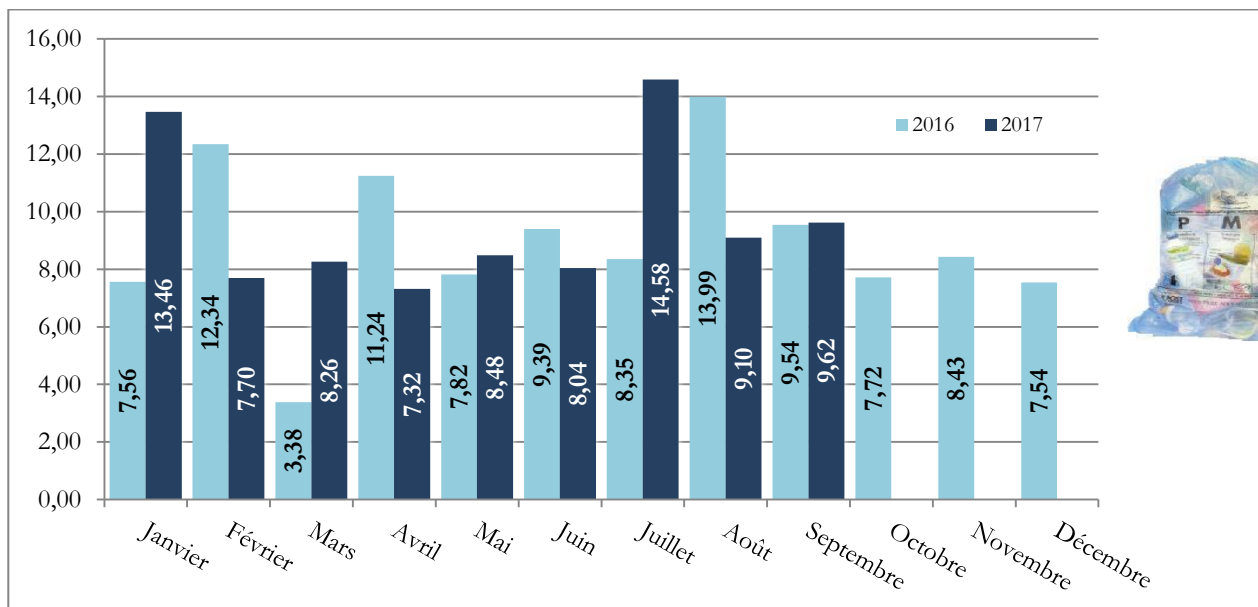
2017 : extrapolation sur base des chiffres arrêtés au 30 septembre – En tonnes



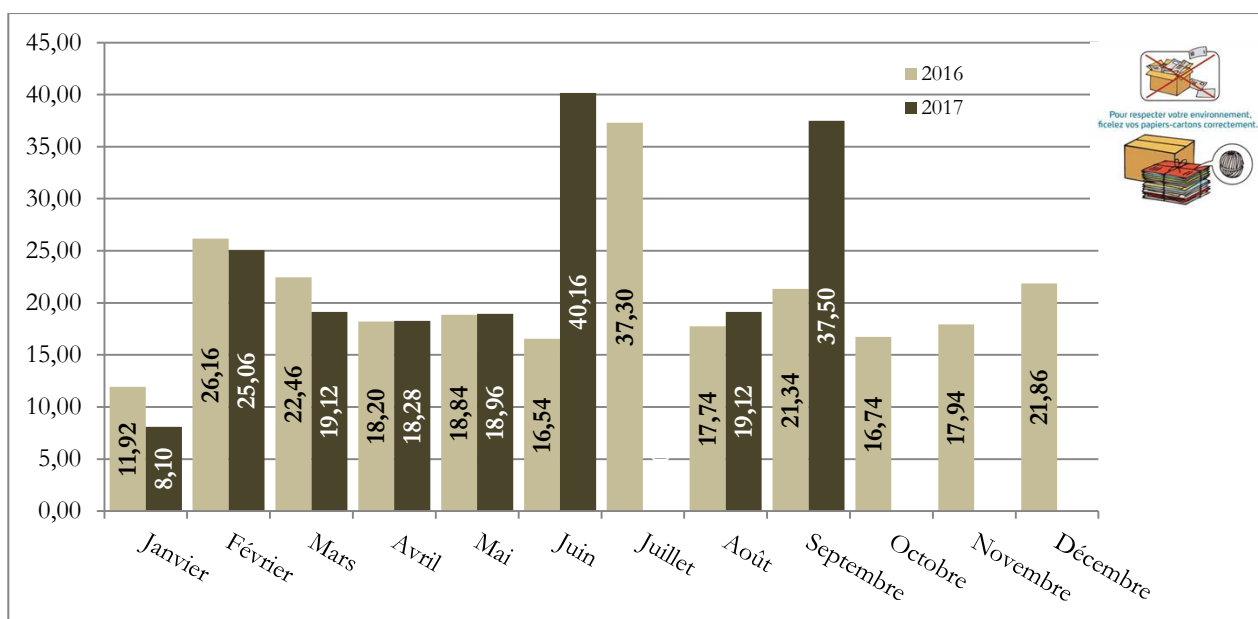
## PMC – BOUTEILLES EN PLASTIQUE – EMBALLAGES EN MÉTAL – CARTONS À BOISSONS

2017 : chiffres arrêtés au 30 septembre – En tonnes

**Rappel** : depuis le 1<sup>er</sup> mars 2013, les PMC ne sont plus acceptés dans les parcs à conteneurs. Ils sont uniquement enlevés en porte à porte.



## PAPIERS - CARTONS



Remarque : pas de date d'enlèvement en juillet 2017



## AUTRES LIEUX DE COLLECTES

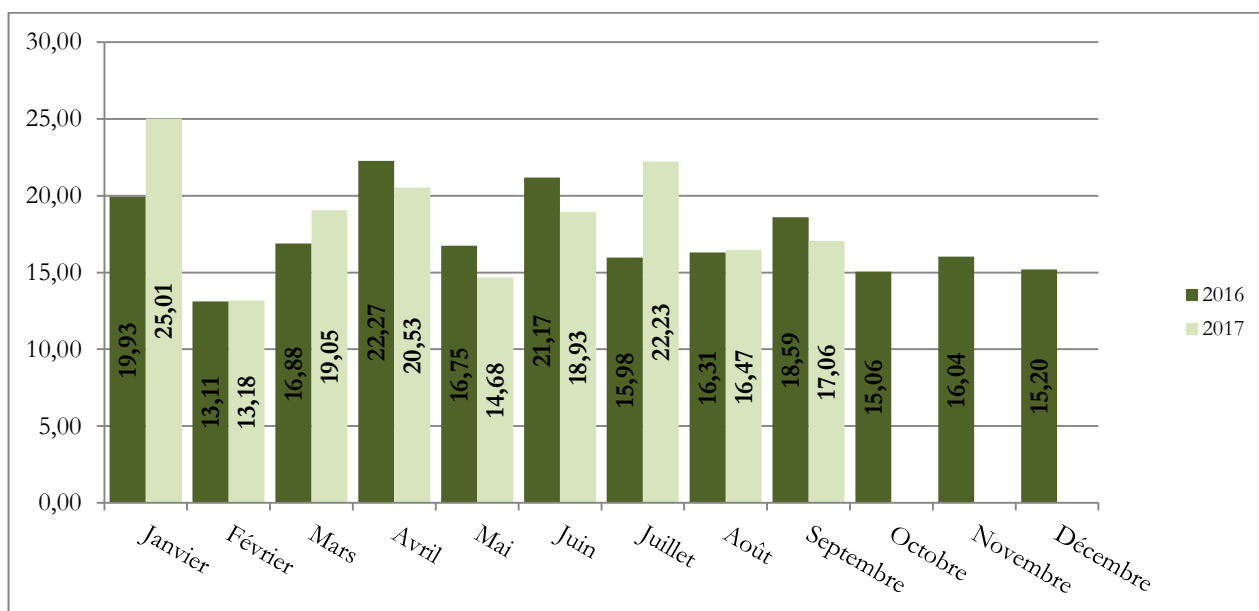
### BULLES À VERRES

Situations :

- ~ Gesves
  - Parking du hall des sports
  - Contrebas de l'église
  - Site de La Pichelotte
- ~ Faulx-Les Tombes
  - Place - Parking – Bulles enterrées
  - Parking des Ecuries de Faulx
- ~ Haltinne
  - Rue de Goyet (Strud)
  - Haut-Bois (église)
- ~ Mozet
  - Centre récréatif
  - Rue de Mozet (Foyer St Antoine)
- ~ Sorée
  - Parking du terrain de football



2017 : chiffres arrêtés au 30 septembre – En tonnes



### PARCS À CONTENEURS

#### Heures d'ouverture :

- ~ Du mardi au samedi : de 9h00 à 17h00
- ~ Fermeture : dimanche – lundi et jours fériés

Situations des plus proches :

- ~ Assesse-Gesves – Corioule (N4) ☎ 083/65 68 24
- ~ Ohey – Route de Ciney ☎ 0473/94 15 57
- ~ Frisée (Hamois) ☎ 083/61 27 68
- ~ Sclayn (Andenne) ☎ 085/84 67 77
- ~ Naninne (Namur) ☎ 081/40 24 68

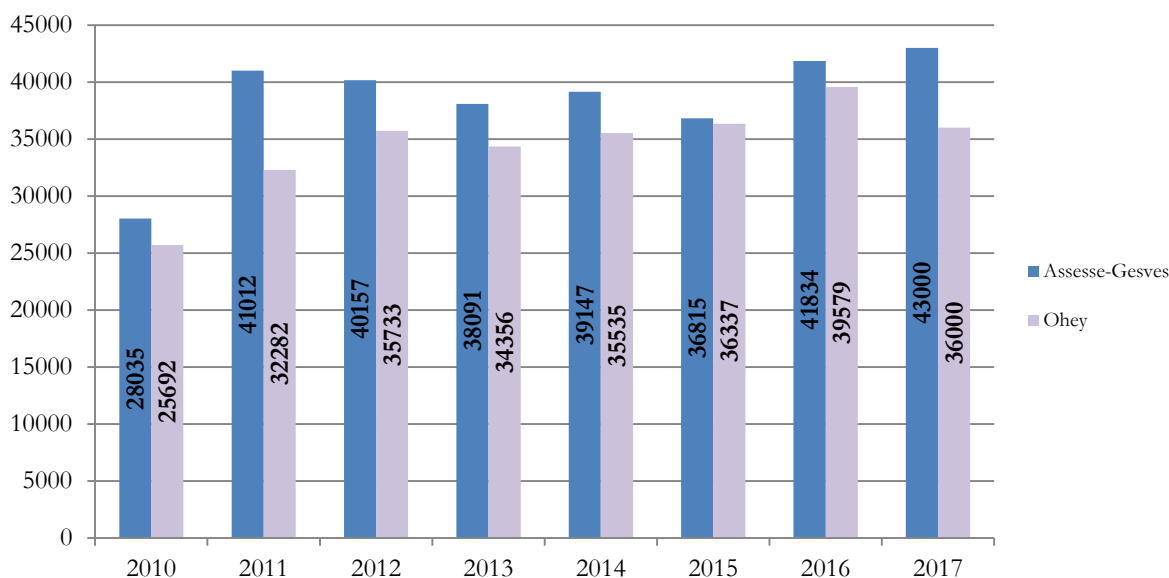


Les coûts d'exploitation des parcs sont mutualisés, un gesvois peut se rendre dans n'importe quel parc de la Province de Namur. La diversification de plus en plus complexe des catégories d'immondices (voir ci-dessous) ne permet plus de réaliser une corrélation plausible des dépôts réalisés uniquement par les habitants de Gesves.

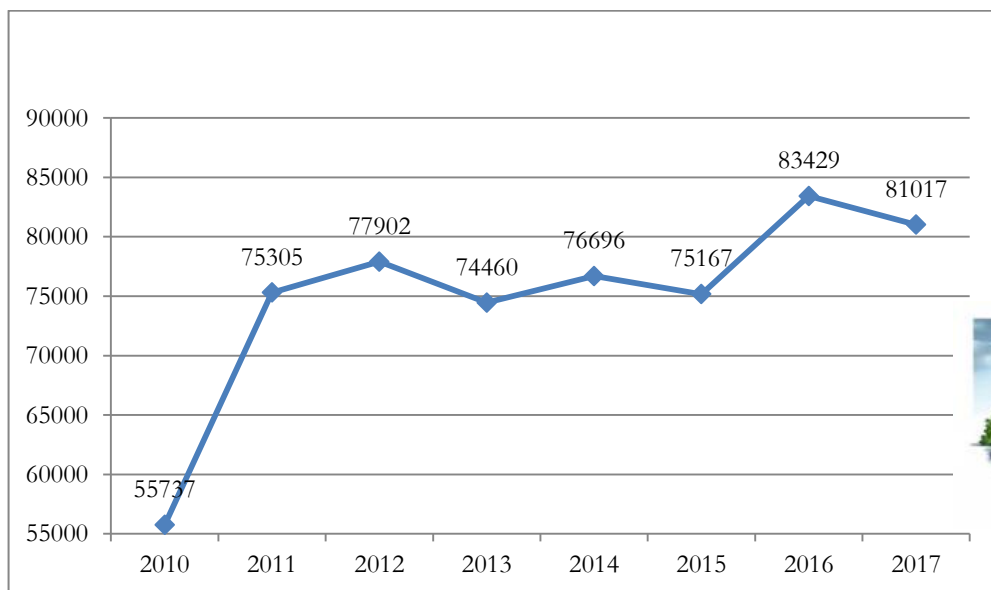
Malgré l'informatisation des parcs, il n'est pas possible d'utiliser les données reprises sur les cartes d'identité afin d'en sortir les statistiques adéquates. En effet, les quantités apportées, par les particuliers, sont évaluées, à l'entrée du parc, de manière approximative par les préposés, uniquement pour estimer le taux de remplissage des conteneurs et ainsi pouvoir prévoir leurs évacuations.

Evolution de la fréquentation des parcs d'Assesse-Gesves et Ohey, les plus visités par les gesvois (nombre de visites)

2017 : Extrapolation sur base des chiffres arrêtés 30 septembre.



Evolution de la fréquentation totale de ces deux parcs.

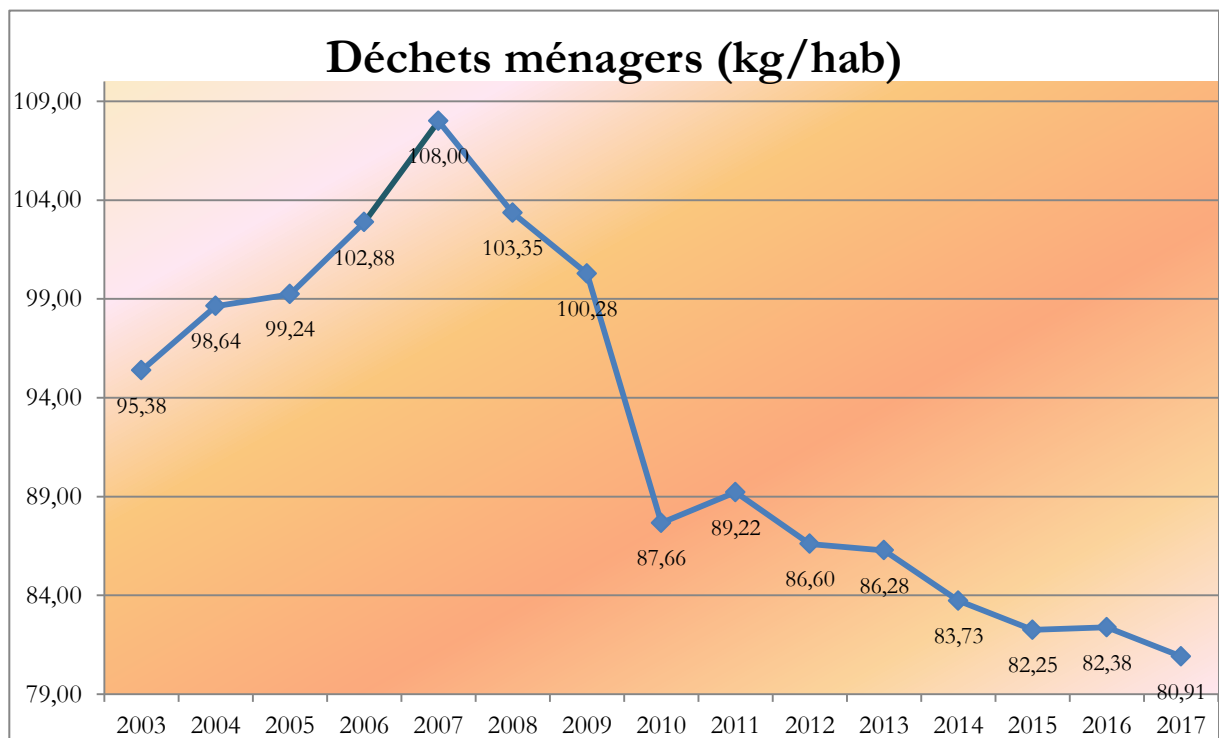


Quantités et classes de dépôts dans ces deux parcs (en kg) – Chiffres arrêtés au 30 septembre 2017.

|                                       | Assesse-Gesves | Ohey      |
|---------------------------------------|----------------|-----------|
| Encombrants                           | 136.340        | 233.820   |
| Encombrants non-incinérables          | 117.760        | 135.200   |
| Verres plats                          | 13.461         | 18.961    |
| Verres                                | 39.082         | 43.040    |
| Papiers-cartons                       | 195.960        | 195.760   |
| Inertes                               | 948.690        | 1.106.580 |
| Bois                                  | 377.060        | 603.540   |
| Métaux                                | 100.900        | 108.540   |
| Gros électro sans fréon               | 8.745          | 7.502     |
| Gros électro avec fréon               | 7.619          | 8.442     |
| Petit électro                         | 39.926         | 40.334    |
| TV – Ecrans                           | 12.814         | 13.746    |
| Déchets verts                         | 752.460        | 796.240   |
| Pneus                                 | 10.020         | 18.260    |
| Huiles (végétales - friture - moteur) | 9.887          | 9.696     |
| Textiles                              | 12.587         | 12.155    |
| Bouchons de liège                     | 300            | 150       |
| Films plastique                       | 15.112         | 12.492    |
| Pots de fleur                         | 4.838          | 3.955     |
| Plastiques durs                       | 35.480         | 45.460    |
|                                       | 2.839.041      | 3.413.873 |

⇒ **En 9 mois** : plus de 6 tonnes de déchets évacués dans les deux parcs.

## DÉCHETS MÉNAGERS – CONCLUSIONS



La Région Wallonne applique le « prélèvement-sanction » qui consiste en une taxe imputée aux communes qui sanctionne la production de déchets ménagers excédant un seuil fixé par décret.

Pour 2017 et pour la taille de notre commune (< à 10.000 habitants), ce seuil est fixé à 200 kg de déchets ménagers par an et par habitant. Avec une moyenne de 80,91 kg par habitant.

⇒ **LA COMMUNE DE GESVES NE SERA PAS PENALISEE.**

## DÉCHETS MÉNAGERS – OFFICE WALLON DES DÉCHETS

Le coût-vérité résulte de l'application du principe du **pollueur-payeur** : l'ensemble des dépenses relatives à la gestion des déchets ménagers dans une commune doit être couvert par des recettes spécifiques aux déchets ménagers. La commune doit donc réclamer à ses citoyens l'entièreté du coût de la gestion des déchets ménagers qu'elle prend en charge.

Le **taux de couverture du coût-vérité** se calcule en divisant l'ensemble des recettes concernées par l'ensemble des dépenses.

Les communes wallonnes ont l'obligation de transmettre à l'Office Wallon des Déchets les statistiques relatives à cette législation.

Le service effectue donc annuellement :

- **FEDEM** : dossier adressé aux communes portant sur les statistiques et la taxe favorisant la collecte sélective des déchets ménagers (échéance : avril 2017 – données 2016).
- **Coût-vérité réel** : dossier adressé aux communes pour établir sur base des comptes clôturés le taux de couverture du coût-vérité réel en matière de déchets ménagers (échéance : septembre 2017 – données 2016).
- **Coût-vérité budget** : dossier adressé aux communes leur permettant d'établir le taux de couverture du coût-vérité en matière de déchets des ménages pour l'exercice d'imposition à venir (échéance : novembre 2017 – données 2018).



# ENERGIE





## ENERGIE

AGENT TRAITANT : MARCEL HAULOT 3/5 TEMPS

### PRIMES COMMUNALES RÉNOVATION - ENERGIE

| Année | Nombre de demandes de prime | Nombre de primes octroyées | Montant total |
|-------|-----------------------------|----------------------------|---------------|
| 2016  | 4                           | 4                          | 1640,00€      |
| 2017  | 2                           | 2                          | 279,00€       |

### FORMATIONS

|      |   |
|------|---|
| 2016 | Rencontre des conseillers en énergie – UVCW – Namur 16/02/2016 <ul style="list-style-type: none"><li>• Isolation thermique des anciens bâtiments.</li></ul> Rencontre des conseillers en énergie – UVCW – Namur 11/10/2016 <ul style="list-style-type: none"><li>• L'étanchéité à l'air des bâtiments.</li></ul>  |
| 2017 | Rencontre des conseillers en énergie – UVCW – Namur 20/02/2017 <ul style="list-style-type: none"><li>• Energie renouvelable.</li><li>• Atelier de communication.</li></ul> Conférence thématique– UVCW – Courrière 28/03/2017 <ul style="list-style-type: none"><li>• Biomasse et Biodiversité en Wallonie.</li></ul> Rencontre des conseillers en énergie – UVCW – Namur 15/06/2017 <ul style="list-style-type: none"><li>• Les réseaux de chaleur.</li><li>• Convaincre efficacement.</li></ul> |

### AIDE ET ASSISTANCE À LA POPULATION

La population consulte régulièrement le service énergie par téléphone, par mail ou de visu.

|      | Nombre de demandes cumulées depuis 2010 | Nombre de réponses/conseils | Nombre d'interventions chez le demandeur |
|------|---|-----------------------------|--|
| 2016 | 881                                     | 881                         | 0  |
| 2017 | 925                                     | 925                         | 5  |

### PEB

Depuis 1<sup>er</sup> mai 2010 l'octroi des permis d'urbanisme est conditionné entre autres au respect d'exigences de la Région wallonne en matière de performance énergétique des bâtiments avec pour objectif : zéro énergie fossile pour les besoins de chauffage à l'horizon 2020.

| Cumul des dossiers examinés depuis 2010 |                            |                              |                |
|---|----------------------------|------------------------------|----------------|
|   | En nouvelles constructions | En changements d'affectation | En rénovations |
| 2016                                    | 211                        | 0                            | 0              |
| 2017                                    | 260                        | 0                            | 0              |



## CADASTRE ÉNERGÉTIQUE

Le cadastre énergétique des bâtiments communaux est complet et actualisé annuellement. Pour l'administration c'est un outil qui permet de fixer les priorités d'intervention pour l'amélioration de la qualité de l'enveloppe des bâtiments et donc de réduire les consommations pour les besoins de chauffage.

D'année en année, que ce soit grâce à de petits travaux ou des travaux importants, le patrimoine communal bâti s'améliore du point de vue énergétique. En témoigne l'évolution des consommations présentée dans la rubrique « Comptabilité énergétique » qui contre toute attente continue à diminuer.

## COMPTABILITÉ ÉNERGÉTIQUE

Pour rappel la comptabilité énergétique communale a été mise en place en 2010 et est actualisée tous les trimestres. En partant des données de 2001 nous constatons que les consommations pour les besoins de chauffage des bâtiments communaux suivent une belle courbe descendante. Celle-ci aurait dû se stabiliser en 2015. Au lieu de cela 2016 a vu les consommations diminuer de 15% et encore de 12% en 2017.

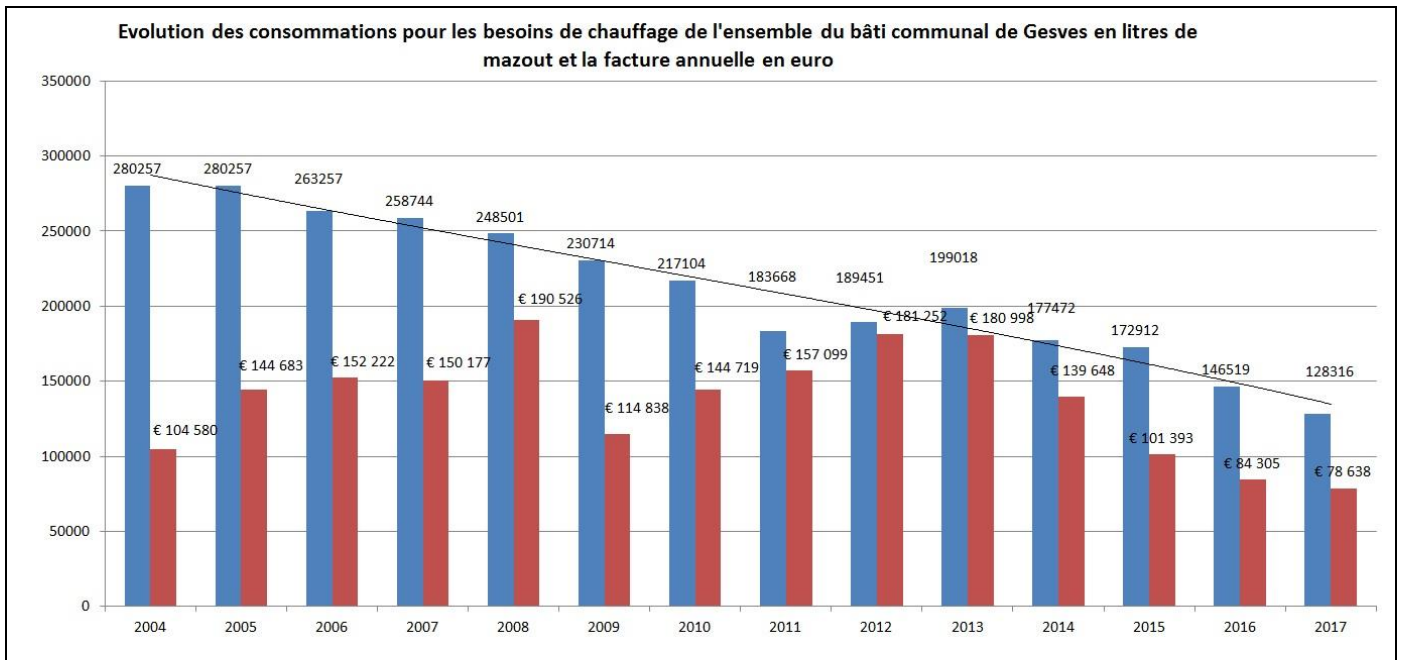
Les bâtiments s'améliorent, les utilisateurs appliquent correctement les consignes de gestion des vannes thermostatiques. Un merci tout particulier aux utilisateurs du 112 chaussée de Gramptinne.

Une autre raison, sans pour cela minimiser les efforts des utilisateurs, est aussi bien entendu les hivers 2015 et 2016 qui ont été plutôt cléments.

| Identification                    | Adresse                     | Localisation     | Consommation en litre |        |        |
|-----------------------------------|-----------------------------|------------------|-----------------------|--------|--------|
|                                   |                             |                  | 2015                  | 2016   | 2017   |
| Adm. Communale de Gesves          | Chaussée de Gramptinne, 112 | Gesves           | 9000                  | 6500   | 6000   |
| Pichelotte                        | Rue de la Pichelotte, 5     | Gesves           | 22704                 | 19013  | 21331  |
| RTG4                              | Ry Del Vau                  | Gesves           | 18000                 | 15000  | 11000  |
| Ecole de l'envol nb               | Rue des Ecoles, 2           | Faulx-les Tombes | 12000                 | 12000  | 14074  |
| Ecole de l'envol section primaire | Rue des Ecoles, 2a          | Faulx-les Tombes | 14000                 | 8057   | 6000   |
| Ancien bâtiment de Police         | Chaussée de Gramptinne, 110 | Gesves           | 3000                  | 2000   | 1000   |
| Ecole de la Croisette             | Rue de la Croisette, 17     | Sorée            | 7000                  | 6500   | 8000   |
| Hall des sports                   | Chaussée de Gramptinne, 116 | Gesves           | 8000                  | 7000   | 6000   |
| Salle de Strud - Sainte Cécile    | Rue de Bonneville, 2        | Gesves           | 1834                  | 2949   | 2000   |
| Maison social - plurifamiliale    | Rue de Strud, 16            | Haltinne         | 1500                  | 1500   | 0      |
| Garage Communal                   | Ry des Fonds, 6             | Gesves           | 9000                  | 9000   | 6000   |
| Salle Haut-Bois-La-Vie            | Rue de la Salle, 3          | Haut-Bois        | 3500                  | 2500   | 1911   |
| Presbytère FLT                    | Rue de l'Eglise, 2          | Faulx-les Tombes | 4400                  | 4000   | 4000   |
| CR Mozet                          | Rue des deux Chênes, 11     | Mozet            | 4960                  | 2000   | 1500   |
| Ancienne école des filles         | Rue des deux Chênes, 9      | Mozet            | 3214                  | 2000   | 1500   |
| Maison de la musique              | Ry Del Vau                  | Gesves           | 2000                  | 2000   | 1500   |
| CPAS - Foyer St Antoine -Foyer    | Rue de Mozet, 1             | Mozet            | 39000                 | 30000  | 31000  |
| CPAS - Anciennes écoles de Strud  | Rue Léon Pirsoul, 1         | Haltinne         | 4000                  | 6000   | 2000   |
| Appartements de la Croisette      | Rue de la Croisette, 19     | Sorée            | 0                     | 3000   | 1500   |
| CPAS - Maison paroissiale         | Rue des Bourreliers, 25     | Sorée            | 3500                  | 2500   | 0      |
| RTG -Local de la Fanfare          | Chaussée de Gramptinne      | Gesves           | 1000                  | 1000   | 1000   |
| RTG -Local Todi d'Jones           | Chaussée de Gramptinne      | Gesves           | 1300                  | 2000   | 1000   |
| Total                             |                             |                  | 172912                | 146519 | 128316 |



## EVOLUTION DES CONSOMMATIONS



## CERTIFICAT PEB DES BÂTIMENTS PUBLICS

La directive européenne du 19 mai 2010 sur la performance Énergétique des bâtiments donne un rôle d'exemplarité aux pouvoirs publics. Ainsi, elle impose, à ses articles. 12, 1.b, et 13, l'affichage d'un certificat PEB (établi par un auditeur agréé), de manière visible, dans les bâtiments occupés par une autorité publique lorsqu'une superficie de plus 250 m<sup>2</sup> est fréquemment visitée par le public.

L'affichage obligatoire initialement prévu pour janvier 2018 est reporté à plus tard car les outils web-logiciel et les certificateurs ne seront opérationnels qu'à partir du 1<sup>er</sup> mai 2018.

Le cadastre et à la comptabilité énergétique de la commune de Gesves intègrent déjà toutes les données nécessaires pour établir ces certificats PEB et le conseiller en énergie de la commune est candidat pour être agréé certificateur.



Aperçu des labels des bâtiments communaux

| Nom                                       | Localisation                | Energie kWh/m <sup>2</sup> .an | Label |
|---|-----------------------------|--------------------------------|-------|
| Adm. Communale de Gesves                  | Chaussée de Gramptinne, 112 | 121                            | B     |
| Pichelotte                                | Rue de la Pichelotte, 5     | 77                             | A     |
| RTG4                                      | Ry Del Vau                  | 180                            | C     |
| Ecole de l'envol nouveau bâtiment         | Rue des Ecoles, 2           | 350                            | E     |
| Ecole de l'envol section primaire         | Rue des Ecoles, 2a          | 83                             | A     |
| Ancienne Police                           | Chaussée de Gramptinne, 110 | 86                             | B     |
| Ecole de la Croisette                     | Rue de la Croisette, 17     | 188                            | C     |
| Hall des sports                           | Chaussée de Gramptinne, 116 | 113                            | B     |
| Salle de Strud - Sainte Cécile            | Rue de Bonneville, 2        | 102                            | B     |
| Maison social - plurifamiliale            | Rue de Strud, 16            | 118                            | B     |
| Garage Communal                           | Ry des Fonds, 6             | 589                            | G     |
| Salle Haut-Bois-La-Vie                    | Rue de la Salle, 3          | 178                            | C     |
| Presbytere FLT                            | Rue de l'Eglise, 2          | 137                            | B     |
| CR Mozet                                  | Rue des deux Chênes, 11     | 204                            | C     |
| Ancienne école des filles - CR Mozet      | Rue des deux Chênes, 9      | 143                            | B     |
| Maison de la musique                      | Ry Del Vau                  | 131                            | B     |
| Grottes de Goyet - resto                  | Rue de Strud                | 85                             | B     |
| Grottes de Goyet - bureaux - sy           | Rue de Strud                | 337                            | E     |
| CPAS - Appartements sociaux               | Rue du Haras                | -                              | -     |
| CPAS - Foyer St Antoine logements.        | Rue de Mozet, 2             | 80                             | A     |
| CPAS - Foyer St Antoine -Foyer            | Rue de Mozet, 1             | 194                            | C     |
| CPAS - Anciennes écoles de Strud/Haltinne | Rue Léon Pirsoul, 1         | 356                            | E     |
| Appartements de la Croisette              | Rue de la Croisette, 19     | 47                             | A     |
| CPAS - Maison paroissiale : appartements  | Rue des Bourreliers, 25     | 135                            | B     |
| CR Sorée                                  | Rue du Centre, 23           | 143                            | B     |
| RTG -Local de la Fanfare                  | Chaussée de Gramptinne      | 78                             | A     |
| RTG -Local Todi d'Jones                   | Chaussée de Gramptinne      | 73                             | A     |



## RÉALISATIONS ET PROJETS

### Chaufferie du garage communal.

Le nouveau garage communal était équipé d'un générateur d'air chaud pour l'atelier mais le système de chauffage au gaz des bureaux était défaillant.

Le projet consistait à créer une chaufferie pour les besoins du réfectoire (ancien show-room), des bureaux et des sanitaires. L'appel d'offre pour faire réaliser ces travaux par une entreprise arrivait à 27792,00 € TTC. Vu ce montant important la commune a décidé de réaliser ces travaux en interne.

Le service énergie de la commune s'est chargé du dimensionnement ainsi que de l'achat du matériel et le service technique des bâtiments a entièrement réalisé l'installation.

Une belle réalisation grâce à l'excellente collaboration entre les deux services concernés.

Coût du matériel 4136,00 € TTC.

Parmi les autres projets instruits, le Collège communal a donné son accord pour que les chaudières des logements rue Léon Pirsoul et du presbytère de Faulx-Les Tombes soient remplacées selon la même procédure.

### Projet Bois-Energie local.

En collaboration avec le GAL Pays des Tiges et Chavées Assesse, Gesves et Ohey, 150 stères de bois appartenant à la commune ont été déchiquetés, mis à sécher et puis criblés pour en faire  $\pm 210$  MAP des plaquettes forestières destinées à alimenter la chaudière au bois de la Pichelotte.



A souligner le travail remarquable des agents PTP qui a permis d'obtenir un produit de grande qualité. Soit une énergie de 183775kWh ou 19140 litres de mazout ou encore assez d'énergie pour répondre aux besoins en chauffage et eau chaude sanitaire de la Pichelotte jusqu'en juillet 2018 à partir de la chaudière à plaquettes forestières.



### **Chaudière bois de la Pichelotte.**

Gros entretien effectué par la sa TSD, importateur de la marque Fröling, pour un montant de 2200,00 €TTC.

Le rapport mentionne que la chaudière a fonctionné 46000 heures depuis son installation soit l'équivalent de 15 années de fonctionnement normal. Le constat est que malgré ses 46000 heures la chaudière est en bon état général et devrait encore fonctionner correctement plusieurs années.

Remplacement à prévoir pour 2027.



### **Chaufferie de l'école de l'Envol.**

Au stade de réflexion, le remplacement des 4 chaudières mazout de l'école de l'Envol, disposées dans 3 chaufferies, par une chaufferie centralisée fonctionnant avec une chaudière à plaquettes forestières qui servirait également de backup, d'appoint ou même de chauffage principal pour la maison de l'Entité et la crèche. Le facilitateur bois-énergie de la Région wallonne consulté une première fois estime qu'il est pertinent de poursuivre dans cette voie.

### **Audit énergétique de l'école de la Croisette.**

Avec une consommation moyenne de 7167 litres de mazout par an l'école de la Croisette affiche des besoins spécifiques de 180kWh/m<sup>2</sup>.an soit une classe C selon la PEB et donc plutôt bon compte tenu de l'ancienneté du bâtiment.

Les travaux requis pour ce bâtiment sont le remplacement des vitrages et châssis et l'isolation du toit. Mais avant il sera nécessaire de traiter les murs de pierres de grès tendre.



Un marché pour le remplacement de la chaudière a été lancé en novembre 2017. En décembre 2017 la chaufferie sera équipée d'une nouvelle chaudière à condensation de 70kW.

## **CONCLUSIONS**

Les rénovations énergétiques et la gestion énergétique des bâtiments communaux s'inscrivent tout à fait dans le cadre des exigences de la Commission Européenne d'octobre 2014 visant à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 40% à l'horizon 2030. A cette fin la commune de Gesves par décision du Conseil communal du 30/06/2015 a participé au programme POLLEC 2, a signé la Convention des Maires en décembre 2016 et enfin a élaboré avec le BEP Namur son Plan d'Actions Energie Durable (PAED), 2018 sera l'année de mise en place de ce plan d'actions.



**PLAN GENERAL D'URGENCE  
ET D'INTERVENTION COMMUNAL  
(PGUI)**



# PLAN GENERAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL OU PGUI

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE BRAHY

## QU'EST-CE QU'UNE CRISE ?

« Tout événement qui entraîne ou qui est susceptible d'entraîner des conséquences dommageables pour la vie sociale, comme un trouble grave de l'ordre public, une menace grave contre la vie ou la santé de personnes et/ou contre des intérêts matériels importants... et qui nécessite la coordination des disciplines afin de faire disparaître la menace ou de limiter les conséquences néfastes ».

(AR 2006)

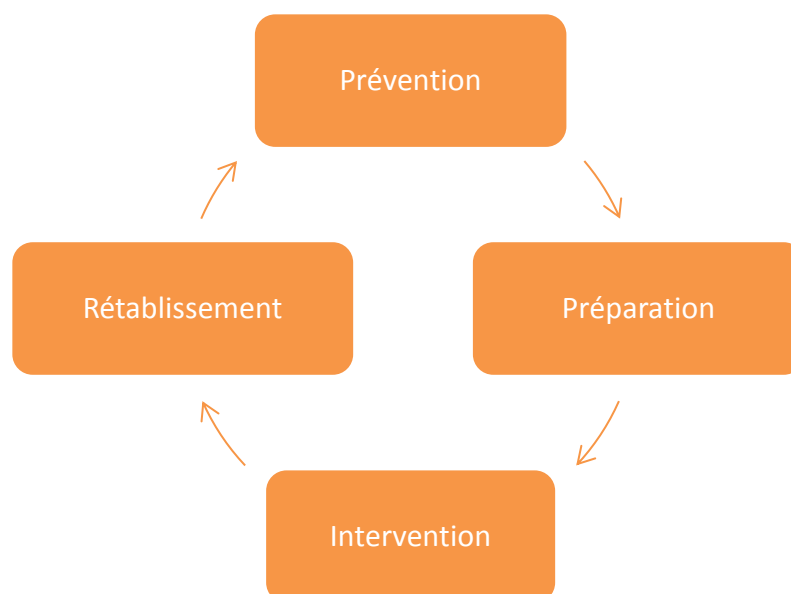
## QU'EST-CE QUE LE PGUI ?

Un plan général d'urgence et d'intervention communal est un outil efficace de gestion de situations d'exception qui se doit d'avoir une présentation claire et complète de la politique communale en matière de gestion de la sécurité publique.

Ce plan est scindé comme suit :

### 1. Le plan de base

Cette partie regroupe l'ensemble des politiques et de l'organisation de la sécurité publique communale définie selon les 4 axes de la sécurité civile. On y retrouve l'ensemble des autorités légales jouant un rôle dans la sécurité publique communale ainsi que leurs responsabilités dans ce cadre, les risques définis (spécifiques et généraux) et les concepts généraux des opérations de sécurité en cas de crise. Ce cadre global n'est pas utile pour la gestion d'une crise.





## 2. Les annexes fonctionnelles

Ces annexes reprennent les différentes fiches (actions fonctionnelles et opérationnelles, réflexes et infos), le répertoire de contact et les plans mono disciplinaires. Ces annexes se concentrent sur les fonctions critiques d'urgence que les autorités pourront mettre en œuvre pour répondre efficacement aux situations d'exceptions qui se présenteraient. Elles sont orientées opérations et sont donc destinées à celles et ceux qui gèrent la crise de manière concrète (les intervenants). Elles ne répètent pas les informations générales contenues dans le plan de base et se suffisent à elles-mêmes pour gérer une situation d'exception générale.

Comme par exemple :

### FICHE FONCTIONNELLE : BOURGMESTRE

- ☞ DÉCIDE DU DÉCLENCHEMENT DE PHASE COMMUNAL
- ☞ CONVOQUE LE COMITÉ COMMUNAL DE COORDINATION qui se réunit au local de crise communal et s'y rend...
- ☞ ...EN RAPPELANT LE FONCTIONNAIRE PLANU
- ☞ INFORME SANS DÉLAI LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DU DÉCLENCHEMENT DE LA PHASE COMMUNALE  
et le tient régulièrement informé des circonstances, conséquences de l'évolution du sinistre et de sa capacité à maîtriser la situation. cette information doit être immédiate, et ce notamment lorsque la gravité du sinistre et de son évolution probable laisse présumer une insuffisance des moyens, des services de secours déjà en action
- ☞ AVERTIT SANS DÉLAI LES BOURGMESTRES DES COMMUNES VOISINES dans le cas où l'accident pourrait avoir des conséquences sur le territoire de celles-ci
- ☞ Préside le comité de coordination et décide des actions stratégiques
- ☞ Avertit les interlocuteurs ci-avant de la fin de la crise

## 3. Les consignes additionnelles ou annexes des risques spécifiques

Elles contiennent des informations détaillées supplémentaires applicables à certaines fonctions opérationnelles face à certains risques spécifiques. Elles viennent compléter les annexes fonctionnelles dans le cadre de la gestion de situations d'exception spécifiques.



## CONSTITUTION DU PLAN

La planification d'urgence est constituée de plusieurs plans :

- Le Plan d'urgence et d'intervention (PUI) est multidisciplinaire. Il se compose :
  - o du Plan général d'urgence et d'intervention (PGUI) qui contient les directives générales et les informations nécessaires pour assurer la gestion de la situation d'urgence. Il comprend notamment les informations générales concernant la commune ou la province concernée, l'inventaire des risques, les moyens pouvant être engagés, les modes de communication, les procédures d'alerte, l'organisation de la coordination opérationnelle et stratégique ainsi que les modalités d'information de la population.
  - o des Plans particuliers d'urgence et d'intervention (PPUI) qui complètent le PGUI. Ils contiennent entre autres des directives spécifiques supplémentaires concernant un risque particulier. Ils portent sur des lieux à risque tels que stations de métros, gares, stades de football, salles de spectacle ou institutions sensibles. Ces plans décrivent les scénarios d'incidents et les procédures d'intervention, la coordination des opérations, les mesures de protection des personnes et des biens, la localisation du PCOps, PMA, du centre d'accueil, de la morgue ainsi que les trois périmètres préétablis.
  - o Les plans mono-disciplinaires d'intervention qui règlent les modalités d'intervention d'une discipline conformément au PUI. Chaque discipline doit établir le sien qui reprend l'alerte et le départ, la montée en puissance et les renforts, la répartition des tâches, la communication et le commandement. Ils règlent l'intervention de grande envergure de chaque discipline.

Les Plans internes d'urgence (PIU) qui sont des documents existant au niveau des entreprises ou des institutions. Ils contiennent des mesures matérielles et organisationnelles adaptées à cet organisme. Si la situation d'urgence dépasse le cadre de l'institution, on déclenche le PPUI concerné. Ces plans doivent du reste aussi contenir les modalités d'alerte des services d'intervention externes.

## ETAT DES LIEUX

Actuellement, le PGUI est en phase de passer une étape supplémentaire en visant l'approbation par le Conseil communal dans les semaines à venir.

Suite à cela, il sera envoyé au Gouvernement Provincial en vue d'y être approuvé.

L'étape suivante sera de réaliser un exercice pour vérifier l'efficacité du plan ainsi que la cohésion entre toutes les disciplines.



# RECETTES – TAXES



Sources : *Portail des pouvoirs locaux de Wallonie*

La fiscalité communale est constituée par l'ensemble des impôts que peuvent prélever les communes pour couvrir leurs dépenses.

Les communes tiennent ce pouvoir fiscal de la Constitution (article 170). Un certain nombre de limites à ce pouvoir résident dans la loi elle-même, dans la compétence de contrôle de l'autorité de tutelle et dans le respect de principes généraux comme le principe d'égalité devant la loi, le principe d'équité, etc... La fiscalité joue un rôle important dans chaque commune puisqu'elle représente 36% des recettes ordinaires dans les comptes.

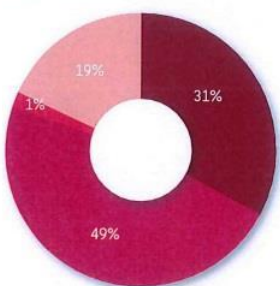
En matière de fiscalité communale, on distingue d'une part les impôts communaux additionnels, composés de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques et des centimes additionnels au précompte immobilier et d'autre part, les impôts purement communaux. Les impôts communaux additionnels représentent 80% de la fiscalité communale. En ce qui concerne les impôts purement communaux, ils sont très diversifiés (une centaine) mais on peut en isoler quatre ou cinq à l'impact plus important (enlèvement des immondices, force motrice, écrits publicitaires, seconde résidence, ...).

Par ailleurs, l'impôt doit être distingué de la redevance qui constitue la rémunération qu'une commune prélève en contrepartie d'un service qu'elle rend à un contribuable considéré isolément

Sources : « *Les finances des pouvoirs locaux – Belfius – 2017* »

## Recettes fiscales

Structure des recettes fiscales des pouvoirs locaux wallons - Budgets 2017



- Additionnel impôt des personnes physiques
- Additionnel précompte immobilier
- Autres taxes additionnelles
- Taxes locales

Les recettes fiscales des pouvoirs locaux wallons s'établissent à 3.109 millions EUR, soit 863 EUR par habitant. Elles se concentrent au niveau des communes et des provinces qui sont les seules administrations locales dotées d'un pouvoir fiscal. La majorité des recettes fiscales (81%) proviennent de taxes additionnelles à d'autres impôts (précompte immobilier, impôt des personnes physiques, taxe de circulation). Les taxes spécifiquement locales, indépendantes des impôts prélevés par d'autres niveaux de pouvoir et dont la commune ou la province se charge elle-même du recouvrement, représentent 19% du produit de la fiscalité.

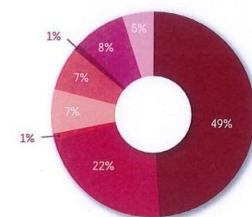
La taxe additionnelle au précompte immobilier, prélevée à la fois par les communes et les provinces, procure plus de 1,5 milliard EUR et contribue à elle seule à près de 50% de l'ensemble des recettes fiscales.

La fiscalité spécifiquement locale s'établit à 575 millions EUR, soit 160 EUR par habitant et est essentiellement prélevée par les communes (à concurrence de 97,5% ; le solde de 2,5% par les provinces).

Parmi les très nombreuses taxes spécifiquement locales (cf. nomenclature de la circulaire budgétaire), on dénombre plusieurs grandes catégories telles que les taxes sur l'hygiène publique (par ex. taxe sur les déchets), les taxes sur les activités économiques (par ex. taxe sur la force motrice, taxe sur les séjours, taxe sur la diffusion publicitaire), les taxes sur l'occupation du domaine public (par ex. taxe sur le stationnement ou les emplacements de parking), les taxes sur le patrimoine (par ex. taxe sur les secondes résidences) (graphique). La taxation sur les déchets ménagers (encadrée par l'application du principe «coût-vérité») représente à elle seule 88% des taxes sur l'hygiène publique et 43% du produit de l'ensemble des taxes locales.

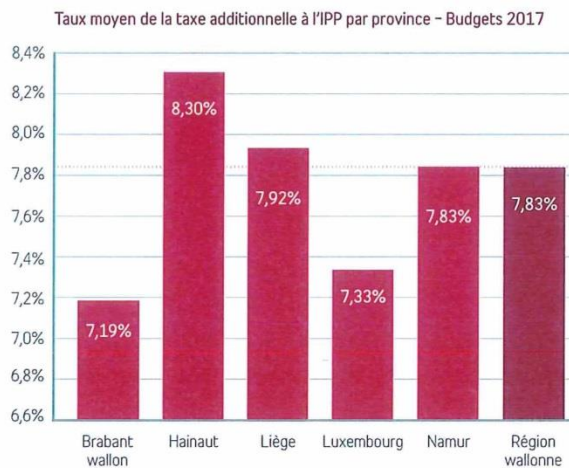
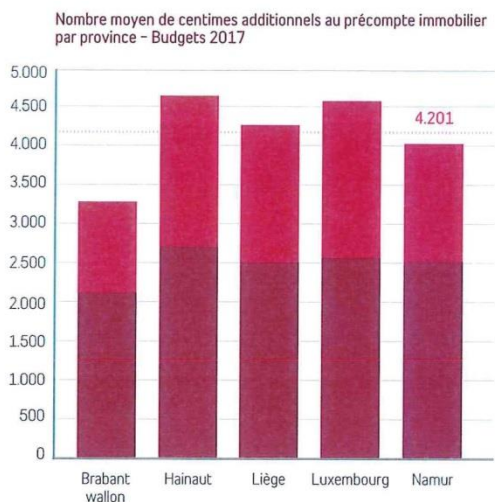
Les finances des pouvoirs locaux en Wallonie | Budgets 2017  
RECETTES D'EXPLOITATION

Répartition de la fiscalité communale par catégorie d'impôts - Budgets 2017



- Prestations d'hygiène publique
- Entreprises industrielles, commerciales et agricoles
- Spectacles et divertissements
- Occupation du domaine public
- Patrimoine
- Autres taxes locales
- Compensations fiscales
- Prestations administratives





Dossier complet : <https://www.belfius.be/publicsocial/FR/Expertise/Etudes/FinancesLocales/LocalFinance/index.aspx?firstWA=no>

## A. ADDITIONNELS ENRÔLÉS ET PERÇUS PAR LE MINISTÈRE DES FINANCES

- **Centimes additionnels** au précompte immobilier : 2500 centimes – *Inchangé depuis 1997* -
- **Impôt personne physique** : 7,5 % – *Inchangé depuis 1997* -
- **Taxe sur la circulation** : d'office 10 %
- **Taxe additionnelle sur la taxe régionale sur les mâts, antennes et pylônes de télécommunication mobile** : 100 centimes - *Règlement voté le 23 décembre 2014 (exercices 2015 à 2019 inclus)*

## B. SERVICE – TAXES COMMUNALES

Le travail consiste en la gestion des données de toutes les taxes, l'encodage, l'élaboration des rôles, l'envoi des avertissements-extraits de rôle, les rappels et dossiers de gestion des contentieux ainsi que tout autre document s'y rapportant.

### Récapitulatif des règlements-taxes et/ou redevances en application en 2017 :

| Libellés règlements                      | Date Conseil | Validité         | Approbation DGPL           |
|--|--------------|------------------|----------------------------|
| Bibliothèque                             | 23/12/2013   | 2013 ⇔ 2019      | <i>Expiration du délai</i> |
| Centimes additionnels                    | 14/11/16     | 2017             | 02/12/16                   |
| Cimetières - Concessions                 | 30/01/13     | 2013 ⇔ 2018      | 21/02/13                   |
| Cimetières – Prestat. hygiène publique * | 20/09/13     | 2013 ⇔ 2019      | 24/10/13                   |
| Conteneurs à puce (vente) *              | 27/03/14     | 2014 ⇔ 2019      | <i>Expiration du délai</i> |
| Conteneurs à puce (mise à disposition) * | 14/11/16     | 2017 ⇔ 2019      | 21/12/16                   |
| Débit de boissons – <b>ABROGATION</b> *  | 07/06/17     | A partir de 2017 | 07/07/17                   |
| Déchets ménagers *                       | 14/11/16     | 2017 ⇔ 2019      | 21/12/16                   |
| Documents administratifs                 | 30/01/13     | 2013 ⇔ 2019      | 21/02/13                   |
| Documents administratifs – Urbanisme     | 30/01/13     | 2013 ⇔ 2019      | 21/02/13                   |
| Ecrits publicitaires *                   | 09/11/12     | 2013 ⇔ 2018      | 29/11/12                   |
| Locations matériel communal              | 08/03/17     | 2017 ⇔ 2019      | 11/04/17                   |
| Locations salles communales              | 23/10/15     | 2016 ⇔ 2019      | 14/12/15                   |
| Immeubles inoccupés *                    | 30/01/13     | 2013 ⇔ 2019      | 21/02/13                   |



|   |          |             |          |
|---|----------|-------------|----------|
| Impôt personnes physiques               | 07/12/16 | 2017        | 22/12/16 |
| Parcelles non-bâties – Lotissement *    | 30/01/13 | 2013 ⇨ 2019 | 21/02/13 |
| Prestations effectuées pour des tiers   | 30/01/13 | 2013 ⇨ 2019 | 21/02/13 |
| Pylônes GSM (centimes RW)               | 23/12/14 | 2015 ⇨ 2019 | 29/01/15 |
| Sacs PMC & Bio *                        | 30/01/13 | 2013 ⇨ 2019 | 21/02/13 |
| Salubrité & hygiène publique *          | 21/12/16 | 2017 ⇨ 2019 | 25/01/17 |
| Secondes résidences *                   | 30/01/13 | 2013 ⇨ 2019 | 21/02/13 |
| Terrains de camping *                   | 20/09/13 | 2014 ⇨ 2019 | 24/10/13 |
| Terrains non bâtis – Hors lotissement * | 20/09/13 | 2013 ⇨ 2019 | 24/10/13 |
| Versages sauvages *                     | 20/09/13 | 2014 ⇨ 2019 | 24/10/13 |

*Remarque : les taxes et/ou redevances marquées (\*) sont gérées directement par le service taxes. Les données détaillées sont reprises ci-dessous. Pour les autres statistiques, se référer aux services concernés.*

### ➤ Cimetières – Prestations d'hygiène publique

|        |          |            |        |   |   |
|--------|----------|------------|--------|---|---|
| ❖ 2015 | 900,00 € | 3 articles | ❖ 2017 | - | - |
| ❖ 2016 | -        | -          |        |   |   |

### ➤ Débits de boissons

|        |          |            |        |            |            |
|--------|----------|------------|--------|------------|------------|
| ❖ 2010 | 840,00 € | 6 articles | ❖ 2014 | 1.000,00 € | 5 articles |
| ❖ 2011 | 840,00 € | 6 articles | ❖ 2015 | 1.200,00 € | 6 articles |
| ❖ 2012 | 840,00 € | 6 articles | ❖ 2016 | 1.200,00 € | 6 articles |
| ❖ 2013 | 840,00 € | 6 articles | ❖ 2017 | 0,00 €     | Abrogé     |

### ➤ Ecrits publicitaires non adressés :

|        |             |              |                            |             |              |
|--------|-------------|--------------|----------------------------|-------------|--------------|
| ❖ 2010 | 59.615,05 € | 763 articles | ❖ 2014                     | 55.352,33 € | 784 articles |
| ❖ 2011 | 50.758,88 € | 805 articles | ❖ 2015                     | 53.232,98 € | 929 articles |
| ❖ 2012 | 46.635,88 € | 778 articles | ❖ 2016                     | 50.495,28 € | 980 articles |
| ❖ 2013 | 59.118,26 € | 782 articles | ❖ 2017                     |             |              |
|        |             |              | - 1 <sup>er</sup> semestre | 25.942,74 € | 473 articles |
|        |             |              | - 2 <sup>e</sup> semestre  | 19.830,80 € | 336 articles |

*(Chiffres arrêtés au 24 novembre 2017)*

### ➤ Immeubles inoccupés

|        |            |        |            |
|--------|------------|--------|------------|
| ❖ 2010 | 5 articles | ❖ 2014 | 3 articles |
| ❖ 2011 | 6 articles | ❖ 2015 | 6 articles |
| ❖ 2012 | 8 articles | ❖ 2016 | 6 articles |
| ❖ 2013 | 5 articles |        |            |

❖ 2017 : *procédure en cours*

⇒ 31/03/2017 : 1<sup>er</sup> constats 32 envois

*Suite aux différentes réponses :*

⇒ 23/10/2017 : 2<sup>e</sup> constats 11 envois



➤ **Immondices**

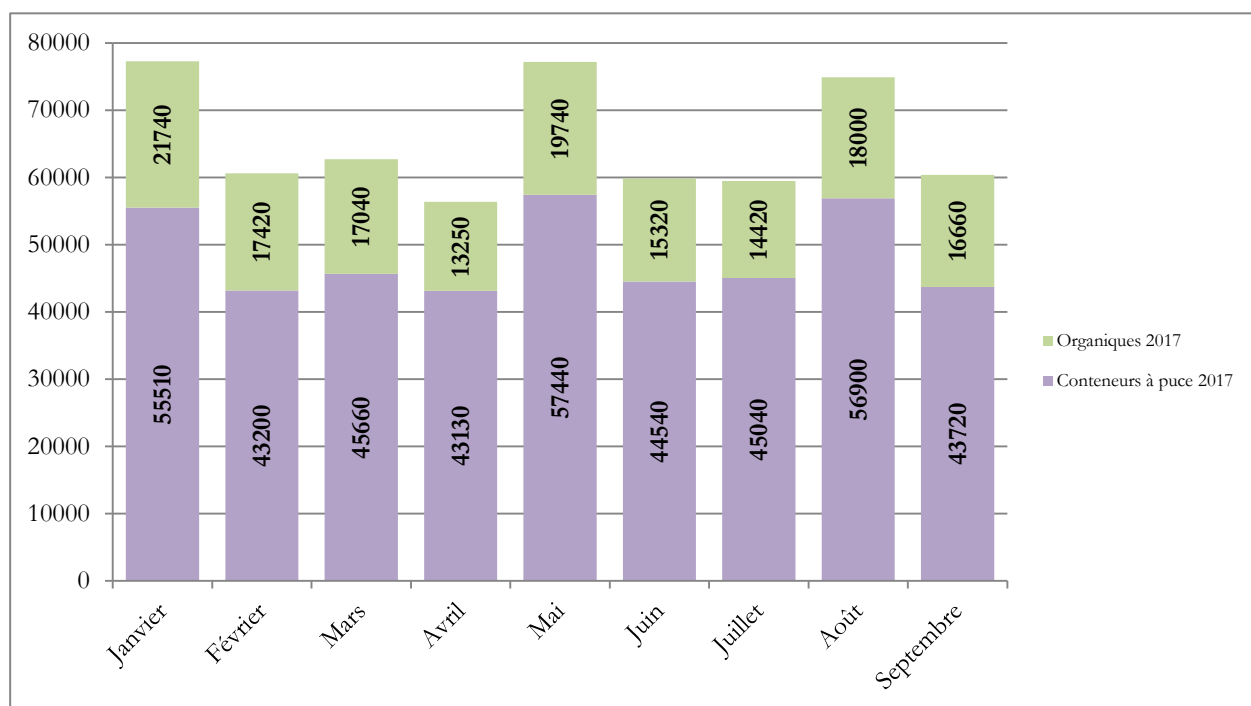
❖ **Evolution des rôles :**

|          | Nombre articles | Totaux     | Déchets ménagers | Forfaits   | Montants des réductions (pour info) |
|----------|-----------------|------------|------------------|------------|-------------------------------------|
| 2010     | 2726            | 317.513,04 | 141.393,04       | 176.120,00 | 10.720,00                           |
| 2011     | 2741            | 309.058,21 | 133.318,21       | 175.740,00 | 10.320,00                           |
| 2012     | 2754            | 313.503,54 | 136.118,54       | 177.385,00 | 10.350,00                           |
| 2013     | 2813            | 345.855,00 | 134.227,08       | 213.525,00 | 5.600,00                            |
| 2014     | 2834            | 371.682,70 | 157.872,70       | 213.810,00 | 5.755,00                            |
| 2015     | 2877            | 372.283,00 | 156.333,00       | 215.950,00 | 5.985,00                            |
| 2016     | 2901            | 380.581,25 | 164.096,25       | 216.485,00 | 6.210,00                            |
| 2017 (*) | 2938            | 416.617,64 | 152.207,64       | 264.410,00 | 6.610,00                            |

(\*) Simulation des rôles effectuée au 30 octobre 2017 sur base des données obtenues au 30/09/2017.

A titre informatif : Enlèvement des conteneurs à puce et des organiques

Pour plus de renseignements voir la partie « gestion des déchets ménagers »



Données BEP - Situation arrêtée au 30 septembre 2017 (en Kg)

➤ **Parcelles non bâties situées dans un lotissement non périmé**

|        |             |             |        |             |             |
|--------|-------------|-------------|--------|-------------|-------------|
| ❖ 2010 | 14.300,00 € | 35 articles | ❖ 2014 | 21.747,50 € | 35 articles |
| ❖ 2011 | 12.480,00 € | 31 articles | ❖ 2015 | 20.970,00 € | 37 articles |
| ❖ 2012 | 17.310,00 € | 34 articles | ❖ 2016 | 20.090,00 € | 33 articles |
| ❖ 2013 | 23.647,50 € | 36 articles | ❖ 2017 | 20.530,00 € | 34 articles |



➤ **Terrains non-bâtiés (hors lotissement)** – *Agent traitant : Coralie Ghilain*

|        |             |              |                               |                 |              |
|--------|-------------|--------------|-------------------------------|-----------------|--------------|
| ❖ 2013 | 69.630,00 € | 166 articles | ❖ 2016                        | 55.664,95 €     | 123 articles |
| ❖ 2014 | 62.268,65 € | 119 articles | ❖ 2017 – 1 <sup>er</sup> rôle | 30.779,50 €     | 85 articles  |
| ❖ 2015 | 61.282,45 € | 122 articles | - 2 <sup>e</sup> rôle         | <i>En cours</i> |              |

➤ **Secondes résidences**

|        |             |              |        |             |              |
|--------|-------------|--------------|--------|-------------|--------------|
| ❖ 2010 | 81.300,00 € | 131 articles | ❖ 2014 | 72.960,00 € | 112 articles |
| ❖ 2011 | 78.600,00 € | 127 articles | ❖ 2015 | 76.800,00 € | 116 articles |
| ❖ 2012 | 72.900,00 € | 119 articles | ❖ 2016 | 65.280,00 € | 100 articles |
| ❖ 2013 | 78.400,00 € | 120 articles | ❖ 2017 | 66.880,00 € | 103 articles |

+ *Procédure rôle complémentaire en cours*

➤ **Terrains de camping : 1 article**

|        |             | <i>Emplacements</i> |        |             | <i>Emplacements</i> |
|--------|-------------|---------------------|--------|-------------|---------------------|
| ❖ 2010 | 31.025,00 € | 365                 | ❖ 2014 | 28.520,00 € | 271                 |
| ❖ 2011 | 31.025,00 € | 365                 | ❖ 2015 | 27.170,00 € | 256                 |
| ❖ 2012 | 31.025,00 € | 365                 | ❖ 2016 | 25.880,00 € | 244                 |
| ❖ 2013 | 22.950,00 € | 300                 | ❖ 2017 | 25.495,00 € | 237                 |

➤ **Salubrité et hygiène publique**

|        |              |               |        |             |               |
|--------|--------------|---------------|--------|-------------|---------------|
| ❖ 2015 | 165.730,00 € | 2879 articles | ❖ 2017 | 84.570,00 € | 2945 articles |
| ❖ 2016 | 166.790,00 € | 2903 articles |        |             |               |

➤ **Versages sauvages**

|        |          |           |        |   |   |
|--------|----------|-----------|--------|---|---|
| ❖ 2014 | 500,00 € | 1 article | ❖ 2016 | - | - |
| ❖ 2015 | -        | -         | ❖ 2017 | - | - |

**A titre informatif, l'état de perception des rôles relatifs à l'exercice 2017**

*La situation comptable étant arrêtée au 21 novembre 2017, les taxes suivantes ne sont pas encore enrôlées : immondices (forfaits et pesées) – terrains non-bâtiés (hors lotissement) rôle n° 2 – écrits publicitaires rôle n° 2 et immeubles inoccupés – pour estimations voir ci-dessus.*





| Exer. Art. Budget.            | Taxe / Redev.            | Approb.    | N° Droit | Nbr.Art. | Montant           | Recettes          | Dégrèvement   | Irrécouvrable   | Annulation  | Note Crédit | Rembours.     | Solde            |
|-------------------------------|--------------------------|------------|----------|----------|-------------------|-------------------|---------------|-----------------|-------------|-------------|---------------|------------------|
| 2017 040/363-48               | 14 01 - 0 SALUBRITE      | 23/08/2017 | 1159     | 2945     | 84.570,00         | 61.491,51         | 190,00        | 60,00           |             |             | 243,21        | 23.071,70        |
| <b>Totaux - Période 1</b>     |                          |            |          |          | <b>84.570,00</b>  | <b>61.491,51</b>  | <b>190,00</b> | <b>60,00</b>    | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> | <b>243,21</b> | <b>23.071,70</b> |
| <b>Totaux - Taxes 14</b>      |                          |            |          |          | <b>84.570,00</b>  | <b>61.491,51</b>  | <b>190,00</b> | <b>60,00</b>    | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> | <b>243,21</b> | <b>23.071,70</b> |
| 2017 040/364-24               | 06 01 - 0 ECRITS.PUB.    | 23/08/2017 | 1153     | 473      | 25.942,54         | 16.169,47         | 36,24         |                 |             |             |               | 9.736,83         |
| <b>Totaux - Période 1</b>     |                          |            |          |          | <b>25.942,54</b>  | <b>16.169,47</b>  | <b>36,24</b>  | <b>0,00</b>     | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b>   | <b>9.736,83</b>  |
| <b>Totaux - Taxes 06</b>      |                          |            |          |          | <b>25.942,54</b>  | <b>16.169,47</b>  | <b>36,24</b>  | <b>0,00</b>     | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b>   | <b>9.736,83</b>  |
| 2017 040/364-27               | 11 01 - 0 TERR.CAMPING   | 24/04/2017 | 927      | 1        | 25.495,00         | 25.495,00         |               |                 |             |             |               | 0,00             |
| <b>Totaux - Période 1</b>     |                          |            |          |          | <b>25.495,00</b>  | <b>25.495,00</b>  | <b>0,00</b>   | <b>0,00</b>     | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b>   | <b>0,00</b>      |
| <b>Totaux - Taxes 11</b>      |                          |            |          |          | <b>25.495,00</b>  | <b>25.495,00</b>  | <b>0,00</b>   | <b>0,00</b>     | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b>   | <b>0,00</b>      |
| 2017 040/367-09               | 08 01 - 0 TERR.NON BATIS | 23/08/2017 | 1158     | 34       | 20.530,00         | 17.200,00         | 30,00         | 880,00          |             |             |               | 2.420,00         |
| <b>Totaux - Période 1</b>     |                          |            |          |          | <b>20.530,00</b>  | <b>17.200,00</b>  | <b>30,00</b>  | <b>880,00</b>   | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b>   | <b>2.420,00</b>  |
| <b>Totaux - Taxes 08</b>      |                          |            |          |          | <b>20.530,00</b>  | <b>17.200,00</b>  | <b>30,00</b>  | <b>880,00</b>   | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b>   | <b>2.420,00</b>  |
| 2017 040/367-09               | 12 01 - 0 N BATI HABITAT | 23/10/2017 | 1435     | 85       | 30.779,50         | 8.237,63          |               |                 |             |             |               | 22.541,87        |
| <b>Totaux - Période 1</b>     |                          |            |          |          | <b>30.779,50</b>  | <b>8.237,63</b>   | <b>0,00</b>   | <b>0,00</b>     | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b>   | <b>22.541,87</b> |
| <b>Totaux - Taxes 12</b>      |                          |            |          |          | <b>30.779,50</b>  | <b>8.237,63</b>   | <b>0,00</b>   | <b>0,00</b>     | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b>   | <b>22.541,87</b> |
| 2017 040/367-42               | 23 01 - 0 SEC.RESIDENCE  | 10/07/2017 | 957      | 103      | 66.880,00         | 60.720,00         | 640,00        | 640,00          |             |             |               | 4.880,00         |
| <b>Totaux - Période 1</b>     |                          |            |          |          | <b>66.880,00</b>  | <b>60.720,00</b>  | <b>640,00</b> | <b>640,00</b>   | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b>   | <b>4.880,00</b>  |
| <b>Totaux - Taxes 23</b>      |                          |            |          |          | <b>66.880,00</b>  | <b>60.720,00</b>  | <b>640,00</b> | <b>640,00</b>   | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b>   | <b>4.880,00</b>  |
| 2017 876/161-01               | 62 01 - 1 CONTENEURS     | 06/03/2017 | 391      | 12       | 730,00            | 625,00            |               |                 |             |             |               | 105,00           |
| 2017 876/161-01               | 62 01 - 2 CONTENEURS     | 24/04/2017 | 641      | 10       | 525,00            | 480,00            |               |                 |             |             |               | 45,00            |
| 2017 876/161-01               | 62 01 - 3 CONTENEURS     | 29/05/2017 | 809      | 6        | 340,00            | 340,00            |               |                 |             |             |               | 0,00             |
| 2017 876/161-01               | 62 01 - 4 CONTENEURS     | 24/07/2017 | 975      | 11       | 580,00            | 535,00            |               |                 |             |             |               | 45,00            |
| <b>Totaux - Période 1</b>     |                          |            |          |          | <b>2.175,00</b>   | <b>1.980,00</b>   | <b>0,00</b>   | <b>0,00</b>     | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b>   | <b>195,00</b>    |
| <b>Totaux - Taxes 62</b>      |                          |            |          |          | <b>2.175,00</b>   | <b>1.980,00</b>   | <b>0,00</b>   | <b>0,00</b>     | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b>   | <b>195,00</b>    |
| <b>Totaux - Exercice 2017</b> |                          |            |          |          | <b>256.372,04</b> | <b>191.293,61</b> | <b>896,24</b> | <b>1.580,00</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> | <b>243,21</b> | <b>62.845,40</b> |
| <b>Totaux</b>                 |                          |            |          |          | <b>256.372,04</b> | <b>191.293,61</b> | <b>896,24</b> | <b>1.580,00</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> | <b>243,21</b> | <b>62.845,40</b> |

**LE SERVICE TAXES C'EST AUSSI** – chiffres arrêtés au 30 novembre 2017 :

- **Notaires** : demandes traitées relatives aux arriérés de taxes éventuels avant signature de tout acte notarié.

| 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|------|------|------|------|------|------|
| 360  | 350  | 375  | 431  | 448  | 495  |

- **Rappels** (toutes taxes) :

| 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|------|------|------|------|------|------|
| 824  | 500  | 988  | 829  | 773  | 867  |

- **Sommations** (toutes taxes) :

| 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|------|------|------|------|------|------|
| 39   | 38   | 731  | 287  | 772  | 745  |

- **Contraintes** (toutes taxes) :

| 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017     |
|------|------|------|------|------|----------|
| -    | -    | -    | 90   | -    | En cours |

- **Plans de paiement** :

| 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|------|------|------|------|------|------|
| 33   | 15   | 62   | 50   | 73   | 64   |



- **Gestion des réclamations** (toutes taxes) : dossiers en cours :

| 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|------|------|------|------|------|------|
| -    | -    | 150  | 8    | 8    | 6    |

- **Traitement des « codas »** : extraits de compte codifiés électroniques – imputations journalières et recherches des montants non-émargés.
- **Déclarations de créances et gestion des dossiers de curatelles, faillites, médiations de dettes**
- **Gestion du système « conteneurs à puce »**

- Explications du système aux nouveaux habitants.
- Vente des conteneurs et gestion du stock.
- Encodage des données :

~ puces :

|               | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |   |
|---------------|------|------|------|------|------|------|---|
| Nouvelles     | 141  | 112  | 104  | 124  | 83   | 87   | <i>Chiffres arrêtés<br/>au 15/11/2017</i> |
| Modifications | 194  | 187  | 225  | 280  | 272  | 323  |   |

- ~ redevables : modifications, transferts, déménagements, décès, ...
- ~ réductions : revenus garantis et d'intégration, réfugiés, incontinences, ...
- Contacts avec le BEP :
  - ~ envoi et transfert des nouvelles données (pesées, puces, ...)
  - ~ arrangement des différents problèmes quotidiens : puces – ramassages, ...
  - ~ commandes conteneurs, sacs PMC, sacs biodégradables
- Mises à jour du programme taxes via les mutations du programme population et règlement des problèmes liés à ces mutations : courriers, corrections encodages, ...
- Facturation pour les nouveaux conteneurs et pour la mise à disposition des conteneurs communaux lors des manifestations.



# COMPTE COMMUNAL 2016



# COMPTE COMMUNAL 2016

AGENT TRAITANT : MICHELLE BAUDELET

| BILAN | Actif           | Passif          |
|-------|-----------------|-----------------|
|       | 40.025.268,59 € | 40.025.268,59 € |

| COMPTE DE RESULTATS          | Charges (C)    | Produits (P)    | Résultat (P-C) |
|------------------------------|----------------|-----------------|----------------|
| Résultat courant             | 7.826.288,27 € | 8.121.624,03 €  | 295.335,76 €   |
| Résultat d'exploitation (1)  | 9.613.603,58 € | 9.846.217,33 €  | 232.313,75 €   |
| Résultat exceptionnel (2)    | 160.170,06 €   | 211.991,48 €    | 51.821,42 €    |
| Résultat de l'exercice (1+2) | 9.773.773,64 € | 10.058.208,81 € | 284.435,17 €   |

| TABLEAU DE SYNTHESE             | Ordinaire      | Extraordinaire   |
|---------------------------------|----------------|------------------|
| Droits constatés (1)            | 8.505.976,00 € | 1.922.649,10 €   |
| Non Valeurs (2)                 | 97.822,95 €    | 0,00 €           |
| Engagements (3)                 | 7.927.108,46 € | 3.578.099,65 €   |
| Imputations (4)                 | 7.829.673,38 € | 2.050.161,99 €   |
| Résultat budgétaire (1 - 2 - 3) | 529.168,14 €   | - 1.655.450,55 € |
| Résultat comptable (1 - 2 - 4)  | 626.603,22 €   | - 127.512,89 €   |



# BUDGET COMMUNAL 2017



# BUDGET COMMUNAL 2017

AGENT TRAITANT : MICHELLE BAUDELET

## SE CLOTURE A L'ORDINAIRE après la modification budgétaire n° 2 :

|  | Service ordinaire |
|--|-------------------|
| Recettes totales exercice proprement dit | 8.422.655,95€     |
| Dépenses totales exercice proprement dit | 8.354.308,56 €    |
| Boni exercice proprement dit             | 68.347,39 €       |
| Recettes exercices antérieurs            | 542.097,32 €      |
| Dépenses exercices antérieurs            | 168.094,78 €      |
| Prélèvements en recettes                 | 11.725,22 €       |
| Prélèvements en dépenses                 | 0,00 €            |
| Recettes globales                        | 8.976.478,49 €    |
| Dépenses globales                        | 8.522.403,34 €    |
| Boni global                              | 454.075,15 €      |

## SE CLOTURE A L'EXTRAORDINAIRE après la modification budgétaire n° 2 :

|  | Service extraordinaire |
|--|------------------------|
| Recettes totales exercice proprement dit | 5.206.591,00 €         |
| Dépenses totales exercice proprement dit | 4.650.091,00 €         |
| Boni exercice proprement dit             | 556.500,00 €           |
| Recettes exercices antérieurs            | 1.276.388,26 €         |
| Dépenses exercices antérieurs            | 1.744.232,23 €         |
| Prélèvements en recettes                 | 1.007.294,05 €         |
| Prélèvements en dépenses                 | 1.095.950,08 €         |
| Recettes globales                        | 7.490.273,31 €         |
| Dépenses globales                        | 7.490.273,31 €         |
| Boni global                              | 0,00 €                 |



# AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI



# AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

AGENT TRAITANT : FABIENNE RICHARD

## Petit rappel :

Une Agence Locale pour l'emploi est une association sans but lucratif qui propose d'effectuer diverses activités non rencontrées dans le circuit du travail régulier.

L'objectif est de permettre à des chômeurs de longue durée de renouer un lien avec le monde du travail par le biais d'activités de proximité au service de personnes privées ou morales.

Ces demandeurs d'emploi sont indemnisés de manière légale (4,10 €/h) tout en gardant leurs droits aux allocations de chômage ou RIS et ainsi d'améliorer leur statut pécuniaire. Les ALE répondent également à un besoin important de services non rencontrés au niveau local.

Pour s'y inscrire comme travailleur, il faut soit être au chômage (complet indemnisé depuis 24 mois ou complet indemnisé depuis 6 mois et avoir atteint l'âge de 45 ans) ou soit bénéficier du revenu d'intégration sociale.

Ces activités peuvent être : jardinage, bricolage, surveillance scolaire, nettoyage des locaux d'asbl ...

Les utilisateurs sont soit des personnes privées, des autorités locales, des ASBL et autres associations non-commerciales, soit des établissements d'enseignement et des entreprises des secteurs horticole et agricole.

L'utilisateur achète les chèques à 5,95 €/h et l'inscription est gratuite à Gesves.

## STRUCTURE

L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) est instituée par une commune sous la forme d'une association sans but lucratif. Les organes de gestion de cette association doivent être composés paritairement d'une part, de membres désignés par le Conseil communal suivant la proportion entre la majorité et la minorité et, d'autre part, de membres représentant les organisations qui siègent au Conseil national du travail (CNT).

L'ALE compte au moins 12 membres et au plus 24 membres.

Le Président de l'ALE est Monsieur Marcellin DEBATY, il est le responsable fonctionnel de l'agent tandis que Madame Gaëtane LEBRUN (Forem) en est la responsable hiérarchique (fixer des objectifs, évaluer, sanctionner,...). La gestion de l'asbl est de la responsabilité du CA.





## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'A.S.B.L. ALE-GESVES :

|   | <i>NOM</i>      | <i>PRENOM</i>    | <i>REPRESENTANT</i> |
|---|-----------------|------------------|---------------------|
| <b>représentants du Conseil Communal :</b>                  |                 |                  |                     |
| <b>Président</b>  | <b>DEBATY</b>   | <b>Marcellin</b> | <b>GEM</b>          |
| Membre  | BOTTON          | Florent          | GEM                 |
| Membre  | DELLOY          | Luc              | GEM                 |
| <b>Secrétaire</b>   | <b>HINCOURT</b> | <b>Jacqui</b>    | <b>GEM</b>          |
| Membre  | SANZOT          | Annick           | GEM                 |
| Membre  | SCHUEREMANS     | Nadine           | GEM                 |
| Membre  | DAUSY           | Julie            | RPG                 |
| Membre  | FADEUR          | Cathy            | RPG                 |
| Membre  | PEETERS         | Irène            | ICG                 |
| Membre  | BARBEAUX        | Cécile           | ECOLO               |
| <b>représentants du CNT (Conseil national du Travail) :</b> |                 |                  |                     |
| Membre  | AGNELLI         | Christophe       | CGSLB               |
| Membre  | CORNETTE        | Véronique        | CSC                 |
| <b>Trésorier</b>  | <b>TILLIEUX</b> | <b>Albert</b>    | <b>FGTB</b>         |
| Membre  | VINCENT         | Patricia         | FGTB                |
| Membre  | MESTACH         | Roger            | FWA                 |
| Membre  | RASQUIN         | Henri            | FWA                 |
| Membre  | DEBATY          | Sandrine         | UCM                 |
| <b>Vice-Président</b>                                       | <b>DELFORGE</b> | <b>Michel</b>    | <b>UCM</b>          |
| Membre  | BRASSEUR        | Annick           | UWE                 |
| Membre  | NOELMANS        | Christian        | UWE                 |

## BUDGET

Outre le choix d'un local accessible au public des utilisateurs et des chômeurs inscrits à l'agence, son entretien et ses charges (électricité, chauffage), il revient à la commune de Gesves de mettre à disposition des agents détachés le matériel nécessaire à l'accomplissement de leurs tâches (enveloppes et papier, budget pour frais de port, etc...).

L'a.s.b.l. ALE Gesves emploie un agent à mi-temps, Madame Fabienne RICHARD, rémunérée par le FOREM. Depuis le 1 juillet 2016, elle assure une permanence à l'ALE d'OHEY tous les jeudis matin.

Les recettes de l'ALE proviennent de deux sources :

- l'allocation trimestrielle de 619,73 € accordée par agent FOREM, détaché à temps plein dans l'ALE (allocation destinée à couvrir les frais administratifs). Donc à Gesves, 247,90 € et 61,97 € à Ohey.
- la quote-part sur chèques (25% par chèque émis par EDENRED (ACCOR) pour les utilisateurs de la commune de Gesves).

## Dépenses exceptionnelles 2017

Pour la huitième année, les membres du Conseil d'Administration de l'asbl ALE Gesves ont décidé d'offrir pour Noël, à chaque chômeur, ayant presté des heures ALE de façon régulière, un colis Gourmand de la



Boucherie Bertrand BOURGEOU (40 €), ainsi qu'un panier de légumes des « Compagnons du Samson » (10 €). Ces cadeaux ont une valeur de 50 € et sont distribués à 32 personnes (32 X 50€ = 1600 €).

## Formations 2017

L'ALE est obligée de consacrer 25% de la quote-part (25%) sur les chèques vendus sur la commune, pour des formations. La quote-part sur chèques pour 2016 s'élève à 4908,58 €. Nous devions en dépenser 25%, soit 1227,15 € au minimum pour les formations 2017.

Une formation organisée par **Risesmart** (division de RANDSTAD) a été donnée à 8 personnes (6 Gesvoises et 2 Oheytoises) inscrites en ALE. Cette formation était basée sur le développement et la mise en pratique des connaissances relatives à la sphère « recherche d'emploi » et au discernement des attitudes porteuses de succès dans la recherche d'emploi et dans l'emploi. Sur base d'animations collectives, différents modules ont été proposés (bilan de ses forces et faiblesses, bilan des compétences, marché du travail, CV, lettre de motivation,...) en demi-journée (9h à 12 h) au prix de 423,50 €/module. La formation s'est donnée à Gesves.

Budget 2017 : 5 modules pour un montant total de 1588,125 € à imputer dans «dépenses en formations».

## LES PRESTATAIRES

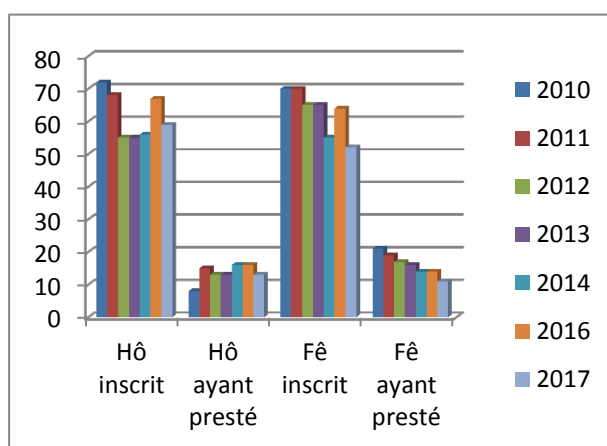
Nombre de chômeurs complets indemnisés inscrits à l'ALE et nombre de chômeurs ayant presté des activités.

| MOIS                | HOMMES    |              |            | FEMMES    |              |            | TOTAL      |              |              |
|---------------------|-----------|--------------|------------|-----------|--------------|------------|------------|--------------|--------------|
|                     | INSCRITS  | AYANT PRESTE | en %       | INSCRITES | AYANT PRESTE | en %       | INSCRITS   | AYANT PRESTE | en %         |
| <b>Moyenne 2017</b> | <b>59</b> | <b>13</b>    | <b>22%</b> | <b>52</b> | <b>11</b>    | <b>21%</b> | <b>111</b> | <b>24</b>    | <b>21.5%</b> |
| Moyenne 2016        | 67        | 16           | 24%        | 64        | 14           | 22%        | 131        | 30           | 23%          |
| Moyenne 2015        | 89        | 13           | 15%        | 99        | 17           | 17%        | 188        | 30           | 16%          |
| Moyenne 2014        | 56        | 16           | 29%        | 55        | 14           | 25%        | 111        | 30           | 27%          |
| Moyenne 2013        | 53        | 16           | 30%        | 56        | 17           | 30%        | 109        | 33           | 30%          |
| Moyenne 2012        | 55        | 13           | 23%        | 65        | 17           | 25%        | 120        | 30           | 24%          |

*Les prestataires ALE se répartissent comme suit :*

*Sur un total de 111 personnes inscrites en ALE, il y a plus de messieurs (59) que de dames (52).*

*22% des hommes prestent des heures ALE et 21% chez les dames (l'inscription est obligatoire, le travail ne l'est pas).*

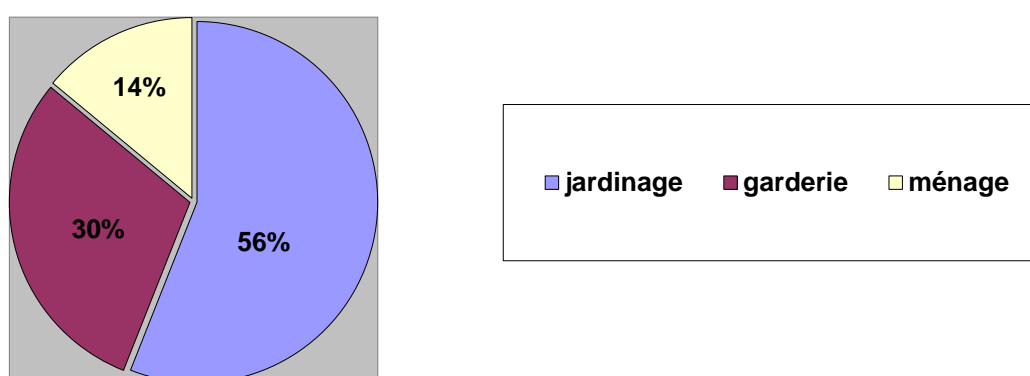


## LES TRAVAUX

Le total des heures prestées pour l'année 2017 (10 mois) s'élève à 7492, soit une moyenne de 749,20 heures par mois, soit 5 équivalents temps-plein. Nombre de ménages bénéficiaires : 115

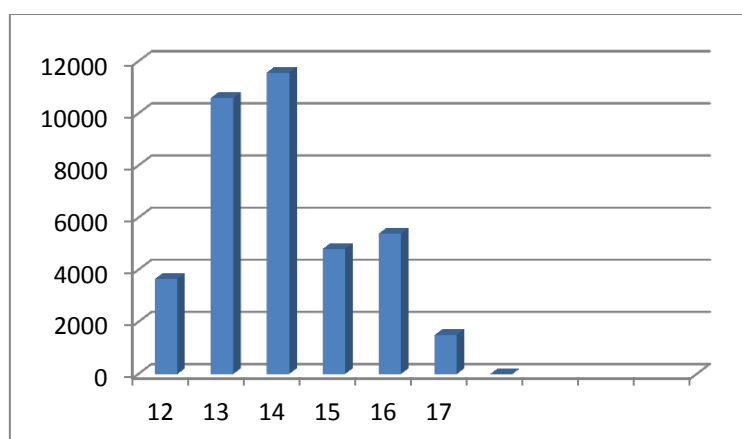
|                     | Jardinage          | Ménage             | Garderie           | Travaux adm. | Total              |
|---------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------|--------------------|
| <b>Total</b>        | <b>4236 heures</b> | <b>1019 heures</b> | <b>2237 heures</b> | <b>0%</b>    | <b>7492 heures</b> |
| <b>Moyenne 2017</b> | <b>56%</b>         | <b>14%</b>         | <b>30%</b>         | <b>0%</b>    |                    |
| Moyenne 2016        | 54%                | 22%                | 24%                | 0%           |                    |
| Moyenne 2015        | 48%                | 28%                | 24%                | 0%           |                    |
| Moyenne 2014        | 54%                | 27%                | 19%                | 0%           |                    |
| Moyenne 2013        | 62%                | 26%                | 12%                | 0%           |                    |
| Moyenne 2012        | 54%                | 28%                | 18%                | 0%           |                    |

Le jardinage représente le taux le plus élevé d'occupation : 56%, suivi des garderies avec 30%, viennent ensuite les travaux ménagers 14 %.



### Nombres d'heures prestées pour la Commune

|                        | 2012             | 2013              | 2014              | 2015             | 2016             | 2017             |
|------------------------|------------------|-------------------|-------------------|------------------|------------------|------------------|
| Bibliothèque           | 868,70 €         | 827,05 €          | 773,50 €          | 660,45 €         | 273,70 €         | 0                |
| Chapiteaux             | 208,25 €         | 8556,10 €         | 7026,95 €         | 1487,50 €        | 3195,15 €        | 1231,65 €        |
| Ecole F-L T - garderie | 1921,85 €        | 946,05 €          | 1529,15 €         | 2153,90 €        | 1309 €           | 23,80 €          |
| Presbytère F-LT        | 261,80 €         | 267,75 €          | 261,80 €          | 261,80 €         | 214,20 €         | 238 €            |
| Renfort nettoyage      | 273,70 €         | 0                 | 1535,10 €         | 238,00 €         | 392,70 €         | 0                |
| Elections 2014         | 0                | 0                 | 446,25 €          | 0                | 0                | 0                |
| ADL                    | 119,00 €         | 0                 | 0                 | 0                | 0                | 0                |
| <b>Total</b>           | <b>3653,30 €</b> | <b>10596,95 €</b> | <b>11572,75 €</b> | <b>4801,65 €</b> | <b>5384,75 €</b> | <b>1493,45 €</b> |
|                        | 614 heures       | 1781 heures       | 1945 heures       | 807 heures       | 905 heures       | 251 heures       |



# **GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES ASBL**



# GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES ASBL

AGENT TRAITANT : XAVIER SOHET

L'année 2017 a été riche en activités :

- Poursuite des projets Agriculture, Forêts, Paysages et Energie, démarrés en février 2016 ;
- Poursuite du projet ViciGAL (projet PCDR transcommunal)
- Structuration du projet Logement et lancement des premières actions
- Démarrage des projets Action Sociale et Tourisme
- Etc.



Quasiment tous les projets sont donc maintenant démarrés ou en « vitesse de croisière ». Seul le projet de coopération internationale sur la filière équestre est encore à mettre sur pied. L'équipe opérationnelle est donc bien constituée, à votre disposition si vous avez des questions :

- Valérie GRANDJEAN, chargée de mission Agriculture et Forêts
- Aurélien GIOT, chargé de mission Agriculture
- Stéphan VIS, chargé de mission Energie Verte
- Corentin FONTAINE, chargé de mission Paysages
- Christophe-Olivier CARLIER, chargé de mission Logement
- Fabienne SCHINS, chargée de mission Action Sociale
- Cindy HODEIGE (MT Condroz Famenne), chargée de mission Tourisme
- Cendrine FONTAINE, assistante administrative et financière
- Xavier SOHET, coordinateur et chargé de mission ViciGAL



Les paragraphes suivants reprennent pour chacun des projets :

1. les objectifs poursuivis
2. les actions menées en 2017



## AGRICULTURE

### OBJECTIFS

Le projet « Agriculture » vise d'une part à aider les agriculteurs à améliorer l'autonomie énergétique et alimentaire de leurs exploitations grâce à des bilans et un conseil personnalisé en ferme, ainsi que des échanges d'expériences entre agriculteurs. Le projet vise d'autre part à sensibiliser les citoyens aux réalités du monde agricole au travers d'un travail créatif et collectif impliquant les citoyens du territoire et dont l'objectif est une réappropriation de la ruralité et de ses enjeux.



### ACTIONS MENÉES EN 2017

- Rencontres avec l'OPA de Ciney et le CRA-W pour la mise en œuvre de l'outil DECIDE (permettant la réalisation des bilans énergétiques en ferme).
- Organisation d'une rencontre conviviale avec les agriculteurs du territoire sur le stand de l'OPA à la Foire à Libramont.
- Test de DECIDE dans 3 fermes pilotes
- Mise en place d'une vitrine de mélanges SIE destinés à être valorisés en fourrage.
- Organisation d'une séance d'information le 19/09 à l'attention des agriculteurs pour présenter les résultats des premières expériences, ainsi que la vitrine de fourrage. Lancement de l'appel à agriculteurs !
- Accompagnement de 4 autres agriculteurs désireux de diminuer leur facture énergétique
- En concertation avec les agriculteurs, définition d'un plan d'actions permettant d'améliorer l'autonomie énergétique et alimentaire.
- Poursuite du soutien du marché d'Ohey, porté par plusieurs producteurs/transformateurs locaux. Déménagement du marché dans le centre d'Ohey
- Nouvelle édition de l'appel à projets circuits courts et soutien de 2 nouvelles initiatives : un projet de coopérative à Ohey, autour de l'axe Andenne-Ciney, et un projet d'épicerie fine (produits locaux) à Assesse
- Démarrage du projet « Rues-ralités » mené en partenariat avec la Compagnie du Milieu du Monde : ouverture officielle du projet le 25 juin 2017 à l'occasion du « P'tit bazar » (a fête annuelle de la Cie du Milieu du Monde), collecte des témoignages auprès de la population, lancement des teasers vidéo pour présenter le projet, réunion d'information pour l'organisation de la Grande Parade Rurale, démarrage de l'atelier de recherche et de création collective, etc.
- Réflexion sur la formation des guides agricoles



## FORETS

### OBJECTIFS

Le projet « Forêts » vise d'une part une gestion plus durable des forêts privées du territoire, via la formation et la sensibilisation des propriétaires, une gestion groupée de petites forêts privées et des conseils personnalisés. L'appui à la filière d'exploitation est également au cœur du projet du GAL : collaboration entre acteurs, analyse des besoins,...



Le projet vise d'autre part à créer une entreprise à finalité sociale réalisant des constructions en bois local et développer des liens avec les EFT actives dans le domaine forestier.

### ACTIONS MENÉES EN 2017

- Finalisation de l'action groupée en faveur des petites propriétés privées (< 5 ha). Pour rappel :
  - 45 propriétaires ont bénéficié d'une visite (69 ha) ;
  - 27 mandats de vente ont été attribués aux experts (parcelles passant en coupe) ;
  - 25 lots ont été proposés à la vente (bois de chauffage, bois d'œuvre résineux et feuillu), soit environ 2650 m<sup>3</sup> ;
  - Les ventes ont eu lieu le 24 octobre et le 16 novembre
- Réalisation de panneaux de sensibilisation du grand public aux intérêts de la gestion forestière et pose de ces panneaux à des endroits visibles et stratégiques
- Visite de 3 propriétés forestières de moins de 25ha (conseil)
- Organisation d'une réunion d'information à destination des communes visant la mise en place des ventes de gré à gré, en collaboration avec la scierie Hontoir.
- Organisation de soirées de rencontre de la filière bois locale – Les Apéros bois :
  - Le 16/02, à la Ferme d'en Bas (Gesves)
  - Le 16/06, sur un chantier de construction d'une maison en bois de la société Maisons Bois Meunier.
- Suivi des dossiers PCDR Pichelotte (Gesves) et Isbanette (Evelette) pour la valorisation du bois local dans les bâtiments communaux
- Organisation de formations à destination des propriétaires forestiers :
  - Taille et élagage des arbres forestiers. Technique, époque et bonnes pratiques (21/03/2017)
  - Choix des essences adaptées à ma parcelle (10/06/2017)
  - Biodiversité en milieu forestier (21/06/2017)
  - Comment gérer ma forêt à moindre coût. Initiation à la sylviculture Pro Silva. (07/09/2017)



- Estimation et classement des bois feuillus sur pied + démonstration de scie mobile (27/10/2017)
- Organisation d'une conférence à l'attention des propriétaires forestiers sur l'état de santé des principales essences forestières (07/11/2017)
- Organisation des formations des guides forestiers (15/09, 23/09, 24/09 et 06/10)
- Collaboration avec le projet Interreg Foret Pro Bos
- Poursuite de la réflexion sur la charte forestière de territoire
- Appui aux Sentiers d'Art : soutien au financement d'une œuvre refuge (bois local)
- Organisation d'une balade forêt avec visite de la scierie Dubois dans le cadre du mois de la nature d'Assesse, du Festival Nature Namur et du WE du bois.
- Lancement d'un concours « Bois local » ouvert aux professionnels de la filière (menuisiers, ébénistes) et aux citoyens (création d'un banc public)
- Poursuite des réflexions avec l'EFT Espaces de Ciney en vue de créer une structure d'insertion socio-professionnelle active dans les métiers du bois.
- Formation

## ENERGIE VERTE

### OBJECTIFS

Le projet « Energie Verte » vise à développer une ou plusieurs filières de conversion locale des gisements de biomasse ligneuse non valorisés actuellement (tailles de haies par exemple) en combustible pour alimenter des besoins de chaleurs publiques et privés locaux : réseaux de chaleurs, chaudières collectives,...



### ACTIONS MENÉES EN 2017

- Finalisation de l'étude « gisements » : estimation des ressources en biomasse ligneuse et sa conversion en potentiel énergétique
- Rencontre avec plusieurs acteurs locaux pour affiner les hypothèses
- Présentation des hypothèses et résultats de cette étude à une vingtaine d'experts en la matière
- Expérience pilote menée en partenariat avec la commune de Gesves : centralisation de déchets verts (ligneux) communaux, broyage, séchage, criblage...
- Alimentation du site de la Pichelotte avec ce combustible produit à partir de déchets verts locaux (environ 15.000 litres de mazout économisés)
- Appel à parcelles exemplatives « agroforestières », visite de sites potentiels
- Accompagnement des 3 communes impliquées dans POLLEC2





- Accompagnement du projet éolien (Space) par le biais de la sensibilisation des écoliers du territoire
- Suivi du projet Eolien de PolyOne
- Démarrage de l'étude des besoins : relevés des gros consommateurs, de l'état des chaudières et du statut (public et privé), du recours à la biomasse, des switch les plus pertinents, via une cartographie adéquate et un tableur évolutif.
- Poursuite du travail de concertation avec le consultant Coopeos

## LOGEMENT

### OBJECTIFS

Le projet « Logement » vise à permettre aux citoyens de notre territoire, actuels et futurs, de trouver des logements locatifs et acquisitifs, adaptés ou adaptables à leurs besoins, en valorisant/préservant notre patrimoine et en stimulant la cohésion sociale. Le projet vise également à soutenir les acteurs locaux de la construction, et mieux valoriser et échanger leurs compétences en matière de rénovation/construction durable de logements.



### ACTIONS MENÉES EN 2017

- (Re)Lecture, appropriation de la fiche projet, identification des partenaires
- Rencontre de différents acteurs clés
- Participation à différents séminaires / colloques
- Organisation de rencontres entre acteurs du secteur de la construction (apéro-bois spécial « La construction bois, tendances & évolutions »)
- Participation aux soirées des groupement d'indépendants existants sur le territoire : prise de contacts avec le comité de gestion des indépendants de Gesves, Ohey et Assesse.
- Création d'un listing d'entreprise reprenant les coordonnées des entreprises actives dans la construction traditionnelle, la charpente/couverture et l'isolation en complément du listing créé dans le cadre du projet filière bois reprenant les entreprises du secteur de la construction en bois
- Création d'une « farde logement » (contenant) permettant de diffuser de l'information aux nouveaux habitants notamment : folders, fiches didactiques, brochures,... relatives aux services existants, aux bonnes pratiques ou règlements suivant les thématiques recherchées par les citoyens (aînés, jeunes ménages, constructeurs, rénovateurs,...).
- Co-organisation de la journée « Aînés - Bien vieillir dans mon village – La question du Logement » organisée à Ohey le 07 octobre 2017
- Création d'une capsule vidéo traitant de la division de logements



- Appui aux projets communaux de développement immobilier (Pichelotte, Zacc Assesse, Essarts communaux d'Ohey...)
- Appui à la création de logements favorisant la cohésion sociale ou la solidarité (projet 30 février, projet Sierpont, projet Ferme de Lizée, projet d'habitat groupé évolutif)
- Organisation d'une réunion Inter-CCATm dédiée à la densification en milieu rural
- Organisation d'une conférence/débat sur la diversification des modes de logements à destination des CCATm
- Animations sur le logement à l'occasion du Bluebird Festival à Ohey, en juillet
- Finalisation du plan d'actions

## ACTION SOCIALE

### OBJECTIFS

Le projet « Action sociale » vise à prévenir l'exclusion sociale et développer des actions de prévention et de sensibilisation, notamment via la prise en compte et l'intégration de la dimension psychologique dans l'accompagnement des publics cibles fragilisés.



### ACTIONS MENÉES EN 2017

- Recrutement de la chargée de mission au 18/04/2017
- (Re)Lecture, appropriation de la fiche projet, identification des partenaires
- Ebauche d'un répertoire hyperlien des partenaires sociaux
- Entrevues avec les directeurs et responsables de service social des 3 CPAS
- Screening des facteurs facilitants et bloquants du travail social au sein de chaque CPAS (16/05, 18/05, 23/05, 01/06, 08/06). Objectifs :
  - Etablir un premier contact entre l'animateur et les AS, afin d'amorcer le lien de confiance indispensable à toutes les actions du projet (coaching de groupe, supervision, échanges de pratiques, conseil individuel) : permettre aux participants de partager brièvement leur parcours, leurs missions, leur travail, et d'entendre celui de l'animateur.
  - Exposer aux participants le contexte du projet, l'étendue de ses actions, ses objectifs généraux.
  - Faire émerger les facteurs bloquants et facilitants de l'exercice des missions de l'AS dans le cadre particulier du CPAS concerné selon les différentes facettes et interlocuteurs des métiers de l'aide sociale :
- Elaboration d'un plan d'actions



- Mise en place des espaces de parole au sein de chacun des CPAS (+/- toutes les 6 semaines)
- Organisation d'un après-midi thématique (le 10/10, dans le cadre de la semaine de la santé mentale) sur les maladies mentales liées à la vieillesse (maladies neuropsychologiques, démence, Alzheimer, dépression...) avec partage de témoignages multiformes (textes, photos, vidéos, dessins d'enfants...) issus des personnes âgées et de leurs proches...
- Réflexion sur la création d'un service itinérant de réparation d'objets
- Sélection des experts/formateurs allant donner des formations sur les thèmes identifiés (la communication non violente et la gestion des conflits, la gestion du stress et de ses conséquences, la pose de ses limites professionnelles et personnelles, le développement du pouvoir d'agir)

## PAYSAGES

### OBJECTIFS

Le projet « Paysage » vise notamment à créer 3 itinéraires et former des guides paysagers permettant aux habitants du territoire et aux touristes de découvrir les paysages condruziens et comprendre les dynamiques à l'origine de leur transformation.

En plus du développement de l'Observatoire du Paysage de l'UNamur (Faulx-les tombes) servant de centre de formation, un Observatoire du Paysage destiné au grand public (familles, enfants) sera créé à Mozet, et des formations pour les pouvoirs locaux organisées.



### ACTIONS MENÉES EN 2017

- Journées de travail sur le terrain avec notre partenaire Dimitri Belayew pour épaissir les contenus spécifiques au territoire (collecte de données, définition des marqueurs territoriaux, cartographie...)
- Définition et consolidation d'une stratégie globale de plans de formation « guides paysage » et lacement de l'appel à candidats (par publics cibles)
- Organisation d'un atelier « densification » (25/03/2017) à destination des membres des CCATM des 3 communes, en partenariat avec les ASBL « Espace Environnement » et « Les plus beaux villages de Wallonie »
- Mise en œuvre du cycle d'animations « Au-delà des Paysages 2017 » à destination du grand public :
  - Conférence d'ouverture portant sur le thème de l'évolution des métiers agricoles (« Dans les pas des laboureurs et de leurs enfants »), le 9/03/17
  - Balade paysage « De Inzefy à Petit Courrière » (Assesse), le 25/03/2017
  - Balade « De la Bourlotte à Tahier » (Ohey), le 17/06/2017
  - Balade « Du mémorial RAF à la Pichelotte » (Gesves), le 26/08/2017



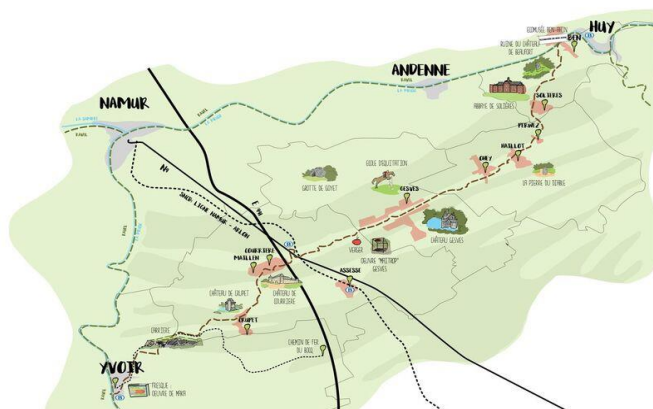
- Conférence de clôture portant sur le thème de la mobilité (« La mobilité change, les paysages se transforment »), le 19/09/17
- Suivi du dossier « Observatoire du paysage » à Goyet, toujours en réflexion
- Suivi du dossier « Centre de formation » à Haugimont, toujours en réflexion
- Accueil de la plateforme paysages (qui rassemble tous les acteurs subventionnés par le DGO4 et qui traitent de la thématique du paysage : tous les parcs naturels ainsi que les GAL concernés), le 27 avril 2017

## VICIGAL

### OBJECTIFS

Le projet « ViciGAL » vise à créer une dorsale de mobilité douce et touristique sur le territoire (type voie verte), reliant Yvoir à Huy, de Meuse à Meuse. Le tracé s'inspire notamment du tracé de l'ancien vicinal reliant l'actuelle gare SCNB de Courrière à Ben-Ahin.

La voie verte reliera donc les villages de Yvoir, Crupet, Maillen, Courrière, Gesves, Ohey, Haillot, Perwez, Solières, Ben-Ahin, et Huy.



### ACTIONS MENÉES EN 2017

- Lancement de la deuxième phase (la phase opérationnelle)
- Réunion de coordination avec l'ensemble des administrations et cabinets ministériels concernés
- Désignation de l'auteur de projet (INASEP)
- Poursuite des négociations avec les propriétaires privés (3<sup>e</sup> round, en compagnie du géomètre expert de l'INASEP)
- Co-organisation et participation à l'AG de l'ASBL Chemins du Rail
- Organisation des visites de terrain pour les CLDR
  - Yvoir (23/05/17)
  - Assesse (01/06)
  - Gesves (06/06)
  - Ohey (12/06)



## TOURISME (COOPÉRATION)

### OBJECTIFS

Le projet « Tourisme » est un projet de coopération mené à l'échelle des 7 communes du Condroz Namurois par la Maison du Tourisme Condroz-Famenne. Ce projet vise à soutenir la professionnalisation et le développement du secteur touristique dans le but de créer une destination touristique à part entière : une « destination familles », s'inscrivant dans une dynamique de tourisme doux et vert au cœur de la Wallonie.



Le projet vise également à structurer l'offre touristique par public cible en fédérant les acteurs et opérateurs touristiques locaux autour de cette identité territoriale.

### ACTIONS MENÉES EN 2017

- Démarrage du projet en mars 2017
- Rédaction d'une convention de partenariat entre les GAL et la MT
- Organisation d'une réunion de lancement, avec le comité de suivi élargi (CSE), pour présenter le projet
- Lancement et finalisation de l'étude marketing du territoire (identité territoriale)
- Analyse des différentes possibilités pour la création d'un blog spécifique dédié aux Familles
- Édition d'un encart pub - offre famille - 1 page dans le pocket Femmes d'Aujourd'hui spécial « Sorties en famille »
- Préparation de circuits touristiques et thématiques (auto/moto) :
  - Des circuits de visites des fermes historiques en activité
  - Des circuits Patrimoine
- Organisation de la journée partenaires du 9 mai (Ciney)
- Réflexion autour d'une journée porte ouverte des partenaires aux habitants.
- Organisation de la journée partenaires du 29 août (Assesse)
- Réflexion sur la création de 2 circuits de longue distance trans-communaux (pédestre/VTI) (ex : la Trans-condruzienne et la Guerre de la Vache)
- Réflexion sur la création d'un réseau d'ambassadeurs ou guides touristiques / nature / patrimoine / paysage / agricole / forêt...
- Analyse et réflexion autour de la création d'une plateforme de communication appelée « Cloud Rural » soit une plate-forme de communication avec les opérateurs touristiques et les habitants



## FILIERE ÉQUESTRE (COOPÉRATION INTERNATIONALE)

### OBJECTIFS

Un projet de coopération internationale est envisagé sur le thème de la filière équine. L'objectif est en effet de pérenniser les actions menées par le GAL et soutenir l'association Galo-Condroz créée à l'issue de la programmation 2007-2013 et portée par une trentaine d'acteurs locaux actifs dans le domaine. L'objectif du projet de coopération sera d'échanger des bonnes pratiques avec des partenaires européens ayant développé une identité territoriale « cheval » en vue d'importer les expériences de nos partenaires et développer des actions locales spécifiques.



### ACTIONS MENÉES EN 2017

Le projet démarrera en 2018

# **PROFIL SOCIO DEMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE GESVES**

